TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 9981 36 PAGES — JEUDI 3 MARS 1977

L'Argentine et l'Uruguay réagissent vivement à la réduction de l'aide militaire américaine

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une hypothèque levée au Maroc

L'événement est assez rare en Afrique, et même dans le tiers-monde, pour ne pas être marqué d'une pierre blanche. Après une longue période d'ostracisme, ponctuée de « complots » et de phases répressives, le roi Hassan II vient de faire une place à l'opposition dans le gouvernement marocain.

Quatre ministres d'État sans portefeuille ont été nommés, dont deux sont les principaux dirigeants de l'opposition : Mᵉ Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), et Mᵉ Boucetta, secrétaire général de l'Istiqlal. Les deux autres — M. Aherdane, secrétaire général du Mouvement populaire et le Dr Khatib, secrétaire général du Mouvement populaire démocratique et constitutionnel — sont toujours restés proches du pouvoir, en tout cas d'une fidélité inconditionnelle au souverain, malgré, de temps à autre, certaines attitudes critiques.

La décision du roi lève la lourde hypothèque qui pesait sur le « processus de démocratisation » engagé en novembre dernier avec les élections municipales et poursuivi le 25 janvier avec la désignation des assemblées provinciales. Ce dernier scrutin, qui avait donné la majorité absolue aux candidats du gouvernement, avait été faussé par de graves irrégularités, au point que Mᵉ Boucetta avait parlé de « mascarade », tandis que l'U.S.F.P. menaçait de boycotter les élections législatives prévues pour ce printemps.

En intégrant les dirigeants de l'opposition dans le cabinet, Hassan II admet implicitement les fraudes passées et fait droit à leur désir de veiller à la régularité du prochain scrutin. Mais leur rôle ne se limitera pas là, puisqu'ils participeront à toutes les délibérations gouvernementales et « à la préparation des options de l'État ».

Pour Mᵉ Bouabid et Mᵉ Boucetta, c'est la fin d'une longue « traversée du désert ». Le premier, à l'époque vice-président du conseil et ministre de l'économie, avait été démis de ses fonctions en mai 1960 — il y a dix-sept ans. Le second avait démissionné du gouvernement, ainsi que deux autres ministres de l'Istiqlal, en janvier 1963. Depuis lors, les dirigeants de l'opposition furent sollicités à deux reprises — en 1972 et 1973 — de participer au gouvernement, mais, en l'absence de garanties et devant la poursuite de la répression, ils refusèrent de se prêter à ce qu'ils considéraient comme une nouvelle manœuvre du souverain.

S'ils acceptent aujourd'hui de prendre le risque d'une collaboration, qui leur sera sans doute reprochée par une partie de leurs militants, c'est sans doute qu'ils sont convaincus de la volonté « d'ouverture » du Palais. C'est aussi parce que, depuis deux ans, ils se sont sensiblement rapprochés du régime, au point de n'être plus que des « opposants circonstanciels ». Le virage fut pris en 1975 : les partis approuvèrent sans restriction — avec même une certaine surenchère — la politique de « récupération » des provinces sahariennes. Ils continuent certes à préconiser des réformes susceptibles d'atténuer les disparités économiques et l'injustice sociale qui caractérisent la société marocaine. Mais l'union nationale à propos du Sahara et les « ouvertures » du souverain leur ont fourni cette occasion tant attendue de sortir du ghetto de l'opposition, dans lequel ils avaient fait l'amère expérience de l'inefficacité et d'une dure répression.

« Nous voyons naître un Maroc nouveau. Si cette expérience réussit dans la clarté et l'authenticité, nous serons l'un des pays du tiers-monde où il y aura une certaine démocratie. » Ce récent propos de Mᵉ Bouabid en dit long sur le chemin parcouru par l'ancien compagnon de Medhi Ben Barka.

LES MASSACRES EN OUGANDA

La commission des droits de l'homme de l'ONU refuse de condamner Kampala

Tandis que les informations se précisent sur l'ampleur des massacres en Ouganda, comme le rapporte notre correspondant en Afrique orientale, la communauté internationale hésite à condamner les procédés du dictateur de Kampala. La commission des droits de l'homme de l'ONU, à laquelle l'Ouganda appartient depuis peu, a achevé ses discussions à huis clos sur le problème. Notre correspondant à Genève nous signale que le nom de l'Ouganda n'est pas même mentionné dans un bref communiqué annonçant que des « décisions » seront « suivies d'effet ».

En revanche, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, a à nouveau demandé au représentant de Kampala auprès de l'Organisation une « enquête internationale impartiale ». D'ores et déjà, après la levée de l'interdiction qui leur était signifiée par le maréchal Amin, des ressortissants américains ont pu quitter le pays.

La terreur érigée en système

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — « *Pendant la nuit des tueries, nous n'avons pas entendu un coup de feu. Seuls quelques bruits sourds provenaient des pièces voisines. De temps à autre, nous entendions un cri bref, et puis c'était le silence. Apparemment, ils étaient étranglés, et leurs têtes étaient écrasées, car les planchers étaient jonchés d'yeux et de dents.* » Tel est le récit de M. Geoffrey Ougali, un rescapé de la prison de Makindye, quartier général de la police militaire ougandaise.

M. Mugabi affirme, de son côté, avoir été arrêté à Kampala le 17 février parce qu'il avait bien connu autrefois M. Obote, l'ancien président ougandais renversé par le maréchal Amin. « *J'ai été embarqué dans un camion, où nous nous sommes retrouvés une quarantaine* », a-t-il raconté. Interné à Makindye, il a vu le lendemain plusieurs camions militaires y amener des soldats, aussitôt enfermés dans les cellules « C » et « D », les « *chambres d'élimination* ». Les meurtres se sont produits la nuit suivante. M. Mugabi a reçu l'ordre, ainsi que d'autres prisonniers ougandais, de charger les corps sur des camions. Il a été libéré le 20 février grâce à un mensonge : il a affirmé à l'officier de garde avoir été arrêté pour avoir « *refusé de laisser quelques soldats emmener mon amie* ». Il s'est aussitôt enfui vers le Kenya, où il est arrivé deux jours plus tard.

1972, l'année la plus sanglante

Les témoignages sur les massacres en Ouganda peuvent être partiels et même exagérés. Ils sont tous horribles. Un témoin parle de quinze corps flottant sur la rivière Malaba, qui marque la frontière entre l'Ouganda et le Kenya. L'autre décrit les commandos du maréchal Amin tirant à vue sur les membres des ethnies Acholi et Lango, dans les bourgs de Gulu, Lira et Apac. Ces raids auraient fait trente-cinq morts et des dizaines de blessés. Les soldats se seraient alors déplacés des villes vers les villages...

Des réfugiés ont rapporté que « *des centaines de personnes* » ont été arrêtées et que deux cents corps, y compris ceux de femmes et d'enfants, auraient été retrouvés dans une forêt en bordure de la route Kampala-Jinja. Des universitaires, des hommes d'affaires, des religieux, des officiers et même des ministres sont portés disparus. Un témoin de la tuerie de Gulu a affirmé avoir « *décompté trente-quatre cadavres dans les rues* ».

Comment ne pas finir par les croire ? Les massacres ont commencé au lendemain de la prise du pouvoir par le futur maréchal, le 25 janvier 1971. Le nouveau président ougandais s'était alors retourné contre les ethnies Acholi et Lango, proches du président déchu, M. Milton Obote. L'année la plus sanglante a sans doute été 1972. Les partisans de M. Obote, alors exilé en Tanzanie, avaient tenté de reprendre le pouvoir par la force. La terreur a suivi leur échec.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

LA RENCONTRE DE MADRID

Les « eurocommunistes » et la démocratie

MM. Enrico Berlinguer, Santiago Carrillo et Georges Marchais doivent se rencontrer à Madrid mercredi 2 mars, à 15 h. 30. Les entretiens des trois dirigeants dureront deux jours. M. Carrillo a indiqué que les communistes européens devraient, à cette occasion, préciser leur « conception de la liberté et du socialisme ».

M. Marchais est accompagné de MM. Jean Kanapa, responsable des affaires internationales, et Jacques Denis, membre du comité central ; M. Berlinguer est assisté de MM. Sergio Segre, responsable de la section des affaires étrangères du P.C.I., et Antonio Tato, chef du bureau de presse.

La presse soviétique n'a pas encore commenté cette rencontre. Cependant, dans un article intitulé « La mission historique de la classe ouvrière » la *Pravda* fait allusion à l'eurocommunisme : « *L'expérience a montré,* écrit ce journal, *qu'il est impossible de réaliser le socialisme dans le cadre d'un État bourgeois, de la démocratie bourgeoise. L'histoire en offre de nombreux exemples ; le dernier en date est le Chili.* » la *Pravda* estime qu'il est illusoire de penser qu'une victoire parlementaire donne aux travailleurs un État qui serve leurs intérêts. « *La violence pacifique,* écrit le journal, *est inévitable dans le processus de transition du capitalisme au socialisme.* »

(Lire page 4 l'article de MARCEL NIEDERGANG.)

La « bataille de Paris »

Les ministres R.P.R. demandent à M. Barre de faire respecter la neutralité du gouvernement

M. Raymond Barre s'est entretenu mercredi matin 2 mars, avant l'ouverture du conseil des ministres à l'Élysée, avec M. Valéry Giscard d'Estaing du problème de la neutralité des membres du gouvernement dans la campagne électorale.

Le premier ministre était porteur de la lettre de deux pages que M. Olivier Guichard (R.P.R.), ministre d'État, ministre de la justice, était lui-même venu lui remettre mardi, en fin de matinée, au nom des membres du gouvernement appartenant au R.P.R.

La démarche collective de ministres qui pourtant ne veulent pas se considérer comme les mandataires de leur parti au gouvernement confirme de façon éclatante l'existence d'un sérieux malaise. Elle constitue une tentative de dernière chance pour éviter à M. Barre la première menace de crise profonde que connaît le gouvernement qu'il a formé le 26 août dernier. Le fait que M. Barre n'ait pas voulu donner de réponse immédiate à M. Guichard montre aussi qu'il s'agit là d'un problème d'État que seul le président de la République peut trancher.

Les membres R.P.R. du gouvernement attendaient donc que, d'une façon ou d'une autre, M. Barre, à défaut de M. Giscard d'Estaing lui-même, prît position sur ce sujet de manière au moins aussi nette qu'il le fit le 30 janvier devant le « Club de la presse » d'Europe 1, lorsqu'il souhaitait que tous fassent preuve « *de correction et de modération* » (*le Monde* du 1ᵉʳ février). A défaut d'une telle attitude, les ministres R.P.R. se réuniraient de nouveau pour définir leur position.

Mardi matin 1ᵉʳ mars s'étaient retrouvés au ministère de la justice, à l'invitation de M. Olivier Guichard, garde des Sceaux, ainsi qu'ils le font de temps à autre pour un petit déjeuner en commun, MM. Bourges, ministre de la défense, Boulin, chargé des relations avec le Parlement, Ansquer, ministre de la qualité de la vie, Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, et Poncelet, secrétaire d'État au budget. Seuls n'étaient pas là MM. Rufenacht, secrétaire d'État auprès du premier ministre, absent de Paris, et Robert Galley, ministre de la coopération.

Les ministres ont procédé à un examen de la situation politique et des prises de position les plus récentes dans la bataille électorale parisienne. Ils ont adopté un projet de vote de trois feuillets, établi à l'intention du premier ministre par M. Olivier Guichard, que celui-ci est allé remettre en main propre à M. Barre en fin de matinée à l'hôtel Matignon, après avoir informé de sa démarche M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., au siège du mouvement gaulliste.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

DU NOUVEAU POUR LA DÉFENSE DE L'EUROPE ?

« Le Monde » poursuit le débat sur la défense occidentale engagé avec les articles de l'amiral Sanguinetti (12 et 13 janvier). Nous donnons la parole à M. François de Rose, ambassadeur de France, ancien représentant permanent de la France auprès du conseil atlantique.

par FRANÇOIS DE ROSE

Un réajustement des rapports entre les alliés est-il possible en matière de défense ?

M. Carter, dans son message au reste du monde a rejeté explicitement l'ambition de régenter les affaires des autres peuples et lancé, à ceux qui partagent avec l'Amérique le même idéal de liberté, un appel direct et pressant à la collaboration. Serait-il prêt à rechercher avec ses plus proches partenaires le partage des responsabilités sur le sujet fondamental qu'est l'organisation de la sécurité commune ?

Si cette possibilité s'ouvrait, elle ne devrait pas prendre les Européens au dépourvu, d'autant moins que le contraste ne saurait être plus frappant entre l'idéalisme d'un président des États-Unis rêvant de l'élimination de l'arme atomique ou d'une réduction des 9/10ᵉ des systèmes stratégiques américain et soviétique et l'implacable montée en puissance des forces de l'Union soviétique. Celle-ci possède maintenant les moyens nécessaires à des actions militaires en n'importe quel coin de la planète. Aussi, en attendant de connaître le sort réservé aux idées de M. Carter, la confrontation entre les superpuissances revêt-elle un caractère global. L'Europe en demeure certainement l'enjeu principal, mais sa défense se place dans un tableau élargi couvrant tous les océans et tous les continents et dans une situation dont l'évolution est imprévisible. Il serait donc plus que normal que, dans cette conjoncture, les gouvernements du Vieux Continent, et cela veut dire aussi le nôtre, se préoccupent de peser d'un poids accru dans le choix des options de défense.

Une proposition inacceptable

Une première question, qui concerne spécialement les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, est celle de la réponse à la proposition soviétique d'un engagement de renonciation à l'usage, en premier, de l'arme nucléaire. Un tel engagement, dans l'état actuel du rapport des forces, mettrait fin à toute dissuasion en Europe et nous placerait dans un état de vulnérabilité militaire et politique face à n'importe quelle pression que pourrait exercer l'Union soviétique. La dissuasion en Europe repose sur l'imbrication entre les diverses composantes des moyens de défense (forces conventionnelles, armes nucléaires tactiques, système stratégique) et le danger d'escalade qui permet à l'Occident de conserver, face aux forces du pacte de Varsovie dont la puissance de feu et les dotations en matériels l'emportent largement, la sécurité sur laquelle reposent toutes nos entreprises.

En ce qui concerne la France particulièrement, et sans donner une valeur absolue au pouvoir égalisateur de l'atome, il est évident que la proposition soviétique aurait pour effet d'annuler les résultats militaires et politiques des efforts consacrés depuis vingt-cinq ans à notre programme nucléaire militaire, c'est-à-dire à notre capacité nationale de dissuasion et à l'indépendance de nos décisions en matière de défense.

D'autres questions, soulevées celles-là par le président Carter, nous concernent aussi directement. L'une est l'arrêt total des expériences nucléaires, l'autre est l'idée d'une réduction des stocks d'armes atomiques par toutes les puissances qui en détiennent.

L'intérêt de mesures efficaces en ces domaines n'est pas contestable. Peut-être pourrait-on consentir, en ce qui concerne les expériences, à un gel de la situation s'il était effectivement établi que les progrès techniques seront partout arrêtés. Mais à condition d'être conscient qu'il n'y aurait pas vraiment égalité entre des pays immenses qui peuvent procéder à des explosions souterraines de faible puissance, avec peu de risque qu'elles soient détectées, et le nôtre, tenu à faire ses réglages et mises au point dans un archipel du Pacifique où chaque mouvement de ses navires est immédiatement connu des intéressés.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Les voix du silence

Les ministres R.P.R. du gouvernement ont donc demandé à M. Barre d'inviter MM. Lecanuet et Poniatowski à baisser un peu l'abat-jour sur les querelles majoritaires. On saisit bien l'objet de cette démarche. Cela dit, si les membres de la majorité cessent de se chamailler pour crier haro sur la gauche, les électeurs risquent de ne plus très bien percevoir ce qui les sépare et l'utilité des listes concurrentes.

Voilà un cruel dilemme que M. Servan-Schreiber vient de trancher en annonçant qu'il « allait se taire pendant six mois ». Un silence qui va faire du bruit. Après tout, l'attitude du député de Nancy n'est pas absurde : n'est-il pas en effet logique que la majorité silencieuse du pays soit représentée par une majorité silencieuse ?

BERNARD CHAPUIS.



« LE CASANOVA DE FELLINI »

La réalité travestie

De *la Dolce Vita* au *Satyricon*, de *Roma* à ce *Casanova*, les sujets ou les thèmes choisis par Fellini n'ont jamais été que des prétextes. Fécondés par l'imagination de l'auteur, soumis à son alchimie créatrice, pétris, modelés, transfigurés, ils servent de révélateurs et de réceptacles à ses obsessions, à ses fantasmes prophétiques, à ses fureurs, à ses sarcasmes, bref, à sa vision du monde. Il y a longtemps que Fellini s'est libéré des entraves de la réalité, qu'elle soit quotidienne ou historique. Ce n'est plus que l'immense galaxie fellinienne qu'il met en films, cet étrange univers peuplé de fantômes et de monstres, traversé de lueurs apocalyptiques, où se reflètent, dans de somptueux miroirs, des images de folies, de déchéance, de pourriture et de mort.

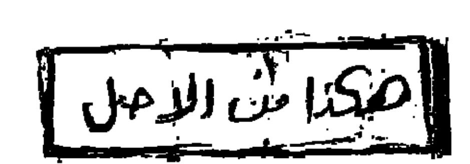
Le traitement infligé par Fellini à Casanova, le sort réservé à ses Mémoires, n'ont donc rien qui doive nous surprendre. Après tout, les chapelains du *Satyricon* et de *Roma* elle-même n'avaient guère été plus épargnés. Certes, cette fois, pendant et après le tournage, Fellini n'a cessé de proclamer le mépris et la haine que lui inspirait son héros. Parlant des Mémoires, il dit : « *Lire cet annuaire téléphonique, ce Bottin des événements, naviguer dans cet océan de pages arides, écrites sans passion..., cela ne m'a procuré que gêne, dégoût, indifférence.* » Et ailleurs : « *Casanova est un extraverti sans secret ni pudeur..., un personnage bruyant, pénible, un courtisan qui sent la sueur et la poudre, qui a la stupidité, la tyrannie et la morgue de la caserne et de l'Église.* »

On peut naturellement contester ce réquisitoire et voir en Casanova, au-delà de sa légende de séducteur et d'aventurier, un témoin et un représentant actif (ô combien !) des mœurs de son temps, canaille à coup sûr, escroc, espion et charlatan, mais canaille sympathique, « un homme rare », disait le prince de Ligne, curieux de tout, ayant passionnément aimé la vie et, quoi que prétende Fellini, excellent écrivain.

Il n'en reste pas moins qu'un créateur a tous les droits, même celui d'être de mauvaise foi et de dénaturer son modèle, et qu'il fallait que le mythe du « chevalier de Seingalt » fût détruit, le personnage anéanti, pour que prenne forme le rêve (ou plutôt le cauchemar) fellinien.

J. S.

(Lire page 15.)



EUROPE

LA POLOGNE APRÈS L'ÉPREUVE

II. — Du beurre ou des réformes ?

Dans un premier article, « Le pardon de M. Gierek » (« le Monde » du 2 mars), Manuel Lucbert a décrit le changement de climat à Varsovie depuis le début de février, après la crise politique et sociale qui avait suivi les émeutes de juin 1976. Mais le chef du parti polonais, qui a mis partiellement à l'écart les partisans de la manière forte, pourra-t-il regagner la confiance de la population, fortement entamée au fil des années ? Il lui faut simultanément ne pas trop heurter ceux des fonctionnaires qui tiennent au respect de « la loi et de l'ordre », désarmer le « comité de défense des travailleurs » et rétablir un climat de confiance avec la population.

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Varsovie. — En février 1971, l'hebdomadaire *Polityka* publiait un document qui fut considéré à l'époque comme une sorte de programme de la nouvelle équipe conduite par M. Gierek. Ce texte accordait une place importante à la « *démocratie socialiste* » et à la modernisation de l'économie.

Si l'industrie polonaise, au cours des six années passées, a été considérablement rénovée, l'entreprise de démocratisation de la vie sociale, économique et syndicale s'est arrêtée assez vite en chemin. Les événements de juin 1976 ont démontré à l'évidence que le syndicat n'assumait ni plus, ni mieux qu'auparavant sa tâche de défense des conditions de vie des salariés. Le « *programme* » de 1971 prévoyait pourtant un changement de style et de méthode dans l'activité de cette organisation. Il affirmait que sa « *tâche essentielle* » devait être de se soucier des conditions de travail des ouvriers, des questions sociales, des rapports entre les individus dans l'entreprise.

Le rôle des conseils ouvriers, pâle reflet des organisations qui avaient vu le jour en 1956 ou en décembre 1970, ne s'est pas davantage accru. Le système polonais est sûrement moins autoritaire qu'ailleurs en Europe de l'Est. La moins grande homogénéité sociale — due à l'influence de l'Eglise catholique et à l'importance du secteur privé agricole — y est certainement pour beaucoup. Il n'empêche que, en l'absence de véritables structures de participation ou de contrôle ouvrier, chaque conflit social un peu « dur » risque, comme l'histoire récente l'a montré, de dégénérer en émeute.

La crise de juin 1976 paraît avoir eu au moins un effet : celui d'imposer plus nettement qu'auparavant le principe de la « *consultation* » des salariés. Cette idée avait, elle aussi, été avancée en 1971. La consultation devait même être « *permanente* » et devenir un « *élément du mécanisme du pouvoir* ». Mais, l'an dernier, la décision de hausse des prix a révélé à quel point l'application pratique de ce principe était caricaturale : les ouvriers avaient vingt-quatre heures pour se prononcer sur des mesures que le pouvoir avait hésité à prendre pendant plus de cinq ans et que les experts avaient mises au point pendant des mois. Les dirigeants paraissent avoir compris qu'à l'avenir une telle situation ne devrait plus se renouveler. « *Si le problème des prix réapparaît*, nous a dit M. Frelek, secrétaire du comité central, *la discussion parmi les travailleurs durera plusieurs semaines* ».

M. Frelek nous a assuré aussi que « *le renforcement de l'autogestion ouvrière est un grand souci de la direction du parti* ». Ainsi, pour manifester son intérêt envers cette institution, M. Gierek a-t-il envoyé, à la fin de l'année dernière, une lettre aux organismes directeurs de l'autogestion. Cette notion, toutefois, est loin d'avoir, en Pologne, le même contenu qu'en Yougoslavie, et on peut aisément affirmer que le geste du premier secrétaire ne suffira pas à lui seul à en transformer le caractère.

Il reste que M. Gierek est sans doute parmi les membres du bureau politique l'un de ceux qui invoquent le plus fréquemment, et apparemment avec conviction, la nécessité d'instaurer un dialogue avec les travailleurs. « *Notre parti écoute toujours avec attention la voix des masses ; quant à moi, j'attache personnellement la plus grande importance à l'opinion de la classe ouvrière* », écrivait-il, le 3 février, dans la lettre adressée aux employés de l'usine Général Walter, à Radom. (C'est dans cette entreprise, qu'avaient éclaté, le 25 juin dernier, les troubles qui devaient se terminer par la mise à sac de l'immeuble du parti.) Dans le même message, le premier secrétaire prenait soin de souligner que le principe de la consultation était « *constitutionnel* » ; il ajoutait : « *Rien ne nous écartera de la voie de la démocratie socialiste* ».

Comparée aux espoirs réformateurs d'il y a vingt ans, cette intention, aussi louable soit-elle, paraît tout de même de portée bien limitée. On a le sentiment qu'il s'agit d'aménager le système, de le rendre plus vivable, plutôt que d'en corriger durablement certains vices immanents. Le problème n'est pas nouveau, et il n'a jusqu'à présent été résolu nulle part en Europe de l'est. La crainte qu'un changement sur un point n'entraîne à la longue la réforme du système tout entier reste partout la plus forte.

Pour faire taire les aspirations à la démocratie, les régimes d'Europe de l'Est ont pensé que le moyen le plus approprié était la promesse d'un meilleur niveau de vie. La Pologne de M. Gierek a, elle aussi, voulu connaître les plaisirs du « *socialisme du goulash* ». Mais l'on n'entre pas du jour au lendemain dans la société d'abondance. Comment préparer un goulash quand la viande fait défaut ? Faute de fourrage en quantité suffisante, le cheptel porcin a diminué l'an dernier de près d'un quart, le cheptel bovin de 6 % au total, mais de 10 % chez les paysans privés. Pour atténuer le choc, le gouvernement a dû renoncer à certaines exportations et procéder à des importations « *considérables* ». Il en ira de même cette année. D'importants achats de céréales et de fourrages (huit millions de tonnes) ont dû aussi être effectués. Le coût en a été particulièrement lourd : un milliard de de dollars, soit, l'équivalent du revenu des exportations de charbon.

Le pouvoir paraît conscient du fait que son projet de rendre la vie plus agréable aux citoyens ne réussira pas sans une amélioration radicale de la situation de l'agriculture. Ces derniers mois, les questions agricoles ont été débattues au cours de deux plénums du comité central, en septembre et en janvier. Si l'étatisation des terres reste l'objectif à long terme, dans la politique à court terme la ligne directrice du parti n'apparaît pas toujours clairement. Compromis constant entre les contraintes idéologiques et la nécessité de ne pas heurter de front le monde paysan, elle se caractérise par un grand pragmatisme.

Rentabiliser l'agriculture

Deux moyens de cette politique se dégagent : la cession de terres par les paysans privés à l'Etat et la spécialisation des fermes. De 1971 à 1975, l'Etat a récupéré 150 000 hectares par an. L'an dernier, le rythme a doublé, puisque le domaine étatique s'est agrandi de 290 000 hectares. Cette tendance devrait se renforcer en raison du grand âge d'environ un tiers des agriculteurs et d'une récente décision du gouvernement. En janvier, le plénum du comité central a approuvé le principe du versement d'une retraite à tous les paysans en fonction des ventes de leur production aux centrales du commerce. Les paysans âgés ne seront donc plus obligés, comme auparavant, de céder leur ferme à l'Etat pour toucher une rente. Mais, en pratique, cela reviendra au même, nombre d'exploitants n'ayant plus de successeurs.

Cette mesure a été qualifiée par M. Gierek de « *progrès historique dans la réalisation des principes de la justice sociale* ». Elle n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 1980. D'ici là, les agriculteurs devraient être encouragés à augmenter leurs ventes à l'Etat, ce qui améliorera la situation sur le marché. Le regroupement de plusieurs fermes privées et leur spécialisation dans l'élevage devraient aussi avoir un effet bénéfique sur la production et, par conséquent, sur l'approvisionnement du marché.

Le retour de l'équilibre du marché est en effet devenu, sur le plan intérieur, la priorité numéro un. Les dirigeants continuent d'invoquer la ligne économique des sixième et septième congrès. Les rythmes de développement devraient être effectivement tenus sur la décennie, mais les priorités ont été sensiblement modifiées à la fin de l'année dernière au profit du « secteur B », c'est-à-dire de l'industrie légère. Il ne s'agirait pas d'un changement de politique, dit-on officiellement, mais, comme M. Gierek l'a déclaré lors du plénum de décembre, d'une « manœuvre spécifique ». La baisse du taux d'accumulation du revenu national traduit cette nouvelle orientation, plus favorable à la consommation : alors qu'il était en 1975 de 32 % — un des plus élevés d'Europe de l'Est, avec la Roumanie et l'Albanie, — il n'est plus, en 1977, que de 27,4 % et il descendra l'an prochain à 26 %. Simultanément, les investissements reviendront, pendant le quinquennat 1976-1980, à des taux plus normaux : ils augmenteront en cinq ans de 43 % contre 132 % de 1971 à 1975.

Equilibrer les échanges

L'économie polonaise devra donc fournir sur le marché, dans les prochaines années, des quantités suffisantes de biens de consommation afin d'éponger les liquidités monétaires de la population. Mais comme le développement de la production n'arrivera pas à lui seul à rétablir l'équilibre, surtout dans l'industrie alimentaire ou celle du meuble, une pression sera exercée sur les salaires. Ceux-ci, est-il prévu, ne devraient augmenter, en termes réels, que de 16 à 18 % d'ici à 1980 contre 40 % de 1971 à 1975. Rien ne dit toutefois que cet objectif sera tenu : toutes ces dernières années le fonds de salaires a été régulièrement dépassé, en 1976 pour un montant de 13 milliards de zlotys. La combativité ouvrière est en partie à l'origine de ces dépassements.

Un autre équilibre à rétablir est celui du commerce extérieur : l'an dernier, les importations ont continué à augmenter plus vite que les exportations ; le déficit a été de 2 milliards de dollars. Le gouvernement souhaite renverser la vapeur et prédit que le déficit aura disparu dès 1978. Même si cette prévision se réalise, il restera à rembourser la dette extérieure, évaluée entre 10 et 15 milliards de dollars.

Toutes ces « *manœuvres* » réussiront-elles ? Dans le domaine économique comme dans la vie politique les résultats dépendront largement de la faculté des dirigeants à rétablir un climat de confiance. Après l'effervescence des derniers mois, la situation s'est plus ou moins stabilisée. Pour M. Gierek et ses compagnons l'alerte a été chaude. Mais si l'épreuve la plus rude est passée, les temps, à Varsovie, restent difficiles.

FIN

Suède

Les communistes « orthodoxes » constituent une nouvelle organisation

De notre correspondant

Stockholm. — Après plus de dix ans de conflits internes, l'heure des règlements de comptes est venue pour le P.C. suédois (V.P.K.). Trois sections locales, dont celles de Göteborg et de Malmö, ont décidé, lundi 28 février, de quitter le parti et de poursuivre leur activité au sein d'une nouvelle organisation, appelée provisoirement le parti communiste ouvrier.

Le chef des dissidents, M. Rolf Hagel, membre du comité central, a déclaré mardi 1er mars qu'il ne souhaitait pas mettre fin définitivement au dialogue : « *Cette scission est malheureusement nécessaire, mais c'est la direction actuelle qui doit en endosser l'entière responsabilité. Elle a divisé notre mouvement en deux camps : d'un côté, les ouvriers, les étudiants et même les intellectuels, qui ont une conscience de classes ; de l'autre, une équipe de petits bourgeois verbeux qui ne font rien.* » M. Hagel est l'un des principaux porte-parole de la tendance minoritaire « orthodoxe » du P.C. qui a toujours refusé d'accepter les nouvelles orientations de politique étrangère plus indépendantes vis-à-vis de Moscou, tracées en 1964 par le secrétaire général de l'époque, M. Hermansson.

Forts de l'audience dont ils jouissent, notamment parmi les mineurs de Laponie, les frondeurs, qui contrôlent en outre le seul quotidien communiste suédois, *la Flamme de l'aurore boréale*, n'ont jamais voulu s'avouer vaincus. Les divergences de vues n'ont fait que s'accentuer après l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, puis avec l'affaire Soljenytsine. Plus récemment, le débat sur l'énergie nucléaire a constitué un nouveau sujet de discorde. Officiellement, le parti réclame un référendum sur la question. Les dissidents, eux, misent sur l'atome industriels, « *puisqu'il n'y a pas pour le moment d'alternative valable* ».

Des conséquences non négligeables pour la gauche

La rupture qu'on avait pu éviter avant les élections de septembre est consommée. Elle pourrait avoir des conséquences non négligeables pour la gauche. Pour être représentée au Parlement, en Suède, une formation doit, en effet, recueillir au moins 4 % des suffrages. Le V.P.K. n'en obtient généralement guère plus. Le départ des « staliniens » — environ un tiers des effectifs — permettra peut-être au P.C. de développer sa tendance « euro-communiste » mais, aux législatives de 1979, il sera difficile de franchir le cap des 4 %. Si le V.P.K. disparaissait du Riksdag, les partis « bourgeois » deviendraient nettement majoritaires et les chances des sociaux-démocrates de regagner le pouvoir seraient alors bien faibles.

ALAIN DEBOVE.

LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES FACE A LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

Notre engagement de soutenir les droits de l'homme est permanent

déclare M. Carter recevant M. Boukovski à la Maison Blanche

M. Vladimir Boukovski a été reçu mardi 1er mars à la Maison Blanche pendant une demi-heure. Il s'est entretenu surtout avec le vice-président Mondale. Le président Carter a participé aux dix dernières minutes de l'entretien. Aucun journaliste, aucun photographe, indique notre correspondant Henri Pierre, ne furent admis pour témoigner de la poignée de mains symbolique entre le président des Etats-Unis et le représentant des opposants soviétiques.

Les déclarations de M. Carter ont été rapportées ultérieurement par un de ses collaborateurs. Il a dit : « *Notre engagement de soutenir les droits de l'homme est permanent, et je n'ai pas l'intention d'être timoré sur ce point dans mes déclarations et prises de position publiques. Je voudrais qu'elles soient positives et non négatives. et je voudrais aussi assurer notre nation et les pays autres que l'Union soviétique que nous voulons garantir la liberté des individus et leur droit de s'exprimer.* »

M. Boukovski a déclaré pour sa part : « *J'ai conscience du grand honneur qui m'est fait en étant reçu à la Maison Blanche. Je comprends que, ce faisant, votre administration montre qu'elle respecte le mouvement que je représente et les idées que nous défendons.* »

On a appris que, lors de sa conversation avec M. Mondale, M. Boukvoski n'a suggéré au gouvernement américain aucune forme d'action précise. Il a insisté sur la nécessité de « *bien comprendre la psychologie des dirigeants du peuple soviétique* ».

Le ministre néerlandais et les porte-parole de la Charte 77

La Maison Blanche a tenu à ne pas donner trop de publicité à cette rencontre afin d'en atténuer le caractère désagréable pour les dirigeants du Kremlin. La semaine dernière, l'agence Tass avait indirectement mis en garde le président Carter contre l'entrevue qu'il envisageait d'accorder « *au criminel de droit commun Boukovski* ». La presse soviétique de ce mercredi ne fait aucune allusion à cet entretien. L'agence Tass a toutefois, signale notre correspondant Jacques Amalric, diffusé sous le titre « Réception à la Maison Blanche », cette brève dépêche :

« *Le président des Etats-Unis Carter a reçu hier Boukovski, criminel de droit commun expulsé de l'Union soviétique et connu comme adversaire actif du développement des rapports soviéto-américains. Cette rencontre a été précédée d'un entretien entre Boukovski et le vice-président des Etats-Unis, M. Mondale.* »

Autre événement marquant, le mardi 1er mars, à Prague, où il fait une visite officielle, M. Max Van der Stoel a reçu pendant quelques minutes, M. Patocka, porte-parole de la Charte 77 (*le Monde* du 2 mars, dernière édition). Le ministre néerlandais a indiqué à son interlocuteur qu'il ne voulait pas s'immiscer dans les affaires intérieures tchécoslovaques, « *mais qu'il entendait insister sur l'application de toutes les dispositions de l'acte final d'Helsinki* ». M. Patocka a déclaré pour sa part qu'il voulait dissiper quelques malentendus sur la Charte : « *Nous ne sommes pas des dissidents politiques*, a-t-il dit, *et nous basons notre action sur les lois tchécoslovaques existantes et rien d'autre. Nous ne nous opposons pas à ces lois ; tous nos efforts visent au respect de toutes les garanties légales en vigueur.* » M. Patocka a expliqué que les signataires de la Charte s'adressaient à l'Occident parce que l'expérience a montré que « *tous les efforts pour nous adresser à nos concitoyens sont systématiquement contrecarrés* ».

Lundi, au cours de son premier entretien avec M. Chnoupek, son collègue tchécoslovaque, M. Van der Stoel avait abordé le problème du respect des droits de l'homme. Aux yeux du gouvernement de La Haye, disait-il, les mesures de répression avaient jeté une « *ombre sérieuse* » sur la conférence de Belgrade, et il n'était pas trè optimiste sur les résultats à en attendre. Il s'était prononcé néanmoins pour la poursuite du dialogue. Mardi, M. Chnoupek a exposé la position de son gouvernement face « *à la campagne de désinformation, déclenchée par les auteurs de la prétendue Charte 77 et organisée avec le soutien de certaines forces réactionnaires à l'étranger* », indique l'agence tchécoslovaque C.T.K.

Avant son départ de Prague, mercredi après-midi, M. Van der Stoel devrait être reçu par M. Husak, président de la République tchécoslovaque.

Au même moment, la presse tchécoslovaque poursuit sa campagne contre les animateurs de la Charte 77, auxquels une soixantaine d'opposants soviétiques, dont l'académicien André Sakharov, viennent d'apporter leur soutien. Sous le titre « Le dénonciateur », *Rude Pravo* s'en prend particulièrement à M. Mlymar, qui était membre du presidium du parti en 1968.

A Moscou, le comité de surveillance de l'application des accords d'Helsinki s'est réuni mardi en séance plénière pour la première fois depuis les arrestations de ses principaux dirigeants, MM Orlov et Guinsbourg, au début de février. Il a demandé aux pays signataires de l'acte final d'Helsinki de créer une « *commission internationale de vérification des accords dans le domaine humanitaire* ».

« *L'exécution des accords internationaux n'est pas une affaire intérieure à tel ou tel pays et doit avoir un contrôle international*, déclarent les signataires de cet appel qui demandent notamment *une vérification préliminaire de chaque cas de violation des droits de l'homme dans quelque pays que ce soit.* » Cette commission internationale doit, selon eux, « *comprendre des représentants des pays signataires et des groupes sociaux indépendants et doit avoir la garantie de pouvoir vérifier les faits sur place et de recevoir l'information indispensable* ».

Les dissidents, qui ont affirmé leur volonté de poursuivre leurs travaux « *malgré toutes les répressions* », ont, d'autre part, donné aux correspondants occidentaux le texte d'un appel signé par plus de cent personnes en faveur de la « *libération immédiate de Youri Orlov* ». Au total, ont déclaré les dissidents, sur les onze fondateurs du groupe de surveillance des accords d'Helsinki — créé le 12 mai 1976 à Moscou — cinq seulement sont encore en liberté en U.R.S.S.

● *M. Vladimir Boukovski* a déclaré à la télévision italienne qu'il était prêt à rencontrer, pour un « face à face », M. Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien. Les deux hommes avaient été libérés en décembre à la suite d'un échange entre le Chili et l'U.R.S.S. M. Corvalan a répondu qu'il ne saurait être question pour lui de « *se prêter à un tel spectacle* ». — (A.F.P.)

● *Un avocat américain pour Alexandre Guinzbourg.* — A la demande d'Alexandre Soljénitsyne, Me Edward Williams a accepté d'assurer, s'il le peut, la défense d'Alexandre Guinzbourg, arrêté en U.R.S.S. Celui-ci gérait un fonds créé par Soljénitsyne, maintenant installé aux Etats-Unis, pour venir en aide aux familles des prisonniers politiques. En 1961, Me Williams avait été chargé par l'U.R.S.S. de représenter un fonctionnaire soviétique des Nations unies accusé d'espionnage. Le fonctionnaire avait pu quitter les Etats-Unis sans être jugé. — (Reuter.)

● *Mme Lioudmilla Alexeeva*, arrivée à Vienne de Moscou il y a une semaine, a annoncé le 28 février qu'elle était chargée, avec cinq autres dissidents soviétiques résidants en Occident, d'attirer l'attention des gouvernements signataires de l'accord d'Helsinki sur les violations des droits de l'homme en Union soviétique, avant la réunion de la conférence de Belgrade. Outre Mme Alexeeva, MM. André Almarik (Pays-Bas), Léonid Pliouchtch (France), Vladimir Boukovski et Tchalidzé (Etats-Unis), Lev Kovatchevski (Autriche), sont chargés de cette tâche. Cette mission leur a été confiée par le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. — (A.F.P.)

● *Plusieurs chercheurs français*, éthnologues, historiens, linguistes, ayant travaillé en Roumanie depuis la fin des années 60 ont constitué le 26 février le Comité français pour la défense des droit de l'homme en Roumanie (1). Ils avaient trouvé « *quelque peu inquiétants* » les propos tenus le 17 février dernier par M. Nicolas Ceausescu sur les défenseurs en Roumanie des droits civiques. Dans une lettre ouverte, ils espèrent qu'il ne s'agissait que « *d'un écart de langage* » et « *qu'au nom du socialisme* » les intimidations policières cesseront. Cet appel a déjà recueilli quelque quatre-vingt-dix signatures.

(1) C/o Mme C. Durandin, 47, rue Jouffroy, 75017 Paris, tél. 227-88-42.

Du nouveau pour la défense

(Suite de la première page.)

La disparité de situation est encore plus nette en ce qui concerne une éventuelle diminution du nombre des armes. On l'a dit cent fois, l'Amérique et la Russie, avec des vecteurs stratégiques qui se comptent par plusieurs milliers, ont chacune la capacité de détruire plusieurs fois tous les habitants de la Terre.

La France, la Grande-Bretagne et sans doute la Chine sont loin d'en être là. Si bien que les deux superpuissances pourraient diminuer d'un pourcentage substantiel leurs arsenaux nucléaires sans que soit modifié le rapport de leurs forces et leur capacité à saturer complètement leurs adversaires en cas de conflit. Au contraire, pour les puissances dont l'arsenal stratégique est de l'ordre de la centaine de vecteurs, toute diminution même proportionnelle aurait une incidence immédiate sur leur capacité de dissuasion. Un même traitement appliqué aux grands et aux autres, bien loin de constituer la mesure égalitaire ou comparable qui apparaît à première vue, entraînerait au contraire une profonde inégalité dans ses conséquences.

La fin du système d'escalade

Quant à l'idée prêtée au nouveau président d'étudier la possibilité de ramener à deux cents ou deux cent cinquante fusées les forces stratégiques des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., elle devrait, si elle était retenue, faire l'objet d'un examen sérieux dans le cadre des consultations sur la négociation SALT. Il semble, en effet, qu'une telle mesure aurait pour résultat de vouer les forces stratégiques des deux superpuissances à la seule mission de sanctuarisation de leurs territoires. Cela entraînerait la fin du risque d'escalade entre les trois systèmes d'armes (conventionnelles, nucléaires tactiques et stratégiques) rappelé plus haut. Or, une césure entre les deux premières composantes de cette triade et la troisième constitue le principal danger d'affaiblissement de la dissuasion.

C'est à ce projet que répond la doctrine Schlesinger qui donne aux armes stratégiques américaines des missions antiforces dans le cadre d'un conflit en Europe. C'est dire qu'elles tiennent sous leur menace des objectifs tels que les fusées soviétiques destinées à l'élimination de l'Europe de l'Ouest, les ports, nœuds de communication, dépôts, concentration de troupes, etc., ce recouvrement des missions entre les armes tactiques de théâtre et les armes stratégiques des systèmes centraux devant éliminer la solution de continuité dans leur intervention.

Mais ce résultat n'est possible que si le nombre des armes stratégiques est suffisant pour permettre cette extension de leurs fonctions. S'il est vrai, en outre, que seules les fusées sol-sol sont, dans l'état actuel de la technique, d'une précision suffisante pour ces missions ponctuelles, leur disparition et le seul maintien de celles placées sur sous-marins seraient donc, en première analyse, susceptibles de modifier profondément les bases de la sécurité européenne telles que nous les connaissons. Notre continent demeurerait, en tout cas, sous la menace des quelque six cents fusées soviétiques munies de charges thermonucléaires qui n'entrent pas dans la catégorie des armes stratégiques au titre de la négociation SALT, mais sont pourtant capables de détruire de fond en comble l'Europe occidentale.

Un autre problème d'intérêt général est celui de la doctrine de défense de l'Europe et des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Nul n'ignore que, malgré l'accord établi sur le concept de riposte graduée (la seule crédible dans la situation d'équilibre des vulnérabilités), de sérieuses divergences subsistent quant aux moyens de sa mise en œuvre. Nous voulons parler des discussions relatives au niveau conventionnel souhaitable en Europe ou, ce qui revient au même, du seuil d'emploi des armes nucléaires.

Les moyens d'une défense classique ne sont pas réunis

On sait que pour le Pentagone une défense conventionnelle prolongée de l'Europe est possible. Sans discuter le bien-fondé de cette affirmation, il nous suffit de constater que les moyens d'une telle défense prolongée ne sont pas réunis et ne le seront pas dans un proche avenir, car, étant donné le prix croissant des matériels et le rythme très élevé de leur consommation (démontré par la guerre du Kippour), il est hors de question que les Européens puissent consentir l'effort financier et industriel qui serait nécessaire. N'est-ce pas là un sujet sur lequel une appréciation commune des pays de ce côté de l'océan, en vue d'une discussion au plus haut niveau, serait souhaitable ?

A cela l'on nous dira que la France étant sortie de l'organisation militaire intégrée n'est pas concernée. C'est là le second débat. L'ensemble de nos décisions de 1966 a eu pour but et pour effet d'assurer la liberté de nos décisions en cas de crise, c'est-à-dire de n'être pas entraînés contre nos engagements dans un conflit étranger à la zone couverte par le traité de Washington. Le résultat est acquis et intangible, mais il n'est pas contradictoire avec la question de savoir si oui ou non nous sommes intéressés à la défense de l'Europe, si oui ou non un conflit ou un changement d'équilibre qui s'y produirait nous laisserait indifférents. Si la réponse est affirmative, ayons le courage de proclamer notre neutralité ! mais si le sort de notre continent nous importe nous devons chercher à en orienter le cours.

Le politique et le militaire se rejoignent pour poser l'option suivante : ou bien nous évoluerons vers la politique de neutralité que préconisent ceux qui voudraient que nous nous préparions à quitter l'alliance ou ceux pour qui notre concept de défense doit être exclusivement fondé sur la sanctuarisation de l'Hexagone. Dans ce cas, le cours naturel des choses favorisera de plus en plus l'influence des pays qui apportent la plus grande contribution à la défense commune, c'est-à-dire les Etats-Unis et la République fédérale, et peut-être la Grande-Bretagne si elle rétablit sa situation financière... avec toutes les conséquences prévisibles sur la construction et la cohésion européennes. Ou bien nous chercherons à valoriser l'atout exceptionnel que nous donnent à la fois notre possession d'un armement nucléaire stratégique et l'indépendance de nos décisions qui résulte de nos options de 1966.

Un facteur de crédibilité distinct

Pour cela, il nous faut évidemment écarter l'idée que notre capacité de dissuasion ne joue que dans l'hypothèse d'une menace contre notre seul territoire national. Il nous faut, au contraire, montrer que le rôle dissuasif propre de cette force stratégique reconnu par la déclaration d'Ottawa s'exercerait en tout état de cause dans une crise pouvant décider du sort de l'Europe.

Il s'agit de reconnaître que, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire en Europe, le danger d'anéantissement total de notre continent donne à l'emploi par la France de son armement stratégique un facteur de crédibilité distinct de celui de l'emploi de l'arsenal américain. Distinct et supérieur. Le rôle dissuasif propre de notre armement nucléaire est donc inhérent à la nature de la situation sur le continent. Tel est sans doute le sens de l'expression « dissuasion élargie » employée l'an dernier dans le rapport sur la programmation des dépenses militaires.

Si ces données de base étaient mieux assimilées en France et chez nos alliés, le terrain serait largement dégagé pour une meilleure compréhension des points de vue des uns et des autres, en particulier, de la France et de l'Allemagne. C'est, en effet, une véritable complémentarité entre les forces conventionnelles de notre voisin et nos forces nucléaires qui s'établirait, pour le bénéfice commun. Sans doute suffirait-il pour étayer cette complémentarité que le rythme de développement de nos forces nucléaires ne soit pas ralenti et que les priorités données au développement de nos forces conventionnelles s'attachent avant tout à leur conférer mobilité et rapidité d'emploi, c'est-à-dire une amélioration qualitative plutôt que quantitative.

Tout cela est difficile en raison de la complexité des problèmes de dissuasion et de défense à l'ère nucléaire. En outre, la situation politique actuelle de notre pays ne se prête sans doute guère à un examen de la question, et moins encore à l'apparition d'un consensus.

Mais le problème existe, et le débat est déjà ouvert en France. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les très nombreux ouvrages qui lui sont consacrés et qui sont, en grande partie, dus à de jeunes analystes qui entrent dans l'arène avec la fraîcheur de leurs impressions et la sévérité naturelle des nouvelles générations pour celles qui les ont précédées. Or ils aspirent à une remontée de l'idée européenne, et leur interrogation exige réponse.

Il n'est évidemment pas question de prétendre substituer à l'alliance atlantique une organisation européenne de défense qui serait privée de l'engagement américain. Il s'agit, dans le cadre de cette alliance, de mieux identifier la spécificité des problèmes de défense du Vieux Continent et de valoriser l'apport des pays qui le composent. Il est permis aussi d'espérer préparer par là même le jour où il sera possible de satisfaire une ambition européenne qui doit nécessairement comporter la volonté de disposer de cet élément indispensable de la souveraineté qu'est une capacité propre de défense.

La pesanteur de notre armement nucléaire en fera nécessairement l'instrument d'une politique de neutralité ou l'auxiliaire de la construction européenne. Il nous faudra choisir.

FRANÇOIS DE ROSE.

UN DOSSIER DES CADRES CHRÉTIENS SUR LE COMMERCE DES ARMES

Pendant plusieurs années, une dizaine de responsables du Mouvement des cadres, ingénieurs et dirigeants chrétiens (M.C.C.) ont analysé, à travers diverses sources d'information, les exportations d'armements dans le monde, et particulièrement l'attitude de la France dans ce commerce.

Ce travail collectif donne naissance, aujourd'hui, à un numéro spécial de la revue de cet organe, Responsables, *où il est souligné que les points de vue exprimés ne sont pas tous dans le même sens, à commencer par le fait que les dirigeants du M.C.C. ont, d'un commun accord, estimé qu'il ne convenait pas de remettre en cause la notion de défense armée.* « Dans l'état actuel des choses, *est-il noté en introduction,* aucun pays ne peut renoncer à se doter d'armes pour sa défense. »

Dans un éditorial qui ouvre ce dossier de cent trente pages, l'aumônier national du M.C.C., M. Jean Moussé, observe que « tous les citoyens sont concernés, et plus spécialement ceux qui, par leur travail ou leurs fonctions, se trouvent directement liés au commerce des armes ». *Mais il estime que, devant la complexité du problème, les décisions éclairées par la réflexion* « sont affaire de conscience personnelle ».

★ « Responsables » nº 85. Que penser du commerce des armes ? 18, rue de Varenne, 75007 Paris. 18 francs.

EUROPE

Grande-Bretagne

LES DÉBUTS DE M. OWEN AUX COMMUNES

La détente est indivisible

déclare le nouveau secrétaire du Foreign Office

Pour ses débuts officiels aux Communes, mardi 2 mars, le nouveau secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, s'est montré modeste et très « européen ». « *J'ai beaucoup à apprendre* », a-t-il dit, en soulignant qu'il n'avait nullement l'intention de bouleverser la politique étrangère britannique.

Lors de sa visite à Paris, les 25 et 26 février, M. Owen avait déjà réaffirmé avec force l'engagement européen de son pays. Mardi, nous indique notre correspondant, il a fait de son mieux pour persuader les Communes que l'élection du Parlement de Strasbourg au suffrage directe était l'un des moyens d'abolir les absurdités du système communautaire. Notamment la production excédentaire de beurre et la vente des excédents à l'U.R.S.S., qui soulève, ici, une grande indignation.

M. Owen s'est longuement expliqué sur la détente qui, à son avis, doit être « indivisible ». Il a enfin souligné que les Britanniques ne pourraient jamais « *limiter leur horizon* » et que l'alliance atlantique restait la cheville ouvrière de la sécurité nationale.

Dans son vaste tour d'horizon, le nouveau secrétaire du Foreign Office a annoncé que la Grande-Bretagne adoptera une « *attitude constructive* » à la prochaine conférence de Belgrade sur l'application des accords d'Helsinki. Soulignant l'importance de « *l'élément humain* » dans ce contexte, le nouveau chef de la diplomatie britannique a indiqué que le gouvernement ne désirait pas que les discussions dégénèrent en « *polémiques infructueuses* ». « *Nous n'hésiterons toutefois pas à faire état franchement de nos opinions lorsque nous estimerons que l'attitude d'autres pays n'est pas satisfaisante* », a-t-il ajouté.

M. Owen a déclaré que « *la détente est indivisible* » et qu'elle devait s'appliquer en Europe et ailleurs. La Grande-Bretagne doit prendre position en faveur des droits de l'homme « *dans tous les coins du monde* ». « *Nous devons appliquer les mêmes critères partout, qu'il s'agisse du Chili, des pays communistes, de l'Ouganda ou de l'Afrique du Sud* ».

Evoquant le problème de la Rhodésie, M. Owen a déclaré qu'il était prêt « *à se rendre n'importe où à n'importe quel moment* » s'il estimait qu'une telle initiative contribuerait réellement à une solution pacifique. Toutes les tendances de l'opinion en Rhodésie doivent être consultées si l'on veut aboutir à un accord, a souligné M. Owen. « *Il n'est pas trop tard pour arriver à un règlement pacifique, mais le temps presse. L'alternative, c'est l'effusion de sang et le chaos.* » M. David Owen a encore déclaré qu'il ne « *braderait* » pas les îles Falkland (Malouines). « *Ce serait,* a-t-il ajouté, *trahir les principes mêmes qui président à notre politique étrangère.* »

République fédérale d'Allemagne

L'affaire Traube provoque un malaise au sein du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — La commission de l'intérieur du Bundestag poursuit, ce mercredi 2 mars, la discussion de l' « *affaire Traube* ». Son président, membre du parti social-démocrate, a manifesté une « *compréhension critique* » pour l'attitude de M. Maihofer, ministre de l'intérieur (libéral), qui avait autorisé les renseignements généraux à poser des micros dans la maison du savant atomiste. Mais un certain malaise est perceptible au sein du groupe parlementaire S.P.D., qui a demandé un débat au Bundestag. M. Schmidt, qui estime qu'il n'y a aucune raison de critiquer M. Maihofer, doit faire une déclaration devant le Parlement dans le courant de la semaine.

L'opposition chrétienne-démocrate a renoncé à demander la démission de M. Maihofer. Elle estime qu'on ne peut pas sanctionner un ministre qui a fait surveiller « *un suspect en contact avec des terroristes* ». Pour la C.S.U. de M. Strauss, le « *véritable scandale* » n'est pas que des micros aient été posés chez M. Traube, mais que « *tout le dossier de l'affaire soit parvenu au* Spiegel ».

Après avoir informé, mardi, la commission de l'intérieur du Bundestag, M. Maihofer et M. Meier, président de l'Office de protection de la Constitution, ont répondu aux questions des journalistes. Ils ont justifié leur intervention par le « *danger pressant pour l'ordre public* » que représentait le savant à cause de « *ses contacts intensifs avec les terroristes et leurs sympathisants* ».

M. Maihofer a déclaré que « *toutes les autorités intéressées pensaient que M. Traube était impliqué soit comme participant, soit comme conseiller dans une des opérations montées pour libérer des détenus du groupe Baader-Meinhof. Mais aucun soupçon grave n'a pu être confirmé pour justifier des mesures policières et a fortiori des poursuites judiciaires* ».

Succédant au ministre, M. Traube, qui a écrit une lettre pour être entendu par la commission parlementaire, a accusé M. Maihofer de « *déformer grossièrement les faits* ». Il n'était pas, comme l'a dit le ministre, en mesure de communiquer des renseignements scientifiques ou techniques utilisables par des terroristes. Ses « *contacts intensifs* » se sont bornés à quelques rencontres avec M. Hans Joachim Klein (1), qui venait chez lui avec une avocate de Francfort, que M. Traube comptait depuis longtemps parmi ses amis.

DANIEL VERNET.

(1) L'un des membres du commando qui attaqua les délégués de l'OPEP à Vienne, en décembre 1975.

Espagne

DANS LA DÉCLARATION QU'ILS PUBLIERONT A MADRID

MM. Berlinguer, Carrillo et Marchais comptent insister sur leur volonté de concilier socialisme et liberté

De notre envoyé spécial

Madrid. — Une déclaration commune doit être adoptée par les dirigeants des P.C. italien, français et espagnol à l'issue de la réunion de Madrid. Ce texte, qualifié de « document » dans les milieux proches des trois délégations, sera assez bref et traitera essentiellement du soutien total accordé par les communistes français et italiens à leurs camarades espagnols, qui tentent, non sans grandes difficultés, d'obtenir la légalisation de leur parti.

La déclaration de Madrid ne ferait pas directement allusion, dit-on de bonnes sources, aux mouvements de contestataires qui se développent en Union soviétique et dans les pays de l'Est, mais les objectifs de la conférence d'Helsinki seraient rappelés, et les dirigeants communistes, réunis pour la première fois en terre espagnole, insisteraient sur leur volonté de concilier la marche au socialisme et le respect des libertés.

Les adjoints des dirigeants italien et français, arrivés dès lundi à Madrid, mettent l'accent sur ce qu'ils considèrent comme le but essentiel de ce rendez-vous : un renforcement public et aussi spectaculaire que possible de la solidarité agissante à l'égard du P.C. d'Espagne. En revanche, on a déjà le sentiment que Français et Italiens seraient plutôt tentés de freiner l'ardeur de M. Carrillo et de ses amis, assez disposés à rompre des lances en faveur des contestataires.

La formule discutée de l' « euro-communisme » a été lancée en Italie après le premier « sommet » communiste italo-espagnol de Livourne, en juillet 1975. C'est le P.C. espagnol qui s'est montré jusqu'à présent le plus virulent dans la dénonciation publique des atteintes aux libertés en U.R.S.S. et dans les pays voisins. Plusieurs dirigeants du P.C.E. ont tout récemment encore employé des expressions très fermes pour critiquer la dictature bureaucratique de la nouvelle classe dominante en U.R.S.S. et pour regretter l'absence à peu près totale de liberté dans les pays de l'Est. Les communistes espagnols, plus encore que leurs camarades de l'Europe de l'Ouest, ont tiré des conclusions apparemment rigoureuses de l'affrontement entre « euro-communistes » et « orthodoxes » qui a eu lieu à l'occasion de la conférence des partis communistes de l'est et de l'ouest de l'Europe au début de l'été dernier à Berlin.

Autre thème de « divergence », les rapports avec le Marché commun. M. Carrillo est plutôt pour une accélération du processus d'intégration de l'Espagne à la Communauté européenne, car il y voit un moyen de renforcer la mise en place, délicate, d'un régime réellement démocratique dans son pays. Les réserves, pour ne pas dire plus, de M. Marchais à l'égard de l'Europe du capital sont connues alors que M. Berlinguer est beaucoup moins tranchant.

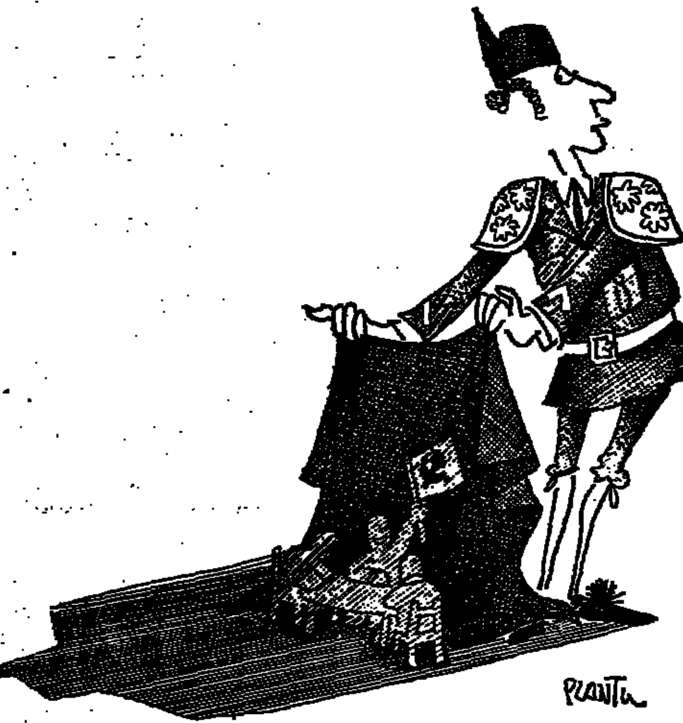
L'ordre du jour de la conférence de Madrid prévoit naturellement une analyse de la situation internationale. La délégation italienne affiche un optimisme raisonné. Les amis de M. Berlinguer estiment que le phénomène de l' « euro-communisme » doit être situé dans un contexte international tout à fait nouveau. D'une part, l'arrivée à la Maison Blanche de M. Carter implique la mise au rancard de la doctrine « dure » de M. Sonnenfeld et une « approche » américaine plus réaliste de l'éventuelle participation au pouvoir des partis communistes ouest-européens. Et de citer la récente déclaration d'un amiral américain appartenant à l'état-major de l'OTAN en Italie : « L'alliance est ouverte... ».

D'autre part, quelques symptômes de « dégel » seraient, selon les Italiens, perceptibles du côté de l'Est. Ils citent encore une petite phrase, encourageante, de M. Honecker. Le premier secrétaire du SED a affirmé la semaine dernière au journal *Neues Deutschland* qu'il « *souhaitait aux partis communistes français et italien de pouvoir créer, par leur action, un socialisme aux couleurs de la France et de l'Italie* ». D'autres déclarations allant dans le même sens et jugées « souples » par la délégation italienne à Madrid ont été faites récemment, en particulier par les dirigeants hongrois.

Les dirigeants communistes italien, français et espagnol se retrouvent ce mercredi dans le même grand hôtel madrilène qui a déjà reçu les leaders socialistes européens en décembre et les chefs de file de la démocratie chrétienne européenne en février. Les mesures de sécurité sont encore plus rigoureuses et l'ambiance est différente. Pas de points levés ni d'œillets rouges dans les couloirs, pas de calicots ni de slogans sur les murs. Le rendez-vous communistes est, par la force des choses, privé.

Le gouverneur civil de Madrid a interdit le meeting public que le P.C.E. comptait organiser dans une salle de mille places, en banlieue, et il a refusé l'autorisation pour une conférence de presse classique. Mais des amis peuvent se recevoir dans leur chambre ou dans des salons qui accueillent vingt personnes au maximum. MM. Marchais et Berlinguer ont déjà fait savoir qu'ils ne resteraient pas silencieux. D'une manière ou d'une autre, la presse sera informée, mais c'est pour l'instant avec la plus grande discrétion que les journaux espagnols abordent cet événement. MM. Brandt et Mitterrand avaient, en décembre, eu les honneurs des manchettes. MM. Marchais et Berlinguer ont droit aux bas de page pour leur arrivée.

MARCEL NIEDERGANG.



(Dessin de PLANTU.)

« L'UNITA » : M. Berlinguer entend marquer sa confiance « dans l'ensemble des forces démocratiques » espagnoles.

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Berlinguer est allé à Madrid pour deux raisons : exprimer « *une solidarité concrète* » à ses camarades espagnols et manifester sa « *confiance dans l'ensemble des forces démocratiques* » qui, dans leur « *pluralisme d'expression* », peuvent faire de l'Espagne un nouveau membre d'une Europe définie par « *la liberté, la démocratie et le progrès* ».

A cette explication officielle donnée le mercredi 2 mars par l'*Unita*, on pourrait ajouter que le P.C.I. voit, dans la réunion de Madrid, un moyen de consolider ce qui a été fait jusqu'à présent pour l'eurocommunisme. Les Italiens évitent, autant que possible, d'employer ce mot. Ils le prennent en tout cas dans son sens le plus large, car les visites récentes à Rome des secrétaires des partis communistes japonais, chilien et même portugais, font partie, à leurs yeux, de ce « dialogue » nécessaire.

Le parti de M. Berlinguer serait le mieux placé, aujourd'hui, pour devenir un nouveau « centre » communiste distinct de Moscou et de Pékin. Il se trouve dans beaucoup de domaines à mi-chemin entre les partis socialistes espagnols et français. Avec chacun de ces partis, il a publié, en 1975, une déclaration commune, et sa « ligne » s'est patiemment imposée.

Mais il se défend avec vivacité de vouloir prendre la tête d'un nouveau pôle communiste quel qu'il soit. A Madrid, il ne faut pas s'attendre, de sa part, à des initiatives spectaculaires en ce sens. — R. S.

Fondateur d'une formation de droite

M. LOPEZ RODO VOIT DANS LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS FRANÇAIS SES « PARTENAIRES »

(De notre envoyé spécial.)

Madrid. — Une petite phrase de M. Lopez Rodo, ancien responsable du Plan dans le gouvernement Carrero Blanco, a suscité une certaine émotion à Madrid. M. Lopez Rodo a, en effet, affirmé que les républicains indépendants français étaient les « *partenaires* » de l'Alliance populaire, la formation très conservatrice qu'il a fondée avec quelques autres anciens ministres de Franco, comme M. Fraga Iribarne.

M. Lopez Rodo, membre éminent et avoué de l'Opus Dei, a fait cette déclaration après avoir rencontré à Paris M. Poniatowski. Un membre du comité politique des républicains indépendants aurait promis de venir à Madrid pour assister dimanche 6 mars au premier congrès de l'Alliance populaire, la formation la plus à droite actuellement sur l'échiquier politique espagnol. Les dirigeants du Centre démocratique, en particulier MM. de Areilza et Pio Cabanillas, ont réagi en privé avec vigueur aux propos de M. Lopez Rodo. Il y voient une menace directe contre leur propre formation conservatrice qui regroupe des franquistes repentis et des anciens libéraux ayant tendu la main aux groupes de l'opposition démocratique pendant la dictature. — M. N.

Dans la presse parisienne

ROUGE : une valorisation à outrance de la démocratie bourgeoise.

« *La forme même que prennent les professions de foi démocratiques et les critiques de l'absence de libertés dans les pays de l'Est indique les limites bureaucratiques de ce « tournant » de ces trois P.C.*

» *Les garanties sur les « libertés », le « pluralisme », l' « alternance » prennent la forme d'une valorisation à outrance de la démocratie bourgeoise et des institutions « démocratiques » de la bourgeoisie. Berlinguer, Marchais et Carrillo n'aiment pas plus les soviets que Brejnev ou Husak. Mais, face à la montée révolutionnaire à laquelle ils sont confrontés en Europe du Sud, s'ils ne peuvent s'y opposer frontalement, ils choisissent d'y opposer le « fonctionnement démocratique des assemblées élues » nationales ou locales. Du fait même de l'expérience stalinienne (et pour l'Italie et l'Espagne, de l'expérience du fascisme), ce projet apparaît fortement crédible aux larges masses travailleuses. Seule l'expérience d'une forme supérieure de démocratie, la démocratie soviétique, permettra de détruire les illusions réformistes qui sont, paradoxalement, renforcées par le tournant « démocratique » du P.C.E., du P.C.I. et du P.C.F.* »

L'HUMANITE : un rendez-vous de la liberté.

« *La présence de Georges Marchais et d'Enrico Berlinguer aux côtés de Santiago Carrillo prend d'abord la signification d'une solidarité profonde avec les communistes d'Espagne. (...)*

» *Sans doute chacun de ces partis est-il amené à définir sa voie, les conditions de sa lutte, en toute indépendance. Sans doute les situations dans chaque pays sont-elles diverses et les approches des problèmes, de ce fait, sont parfois nécessairement différentes.*

» *Il reste qu'un dénominateur commun existe entre l'analyse de notre parti et celle d'autres partis communistes d'Europe occidentale.*

» *C'est là vraisemblablement un autre aspect que ne manquera pas de mettre en lumière le rendez-vous de Madrid. Un rendez-vous de la liberté.* »

(RENÉ ANDRIEU.)

LE MATIN DE PARIS : éloigner les vieux fantômes.

« *Ce que Carter craint le plus, c'est précisément un puissant mouvement communiste européen guidé par les trois grands partis. La démocratie protégée, mettant à l'écart les communistes, est une donnée constante de la stratégie américaine. A l'inverse, la démocratisation complète de l'Espagne est un moment important de la stratégie de Berlinguer, Marchais et Carrillo. Les leaders communistes qui se retrouvent en Espagne vont, du même coup, éloigner les vieux fantômes du communisme dogmatique et rejeter la perspective d'une Europe contrôlée par les Américains.* »

(LUCIO BERTINI, membre du comité central du P.C.I.)

Danemark

M. JOERGENSEN A CONCLU DE NOUVEAUX ACCORDS AVEC DES PARTIS CENTRISTES

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Parlement danois élu le 15 février s'est réuni pour la première fois le mardi 1er mars. Devant les cent soixante dix-sept députés présents — un scrutin avait lieu ce même jour aux îles Féroé pour désigner deux parlementaires, — M. Anker Joergensen, le premier ministre social-démocrate, a prononcé un bref discours. Il a écarté catégoriquement toute possibilité de coopération avec les trois petits partis d'extrême gauche.

M. Joergensen a indiqué qu'il avait tenté, comme il l'avait promis, de constituer un cabinet de coalition, mais que les conversations qu'il avait eues avec les représentants des partis du centre l'avaient convaincu que ce projet était irréalisable. Peu après, les porte-parole des partis mis en cause, notamment les libéraux et le centre démocrate, devaient affirmer qu'à aucun moment le premier ministre n'avait engagé avec eux des négociations pour former le gouvernement.

M. Joergensen a enfin annoncé que, pendant le week-end, il avait conclu de nouveaux accords avec ses partenaires d'avant les élections (radicaux, chrétiens populaires, centre démocrate). Les compromis portent sur le chômage, la défense, le logement et les nouveaux impôts. — C. O.

● *Les îles Feroë* — qui jouissent d'un statut d'autonomie partielle au sein du royaume du Danemark — ont voté mardi 1er mars, quinze jours après les élections législatives au Danemark. Un social-démocrate, M. Johan Nielsen, et le représentant d'un parti local de droite, M. Pauli Ellefsen, ont été élus. Le gouvernement social-démocrate minoritaire de M. Anker Joergensen obtient ainsi un soixante-sixième siège sur les cent soixante-dix-neuf que compte le Parlement. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

L'Argentine et l'Uruguay réagissent vivement à la réduction de l'aide militaire de Washington

Les prises de position de l'administration Carter en faveur des droits de l'homme commencent à poser quelques problèmes au gouvernement américain. Selon un récent rapport d'Amnesty International, cent douze pays, sur les quelque cent quarante que compte la planète, ont des reproches à se faire en ce domaine.

Les plus récentes réactions négatives sur ce sujet ont été enregistrées à Buenos-Aires et à Montevideo le 1er mars. Dans un mouvement apparemment concerté, les autorités argentines et uruguayennes ont répondu à la récente déclaration du secrétaire d'État américain, M. Vance, selon laquelle les États-Unis étaient amenés à réduire leur aide militaire à certains pays où la situation des droits de l'homme est préoccupante, notamment à l'Éthiopie, à l'Uruguay et à l'Argentine. Les deux gouvernements latino-américains ont protesté contre l'« *ingérence* » dans leurs affaires intérieures que constituait la prise de position de M. Vance.

Le gouvernement argentin a répliqué que, dans ces conditions, il refusait la partie de l'aide américaine (environ 15 millions de dollars sur les 35 millions initialement prévus) qui était maintenue par Washington. Quant à l'Uruguay, à qui les crédits militaires étaient virtuellement coupés, il a indiqué qu'il renonçait à toute aide économique des États-Unis.

Le souci de M. Carter d'accorder une plus grande considération que ses prédécesseurs à la question des droits de l'homme est sans aucun doute extrêmement louable. Il a ses limites. M. Vance a admis, devant la commission sénatoriale où il déposait, que les considérations humanitaires ne pouvaient pas être exclusives. Les questions économiques ou les préoccupations militaires obligeaient à certains compromis : il a ainsi exclu la Corée du Sud — « *où les problèmes relatifs aux droits de l'homme sont préoccupants* », mais « *où nous avons des engagements touchant à notre sécurité* » — de la liste des pays sanctionnés. Une telle attitude oblige également les États-Unis à être eux-mêmes insoupçonnables. Les Cubains, à qui la nouvelle administration vient de demander de libérer leurs prisonniers politiques, ont commencé une violente campagne de presse sur les conditions de détention dans certains pénitenciers américains et sur les menées troubles de la C.I.A. en Amérique latine.

Les limites d'une querelle

D'autre part, la vive réaction de Buenos-Aires et de Montevideo paraît typique d'un certain nationalisme latino-américain, toujours à fleur de peau, mais dépourvu, le plus souvent, des moyens de ses ambitions. Compte tenu de leur régimes, ces deux pays ne peuvent guère se permettre de pousser leur querelle avec Washington. La politique économique hyper-libérale qui prévaut de part et d'autre de Rio-de-la-Plata impose de bonnes relations avec les États-Unis, largement maîtres des investissements privés et des crédits des organismes financiers internationaux. La réaction de l'Uruguay, où la crise économique est très profonde, est encore moins crédible de ce point de vue que celle de son voisin.

Sur le plan strictement militaire, l'Argentine — de loin le plus important des deux pays cloués au pilori par Washington — ne dépend pas, dans le pire des cas, des seuls États-Unis. La France est un important fournis- Cette capitale peut toujours sur d'autres pour Buenos-Aires, d'autre part, menacer les Américains de se retourner vers l'Union soviétique, avec qui, paradoxalement, elle entretient les meilleures relations possibles.

La sanction annoncée par Washington contre ces deux pays indique, en tout cas, que les États-Unis sont moins pressés qu'il y a quelques mois de mettre sur pied ce « pacte de l'Atlantique sud » par lequel ils souhaitaient répondre, en compagnie du Brésil, de l'Argentine, de l'Uruguay, et peut-être du Chili, à la création d'une « tête de pont » soviétique en Angola — c'est-à-dire juste en face du « cône sud » de l'Amérique latine.

Washington connaît les limites, éternelles et actuelles, du nationalisme des *latinos*. Plus préoccupante, sans doute, pour les États-Unis est l'attitude de Brasilia. Bien que présentant de nombreux points de faiblesse — inégal développement, selon les régions et les classes sociales, poids écrasant de la dette extérieure... — le Brésil est une puissance de cent dix millions d'habitants dont la population croît à un rythme galopant, dont l'industrie fait des progrès incontestables, et qui cherche à se doter d'un armement nucléaire. M. Christopher, sous-secrétaire d'État américain, vient de faire une brève visite à Brasilia. Il souhaitait obtenir de la grande puissance du sud une modification de son accord nucléaire avec la République fédérale d'Allemagne. Il est reparti les mains vides.

JEAN-PIERRE CLERC.

CORRESPONDANCE

La violence en Argentine

Un lecteur qui tient à conserver l'anonymat pour des raisons de sécurité nous adresse des précisions sur la manière dont un médecin argentin et sa femme sociologue, de nationalité chilienne, ont été enlevés et tués par un commando de la police fédérale de Buenos-Aires.

Ceci s'est passé pendant que l'état d'urgence et le couvre-feu étaient en vigueur. D'après les récits que nous avons pu recueillir de la part des habitants de l'immeuble, l'appartement aurait été complètement saccagé, la porte laissée ouverte, et le commando se serait emparé du médecin et de sa femme lorsqu'ils dormaient.

Celui-ci aurait été tué dans le dos alors qu'il tentait de « s'enfuir ». Son corps, pourtant, n'a jamais été retrouvé. Tout a été fait en vain et les autorités ont observé la plus grande hypocrisie et le plus grand mépris devant les inquiétudes de la famille. Officiellement ils ont aussi déclaré sa femme morte, mais dans son cas non plus ils n'ont jamais fait paraître le corps. Est-ce à cause des tortures qu'elle a dû subir avant sa mort ?

Des crimes comme celui-ci ont lieu tous les jours, les plus souvent frappant des familles qui n'ont aucun moyen pour alerter l'opinion internationale. Souvent, menacés lâchement par les forces de l'ordre, ils se taisent à jamais. Souvent le peuple « meurt comme ça », sans formalités ni enquêtes. Je suis conscient et convaincu que ce récit n'est pas unique, sinon dans son désarroi.

États-Unis

Le ministère de la justice a reconnu le bien fondé des revendications des Indiens du Maine

De notre correspondant

New-York. — Deux tribus indiennes — les Penobscots et les Passamoquoddies — vont-elles récupérer entre 200 000 et 500 000 kilomètres carrés de terres dans l'État du Maine, dont elles demandent la restitution par la voie judiciaire ? Jusqu'à présent, les Indiens, qui, dans d'autres États, avaient entamé des actions du même genre, avaient été déboutés. Mis à part Robert Kennedy, qui s'était brièvement intéressé à leur sort, et les Quakers, qui leur apportent fréquemment leur soutien, aucun groupe de pression, aucun parti, aucune institution nationale ou internationale ne défend, à Washington, les intérêts des « *Américains les plus oubliés* ». Cette fois, cependant, le gouvernement ne rejette pas systématiquement les revendications indiennes dans le Maine. Le ministère de la justice en a reconnu le bien-fondé devant le tribunal de Portland.

Ces terres leur avaient été enlevées de façon illégale, en 1790, par les autorités de l'État. Un traité expropriant les terres indiennes n'est valable que si le Congrès l'entérine. Or les traités qui dépossédèrent les Indiens du Maine de leurs terres ne reçurent jamais l'approbation du Congrès.

Si les Indiens devaient avoir gain de cause, entre cent mille et trois cent mille Américains blancs résidant sur ces terres pourraient être délogés. Théoriquement, le gouvernement fédéral pourrait leur verser des compensations, mais la majorité d'entre eux n'ont pas l'intention d'abandonner leurs terres et leurs maisons. Tout en appuyant les Indiens devant le tribunal, le gouvernement fédéral les encourage à accepter un règlement à l'amiable, c'est-à-dire à renoncer à leurs terres ancestrales en échange d'une somme forfaitaire qui leur serait versée (à condition que le Congrès l'autorise). L'argent, toutefois, semble moins intéresser les Indiens que la terre.

Si les Indiens du Maine avaient gain de cause, leurs frères de race retrouveraient l'espoir de recouvrer leurs terres dans d'autres États. M. Carter, fidèle aux impératifs éthiques qu'il a imposés à son gouvernement, semble décidé à faire prévaloir le bon droit des Indiens spoliés.

LOUIS WIZNITZER.

● *Le gouvernement américain ne pourra pas garantir un prêt* de 225 millions de dollars (environ 1 125 millions de francs) à la ville de New-York s'il n'est pas certain d'être remboursé, a annoncé M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, à M. Beame, maire de la ville. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Ouganda

La terreur érigée en système de gouvernement

(Suite de la première page.)

Selon une technique à laquelle il n'a pas renoncé depuis, le maréchal s'est efforcé de détourner l'attention à l'époque, en rompant bruyamment avec Israël et en expulsant la communauté indo-pakistanaise d'Ouganda.

Depuis, disparitions et violences ont marqué l'histoire d'un régime dont les méthodes rappellent singulièrement celles des « tontons macoutes » de l'ancien président François Duvalier, à Haïti. Un président de cour, M. Kiwanuka, est arraché de son fauteuil de juge et aussitôt tué. L'une des femmes du président Amin aurait été retrouvée découpée en morceaux dans le coffre d'une voiture. Le corps de son beau-frère, M. Ondaga, un ancien ministre des affaires étrangères, aurait été jeté en pâture aux crocodiles du Nil. L'épouse et les deux enfants d'un officier supérieur interné ont été tués, leur voiture ayant été écrasée par un char alors qu'ils revenaient d'une visite à la prison. Enfin, il semble acquis que Mme Dora Bloch, la vieille dame israélienne retenue en otage à Entebbe, a été arrachée de son lit d'hôpital et étranglée.

Les « explications » du maréchal se ressemblent : accidents de voiture, tentatives d'évasion. Aucun corps n'est produit, aucune enquête sérieuse n'est tolérée.

Quelle est l'étendue des derniers massacres ? Les estimations les plus prudentes s'élèvent à quelques centaines de tués, peut-être un millier. Certains réfugiés qui ont franchi la frontière kényanne — ils se comptent par centaines — ont parlé de trois mille tués en l'espace d'un mois. Selon l'un d'entre eux, les unités loyales au maréchal Amin se sont répandues, dès le 25 janvier, dans le nord du pays, en tuant les gens.

« *C'est la quatrième fois en dix-huit mois que celui qui s'est proclamé « président à vie » agit sans merci pour sauver son titre* », a déclaré Peter Hardy, un journaliste britannique miraculeusement sauvé d'une exécution sommaire. L'officier qui le conduisait à la mort est entré en contact radio avec le maréchal Amin. Il s'agissait d'un « *malentendu* ». « *Vous avez de la chance, vous auriez pu être facilement éliminé* », lui a dit l'officier. Le président Amin et son conseiller d'origine britannique Robert Asles ont « *réussi à me retrouver avant que ma disparition devienne définitive* », a raconté Peter Hardy la semaine dernière, à son retour au Kenya.

« Le châtiment de Dieu »

Les crises de rage du maréchal peuvent donner le signal d'une tuerie. Souvent, ses hommes de main devancent les ordres. La terreur a été érigée en système de gouvernement. Gardes du corps, policiers et tueurs sont le plus souvent recrutés parmi les Kwakwas, une ethnie marginale, à cheval sur la frontière avec le Soudan, en majorité de confession islamique, et à laquelle appartient le maréchal.

La dernière tuerie semble avoir plusieurs causes. Fin décembre, le clergé chrétien a protesté contre la répression. Le maréchal lui a promis une réponse. A la veille des fêtes marquant, le 25 janvier, le sixième anniversaire du régime, trente-cinq sous-officiers ont demandé au maréchal, au cours d'une audience, de tempérer la domination des Kwakwas au sein de l'armée. Début février, l'archevêque Luwum et dix-huit évêques ont signé un document dans lequel ils s'inquiétaient de l'avenir des chrétiens ougandais, qui constituent plus de la moitié de la population d'un pays de douze millions d'habitants.

Le président Amin a-t-il pris peur ? « *Un complot a été déjoué* », affirmera-t-il après coup. Le 16 février, devant trois mille de ses soldats, il dénonce les comploteurs, désignant du doigt l'archevêque Luwum qui est présent. « *Tuez-les, tuez-les aujourd'hui !* », crient les soldats. Armes et documents sont exposés à l'appui des accusations. La suite, une tragique mascarade, est connue. Des dizaines de disparus ont-ils également été liquidés ? Que sont devenus certains professeurs de l'université de Makerere et plusieurs hauts fonctionnaires ?

Rendu furieux par les propos du président Carter sur le « dégoût » qu'inspiraient les événements d'Ouganda, le maréchal Amin s'apprêtait à jouer l'une de ses cartes favorites : le sort des résidents étrangers dans le pays. Ses amis lui ont fait comprendre qu'il valait mieux ne pas toucher aux Américains. Il a donc choisi, comme d'habitude, de faire évoluer l'affaire vers la bouffonnerie, puis de renoncer à son projet de convoquer ceux-ci. Avec l'espoir que les morts, les prisonniers et les disparus tomberont dans l'oubli, victimes, comme il a osé le dire, du seul « *châtiment de Dieu* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

République Sud-Africaine

DOUZE FIRMES AMÉRICAINES SUPPRIMENT LA SÉGRÉGATION DANS LEURS USINES

(De notre correspondant.)

New-York. — Douze firmes américaines ont fait connaître, ce mercredi 2 mars, leur décision de mettre fin à la ségrégation raciale dans leurs usines en Afrique du Sud. Leur décision intervient à la suite de tractations qui ont duré dix-huit mois.

General Motors, International Business Machines, Citicorp, American Cyanamid, Burroughs, Caltex, Ford Motor, International Harvester, Minnesota Mining and Manufacturing, Mobil Oil, Otis Elevator et Union Carbide se sont engagées à faire respecter dans leurs installations en Afrique du Sud les principes suivants :

1) L'intégration raciale sur le lieu de travail et à la cantine ;

2) Traitement équitable pour tous les employés et ouvriers sans distinction de race ;

3) Salaire égal quelle que soit la race de l'ouvrier ;

4) Programme de formation professionnelle ouvert à tous ;

5) Embauche d'un plus grand nombre de Noirs ;

6) Amélioration des conditions de vie des ouvriers. — L. W.

Zaïre

● LA TENSION AVEC L'ANGOLA. — Le président Mobutu du Zaïre a réagi mardi 1er mars « *avec indignation* » au communiqué du ministère angolais de la défense, qui avait, la veille, impliqué le Zaïre dans le massacre de quarante-trois habitants du village de Pangola, au nord de l'Angola, à 20 kilomètres de la frontière zaïroise (*le Monde* du 2 mars). « *Pour détourner l'attention de son peuple des tristes réalités qui pourtant crèvent les yeux, Luanda voudrait prendre le Zaïre comme bouc émissaire. Mais le Zaïre ne se prêtera pas à ce jeu et ne se laissera pas faire* », a déclaré le président Mobutu. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Par solidarité européenne

L'IRLANDE RENONCE PROVISOIREMENT A INTERDIRE SES EAUX COTIÈRES A CERTAINS CHALUTIERS

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'Irlande a renoncé, au moins provisoirement, à interdire ses eaux côtières aux chalutiers de plus de 30 mètres. Cette interdiction, qui devait entrer en vigueur le mardi 1er mars, aurait sérieusement affecté, si elle avait été maintenue, les intérêts des pêcheurs français, néerlandais et britanniques : environ cent vingt chalutiers français de cette dimension travaillent régulièrement dans les eaux que Dublin voulait ainsi protéger.

Cette décision d'apaisement a été annoncée à Bruxelles après une entrevue entre une délégation irlandaise et M. Gundelach, le commissaire européen chargé de la politique de la pêche. Les mesures de restriction envisagées par l'Irlande étaient considérées à Bruxelles comme discriminatoires : les Irlandais possèdent très peu d'unités de plus de 30 mètres et, par conséquent, l'interdiction décrétée n'aurait affecté que les pêcheurs des pays partenaires.

M. Gundelach n'a toutefois pas demandé aux Irlandais d'annuler purement et simplement leur première décision. Il leur a indiqué son intention de soumettre, lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, le mardi 8 mars à Bruxelles, de nouvelles propositions visant à leur donner partiellement satisfaction, autrement dit à réduire moins brutalement et sans discrimination l'activité de pêche dans les eaux entourant l'Irlande.

PH. L.

● *Des vedettes de patrouille soviétiques* ont ordonné, mardi 1er mars, à sept bateaux de pêche japonais de s'éloigner de la péninsule du Kamchatka, pour respecter l'extension de la zone de pêche soviétique à 200 milles nautiques. Cette attitude des patrouilleurs soviétiques est en opposition avec la décision de Moscou, confirmée mardi par le ministre des affaires étrangères japonais, d'autoriser les pêcheurs japonais à pêcher à l'intérieur de la zone de pêche soviétique, jusqu'à conclusion d'un nouveau traité de pêche entre les deux pays. — *(A.P.)*

CUBA PORTE A 200 MILLES LA LIMITE DE SES EAUX DE PÊCHE

La Havane *(A.F.P.)*. — Cuba a porté, aux termes d'un décret qui est appliqué depuis le lundi 28 février, la limite de ses eaux territoriales de 3 milles à 12 milles nautiques (soit de 5,6 kilomètres à 22,2 kilomètres environ) et à 200 milles (environ 370,4 kilomètres) la limite de ses eaux de pêche. Cuba exerce donc sa souveraineté, dans la zone des 200 milles, sur tout ce qui concerne l'exploitation, la conservation et l'administration des ressources naturelles sous-marines.

Cette décision crée un problème juridique avec les Etats-Unis, séparés de 90 milles (environ 166,6 kilomètres) seulement de Cuba, et qui ont également porté à 200 milles les limites de leur propre zone économique.

Toutefois, le gouvernement cubain a précisé qu'il « *était disposé à engager des négociations bilatérales au sujet des conflits juridiques pouvant surgir avec ses voisins* ». De leur côté, les Etats-Unis sont tout à fait disposés à entamer des discussions avec Cuba sur la délimitation des zones de pêche entre les deux pays.

● *M. Fidel Castro*, qui se rend à Tripoli, a fait escale mardi 1er mars à Alger, où il s'est entretenu avec le président Boumediène.

LA VISITE A PARIS DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

M. Jenkins envisage avec réticence un élargissement de la communauté

Concluant sa visite à Paris par une conférence de presse, M. Jenkins, nouveau président de la Commission européenne, a dit qu'il s'était entretenu avec les dirigeants français de l'élargissement de la Communauté. Le Portugal, qui posera sa candidature à la fin du mois, pose — dit-il — un cas « difficile ». Il est « impératif » que la Communauté offre « *toute l'assistance possible à une démocratie récente et nécessairement frêle* », mais l'économie portugaise ne peut être intégrée à celle des Neuf « *sans dommages pour le Portugal et pour la Communauté* ». Il faut donc donner à M. Soares (qui discutera lundi avec M. Giscard d'Estaing de la candidature de son pays) une « *réponse politique positive accompagnée de réalisme économique* ». Sous diverses formes, M. Jenkins a exprimé trois fois cette idée. Cette prudence est d'autant plus nécessaire — a-t-il expliqué — que l'Espagne suivra le Portugal et qu'il faut trouver une solution pour l'ensemble de la péninsule Ibérique.

Certes, la Grèce, dont les Neuf ont accepté la candidature il y a un an, a créé un précédent. Mais M. Jenkins a fait valoir qu'il n'était pas membre de la Commission quand le conseil de la Communauté a pris en ce sens une décision dont il n'est pas « *entièrement satisfait* ». Aussi — a-t-il ajouté — « *le conseil souhaite tirer la leçon de l'expérience grecque* ».

Cette extrême réticence à l'égard de l'élargissement vers le Sud n'est pas nouvelle. Sous la présidence de M. Ortoli, la Commission avait émis un avis défavorable à l'ouverture de la négociation avec la Grèce, mais le conseil des Neuf avait passé outre. Le gouvernement français, tout particulièrement, avait rejeté son avis pour des raisons politiques.

Une évolution de la France

Si l'on en croit M. Jenkins, le vent a donc tourné. Il semble bien en tout cas que le gouvernement français partage désormais la prudence de la Commission. S'il reste politiquement favorable à l'ouverture au Sud, cette disposition est maintenant fortement tempérée de « *réalisme économique* » et, pourrait-on ajouter, pas seulement économique.

Sans doute, les arguments politiques qui militent pour l'ouverture n'ont rien perdu de leur valeur. L'entrée dans la Communauté de « *démocraties récentes* » fortifiera des régimes qui en ont bien besoin. Pour la France, en particulier, il est souhaitable que la Communauté soit rééquilibrée vers le Sud. Mais d'autres arguments, auxquels le gouvernement français est désormais sensible, militent en sens contraire. L'entree de trois nouveaux membres dans la Communauté (en attendant la Turquie) l'affaiblira inévitablement : une Communauté à douze ou treize ne sera plus gouvernable, aussi longtemps du moins qu'un « noyau dur » n'assurera pas son dynamisme. Enfin, si une véritable intégration est irréalisable entre des économies trop disparates (comme l'a indiqué M. Jenkins), l'entrée *massive* de produits agricoles méditerranéens dans la Communauté provoquerait de graves perturbations dans les agricultures françaises et italiennes.

Il n'est pas question de dire non aux candidats, mais il est désormais patent qu'au lieu de pousser à l' « *ouverture au Sud* », la France va désormais la freiner. Elle se retrouve ainsi du côté de la Commission et c'est ce qui explique entre autres les appels à la « résolution » que M. de Guiringaud a prodigués à M. Jenkins (*le Monde* du 1er mars). Le temps est révolu où le collège « supranational » était la bête noire du gouvernement français.

MAURICE DELARUE.

M. LONGERSTAEY (Belgique) EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'U.E.O.

M. Edouard Longerstaey, ancien représentant permanent de la Belgique auprès des Nations unies, a été nommé secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale, annonçait-on mardi au siège londonien de cette organisation. Sa nomination, approuvée par le conseil permanent de l'U.E.O. à la fin février, a pris effet le 1er mars.

[Cette nomination met fin à une vacance de poste de près de quatre ans. L'ancien secrétaire général, M. Heisbourg, Luxembourgeois, n'avait pu, en effet, être remplacé après son départ, en septembre 1973, les petits pays s'opposant à la nomination de représentants des « grandes » puissances militaires de l'Union (France, Grande-Bretagne, R.F.A., Italie). Le secrétaire général adjoint, M. Karl von Plewe, avait assumé « ad interim » les fonctions de secrétaire général.]

PROCHE-ORIENT

Liban

LA POPULATION DE NABATIEH DANS LE SUD, A FUI DEVANT LES BOMBARDEMENTS

La ville de Nabatieh, dans le Sud-Liban, subit de violents bombardements, a-t-on appris, lundi 28 février, de source bien informée, à Beyrouth. Lundi après-midi, les obus d'artillerie de 155 continuaient à tomber sur la localité, où le nombre des victimes serait élevé.

Selon des témoins, la ville, située à une quinzaine de kilomètres de la frontière libano-israélienne, est déserte, et toute activité a cessé. La plupart des vingt mille à vingt-cinq mille habitants se sont réfugiés à Saïda (port du Sud-Liban) ou à Beyrouth.

Dans une dépêche datée de Beyrouth, l'agence palestinienne d'information Wafa affirme que Nabatieh est bombardée à la fois par l'artillerie israélienne et par celle des forces de droite libanaises.

La situation dans le Sud-Liban a fait l'objet d'un entretien, lundi, entre le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, M. Parker.

● A JERUSALEM, on souligne, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, qu'Israël reste opposé à la mise en place au Sud-Liban de toute force autre que libanaise, même d'une force des Nations unies. — *(A.F.P.)*

Egypte

● *Le collectif des patriotes démocrates égyptiens en France*, créé après les émeutes des 18 et 19 janvier en Egypte, a publié, lundi 28 février, à Paris, un manifeste dans lequel il demande la libération des personnes arrêtées à la suite de ces troubles et la cessation des poursuites policières.

★ 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.



ASIE

Chine

PRONONCÉE RÉCEMMENT CONTRE PLUSIEURS « CRIMINELS »

La peine de mort ne semble pas menacer la « bande des quatre »

De notre correspondant

Pékin. — L'apparition dans plusieurs villes d'affiches annonçant des condamnations à mort (dernière édition du *Monde* du 2 mars) donne à penser qu'un sérieux problème d'ordre public se pose dans certaines régions. Ces affiches ont été vues par des visiteurs étrangers à Wuhan et à Chenyang.

Huit condamnations à la peine capitale étaient annoncées dans la première de ces localités et une dans la seconde, en même temps que d'autres condamnations à des peines de détention prolongée. Dans tous les cas, les condamnations avaient été prononcées par des tribunaux ordinaires, pour des crimes de droit commun sur lesquels les affiches donnent des indications plus ou moins précises. L'un des condamnés de Wuhan aurait été jugé coupable de « *sadisme* ».

Une recrudescence de la criminalité avait déjà été signalée au cours de l'été, notamment après deux attaques à main armée contre des banques : l'une à Chengchow, l'autre dans une petite ville de la province de Chekiang. Déjà, à l'époque, on avait établi un lien entre ces incidents et le climat politique incertain qui régnait dans le pays à la veille de la mort du président Mao Tsé-toung.

Certaines des condamnations annoncées à Wuhan et à Chenyang s'appliquent cependant à des auteurs de crimes qui, pour être « *de droit commun* », n'en paraissent pas moins assimilables, par leur nature, à des « *crimes économiques* » pour lesquels des condamnations à la peine capitale sont également prononcées dans d'autres pays socialistes, l'U.R.S.S. par exemple.

Très fréquents sont les appels lancés aux autorités par les radios provinciales pour qu'elles fassent preuve de la plus grande fermeté dans la « *répression* » de ceux qui « *pillent, sabotent et cassent* ». Des consignes de vigilance sont données dans le cadre de la lutte contre ce qu'on appelle *ici* l'influence de la « *bande des quatre* » et de leurs agents. Si elles correspondent à des préoccupations d'ordre public, elles ne s'en situent pas moins dans un contexte politique.

La peine de morts pour des motifs proprement politiques est contraire aux usages de la République populaire.

La nouvelle direction chinoise l'a encore rappelé le 25 décembre dernier en citant le discours prononcé le 25 avril 1956 par Mao Tse-toung, dans lequel celui-ci traite longuement du « *problème des exécutions* ». Il admet qu'« *au cours de la répression des contre-révolutionnaires dans la société* », c'est-à-dire des « *ennemis qui oppriment directement les gens du peuple et font l'objet de leur haine mortelle* », il faut « *un petit nombre d'exécutions* ». Mais il exclut formellement l'exécution des « *contre-révolutionnaires dans les organismes du parti et du gouvernement, les écoles et les unités de l'armée* ».

Selon ce principe, Mme Chiang Ching, MM. Wang Hong-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan, ainsi que leurs « *agents* », qui sont dénoncés çà et là dans les organismes provinciaux ou locaux, ne sauraient pour leur part être menacés de la peine capitale. Récemment, de source chinoise qualifiée, on nous précisait que les « *quatre* » étaient soumis à interrogatoire et que loisir leur était donné, par la lecture de la presse et grâce aux programmes de la télévision, de suivre la campagne de « *critique et de dénonciation* » dont ils sont l'objet à travers le pays.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● M. CARTER A PROPOSE, MARDI 1er MARS, AU CONGRES, la création d'un ministère fédéral de l'énergie destiné à regrouper les activités des multiples bureaux qui s'occupent de ce problème. Si la décision du Congrès est positive, M. Schlesinger, conseiller du président pour les questions énergétiques, sera vraisemblablement désigné pour diriger le nouveau ministère. — *(Reuter.)*

● MM. MIKE MANSFIELD, ANCIEN LEADER DE LA MAJORITE DEMOCRATE AU SENAT, Charles Yost, ancien ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, et George Montgomery, représentant démocrate du Mississippi, feront partie de la mission américaine qui se rendra à Hanoï à la mi-mars, a annoncé mardi 1er mars le département d'Etat. La délégation sera dirigée par M. Woodcock, président sortant du Syndicat de l'automobile. Elle a pour but d'obtenir des renseignements sur les Américains disparus pendant la guerre du Vietnam et de recueillir l'avis de Hanoï sur les conditions d'une éventuelle normalisation des relations entre les Etats-Unis et le Vietnam. — *(A.F.P.)*

Ethiopie

● LES RESPONSABLES de l'université d'Addis-Abeba ont averti, mardi 1er mars, les étudiants en grève depuis le 27 janvier que s'ils ne reprenaient pas les cours avant vendredi, ils seraient renvoyés de l'université. Un précédent ultimatum, le 19 février, par le ministre de l'éducation nationale était resté sans effet. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN HOMME D'AFFAIRES PROTESTANT de soixante-deux ans, M. Whitten, directeur d'un magasin de quincaillerie, a été grièvement blessé par balle, mardi 1er mars, à Portadown, près de Belfast. C'est le quatrième industriel victime d'un attentat en Ulster depuis un mois. Les autorités d'Irlande du Nord ont décidé de placer sous la protection de la police toutes les personnalités de la province. — *(A.F.P.)*

Italie

● L'UNIVERSITÉ DE ROME A ROUVERT SES PORTES le mardi 1er mars, après deux semaines d'interruption des cours due à l'occupation des locaux par les étudiants. Plusieurs réunions sur les « *formes de lutte* » à venir se sont tenues dans le calme. Le climat reste cependant tendu et incertain, comme en témoigne l'agression commise, la veille, contre deux militants d'extrême gauche qui ont été grièvement blessés par balles. — *(Corresp.)*

Pays-Bas

● LE TRIBUNAL SPECIAL D'AMSTERDAM a rejeté, mardi 1er mars, la demande de mise en liberté immédiate de M. Menten, le collectionneur néerlandais soupçonné de crimes de guerre contre les Polonais pendant la seconde guerre mondiale. M. Pieter Menten (soixante-dix-huit ans) avait demandé sa mise en liberté en prétextant qu'il n'était pas Néerlandais. Il se déclarait apatride. Le tribunal a rappelé que M. Menten s'était fait inscrire comme Néerlandais à Bloemendaal, dans l'ouest des Pays-Bas, à son retour en Hollande en 1943. — *(A.F.P.)*

Philippines

● LES REBELLES MUSULMANS, avec lesquels le gouvernement a entamé des négociations à Tripoli, menacent de poursuivre la lutte armée si certaines de leurs conditions ne sont pas acceptées, a déclaré mardi 1er mars le président Marcos. Le désaccord porte sur le nombre de provinces qui pourraient faire partie d'une région autonome après le référendum prévu pour le 17 mars. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. JOE THLOLOE, PRESIDENT DE L'UNION DES JOURNALISTES NOIRS d'Afrique du Sud, a été arrêté mardi 1er mars, en vertu de la « loi sur le terrorisme ». Journaliste au *World*, le quotidien noir de Johannesburg, il avait déjà été arrêté l'an dernier lors des émeutes de Soweto. — *(A.F.P.)*

● UN PROFESSEUR METIS de Pretoria, qui avait été blessé par la police, le 24 février, est mort le dimanche 27 février.

Selon la police, M. Roy Hartze, trente-quatre ans, a été blessé par balles alors qu'il « tentait de s'enfuir » d'une voiture qui le transportait dans le cadre d'« enquête le concernant ». — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE GOUVERNEMENT RHODESIEN a présenté mardi 1er mars, au Parlement, le projet de loi réduisant considérablement la superficie totale des zones exclusivement blanches (*le Monde* du 25 février). Le projet a été présenté par le ministre des questions agraires, M. Partridge. Il a affirmé que cette réforme était une illustration de la « *politique éclairée du gouvernement* » pour l'amélioration des conditions de vie de tous les Rhodésiens. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● M. SUBASINGHE, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, adonné sa démission le le mardi 1er mars. Il a également quitté le parti gouvernemental, suivant ainsi cinq parlementaires en désaccord avec le premier ministre après le retrait du parti communiste de la coalition gouvernementale, le 19 février. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● M. NOUIRA, premier ministre tunisien, a présidé, lundi 28 février, à Tunis, la première réunion du conseil intergouvernemental de coordination de l'information des non-alignes, créé l'année dernière lors du « sommet » de Colombo.

Quinze pays (Ghana, Mozambique, Somalie, Togo, Tunisie, Zaïre, Vietnam, Jordanie, Inde, Irak, Indonésie, Cuba, Guyane, Pérou et Yougoslavie) participent aux travaux, qui s'inscrivent dans le cadre de l'action que s'est tracée le groupe des non-alignés en vue de l'établissement d'un nouvel ordre mondial de l'information, et de la mise au point d'une coopération entre les pays membres.

M. Nouira a notamment rappelé que « *le manque d'objectivité* » de « *certains journalistes de la presse occidentale* » dans la reproduction des informations relatives au tiers-monde, d'une part, et le déséquilibre dû « *au monopole de fait des organes de grande communication* », d'autre part, sont à l'origine du désir des pays non-alignés d'instaurer un ordre « *plus juste et plus équilibré*. — *(U.P.I.)*

Vietnam

● UN REMANIEMENT MINISTERIEL a été annoncé mardi 1er mars par l'agence vietnamienne de presse. Appelé à d'autres fonctions, non précisées, M. Dao Thien Thi est remplacé au ministère des finances par M. Hoang Anh, ancien directeur de la Banque nationale. M. Vo Chi Cong cède le ministère des pêcheries à M. Nguyen Quang Lam, mais il demeure l'un des vice-premiers ministres. Le portefeuille de l'industrie légère est confiée à M. Tran Huu Duc, qui succède à M. Vu Tuan. — *(Reuter.)*

POLITIQUE

La préparation des

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE DE PARIS

Le président du R.P.R. : l'opposition est une force plus importante qu'on ne l'imagine

Selon le traiteur d'un grand hôtel du 14e arrondissement, mille quatorze couverts ont été servis mardi soir au dîner-débat organisé par M. Christian de La Malène, conseiller sortant de ce secteur, député R.P.R., en présence de M. Jacques Chirac. Avant l'arrivée de ce dernier, M. de La Malène a vivement reproché aux ministres de soutenir les candidats de M. d'Ornano et les a accusés de *« passer leur temps à attaquer les candidats du R.P.R. »* dans le 14e arrondissement, où la gauche est menaçante. Il a ajouté : *« M. Barre devrait réfléchir et se demander ce qui fait le plus de mal à son Plan : ceux qui, par leur vote au Parlement, le soutiennent ou ceux qui veulent battre ceux qui le soutiennent. »*

Il a rappelé aussi que M. d'Ornano, lorsqu'il était président du groupe parlementaire des républicains indépendants en 1973, *« réclamait déjà des élections primaires »* et, répondant à de multiples questions il a réaffirmé, au passage : *« Je ne commente pas les sondages car ils sont truqués. »*

M. Jacques Chirac, intervenant ensuite longuement, s'est gardé — davantage encore que d'habitude — de s'en prendre aux autres candidats de la majorité, disant seulement : *« La désignation de M. d'Ornano m'a préoccupé car elle a provoqué la réaction immédiate de tous ceux dans la majorité qui y ont vu la volonté de les éliminer de Paris, alors qu'ils y représentent une force légitime. »*

En revanche, le président du R.P.R. a insisté sur le sens qu'il donne à son combat, en déclarant : *« Ainsi que je l'ai toujours dit — mais on ne me croit que depuis quelques jours — il y a à Paris depuis deux ou trois ans une poussée réelle de l'opposition. »*

Tour à tour M. Chirac s'en est pris au parti communiste *« qui n'a pas changé de nature, d'objectif, d'ambition »*, à M. Georges Sarre, candidat socialiste à Paris, *« militant marxiste et révolutionnaire »*, et à M. Gaston Defferre, qui, *« Dieu sait, n'est pas un « tonton macoute », mais qui affirme que l'alliance avec le parti communiste est irréversible et indissoluble »*. Il a de nouveau évoqué les *« contraintes du régime collectiviste »* pour conclure : *« Le combat sera plus dur qu'on ne le prévoit, car l'opposition est une force plus importante qu'on ne l'imagine. »*

A Marseille

M. Mitterrand : M. Chirac apprend à vivre

De notre correspondant régional

Marseille. — Au cours d'une conférence de presse, mardi 1er mars, à Marseille, M. Mitterrand a déclaré à propos des attaques visant le président du R.P.R. : *« M. Chirac apprend à vivre. Hier, il était le premier ministre et couvrait l'incroyable domination du pouvoir politique conservateur sur les médias. Maintenant, il apprend ce qu'il en est d'être opposant, opposant de droite. L'objectif de ceux qui gouvernent est d'écraser M. Chirac. (...)*

» En tant qu'opposants de gauche et objets depuis dix-neuf ans de cette incroyable discrimination des moyens d'information, nous estimons depuis cette date, et non depuis que M. Chirac est sur le terrain, que la démocratie est un faux-semblant. Car on sait fort bien que les médias jouent un rôle déterminant dans la démocratie moderne. Ce qui a été appliqué à l'égard de la gauche et que l'on a fini par considérer comme normal devient tout d'un coup visible parce que c'est le premier ministre d'hier qui se trouve en cause.

» La formidable propagande qui s'exerce contre M. Chirac par la mainmise du pouvoir sur la radio et la télévision choque cependant mes sentiments de démocrate. Je pense que M. Chirac a bien le droit d'être candidat à la mairie de Paris sans être insulté ou sans être représenté comme le diable. Il est vrai que M. Chirac est l'objet d'une détestation qu'il rend d'ailleurs bien à ses adversaires. Cela montre qu'aujourd'hui la majorité politique est complètement disloquée et qu'elle ne survit plus que par nécessité, cette nécessité étant la grande chance de la gauche d'emporter les prochaines élections. »

Le premier secrétaire du P.S. a également abordé les problèmes restant en suspens entre les partenaires de l'union de la gauche dans certaines villes de plus de trente mille habitants. Pour ce qui concerne Lens, où la section locale du P.S. refuse, contre l'avis de la fédération du Pas-de-Calais et des instances nationales, de conclure une liste d'union de la gauche, il a indiqué : *« De toute manière, Lens sera désapprouvé. »* A propos de Toulon, où le P.C. refuse la proposition du P.S. de confier au vice-amiral Sanguinetti le soin de conduire la liste d'union de la gauche, M. Mitterrand a déclaré : *« Le P.C. a lui-même, dans le passé, développé toute une stratégie, qu'il a appelée l'union du peuple de France, dans le cadre de laquelle il a fait des avances à un certain nombre de partis de droite, et notamment à l'U.D.R. dans sa frange dite gaullistes irréductibles à l'égard de M. Giscard d'Estaing (...). Quand on développe une stratégie, il faut ensuite l'appliquer dans les faits. Or il y a très peu d'endroits où un leader gaulliste ralliant la gauche peut représenter une capacité de conduire une liste. »*

A l'intérieur de la section locale du P.S., a toutefois reconnu M. Mitterrand, les points de vue divergent. La majorité de la section locale serait prête, semble-t-il, à préférer qu'en toutes circonstances il y ait une liste d'union de la gauche, fût-ce en éliminant le vice-amiral Sanguinetti. *« Tel n'est pas le sentiment des responsables nationaux du parti et de la fédération du Var*, a expliqué M. Mitterrand. *Nous inclinerons, le cas échéant, à préserver les intérêts du P.S. et la logique de notre attitude en confiant au vice-amiral Sanguinetti le soin de porter les couleurs de l'union de la gauche telle que nous la concevons. »*

Le premier secrétaire du P.S. a conclu : *« Quand on pense au nombre de conseillers municipaux communistes qui seront élus par le progrès du parti socialiste, je pense que, au lieu d'employer le ton de la récrimination à notre égard, il faudrait plutôt employer celui de l'amicale fraternité et de la gratitude. »* — G. P.

A Villeurbanne

NOS CAMARADES DU P.C. SONT AUSSI UNITAIRES QUE NOUS déclare le premier secrétaire du P.S.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — A Meyzieu, puis une heure plus tard à Villeurbanne, deux communes de l'est de l'agglomération lyonnaise, parmi d'autres, où l'union de la gauche n'est pas encore réalisée, M. Mitterrand a indiqué, mardi 1er mars : *« Nous nous sommes refusés à ordonner, à décréter une union s'appliquant dans les trente-six mille communes. (...) Nous n'entendons pas disparaître dans cette confusion. Le P.S. en plein élan n'acceptera pas que l'on brise cet élan. »* Evoquant le conflit de Villeurbanne entre le P.S. et le P.C.F., M. Mitterrand a indiqué qu'il avait *« personnellement »* participé au choix de M. Charles Hernu pour conduire une éventuelle liste d'union de la gauche dans cette commune de cent seize mille habitants. *« Si le meilleur accord possible n'est pas réalisable*, a-t-il dit, *nous prendrons nos responsabilités dès le premier tour et nous nous soumettrons au verdict populaire, pour la victoire de l'union de la gauche au deuxième tour. Je suis tranquille sur la suite. Nos camarades du P.C. sont aussi unitaires que nous. Nous voulons la victoire de la gauche, ils la veulent. Tout le reste n'est que propos de circonstance. »*

● *Des personnalités soutiennent la gauche.* — Une première liste de personnalités du monde des lettres, des arts et des spectacles soutenant les candidats de la gauche aux élections municipales a été publiée. Parmi les signataires, on relève les noms de Louis Aragon, Guy Bedos, Marie-Paule Belle, Marcel Bluwal, Georges Conchon, Gérard Depardieu, Robert Escarpit, Jean Ferrat, Annie Girardot, Juliette Gréco, Roger Hanin, Claude Manceron, Clara Malraux, Hélène Parmelin, Michel Piccoli, Bernard Pingaud, Serge Reggiani, Catherine Sauvage et Georges Wilson.

● *L'Association des fils de rapatriés et leurs amis*, que préside M. Jacques Roseau, a publié mardi 1er mars une nouvelle mise en garde contre toute utilisation de son label *« par des jeunes rapatriés figurant sur des listes de la majorité présidentielle aux élections municipales »* (le Monde du 22 février). L'association estime qu'*« il ne saurait être question pour les rapatriés de soutenir les représentants d'une majorité et d'un gouvernement qui refusent, quinze ans après, de rendre la plus élémentaire justice à la communauté des Français rapatriés »*.

La neutralité du gouvernement

(Suite de la première page.)

Dans ce texte, qui n'a pas été rendu public, les ministres R.P.R. demandent au premier ministre d'intervenir personnellement pour mettre un terme aux écarts de langage que commettent certains membres du gouvernement. Ils rappellent que s'il est légitime que des ministres en exercice apportent leur soutien aux candidats de leur propre formation politique, il n'est pas tolérable qu'ils s'en prennent aux candidats d'autres formations de la même majorité. Ils renouvellent enfin leur confiance à M. Barre pour qu'il rappelle les limites dans lesquelles les membres du gouvernement peuvent s'exprimer et pour qu'il désigne clairement l'adversaire commun à toutes les composantes de la majorité.

L'irritation des ministres R.P.R. était allé crescendo au fil des semaines en raison des attaques renouvelées portées par M. Poniatowski, notamment contre la candidature de M. Chirac. Le ministre d'Etat n'a-t-il pas été jusqu'à dire à l'adresse du président du R.P.R. : *« En politique on ne blesse pas, on tue. »* ?

Un degré supplémentaire de l'escalade a été franchi avec les déclarations de M. Jean Lecanuet, dimanche dernier, au Club de la presse d'Europe 1 (*le Monde* du 1er mars). Le ministre d'Etat, chargé du Plan, s'en est pris en effet non seulement aux conditions de la démission de M. Chirac du gouvernement, mais aussi au mouvement gaulliste tout entier, estimant que son importance *« ne correspondait plus aux exigences du présent et de l'avenir »*. M. Lecanuet ne disait d'ailleurs publiquement que ce que républicains indépendants et centristes n'ont cessé de penser et de dire en privé depuis 1974.

Les ministres gaullistes réunis mardi matin ont été plus sévères que M. Robert Boulin (R.P.R.), ministre chargé des relations avec le Parlement qui, la veille, avait jugé cette déclaration *« maladroite »*. Ils ont estimé qu'il y avait là une atteinte grave à la cohésion de la majorité. Ils ne pourraient dès lors admettre sans réagir que le chef du mouvement le plus important de la majorité auquel ils appartiennent subît une telle *« agression »*.

Malgré quelques réticences, vite surmontées de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, tous se sont donc ralliés au projet de requête au premier ministre établi par M. Guichard. Celui-ci, depuis la fin de l'année dernière avait déjà à plusieurs reprises manifesté ses inquiétudes. Ainsi, le 15 janvier, dans une lettre à M. Raymond Barre, deux jours avant la conférence de presse du chef de l'Etat, il avait proposé, mais en vain, la candidature de M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel pour la mairie de Paris (*le Monde* du 18 janvier). Le ton étant ensuite monté et M. Poniatowski ayant traité M. Chirac de *« plus grand commun diviseur de la majorité »* en raison de l'annonce de sa candidature, M. Guichard avait prêché l'apaisement et demandé de nouveau au premier ministre d'obtenir une trêve verbale, qui fut d'ailleurs respectée pendant quelques jours.

Aussi, lors du comité central du R.P.R. du 30 janvier, M. Guichard avait-il pu apporter à M. Chirac le soutien des ministres gaullistes en précisant que la majorité dans sa diversité menait le combat contre un adversaire unique et en affirmant : *« Les ministres membres du R.P.R. soutiendront les listes animées par Jacques Chirac. »*

L'escalade oratoire s'est néanmoins poursuivie avec des interventions de M. Chinaud, président du groupe parlementaire des R.I., de Mme Giroud, secrétaire d'Etat à la culture, candidate dans le quinzième arrondissement, affirmant qu'il *« ne fallait pas laisser le R.P.R. confisquer le gaullisme »*. Plusieurs membres du R.P.R. ont, à leur tour, esquissé des ripostes. M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, a accusé nomément MM. Poniatowski et Lecanuet d'exercer des pressions sur les journalistes de l'audio-visuel. Pressions ou pas, la télévision n'avantage certainement pas M. Chirac.

D'autres parlementaires, comme M. de La Malène, député R.P.R. du 14e arrondissement, rappelaient, en termes à peine voilés, que le groupe gaulliste était toujours le plus important de la majorité parlementaire. Manière de rappeler qu'il tient tout de même le gouvernement à sa main.

M. Chirac se gardait toutefois de riposter trop vivement à ses « concurrents-alliés » et, dans son discours du Cirque d'Hiver, le 24 février, il ne prononçait pas une phrase menaçante, laissant entendre que, si ses partenaires jugeaient superflu le soutien apporté à la majorité par le R.P.R., ce dernier *« saurait s'en souvenir »*.

Enfin, dans une interview au *Quotidien de Paris* de ce mercredi 2 mars, M. Chirac estime que, pour être le chef de la majorité parlementaire, le premier ministre doit *« conserver à l'égard de chacune de ses composantes le recul nécessaire et la neutralité bienveillante »*. Et d'ajouter : *« S'il se laisse entraîner par ceux que seule guide la passion, il perdra toutes ses chances d'être le chef d'une majorité parlementaire qu'il est pourtant de sa responsabilité de chef de gouvernement d'assumer. »*

Les attaques dirigées contre M. Chirac lui valent la compréhension insolite de M. Mitterrand, qui affirme avec juste raison qu'il a *« bien le droit d'être candidat à la mairie de Paris sans être insulté ou sans être représenté comme le diable »*.

De graves conséquences

Selon les ministres R.P.R. réunis autour de M. Guichard, la détérioration des rapports entre les partisans de M. Chirac et ceux de M. d'Ornano, si elle se poursuivait, aurait de multiples et graves conséquences.

Le spectacle des divisions de la majorité à Paris risquerait de s'étendre à la province et d'y réduire les chances de la majorité, non seulement pour les élections municipales, mais aussi pour les législatives ; la cohésion du gouvernement, au sein duquel les relations se tendent parfois, risque d'apparaître comme fictive, bien que l'Elysée ait assuré qu'aucun remaniement de l'équipe de M. Barre n'était envisagé ; enfin, au sein de la majorité parlementaire, l'union risque de ne pas résister aux blessures causées par les antagonismes de la campagne électorale et de rendre périlleuse la session du Parlement qui s'ouvrira le 2 avril.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Georges Sarre*, chef de file des candidats socialistes, a dénoncé, mardi 1er mars, *« la faiblesse des services que la municipalité octroie aux femmes, alors qu'elles constituent 54 % de la population parisienne et occupent 46 % des emplois de la capitale »*.

« Ainsi, a-t-il dit, *les quatre cent soixante-dix mille femmes, qui exercent un métier, ne disposent que d'une centaine de crèches pour accueillir leurs enfants, ce qui les contraint à une course poursuite épuisante. Pour qu'elles puissent enfin rattraper le temps de vivre, le contrat de la gauche prévoit notamment la création d'une dizaine de crèches parisiennes. Quant aux personnes âgées dont les deux tiers sont des femmes, elles subissent des conditions de difficulté économique et d'insécurité. La gauche leur garantira un revenu minimum au moins égal au SMIC ainsi que la reversibilité des pensions. »*

● *M. Henri Fiszbin*, député de Paris, chef de file des candidats communistes, a rencontré, mardi 1er mars, à leur demande, MM. Jacques Mourioux et Michel Scob, représentants de l'Union nationale des cyclistes professionnels. Il a admis la nécessité de créer un palais des sports avec un vélodrome d'hiver dans la capitale et a rappelé que la réalisation d'un ensemble « omnisports-vel d'hiv » couvert est inscrit au programme sportif du P.C.F.

● *M. Pierre Mattei*, chef de file des candidats radicaux de gauche, nous indique que le document sur la démocratie locale, présenté lundi 28 février par M. Georges Sarre, en présence de M. Mattei et des principaux dirigeants parisiens du Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 2 mars), n'a pas été élaboré en liaison avec le M.R.G. Le seul document commun aux formations de gauche parisiennes, ajoute-t-il, est le « contrat municipal » présenté dans *le Monde* du 26 février. M. Mattei n'était venu à l'Hôtel de Ville que parce qu'il avait rendez-vous avec M. Sarre, et s'est trouvé associé, selon lui, accidentellement, à la conférence de presse du candidat socialiste.

M. D'ORNANO DANS LE MÉTRO

M. d'Ornano s'est rendu, mardi 1er mars, en début de soirée, à la station de métro Barbès-Rochechouart (à la limite du dix-huitième arrondissement). Il s'est entretenu avec les policiers faisant leur ronde et a indiqué qu'il entend, *« malgré les résultats déjà obtenus par M. Poniatowski »*, prendra d'autres mesures *« pour que l'on puisse, enfin, vivre en sécurité dans Paris »*. Le candidat giscardien à la mairie de la capitale a fait état des cinq séries de décisions qu'il préconise : faire en sorte que deux agents connus de la population assurent des rondes, de jour et de nuit, autour de chaque grand bloc d'immeubles ; équiper le métro d'un système plus moderne d'alerte et renforcer la surveillance par des rondes et des vérifications d'identité ; mettre en place des systèmes d'alerte dans les parkings et les sous-sols ; assurer la surveillance des bureaux de poste en fin de mois ; installer gratuitement chez les personnes âgées ayant des revenus modestes un dispositif de S.O.S. téléphone.

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 2 mars dans la présentation de la « tribune » de M. Maurice Doublet, celui-ci est candidat dans le 12e arrondissement de Paris sur la liste Union pour Paris (M. Chirac) et non sur la liste Protection et renouveau de Paris (M. d'Ornano).

M. BOULIN REPROCHE A M. LECANUET DE « BRISER L'UNITÉ MAJORITAIRE »

M. Robert Boulin, ministre chargé des relations avec le Parlement, s'élève, dans une interview publiée mercredi 2 mars par le journal *Sud-Ouest*, contre les déclarations de M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, au micro d'Europe 1, dimanche 27 février (*le Monde* du 1er mars). M. Lecanuet estimait que M. Chirac *« tente de maintenir la prédominance d'un parti qui était le reflet d'une situation passée »*.

M. Boulin accuse le ministre d'Etat de *« briser l'unité majoritaire »*. Il ajoute : *« Il faut donc, qu'il y ait un silence collectif national, ou alors on remet en cause la majorité. Je voudrais bien savoir la stratégie que cela comporte à court terme ou à long terme. »* Selon M. Boulin, il n'y a *« aucune raison de désapprouver »* l'action de M. Chirac *« dans la mesure où il ne touche pas à la légitimité naturelle du président de la République, où il déclare rester dans la majorité »*.

A propos de la candidature de l'ancien premier ministre à la mairie de Paris, M. Boulin explique : *« J'ai regretté qu'il se lance dans cette affaire. C'était une partie de poker qui dépassait la capitale. Les choses étant ce qu'elles sont, je me suis efforcé, devant le comité central du R.P.R. et dans des conversations importantes, de dire : « C'est une » primaire à Paris. »*

DANS LE XVe

LES FEMMES EN CAMPAGNE

Rue Bargue, dans le quinzième arrondissement, un groupe de femmes, lundi 28 février à 17 heures, investit le centre de réunions et d'informations XVe. Au pied d'une de ces tours qui hérissent ce secteur de la capitale, le centre offre à la fois une permanence de renseignements — assurée par une poignée de bénévoles — et un local pour les réunions des associations de l'arrondissement. Ainsi, le soir même, les anciens d'Algérie devaient s'y retrouver. Mais la place était prise par des femmes... des femmes qui habitent dans le quartier, ou qui y travaillent, à l'hôpital Necker, aux « allocations », aux « chèques postaux ».

Pourquoi cette occupation ? A l'origine, une revendication : « Disposer d'un lieu où les femmes rompront leur isolement, discuteront, s'uniront, lutteront. » *Cette* « maison de femmes », *qui devrait exister dans chaque arrondissement de Paris,* « sera ce que vous toutes en feront », *proclame un tract.*

Cette initiative de la « coordination des groupes femmes du quinzième », *explique Marie-Claire,* « est destinée à faire germer l'idée de maisons pour les femmes, l'idée doit être reprise ». *Les premiers sandwiches circulent, les premières affiches manuscrites sont terminées, les banderoles accrochées, les quelques hommes présents regardent.* « C'est une occupation mixte », *constate Martine. Eh oui ! Les femmes ont demandé le soutien des organisations syndicaels et des partis de gauche :* « On ne peut pas demander aux hommes de nous soutenir et leur interdire d'être présents ! »

Que ce geste, qualifié de « premier pas symbolique » *par leurs propres inspiratrices, se situe dans le quinzième n'a rien d'étonnant : trois des six listes actuellement annoncées sont conduites par des femmes : Mme Odette Poncet pour l'extrême gauche ; pour les listes d'Ornano, Mme Françoise Giroud, dont* « les « 101 » mesures ne changeront rien au sort des femmes », *assurent les occupantes, et pour les listes Chirac, Mme Nicole de Hauteclocque, qui* « a voté contre la loi sur l'avortement » *rappelle Nelly.*

A. Ch.

élections municipales — POLITIQUE

SAINT-BRIEUC : la gauche se déchire

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — « *Pour la victoire de la gauche : Yves Le Foll.* » « *La meilleure chance de la gauche à Saint-Brieuc : Edouard Quemper.* » Le désaccord entre le maire, député P.S. sortant, M. Le Foll, et son premier adjoint communiste, M. Quemper, s'étale en affichettes multicolores dans toute la ville. La vieille union socialo-communiste qui, il y a douze ans, avait annoncé dans le département la percée de la gauche d'aujourd'hui, a littéralement éclaté. Le P.C. et le P.S. présentent chacun leur propre liste « d'union de la gauche » et le P.S.U. a décidé d'en constituer une troisième « Socialiste et autogestionnaire ».

L'emprise de la gauche, et plus particulièrement du P.S.U., créait à Saint-Brieuc une situation particulière en Bretagne. En prenant la succession d'Antoine Mazier à la tête de la mairie, M. Yves Le Foll avait rapidement affirmé sa forte personnalité en même temps qu'il consolidait son électorat. Début 1975, il emmenait avec lui au P.S. la plupart des animateurs du P.S.U. Retour de bâton imprévu : cette scission permet aujourd'hui au P.C. d'affirmer tranquillement que, sur la base des trois consultations prises en compte par l'accord national, il obtient 26,16 % des voix de gauche, le P.S.U. (aujourd'hui largement minoritaire) 17,6 % et le P.S. 13,5 %. Et de réclamer la tête de liste. « *Nous n'y avons pas cru sérieusement* », confessent aujourd'hui les socialistes. Analysant les transferts de voix du P.S.U. au P.S. qu'ils chiffrent à près de 80 %, ces derniers estiment qu'ils sont la première formation de gauche et que « *la population ne comprendrait pas que Yves Le Foll étant candidat la continuité de la gestion ne soit pas assurée* ». Les négociations ne sont jamais allées plus loin.

Au fil de douze années de gestion commune, les accrocs entre P.S. et P.C. se sont multipliés : la désignation du conseiller régional (P.S.U.), le Centre culturel, l'ambitieuse restructuration du centre ville, les récentes cantonales, ont ouvertement révélé les dissensions. « *La lutte pour la prépondérance au sein de la gauche, les rancœurs, les inimitiés personnelles, l'ont finalement emporté* », constate le P.S.U.

Pour autant, l'origine du conflit à gauche n'est pas seulement local. « *Saint-Brieuc ne constitue pas un cas isolé*, ont déclaré le 23 février les responsables du P.C. *Ici, le P.S. essaie de jeter la confusion en ce qui concerne les chiffres, mais, dans d'autres villes de plus de trente mille habitants, avec des arguments différents, il refuse aussi à notre parti la place qui lui revient.* »

Face à cette « bataille de frères ennemis », la majorité se réjouit d'une union qui lui a toujours manqué jusqu'ici. Mᵉ Morin, avocat, nouveau venu à la politique, a réussi l'espèce d'O.P.A. lancée dès septembre au nom de la majorité présidentielle et combattue un temps par les responsables R.I. et R.P.R. locaux. Ceux-ci lui ont finalement apporté, en janvier, leur soutien, ainsi que le C.D.S. L'occasion est belle, et les républicains indépendants ne cachent pas qu'ils considèrent Saint-Brieuc comme une ville-test. Après douze ans de règne dans un département qui vient de se donner le premier conseil général de gauche de Bretagne depuis longtemps, après avoir été le seul à préférer M. Mitterrand à M. Giscard d'Estaing, la division et la défaite de la gauche dans le chef-lieu prendraient un caractère spectaculaire. — J. W.

MARSEILLE : le P.C.F. élabore des listes d' « union de la gauche et des démocrates »

De notre correspondant

Marseille. — Le comité de ville du P.C.F. a indiqué, mardi 1ᵉʳ mars, que les listes qu'il élabore, baptisées listes d'Union de la gauche et des démocrates pour Marseille, comprennent « *des gaullistes d'opposition, des représentants du P.S.U., des progressistes, des syndicalistes de la C.G.T., de la FEN et de la C.F.D.T., des chrétiens et des personnalités sans parti* ».

Les trois députés communistes sont candidats. M. Georges Lazzarino, secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, membre du comité central et conseiller municipal sortant dans le huitième secteur, conduit une liste dans le cinquième secteur — qui correspond à sa circonscription, — face au sénateur socialiste, Mme Irma Rapuzzi, adjointe au maire. M. François Billoux, ancien ministre, ancien conseiller municipal de Marseille de 1959 à 1971, conduit une liste dans le septième secteur. M. Paul Cermolacce est candidat dans le deuxième secteur sur une liste conduite par M. Robert Allione, membre du comité central du P.C.F. Les sept conseillers généraux communistes de Marseille seront vraisemblablement tous candidats.

Trois des huit têtes de listes ne reviennent pas au P.C.F. Dans le premier secteur, la liste est conduite par M. Serge Krikowski, ancien conseiller municipal de Marseille de 1945 à 1947, membre du bureau national de l'Union progressiste ; dans le troisième secteur, par Mᵉ Jean Dissler, avocat au barreau de Marseille, co-auteur des *Dossiers noirs du racisme*, et, dans le quatrième secteur, par M. Gayet, secrétaire du comité de coordination des gaullistes d'opposition. Les gaullistes ont un représentant dans chaque secteur. Deux sont issus du Front progressiste, trois de la Fédération des républicains de progrès, que préside M. Charbonnel, deux de l'ancienne U.D. Vᵉ.

ESSONNE

JUVISY-SUR-ORGE. — M. Robert Thévenet, conseiller général et maire (centre gauche), nous informe qu'il n'a pas été exclu du parti socialiste, comme nous l'indiquions dans l'article « Essonne : la gauche progresse avec la croissance démographique » (*le Monde* du 24 février). En effet, M. Thévenet a adressé, en novembre 1976, sa démission à la fédération du P.S., alors qu'une procédure d'exclusion était engagée contre lui.

VAL-DE-MARNE

NOGENT-SUR-MARNE. — Le nageur Michel Rousseau, recordman de France du 100 mètres, sera candidat à Nogent-sur-Marne sur la liste conduite par M. Roland Nungesser, député (R.P.R.) et maire sortant. M. Rousseau vient d'adhérer à la fédération des socialistes démocrates, selon un communiqué de ce mouvement.

DEUX DÉPUTÉS DU BAS-RHIN QUITTENT LE GROUPE DU R.P.R.

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — MM. René Radius et Ernest Rickert, députés R.P.R. de la première et de la deuxième circonscription du Bas-Rhin (Strasbourg ville), viennent de donner leur démission du groupe parlementaire R.P.R., dans une lettre adressée à M. Chirac. Ils l'ont fait savoir lors de la dernière réunion du conseil municipal sortant. Les deux hommes politiques avaient été éliminés sous le prétexte du « rajeunissement et renouvellement » de la fraction gaulliste, sur la liste du maire sortant, par M. André Bord, secrétaire d'État aux anciens combattants, ancien secrétaire général de l'U.D.R.

Les deux députés estiment qu'ils n'ont pas démérité au cours de leur dernier mandat municipal. M. Radius, qui représentant le département depuis 1945 comme sénateur, puis comme député, ne se présentera plus aux prochaines élections législatives, alors que M. Ernest Rickert a déjà fait savoir qu'il serait encore candidat. Elu en 1958 comme député suppléant de M. Bord, il a exercé sans discontinuer son mandat depuis janvier 1966.

M. FAJON DÉFINIT L'ATTITUDE DU P.C.F. ENVERS LE JUDAÏSME FRANÇAIS ET ISRAËL

M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du parti communiste, qui vait reçu au siège du P.C.F. une délégation du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), conduite par M. Claude Kelman, président de son comité exécutif (*le Monde* du 2 mars), a fait, au sujet de cette rencontre, une déclaration que publie *l'Humanité* dans son numéro du 3 mars. Il indique notamment :

« ... *Tenant compte de certaines préoccupations qui ressortent du texte du CRIF* (publié dans *le Monde* du 28 janvier), *nous avons insisté particulièrement : sur l'article 13 de notre projet, relatif à l'interdiction par la loi et dans les faits de toutes les discriminations raciales et anti-sémites ; sur l'article 61 aux termes duquel la radio et la télévision devront garantir le droit régulier à l'antenne pour tous les grands courants de pensée, et par conséquent pour le judaïsme (...).*

» *En ce qui concerne Israël (...) nous nous sommes prononcés résolument pour une solution pacifique et négociée qui tienne compte des intérêts de tous les peuples de la région. Cette solution, conforme aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, implique le droit à l'existence de l'État d'Israël et le droit du peuple israélien à vivre en sécurité dans son pays. Elle implique aussi le respect des droits nationaux du peuple arabe de Palestine, son droit à un Etat national indépendant. Elle suppose le retrait d'Israël des territoires occupés à la faveur de la guerre en 1967.* »

UNE DÉCISION DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG

M. Servan-Schreiber restera président du conseil régional de Lorraine

De notre correspondant

Metz. — Le tribunal administratif de Strasbourg, dans le ressort duquel est située la préfecture régionale de Lorraine, a rejeté mardi 1ᵉʳ mars la requête présentée par M. Julien Schvartz, député R.P.R. de la Moselle, qui avait demandé que fût annulé le quatrième tour de scrutin de l'élection à la présidence du conseil régional de Lorraine (*le Monde* du 7 janvier). M. Jean-Jacques Servan-Schreiber reste donc président de cette assemblée. Le tribunal administratif a certainement fait acte de jurisprudence en reconnaissant au conseil régional le droit d'annuler lui-même un tour de scrutin qui lui apparaîtrait comme entaché d'irrégularité.

Le 6 janvier, le conseil régional de Lorraine s'était réuni pour élire son président et les membres du bureau. Le règlement intérieur prévoit que si, après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour, à la majorité relative. En cas d'égalité à ce dernier tour, le plus âgé est proclamé élu. Le premier tour de scrutin terminé, on s'aperçut qu'il manquait quatre bulletins dans l'urne (curieusement, le procès-verbal de séance attribue cette erreur à une bousculade de journalistes...). Sur proposition du président de séance, l'assemblée se prononça, à main levée, pour l'annulation de ce premier tour. Les deux tours suivants donnèrent le même nombre de voix à MM. Messmer et Servan-Schreiber. Le troisième tour (en fait, le quatrième) devait donner 32 voix à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et 27 à M. Pierre Messmer. M. Servan-Schreiber fut donc proclamé élu, ce que contestait M. Schvartz dans sa requête.

Celui-ci a regretté la décision du tribunal administratif de Strasbourg en déclarant : « *Je pense que le commissaire du gouvernement a fait une analyse politique. Dans ces conditions, une assemblée élue peut remettre en cause — et cela à l'infini — son règlement.* » Le député n'exclut pas d'introduire un recours auprès du Conseil d'Etat. De son côté, M. Messmer s'est contenté de déclarer : « *Je respecte un vieux principe républicain : ne pas commenter une décision de justice.* » — J.-Ch. B.

LES NOUVELLES VILLES DE PLUS DE TRENTE MILLE HABITANTS

Ces petites dernières qui votent comme les grandes

Vingt-huit villes ont vu leur population passer de moins à plus de 30 000 habitants depuis 1971. La première conséquence de ce gain démographique signifie que, à la différence des précédentes consultations municipales, les électeurs de ces communes voteront selon le système dit des listes bloquées. La législation prévoit que dans les communes de plus de 30 000 habitants les conseillers municipaux sont élus « au scrutin majoritaire de liste à deux tours » sur des listes complètes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir. Les « votants » ne peuvent — sous peine de voir leur choix déclaré nul — supprimer ou adjoindre des noms ni modifier l'ordre de présentation des candidats.

Le mode de scrutin apparaît contesté dans les communes où il entre en vigueur — à Aurillac notamment — par les électeurs habitués à « panacher » les listes en présence et à voir des listes d'union se former au second tour.

Les vingt-huit communes concernées sont réparties dans dix-neuf départements. Le Rhône arrive en tête : quatre villes y ont dépassé la barre des 30 000 habitants. Il s'agit de Saint-Priest, de Vaulx-en-Velin, de Villefranche-sur-Saône et de Rillieux-la-Pape. Pour cette dernière ainsi que pour Saumur (Maine-et-Loire), Villeneuve-d'Ascq (Nord) et Mantes-la-Jolie (Yvelines), ce sont des fusions de communes qui sont à l'origine d'une augmentation brutale du nombre des habitants.

Le phénomène de concentration réalisé autour de grandes métropoles a entraîné une croissance rapide des communes périphériques. Tel est le cas de Saint-Herblain, près de Nantes, d'Aubagne, au nord de Marseille, de Vandœuvre-lès-Nancy, à proximité de Nancy, d'Echirolles, jouxtant Grenoble, de Schiltigheim, proche de Strasbourg, et du Grand-Quevilly dans la banlieue rouennaise.

La région parisienne n'est pas épargnée par des phénomènes démographiques comparables. Neuf villes (en plus de Mantes-la-Jolie) y ont franchi la barre des 30 000 habitants. Ce sont : dans les Yvelines, Conflans-Sainte-Honorine, Houilles ; dans l'Essonne (département qui a enregistré le plus fort accroissement de population), Athis-Mons, Sainte-Geneviève-des-Bois, Viry-Châtillon ; dans les Hauts-de-Seine, Châtenay-Malabry ; dans la Seine-Saint-Denis, Sevran ; dans le Val-de-Marne, l'Hay-les-Roses, et dans le Val-d'Oise, Garges-lès-Gonesse. Plus éloignée de Paris, Compiègne (Oise) a vu sa population croître de près de 8 000 habitants entre 1968 et 1975 (date des deux derniers recensements).

Dans les Bouches-du-Rhône, deux cités (Martigues et La Ciotat) ont l'une et l'autre enregistré un fort apport de population (aux environ de 10 000 habitants pour chacune) dû au fait de l'installation du complexe industriel de Fos.

Dans les Alpes-Maritimes, la population du Cannet a augmenté de plus de 6 000 habitants en raison, nous indique notre correspondant, du freinage de l'expansion immobilière imposé à Cannes par son maire, M. Bernard Cornut-Gentille.

Si la tendance générale montre une progression constante des populations urbaines — qui peut parfois être brutale comme à Echirolles (environ 18 000 habitants de plus entre 1968 et 1975), il est des exceptions à la règle, comme à Orly, dans le Val-de-Marne, où l'évolution démographique s'est inversée. — A. Ch.

RILLIEUX-LA-PAPE : fusion en expansion

De notre correspondant régional

Rillieux-la-Pape. — Deux inconnues planent sur les résultats de la prochaine consultation à Rillieux-la-Pape, commune située au nord-est de l'agglomération lyonnaise. La première a trait à la fusion, prononcée le 15 décembre 1972, entre les communes de Rillieux et de Crépieux-la-Pape. A-t-elle été, en fin de compte, bien « digérée » par leurs habitants ? La seconde tient à la croissance démographique extraordinaire qu'a connue et que connaît encore ce secteur de l'agglomération.

En 1960, Crépieux-la-Pape ne comptait que trois mille habitants et Rillieux la moitié environ. Douze ans après, au moment de la fusion des deux communes, leurs populations rassemblées atteignaient vingt-cinq mille habitants. Aujourd'hui, Rillieux-la-Pape frise les trente-cinq mille habitants.

La frontière entre les deux communes, sur laquelle a été implantée une ZUP de plusieurs milliers de logements, tend à s'estomper. « *Longtemps,* dit le maire de Rillieux-la-Pape, M. Marcel André, *les divergences se sont manifestées entre les habitants des deux communes, qui ont eu beaucoup de mal à s'intégrer. Les difficultés sont remontées naturellement au conseil municipal.* »

Rillieux avait vu, en 1971, une grande partie de la liste « majorité », conduite par M. André Janier et dans laquelle figuraient une bonne douzaine d'U.D.R. (sur vingt-sept conseillers), l'emporter au second tour. Mais l'union de la gauche avait néanmoins enregistré, grâce au panachage, l'élection de quatre représentants.

En revanche, à Crépieux-la-Pape, la liste conduite par M. Marcel André, formée de centristes, d'ex-S.F.I.O. et de sans étiquette, l'avait nettement emporté dès le premier tour sur les candidats de la gauche.

Malgré les réserves de l'U.D.R. ce fut M. Marcel André, de Crépieux, qui l'emporta au scrutin du 19 décembre 1972. C'est lui, donc, qui conduira une liste bloquée de tendance « *centre gauche* », avec notamment six socialistes démocrates mais un seul R.I. et deux R.P.R. (le reste des trente et un candidats n'ayant pas d'étiquette).

En face, l'union de la gauche, composée de dix-neuf socialistes et douze communistes, a pour tête de liste M. Michel Brosset (P.S.) qui, aux cantonales de 1973, a ravi à M. Marcel André son siège de conseiller général.

L'enjeu de ces élections municipales est d'autant plus grand que Rillieux-le-Pape disposera désormais de trois sièges à la communauté urbaine au lieu de un.

BERNARD ELIE.



AURILLAC : la nostalgie du panachage

De notre envoyée spéciale

Aurillac. — A l'accroissement naturel dû à l'excédent des naissances sur les décès, est venu s'ajouter l'arrivée de nouvelles familles du milieu rural. Le Cantal se dépeuple ; Aurillac grandit. Le chef-lieu du département a joué logiquement son rôle de pôle d'attraction pour une main-d'œuvre qui quitte des exploitations agricoles trop modestes mais qui ne trouve pas à s'employer sur place. Aurillac attire d'autant plus cette population rurale que celle-ci envisage avec de plus en plus de réserves, un exil vers les métropoles comme Toulouse et Clermont-Ferrand, ou vers la région parisienne. D'une part la situation actuelle de l'emploi dans ces villes n'est guère favorable et, d'autre part, un attachement de plus en plus affirmé chez les jeunes générations se manifeste pour leur pays « *où il fait bon vivre* ».

Un exemple cité par un responsable socialiste d'Aurillac illustre ce nouveau comportement : « *Chaque année, Citroën, — en raison,* estime-t-il, *de l'absence de tradition syndicale dans notre région — vient embaucher des jeunes à leur sortie des établissements techniques : au bout de trois ou quatre mois, 50 % d'entre eux reviennent au pays.* »

La population aurillacoise s'accroît mais toutes les conséquences de sont pas toujours bien appréciées. Ainsi, tenants du programme commun et porte-drapeaux de la majorité présidentielle se retrouvent-ils d'accord pour condamner le système des listes bloquées en vigueur dans les villes de plus de trente mille habitants, seuil qu'Aurillac a franchi entre 1968 et 1975. « *Inique* », « *antidémocratique* », « *dangereux* », « *inadapté* », jugent les habitants, qui ne cachent pas leur crainte de voir « leur » ville devenir l'apanage — voire la chasse gardée — de l'une ou de l'autre des deux coalitions qui solliciteront leurs suffrages le 13 mars.

L'un et l'autre camps voient, eux aussi, un risque de se retrouver — en cas de succès — quelque peu gênés par l'absence d'une opposition au sein du conseil municipal. C'est le cas d'un adjoint au maire, qui est de nouveau candidat : « *La liste qui sera élue,* souhaite-t-il, *devra redoubler de vigilance car personne ne lui fera part des avis contraires.* » « *L'opposition joue toujours un rôle positif* », souligne, après une expérience de deux mandats, M. Pierre Bousquet (P.S.), qui se représente.

La méfiance à l'égard du nouveau mode de scrutin est d'autant plus répandue que le passé semble plaider en faveur des municipalités hétérogènes. « *En trente ans de mandat, je n'ai jamais vu de bagarres sérieuses au conseil* », affirme M. Jean Mezard (CNIP), sénateur et maire sortant. L'avis est partagé par M. Michel Leymarie (P.C.), lui aussi entré en 1947 au conseil municipal : « *Nous avons toujours eu de bonnes relations, des relations normales* », dit-il.

L'alternance

L'histoire municipale récente de la ville de Paul Doumer commence en 1947 avec l'élection de 6 communistes, 5 socialistes, 4 radicaux-socialistes, 3 M.R.P. et 9 indépendants. Le maire est alors Henri Tricot (S.F.I.O.). Il cède la place, en 1953, à M. Piales. Réélu en 1959, le sénateur indépendant perd la mairie en 1965 au profit d'un socialiste, M. Meyniel. La liste d'union démocratique réalisée au second tour avec vingt-cinq élus contre deux indépendants, entreprend de remédier au laxisme de la précédente municipalité. Mais les travaux de construction, d'aménagement coûtent cher, les impôts locaux augmentent. En 1971, les électeurs manifestent leur agacement en élisant seize conseillers favorables à la majorité, la gauche avec onze sièges redevient minoritaire. La règle de l'alternance a joué.

Aujourd'hui, comme en 1971, l'opposition de gauche se présente unie. Les négociations entre communistes et socialistes ont traîné jusqu'en janvier. Les scrutins intervenus depuis 1972 donnaient un très léger avantage (0,12 %) au parti communiste, qui revendiquait la tête de liste. Argument avancé par les responsables socialistes pour repousser cette demande : la forte poussée socialiste qui s'est manifestée aux élections cantonales de mars 1976 par la victoire de M. René Souchon sur le conseiller général sortant, M. Mézard. Les socialistes ont, certes, menacé de constituer une liste homogène, mais finalement leurs partenaires ont accepté l'accord « *pour sauvegarder l'union de la gauche et en raison du faible écart existant entre les deux partis* », explique M. Cousin, secrétaire fédéral du P.C. La liste conduite par M. Souchon comprendra quatorze P.S., onze P.C. Les deux partis désignant chacun trois personnalités.

Les responsables de la majorité se défendent, eux, d'avoir procédé à un dosage politique. « *Il s'agit de réunir une équipe autour d'une ossature de sortants* [ils seront au nombre de neuf] *et de rajeunir la liste* », note M. Jean Lagarde, radical. Ce dernier, conseiller général du canton d'Aurillac-4, avait refusé l'investiture que lui avait accordée, en juillet 1976, le comité de liaison de la majorité. M. Lagarde avait mis une condition à son éventuelle acceptation : l'implantation d'un régiment à Aurillac. Pourquoi construire une caserne ? « *Nous ne réussissons pas à faire venir des industries, la venue de l'armée peut créer une animation.* » Convoqué à Paris, M. Lagarde en revient avec une promesse du ministre de la défense, qui le décide à accepter la tête de liste de la majorité.

Si la majorité l'emporte, il succédera à « Papy Mézard » comme le surnomment familièrement ses administrés. Le maire sortant ne se représente pas en raison de son âge — soixante-treize ans, — d'un accident cardiaque récent et... de son échec de mars 1976. Sur ce point, le sénateur commente : « *Le scrutin tombait mal ; on a rendu le maire responsable des inconvénients entraînés par l'installation d'un feu rouge. A cela se sont ajoutés les progrès des socialistes. Et puis ! On continue de me reprocher d'avoir été le rapporteur du projet de loi sur l'avortement.* »

La politisation

Les espoirs de la gauche locale nourris par les résultats des dernières élections cantonales ne masquent pas les difficultés de la tâche dans une ville qui a donné 55,6 % des voix à M. Giscard d'Estaing, le 19 mai 1974. La liste d'union de la gauche a établi son programme. La défense du droit au travail est l'un des principaux slogans. Le thème est mobilisateur dans une commune où le nombre des chômeurs frôle la barre des huit cents — dont 61 % de jeunes et plus de quatre cent cinquante de moins de vingt ans

M. Souchon, très critique à l'égard de ce qu'il appelle « *la politique de prestige* » de la majorité, prévient : « *Nous devrons être modestes, il n'est pas question de s'engager dans la démagogie.* » Son adversaire, M. Lagarde, n'est pas moins prudent : « *Le temps de la gestion est venu.* »

Que la gauche « *politise* » le scrutin, M. Lagarde le regrette. M. Souchon y voit le seul aspect positif d'un changement de mode de scrutin, lequel, considère-t-il, « *n'est pas bon dans une ville où tout le monde se connaît* ».

Après M. Cousin (P.C.), qui déclare « *nous ferons tout pour que le vote du 13 mars soit un vote politique* », M. Leymarie (P.C.) prévoit : « *L'affrontement politique sera désormais plus net.* »

Certes, le choix pour les électeurs sera clair. Il n'empêche que l'habitude aidant, chacun prédit un nombre important de bulletins nuls ; « *Les Aurillacois ont l'habitude de se faire leur liste à eux en « panachant »,* souligne M. Moins. *Le 13 mars, ils vont se sentir frustrés.* »

ANNE CHAUSSEBOURG.

SCHILTIGHEIM : la politique a repris ses droits

De notre correspondant

Schiltigheim. — Le recensement de 1975 a enregistré 30 114 habitants pour la principale localité de la banlieue strasbourgeoise qui est également, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la deuxième commune du Bas-Rhin.

La ville, qui abrite, outre ses cinq brasseries, des industries métallurgiques et électro-mécaniques et qui constitue un grand réservoir d'employés du secteur tertiaire strasbourgeois, a connu une croissance lente mais régulière : 25 000 habitants en 1960, 29 000 en 1968.

Le passage à un nouveau type de scrutin, plus politique, peut poser des problèmes à des électeurs de tendance centriste notamment, habitués à désigner leurs édiles dans une perspective locale. La politique reprend ses droits. Mais ne les avait-elle pas déjà repris ?

Le conseil sortant avait été élu à la suite d'une victoire écologique — l'une des premières en Alsace, — acquise sous le signe de l'apolitisme. M. Paul Schwebel (C.D.P.) avait, en 1971, pris la tête d'une mobilisation contre l'implantation sur le territoire communal d'une usine d'incinération des ordures de la communauté urbaine de Strasbourg, projet qui avait été accepté par le maire sortant de l'époque, M. Georges Ritter, député U.D.R. En cours de mandat, les clivages politiques reprirent le dessus au sein de la municipalité. Finalement, pour les prochaines consultations, M. Schwebel, maire sortant, accompagné de quatre colistiers, a accepté de devenir second du député de la circonscription, M. Jean-Claude Burckel (R.P.R.), élu en 1973, qui réside — et ses adversaires ne se font pas faute de le lui reprocher — dans une commune voisine. Trois des quatre adjoints sortants se sont retrouvés avec dix conseillers sur une liste d'opposition « Schiltigheim-Espoir ». Conduite par M. Alfred Muller — élu en 1976 conseiller régional contre M. Schwebel, — elle comprend, sur trente et un candidats, onze socialistes, sept communistes et un membre du GAM.

JEAN-CLAUDE HAHN.

SAINT-HERBLAIN : le zut des Z.U.P.

De notre correspondant

Saint-Herblain. — Pour la conquête de l'hôtel de ville de Saint-Herblain, troisième grande ville de Loire-Atlantique, deux hommes s'affrontent. M. Michel Chauty, sénateur non inscrit, maire sortant, qui achève son troisième mandat, et M. Jean-Marc Ayrault, un jeune enseignant de vingt-sept ans, socialiste, qui, aux dernières élections cantonales, a ravi son siège à M. Christian Chauvel, député réformateur, adjoint au maire de Nantes.

Au lendemain des élections municipales de 1971, MM. Chauty et Ayrault avaient pu siéger ensemble au conseil municipal. Ce ne sera plus possible demain, car en dix ans la population de cette commune suburbaine de Nantes a doublé et a dépassé le seuil des trente mille habitants qui impose un autre type de scrutin.

Les familles d'ouvriers des zones industrielles voisines se sont installées dans les ZUP. Touchées par le chômage, elles sont aussi sensibles aux conditions de logement dans les grands ensembles. C'est la raison pour laquelle les deux listes font campagne sur le thème du mieux-vivre.

A l'intérieur de ce phénomène de croissance démographique, le P.C. maintient son audience électorale, mais le P.S. progresse. Ainsi, en mars 1976, M. Ayrault a obtenu 67 % des suffrages exprimés là où M. Mitterrand en 1974 en avait recueillis 54 %.

M. Chauty conserve, lui, son prestige de notable, ayant pris une stature nationale auprès des plus anciens habitants de la commune, encore que ses interventions en faveur du propjet de centrale de Pèlerin — sur une commune voisine, il est vrai — puissent indisposer certains électeurs.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

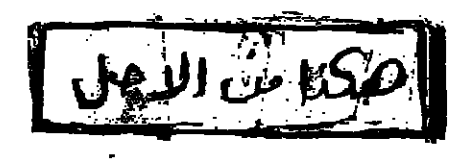
ORLY : l'exception

M. Gaston Viens, maire communiste d'Orly, confie que les résultats du dernier recensement l'ont « *étonné* ». A l'inverse des communes du Val-de-Marne, celle qu'il administre a perdu près de quatre mille habitants en sept ans.

Est-ce le bruit des avions qui a provoqué cette hémorragie démographique ? M. Viens réfute l'hypothèse : « *La commune est au débouché d'une piste peu utilisée* [la piste 4] *et ne pâtit pas trop des nuisances de l'aéroport.* »

C'est une autre explication que propose M. Viens : « *La diminution du taux d'occupation des logements* ». Il précise que la densité par logement était de 3,79 en 1968 contre 3,36 en 1975.

L'exemple de la cité *Gazier Sud* est caractéristique. Construit en 1964, cet ensemble, qui comprend mille quatre cent quatre-vingt-douze logements, abritait six mille cent quarante-six habitants en 1968. En 1975, il n'y en avait plus que cinq mille deux cent quarante. Pourquoi cette diminution de la population ? « *Elle s'explique,* estime le maire, *par le fait que les premiers résidents avaient des enfants qui ont grandi, se sont mariés et ont quitté le foyer familial.* »



SOCIÉTÉ

UN DÉBAT DE LA LIGUE POUR LA SANTÉ

«Le soleil noir de la mort»

C'était une gageure que de réussir en l'espace d'une heure et demie une « table ronde » sur la mort réunissant neuf spécialistes, croyants et incroyants. Les participants, invités, le 1er mars, par la Ligue de la santé, dans le cadre de ses rencontres animées par M. Denis Clair (1), n'ont eu que quelques minutes chacun pour répondre à la question : *« L'homme devant sa mort : y a-t-il une autre manière de l'accueillir, de la préparer ? »* avant d'entamer le dialogue avec un public composé en grande partie de jeunes.

Aux yeux des croyants, la mort, pour mystérieuse, voire *« scandaleuse »*, qu'elle soit, est avant tout *« passage »* (le pasteur Fath), *« transition vers une autre forme de vie »* (le Père Riquet, jésuite), *« événement capital qui doit être préparé par toute la vie »* (le rabbin Gourévitch), *« moment naturel dans le cycle de la renaissance continuelle à la vie »* (le Frère Tendzing, bouddhiste), *« retour à Dieu, qui a donné la vie et qui la renouvellera sous une autre forme »* (le Père Lelong, parlant de la vision musulmane de la mort).

Pour les incroyants, en revanche, la mort est tragique, douloureuse, certes, mais pas *« scandaleuse »*, puisque cela impliquerait un ordre établi, un recours à la métaphysique. Pour M. Robert Dalian, président national de la Libre Pensée, la mort est *« une fatalité »* dont il faut tenir compte le moins possible.

M. Albert Beaughon, président de l'Union des athées, a rappelé que la mort peut être une délivrance, et que *« l'euthanasie est considérée par une partie de l'opinion, et même par les tribunaux, comme un acte de courage »*. Mme Jacqueline Marchand, secrétaire de l'Union rationaliste, pense que *« la sérénité pour accepter la fin peut se conquérir. Pour l'incroyante que je suis, il ne faut pas attacher trop de signification au phénomène naturel de la mort, qui viendra à son heure. Avant celle-ci, la mort n'existe pas encore, et après, elle n'existe plus ! »*

L'intervention la plus intéressante était celle de l'agnostique. Le professeur Maurice Marois, biologiste, est paradoxalement président et de l'Institut de la vie et de la Société de thanatologie. *« Pour le biologiste,* dit-il, *la mort est la servante de la vie. Toute méditation sur la mort est une méditation sur la vie, et la quête du permanent est désormais ma philosophie. »*

Dans un court exposé brillant, le professeur Marois a montré l'extraordinaire degré d'organisation et de complexité que représente la vie humaine, forgée par des millénaires. *« La vie dépense sans compter pour permettre aux espèces de survivre, d'évoluer... mais vers quel rendez-vous ? Nous ne le savons pas. En tant qu'individus, nous sommes uniques, irremplaçables : en cela, la promesse des grandes religions est tenue. Mais nous assistons au naufrage de l'individu pour la plus grande gloire de l'espèce. La mort est donc un échec, d'une certaine manière, mais elle donne de nouvelles chances à la vie, par le « recyclage » de chaque atome, de chaque molécule qui sert des milliers de fois. L'échec est dépassé finalement par le grand dessein mystérieux de la vie. »*

Il y a deux choses, a-t-on dit, qu'on ne peut pas regarder en face : le soleil et la mort. Les participants de la « table ronde » s'étaient prémunis en chaussant chacun des lunettes de soleil de ses convictions personnelles. Le *« soleil noir de la mort »*, comme l'appelait le professeur Marois, brille toujours.

ALAIN WOODROW.

(1) Renseignements : le Courrier de la santé, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

«UNE ATTIRANCE CARNIVORE POUR LES TOXICOMANES»

Un débat organisé sur le thème « Peut-on autoriser les drogues douces ? » a réuni récemment, à Paris, environ trois cents personnes, toutes générations confondues, parents bien-pensants et marginaux mêlés. Etaient présents : le docteur Claude Olievenstein, médecin-chef du centre médical Marmottan, auteur d'« Il n'y a pas de drogués heureux » (« le Monde du 26 février), Bertrand Boulin, Daniel Gélin et Léon Mercadet.

D'entrée de jeu, le comédien Daniel Gélin a dit par quel trajet de « touriste fortuné ». Il en était arrivé à absorber jusqu'à quinze « shoots » par jour et à cacher des sachets d'héroïne dans les poches de ses costumes de cinéma. Le ton était donné. *Confidence pour confidence*, Léon Mercadet, ancien membre de la rédaction d'« Actuel », fit ressortir que « Balzac ayant eu son café, Baudelaire ses paradis artificiels, Sartre ses amphétamines », il avait lui-même rédigé la majeure partie d'un ouvrage consacré au parti socialiste en état de « défonce ».

Entre les « bondieuseries » de droite comme de gauche, après avoir vu cinq mille huit cents toxicomanes dans les locaux de Marmottan, le docteur Olievenstein ne se sent, lui, détenteur d'aucune certitude. S'il se prononce contre la légalisation de la « drogue douce », c'est parce que, « dans la société actuelle, l'absorption des drogues ne peut que démobiliser les gens, les éloigner de leur combat politique, social, poétique ». Pour lui, « il importe d'abord de parler de la drogue de manière non manichéenne », en respectant la « fragilisation complexe de l'adolescent ». Pour conclure, l'orateur avoue l'attirance « carnivore » et « cavernicole » que produit sur le lui le toxicomane. Drogué par personne interposée ? Le praticien avoue l'être. Mais ne le sommes-nous pas tous ?

M. S.

« L'ESPRIT LIONS »

Le général d'une armée insolite, pacifique et internationale est venu à Paris les 28 février et 1er mars inspecter ses troupes françaises et représenter à M. Valéry Giscard d'Estaing que les conquêtes des forces du bien ne sauraient connaître de limites.

« We serve » (nous servons) est la devise du Lions International, dont le président international, le professeur Joao Fernando Sobral, industriel brésilien, est venu expliquer au président de la République les bienfaits du bénévolat et lui définir l'« esprit Lions ».

N'allez pas vous méprendre sur le symbole. Ces innombrables bonnes volontés (un million deux cent mille membres, répartis dans trente et un mille clubs de par le monde, sauf dans les pays communistes) combattent, en effet, comme leur nom ne l'indique pas, la loi de la jungle. En témoigne le thème de réflexion et d'action choisi par M. Sobral pour son année de présidence : « Faites que votre prochain se sente utile. »

« Quelqu'un qui ne se sent pas utile est un homme faible », *a précisé le président Sobral, qui estime que tous sont utiles, y compris* « l'homme qui balaie la rue ». *Le fond de sa doctrine :* « Le respect des êtres humains. »

Les membres des Lions Clubs — plus de vingt mille en France, dans six cent douze clubs — ont souvent les moyens financiers de leur générosité. Tant mieux, puisqu'ils emploient leurs forces à aider jeunes sans emploi, vieillards, aveugles, sourds.

Une seule épine dans la patte de ce Lion social et charitable : sa misogynie. Jusqu'à ce jour, les lionnes — car il s'en trouve — doivent exercer leurs activités dans des clubs séparés. Le président Sobral appelle de ses vœux et suppose prochaine la mixité des clubs. Cohérence oblige : de tous les fauves, ce sont les lions qui traitent le mieux leurs épouses. — M. K.

● *Le Mouvement contre l'antisémitisme, le racisme et pour la paix (M.R.A.P.)* organise, ce mercredi 2 mars à 20 h. 30, salle Lancry, 10, rue de Lancry, 75010 Paris (métro République), un meeting contre la violence, le racisme et le fascisme qui fait suite à l'attentat commis au domicile de l'un de ses vice-présidents, M. Charles Palant (*le Monde* du 19 février). Un certain nombre de mouvements déclarent soutenir le M.R.A.P. dans l'organisation de ce meeting, parmi lesquels la Cimade, la C.G.T., le P.S.U., l'UNEF, l'Amicale d'Auschwitz, le Syndicat des avocats de France, le P.C., etc.

CORRESPONDANCE

Répondre aux jeunes

M. Jacques George, secrétaire général adjoint du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), nous a adressé, à propos de la drogue, une lettre dont voici un extrait :

Il n'y a pas de remèdes-miracles (si ce n'est un C.R.S. derrière chaque jeune et un inspecteur derrière chaque enseignant). Mais il faut d'abord lever le tabou et développer l'information. Non une information dramatisée, du type campagne ou journée nationale, dont les effets iraient à l'encontre des intentions. Non une information officielle, purement physiologique et moralisante, et coupée de tout contexte social et personnel.

Mais une information qui réponde aux demandes des jeunes, qui permette le débat, qui ne s'enferme pas dans les limites timides d'un programme aseptisé. Cela suppose que les responsables de l'éducation nationale ne soient pas paralysés par la peur du froncement de sourcils de parents bien placés (...).

Cela suppose que la vie des établissements fasse sa place au débat, à l'initiative, à la prise de responsabilité, à l'organisation des jeunes. Cela suppose que le contenu de l'enseignement prenne en compte les véritables préoccupations des jeunes autrement que sous forme marginale et d'ailleurs livrée au pouvoir discrétionnaire des chefs d'établissement. Nous sommes loin de la tradition, des possibilités laissées aux établissements, des orientations de la réforme en cours (...).

Ce que les jeunes voient de la société, de la place qu'elle leur ménage, du système éducatif qu'elle leur prépare, contribue à déterminer leur attitude devant la vie et c'est là-dessus qu'il faut agir. Une société de faux-semblants appelle des paradis artificiels.

SCIENCES

AU MUSÉE DE L'HOMME

Madame Saunier-Séïté a inauguré la nouvelle galerie d'Amérique du Nord

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, a inauguré, le 1er mars au Musée de l'homme, la nouvelle galerie d'Amérique du Nord.

Vêtements de cuir brodé et vanneries décorées d'épines teintées de porc-épic, de perles ou de coquillages, coiffures de plumes, poupées aux longues tresses, objets en bois sculpté témoignent de la maîtrise technique et du goût sûr des différents groupes d'Indiens. Des peaux de bison peintes aux dix-septième et dix-huitième siècles sont également présentées. Un poteau d'intérieur de maison de Colombie britannique, donné par Max Ernst, est modelé en forme de géante farouche.

La pièce la plus rare est, sans nul doute, un masque en gabbro originaire de la côte nord-ouest. On ne *connaît que deux masques de cette sorte* ; son jumeau est au musée national d'Ottawa. Les deux masques sont identiques et s'emboîtent parfaitement l'un dans l'autre, à ceci près que celui du Musée de l'homme a les yeux ouverts alors que celui du musée canadien a les yeux fermés.

L'attraction principale de la nouvelle galerie est le modèle réduit d'un village pueblo : maisons étagées les unes sur les autres, jardinets où poussent maïs et courges, jeux sur les terrasses, grappes de piments, personnages avec leurs capes-couvertures, leurs chapeaux melons ; tout y est même les dindons.

Ces présentations dans les vitrines en verre sécurit ainsi que le système de filtrage de l'air de la galerie, ont coûté 600 000 francs et ne concernent que 400 mètres carrés, alors que le Musée de l'homme, qui fait partie intégrante du Muséum d'histoire naturelle, dispose de 3 000 mètres carrés de galeries.

En inaugurant l'exposition, Mme Saunier-Seïté a rappelé le plan de rénovation du Muséum national d'histoire naturelle, dont certaines collections inestimables sont menacées et dont les laboratoires sont trop vétustes.

● 11 millions de francs seront consacrés au début de la remise en état des laboratoires (ceux de minéralogie et de « zoologie-vers » seront les premiers à être réaménagés grâce à la mise en service, en 1976, du nouveau laboratoire de géologie) ; à la rénovation du réseau électrique de l'îlot Buffon-Poliveau, de manière à permettre l'emploi de matériel scientifique moderne ; au début de la remise en état de la ménagerie du Jardin des plantes et aux études préparatoires à l'aménagement de la rotonde du Jardin des plantes en centre culturel et pédagogique (avec l'aide espère-t-on, du ministère de la qualité de la vie) ; à la finition de la remise en état d'une des grandes serres de collection dans le domaine de Chèvreloup (Versailles).

● 5 millions de francs (qui s'ajouteront aux 5,5 millions débloqués en 1976) pour le début de la rénovation de la galerie de zoologie. Celle-ci commencera par le creusement devant la galerie d'une zoothèque souterraine — le « silo ». — où seront installées les collections de poissons et de reptiles (500 000 litres d'alcool), et seront stockés provisoirement une partie des animaux de la galerie de zoologie. — Y. R.

ÉDUCATION

LA PÉDAGOGIE S'EST ADAPTÉE AUX MATHÉMATIQUES « MODERNES » estime M. René Haby

Les difficultés résultant de l'introduction des mathématiques dites « *modernes* » dans les programmes scolaires vont s'aplanir, a répondu M. René Haby à une question écrite de M. Jean Bonhomme, député apparenté R.P.R. du Tarn-et-Garonne, publiée au *Journal officiel* du samedi 26 février. « *Une évolution rapide de la science mathématique s'est produite quand elle a pu achever une construction qui réunissait dans une même approche des développements qui s'étaient produits dans plusieurs directions. Il fallait bien tôt ou tard que les programmes reconnaissent cette évolution*, écrit le ministre. *Les difficultés qui résultèrent de cette adaptation des programmes ont été liées au fait qu'il a fallu un certain temps pour aider les maîtres des différents niveaux à adapter la démarche pédagogique à ces nouveaux programmes. Il y a toujours un temps plus ou moins long pendant lequel la présentation des principes et théorèmes absorbe davantage de temps parce que le maître doit découvrir le mode de présentation adapté.* »

« *Il en est résulté souvent un manque de temps pour traiter les exercices d'application*, ajoute le ministre. *De plus, souvent, les parents n'ont pas reconnu, sous la terminologie nouvelle plus générale, les connaissances plus fractionnées qu'ils avaient apprises. Les cours privés ont pu profiter de ce désarroi.*

» *Mais les excès de formalisme se corrigent, le temps des applications pratiques retrouve une durée suffisante, les terminologies nouvelles s'assimilent et la réforme en cours va achever cette mise au point.* »

● RECTIFICATIF. — Une faute de frappe a déformé la citation de l'inspecteur d'académie des Landes, dans l'article consacré au maintien, contre le vœu de l'administration, de l'école normale de Dax (*le Monde* du 1er mars). Il fallait lire : « *La démographie n'incline pas à l'optimisme* », au lieu de la « *démocratie* ».

ENSEIGNEMENT ET MUNICIPALITÉS

L'école : y penser toujours, n'en parler jamais

Dans la campagne pour les élections municipales, l'éducation n'occupe pas une place correspondant à son importance — considérable — dans la gestion et les finances des communes. Faudrait-il « y penser toujours, n'en parler jamais », comme faisaient les Français d'avant 1914 pour l'Alsace-Lorraine ? En fait, les municipalités ne sont guère portées à mettre en avant une action qui leur est imposée par la loi plus que par la pression des habitants. Si toutes n'y consacrent pas autant d'argent et d'énergie, les différences découlent souvent des orientations politiques. Mais il est rare qu'elles se conjuguent dans une action cohérente.

Apparemment l'éducation n'est pas un thème de campagne. Au plan national, elle fait seulement l'objet d'un chapitre dans les « *propositions municipales* » du parti socialiste et du rappel d'une analyse dans le « *contrat* » des communistes. Dans les autres formations politiques pratiquement rien.

Les écoles ne viennent pas en bonne place, entre les piscines, les gymnases et les feux rouges, dans la liste des réalisations présentées ces jours-ci aux électeurs. Lorsque l'enseignement apparaît dans les polémiques municipales, c'est plutôt à travers une querelle « nationale » comme l'école libre : certains candidats de la majorité tentent d'exploiter les inquiétudes suscitées dans l'Ouest par l' « *avantprojet* » socialiste pour l'éducation. On défend ou on attaque des politiques d'urbanisme, d'industrialisation ou des plans de circulation, mais rarement des installations ou une politique scolaire :

Pourtant l'école coûte cher aux communes (1). L'enseignement arrive en première place dans les dépenses ordinaires de la plupart des municipalités, avant l'entretien de la voirie. Avec tous les services qui y sont liés, il représente en moyenne 27 % du budget de fonctionnement des communes, un tiers dans les sept cent soixante-sept villes de plus de dix mille habitants. Dès lors l'indifférence ne devrait plus être de mise, même lorsqu'on ne croit pas aux vertus de la maternelle — comme ce maire breton qui affirme que « *les enfants préfèrent le grand air* » — ni à celles de la scolarité prolongée — comme son collègue de Saône-et-Loire qui vante « *l'apprentissage sur le tas* ». Les communes qui vivaient depuis longtemps sur leur acquis ont été obligées de construire à cause de l'urbanisation (et notamment de l'accroissement de la demande en écoles maternelles).

Mais ces réalisations n'apportent en général ni prestige ni reconnaissance. Un hôpital, un foyer, un stade, une subvention à une équipe de football sont plus « rentables » : un club sportif entraîne tout un réseau de relations et, surtout s'il est célèbre, un clan de supporters dont on peut gagner les voix. Les usagers de l'hôpital votent, non ceux de l'école, et les familles considèrent celle-ci comme un dû. Elle est obligatoire pour la commune, chargée par la loi de sa construction, de son équipement et de son entretien, autant que pour les enfants.

Le thème du transfert des charges

Aussi c'est entre les municipalités, quelle que soit leur tendance, et l'Etat, que naissent les conflits : sur le thème du « *transfert des charges* », orchestré par les communistes, mais repris aussi dans son Livre blanc de 1974 par l'Association des maires des grandes villes (celles au nombre de quarante qui comptent plus de cent mille habitants) présidée par M. André Morice, maire de Nantes, sénateur centriste. Cette querelle correspond à une réalité : c'est l'effort des communes qui a permis le développement rapide des classes maternelles au cours des dix dernières années, alors que diminuait la part des dépenses prise en charge par l'Etat pour l'ensemble de l'enseignement primaire. La réforme du premier cycle secondaire a imposé de nouvelles charges aux communes (même si la nationalisation des C.E.S. en réduit aujourd'hui le poids). Cette dépense nouvelle est mal acceptée : pour la plupart des maires, du communiste André Duroméa (Le Havre) au centriste Henri Fréville (Rennes), l'enseignement secondaire doit rester l'affaire de l'Etat.

Dans les villes grandes et moyennes c'est surtout l'enseignement supérieur qui peut être un argument électoral dans la mesure où il est susceptible de « *retenir les jeunes* » et d'attirer les cadres. Les instituts universitaires de technologie, aujourd'hui contestés, ont perdu de leur force comme enjeu électoral, mais une université garde du prestige. Combien de municipalités rêvent aujourd'hui d'en avoir une, et à l'exemple de celle du Mans récompensée de son obstination (*le Monde* du 26 février) sont prêtes à avancer des crédits sur plusieurs années ? Trente villes au moins organisent aujourd'hui, à leurs frais, des enseignements supérieurs. L'appartenance politique de la municipalité peut accroître ou restreindre les chances de réussite. Elle ne change pas les objectifs.

Il existe malgré tout des différences entre les gestions des municipalités de gauche et celles de droite : le volume des dépenses en est le signe le plus évident : il est généralement supérieur dans les premières, notamment lorsqu'elles sont dirigées par des communistes. En 1968, dans les villes de plus de vingt mille habitants, « *les dépenses d'aide sociale scolaire des municipalités communistes étaient deux fois plus élevées que celles d'une municipalité modérée, et les dépenses d'enseignement du premier degré étaient supérieures de 40 % au niveau moyen* », écrit un spécialiste des finances locales (2). Selon une étude de l'Institut de recherches sur l'économie de l'éducation de l'université de Dijon, les communes de la banlieue parisienne à direction « *socialo-communiste* » dépensent en moyenne 60 % de plus que les autres pour l'enseignement.

En prônant une « *gestion démocratique* », en ouvrant des commissions « *extra-municipales* » aux enseignants, aux parents d'élèves, aux associations d'éducation populaire, elles contribuent à accroître la pression qui s'exerce sur elles. « *Après tout, nous l'avons voulu* », reconnaît un maire de la banlieue parisienne, qui juge parfois excessives les demandes des familles. Les communistes, pour leur part, tentent d'associer parents et enseignants à leur lutte pour arracher postes ou subventions à l'Etat.

C'est d'abord le montant de l'aide sociale scolaire — qui peut atteindre 25 % du budget de fonctionnement comme à Colombes — qui explique le montant des dépenses dans les communes dirigées par la gauche : « *colos* », garderies, centres aérés, clubs ou ateliers du mercredi ou des petites vacances, distribution de livres... Mais il faut y ajouter des apports plus directs à l'enseignement : classes de nature, initiation musicale ou éducation physique et sportive, bibliothèques pour enfants, séances de cinéma ou de théâtre.

Beaucoup de grandes villes suivent, aujourd'hui, cet exemple et assurent — en quantités variables — les mêmes *services* : la vie urbaine suscite des besoins et offre des ressources supplémentaires.

Beaucoup de communes contribuent ainsi à « *enrichir* » l'enseignement dispensé, et sont largement responsables du développement des classes de nature, de l'éducation physique ou de la musique (même si, dans ce dernier cas, l'initiative a été appuyée d'en haut). Mais leur intervention s'arrête le plus souvent à la porte de la classe, et ne touche pas aux structures scolaires. Quelques-unes seulement, comme Grenoble (qui, avec la maison de l'enfance et le collège d'enseignement secondaire de La Villeneuve, a précédé les « *propositions municipales* » du P.S.) ont cherché à innover sur le plan « pédagogique ». Mais il est rare que les municipalités arrivent à faire de toutes ces dépenses une politique : l'éducation, c'est l'affaire des spécialistes de l'école plus que de la collectivité. — G. H.

(1) Le dernier numéro du *Monde de l'éducation* (mars 1977) consacre une série d'articles aux communes et à l'école.

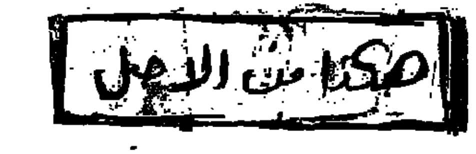
(2) José Kobielski, *Tendance politique des municipalités et comportements financiers locaux*, Université de Rennes, 1976.

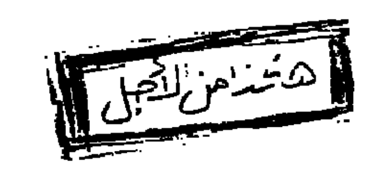
PLUS DE 20 % DU BUDGET DE L'ÉDUCATION

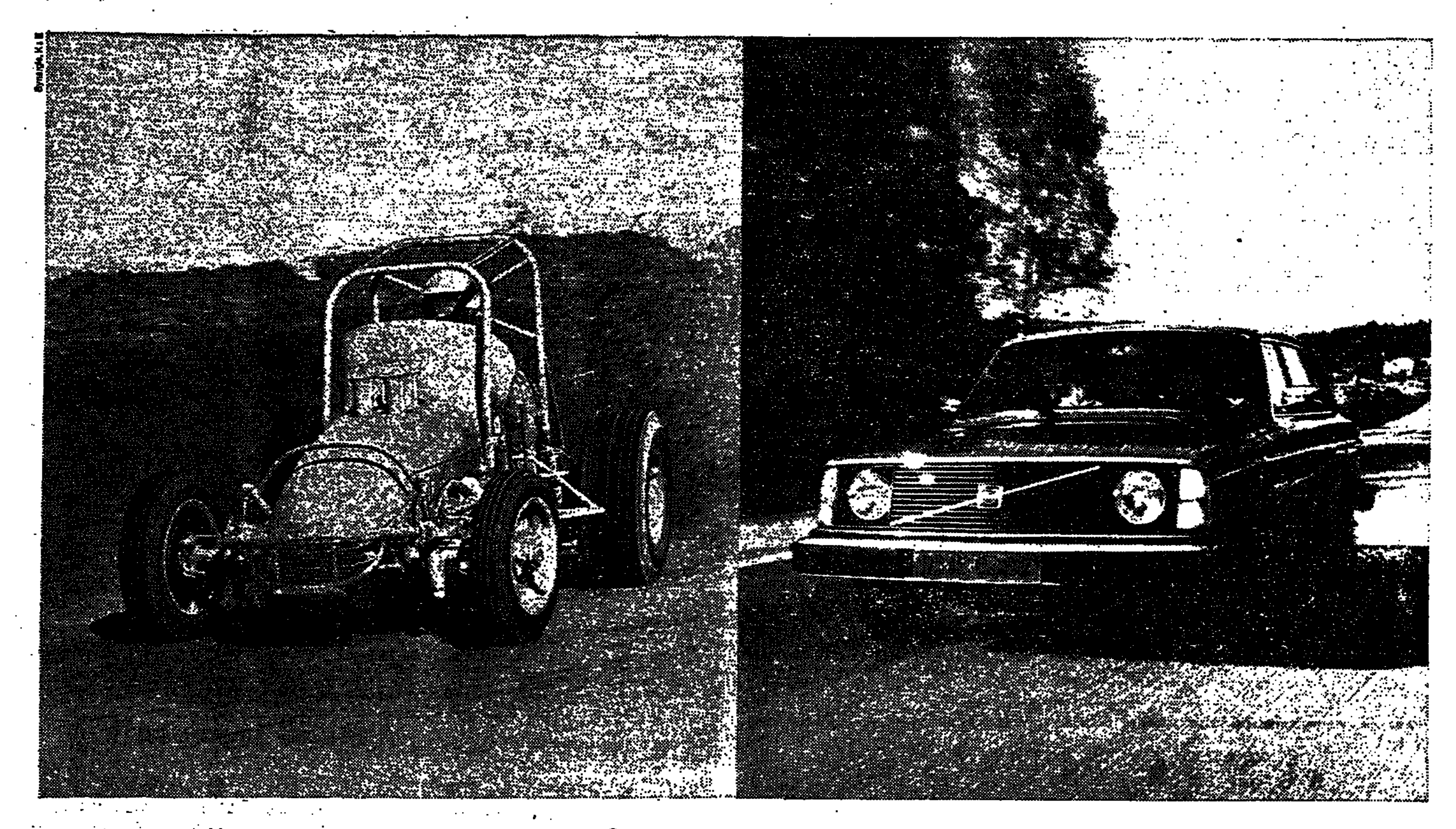
Les communes ont dépensé, directement ou par l'intermédiaire des syndicats et des communautés, 6 407 millions de francs en 1973 pour l'éducation, soit le cinquième du budget de fonctionnement du ministère de l'éducation cette année-là : c'est ce qui ressort d'une enquête faite en 1976 par le service des études informatiques et statistiques que le ministère de l'éducation vient de publier. Ce qui coûte le plus cher, c'est le fonctionnement de l'enseignement du premier degré (classes élémentaires et maternelles) qui représente près de la moitié des dépenses. Viennent ensuite le second degré (environ 15 %), les classes de neige, colonies et centres de vacances (environ 11 %) et les cantines scolaires (8 %).

Si l'on ajoute les dépenses d'investissement (en grande partie couvertes par les subventions de l'Etat), l'ensemble des dépenses des communes peut être évalué à 7 500 millions soit environ 32 % du budget de l'éducation.









A gauche vous voyez les arceaux de sécurité. A droite vous ne les voyez pas.

Une Volvo 244, c'est ce que vous voyez.

Des pare-chocs qui ont une efficacité réelle, des protège-nuques incorporés, des ceintures à enrouleur à l'avant et à l'arrière, etc. Mais ceci n'est que la partie visible d'un ensemble entièrement conçu pour la sécurité.

Une Volvo 244, c'est aussi tout ce que vous ne voyez pas.

Les trois arceaux de sécurité du toit.

La colonne de direction de sécurité (système télescopique, fixation spéciale Volvo, volant avec système collapsible de protection, etc.).

Les barres d'acier qui renforcent les portières et protègent des chocs latéraux.

Le double circuit de freinage en triangle.

Les zones d'absorption d'énergie et l'habitacle de sécurité indéformable, etc.

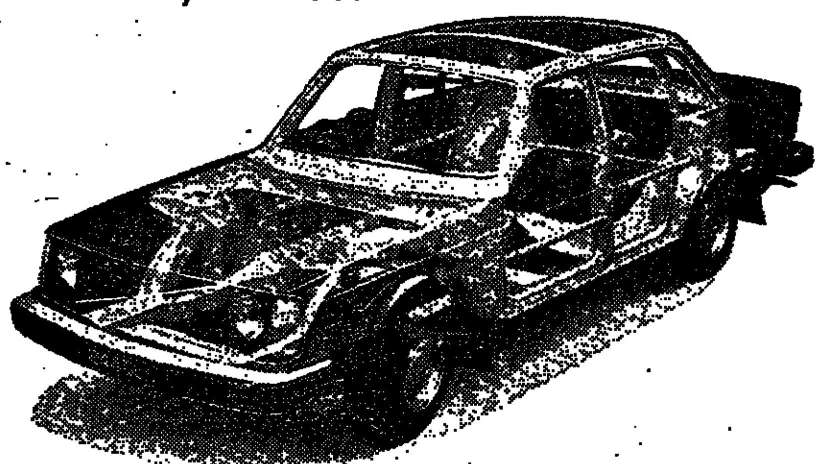
Une Volvo 244, c'est enfin et surtout une voiture qui possède une étonnante sécurité active. Son couple moteur lui permet de disposer de beaucoup de chevaux et de nervosité aux vitesses utiles. Quand vous doublez. Quand vous négociez une courbe.

La Volvo 244 est une voiture sûre. C'est aussi une voiture rapide, puissante, agréable à piloter. Ce qui est important. Car la tristesse est le contraire de la sécurité.

Consommation à 90 km/h : 8,6 l ; à 120 km/h : 11,8 l ; parcours urbain : 13,4 l. Frais de transport et de mise à la route : 780 F. Crédit CGI, bail avec option achat CGL.

Série 240 : à partir de 36.320 F.

Prix au 1er janvier 1977.



Pour recevoir une documentation sur la 240 et sur la conception Volvo de la sécurité, envoyez ce coupon-réponse à Volvo Automobiles, BP 45, 78130 Les Mureaux.

Nom ....

Adresse ....

....

VOLVO

M6

JUSTICE

LE PROCÈS DES INCENDIAIRES DU C.E.S. PAILLERON

Des « prix compétitifs » et des « erreurs »

Le procès des deux jeunes gens responsables de l'incendie du collège d'enseignement secondaire de la rue Edouard-Pailleron à Paris (dix-neuvième arrondissement), provoquant la mort de vingt personnes — pour la plupart des enfants, — il y a quatre ans, a commencé à huis clos, ce mercredi 2 mars, devant le tribunal pour enfants de Paris ; l'un des jeunes gens est prévenu d'incendie et blessures volontaires ayant entraîné la mort, l'autre de complicité.

Les quatre avocats du « collectif » représentant les principales parties civiles — l'Association des familles des victimes — avaient, par deux fois, obtenu le report du procès. Ils ont décidé de se présenter à la barre uniquement pour solliciter une nouvelle fois la remise et de ne pas plaider — sauf, évidemment, s'ils étaient commis d'office. L'Association estime, en effet, comme elle l'a rappelé mardi 1er mars, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'est pas possible de dissocier le procès des deux jeunes gens de celui des neuf inculpés majeurs, MM. Michael Keyte, René Poirier, Albert Souzoud, Claude Duffaut, Alain Roget, Hubert Lefèvre, Jean Ibar, Claude May et Jean Raynaud, architectes, responsables des entreprises qui ont participé à la réalisation du C.E.S. et de l'administration qui l'a fait construire, accusés, eux, d'homicide et blessures involontaires.

Pour les avocats des familles, les insuffisances de la construction sont responsables de l'incendie, comme ceux qui l'ont allumé. Les avocats de plusieurs autres parties civiles — associations de parents d'élèves ou familles agissant à titre individuel — ont décidé de suivre l'exemple du « collectif ».

Le 6 février 1973, vers 19 h. 45, le C.E.S. Edouard-Pailleron, un bâtiment à cinq niveaux, dont la silhouette métallique ressemblait à des centaines d'autres établissements construits au cours des dernières années, s'embrasait. Les pompiers, alertés, parvenus peu après sur les lieux, réussissaient à éteindre l'incendie au bout d'une heure, mais une grande partie du bâtiment s'était effondrée. Une quarantaine d'enfants ont pu s'échapper du C.E.S. en feu, en se réfugiant sur une terrasse, mais on retirera vingt morts des décombres : seize enfants et trois professeurs du conservatoire de musique du dix-neuvième arrondissement, auquel le C.E.S. prêtait ses locaux et la concierge de l'établissement.

Après quatre jours d'enquête, on découvrit qu'un élève du C.E.S., Patrick P., alors âgé de quatorze ans et demi, avait mis le feu à l'établissement — qu'il croyait vide ce soir-là — avec deux litres de « white spirit » achetés par un de ses camarades, Marc B., quinze ans et demi à l'époque, afin de se venger de ses professeurs.

Mais cette découverte, exploitée par plusieurs hommes politiques comme MM. Alain Peyrefitte et Christian Fouchet, et la responsabilité des deux jeunes gens qui comparaissent ce mercredi comme prévenus libres, ne peuvent faire oublier certaines questions sur la construction du C.E.S. : la rapidité avec laquelle l'incendie s'est propagé — allumé vers 19 h. 25, il a embrasé le bâtiment en une demi-heure, — la faible résistance de la charpente, qui a commencé à s'écrouler à ce moment, ont surpris tout le monde, y compris les constructeurs.

Les experts commis par le premier magistrat chargé de l'instruction, M. Jean Sablayrolles, promu depuis à la Cour des comptes — ce qui a contribué à ralentir la conclusion de l'affaire, — devaient relever dans la construction un certain nombre d'« *erreurs* » ou de « *fautes* ». Dans leur rapport, dès juillet 1973, ils mettaient en évidence l'absence de protection des poteaux métalliques porteurs sur une partie de leur surface, l'emploi de matériaux combustibles comme le polystyrène expansé ou de moindre résistance, comme les panneaux d'aggloméré qui constituaient les cloisons.

D'autre part, les vides entre les faux plafonds et les planchers — où circulaient des canalisations de gaz sans protection — n'étaient pas recoupés, comme l'imposaient les règlements de sécurité, et, avec les vides entre les cloisons, ils créaient de véritables cheminées qui ont facilité la propagation de l'incendie. Les essais effectués sur la résistance au feu des matériaux et des dispositifs utilisés n'étaient guère concluants.

Aucune commission de sécurité n'était intervenue dans la construction du C.E.S. Pailleron, ni pour l'acceptation du procédé ni au cours de la construction proprement dite. Les erreurs techniques n'étaient que la conséquence de l'attitude de l'administration de l'éducation nationale. La direction des équipements scolaires universitaires et sportifs concluait le rapport et portait la responsabilité administrative du drame, parce qu'elle avait « *agréé et favorisé par des commandes et des facilités financières un procédé de construction qui contrevenait de façon flagrante aux obligations de sécurité édictées par elle* ». En fait, « *les préoccupations de délai et de coût* » avaient « *pris le pas sur toutes les autres* ».

L'enquête administrative, demandée par le ministère de l'éducation nationale, n'avait pas été moins sévère. Afin de permettre aux procédés métalliques « *des prix compétitifs* » (dans le but, entre autres, d'offrir des débouchés nouveaux à l'industrie métallurgique), on avait fait bon marché des soucis de sécurité : on n'y a pas délibérément contrevenu : simplement, on n'y pensait pas. On avait agréé le procédé sans s'assurer vraiment de sa validité.

Une séparation difficile des deux procès

Ces accusations graves avaient abouti à l'inculpation de M. Jean Raynaud, directeur des équipements scolaires au moment où avait été décidée la construction du C.E.S. Pailleron. Elles rendent aujourd'hui difficile une séparation des deux procès, malgré la dualité des juridictions et les difficultés de l'examen des responsabilités en matière de construction. Le rapports des experts judiciaires concluait fort clairement que les conséquences tragiques de l'incendie criminel étaient dues à la rapidité de sa propagation : « *Moins rapide, elle n'eût pas sauvé le bâtiment, mais aurait permis l'évacuation* »

L'affaire a d'autant plus d'importance que le C.E.S. Pailleron n'est pas unique en son genre, puisque quatre-vingt-deux établissements (en majorité des C.E.S.) ont été construits selon le même procédé, et que rien n'indique que d'autres constructions reproduites à des dizaines d'exemplaires aient été mieux surveillées. On a renoncé pratiquement aux procédés industrialisés « légers » dans les modèles acceptés aujourd'hui par le ministère de l'éducation. A quelque chose malheur est bon. 500 millions de francs ont été dépensés pour des travaux de sécurité (d'inégale importance, il est vrai). Plusieurs établissements jugés dangereux ont été fermés. Des prescriptions plus strictes ont été édictées, pour les constructeurs comme pour les chefs d'établissements scolaires.

Mais les implications des décisions prises en 1963, lors du choix de l'industrialisation, doivent être établies clairement avant que l'on ait oublié ces inquiétudes et que l'on se repose sur la certitude que les travaux effectués suffisent. N'entend-on pas dire parfois au ministère de l'éducation que « *les familles exigent davantage de sécurité des établissements scolaires que des logements où elles vivent* » ?

GUY HERZLICH.

● *Une « Association de défense de Patrick et Marc »*, les deux jeunes incendiaires du C.E.S. Pailleron, vient de se créer : elle invite à envoyer des pétitions « *pour l'acquittement de Patrick et Marc, les coupables de cette catastrophe étant ceux qui contruisent des écoles qui brûlent entièrement en un quart d'heure* », au tribunal des enfants de Paris ou au siège de l'Association, 228, route de Saint-Germain, 78420 Carrières-sur-Seine.

● *Vingt personnes ont trouvé la mort* dans une catastrophe aérienne, qui s'est produite le mardi 1er mars, à Aden, annonce un communiqué officiel publié dans la capitale du Sud-Yemen et cité par l'Agence d'information irakienne INA. — *(A.F.P.)*

● *Le cercueil enlevé à Bari* et dont la restitution ne devait être obtenue que contre versement de la somme de 1 milliard de lires (*le Monde* du 25 février) a été retrouvé par la police italienne dans une tombe vide, non loin de celle d'où la dépouille avait été enlevée. — *(Reuter.)*

APRÈS LA GRACE PARTIELLE DU CHEF DE L'ÉTAT

La libération de Roland Agret devrait intervenir prochainement

Le président de la République a accordé à Roland Agret une réduction de peine qui va lui permettre désormais de bénéficier légalement d'une mesure de libération conditionnelle, a annoncé, mardi 1er mars dans l'après-midi, un communiqué du palais de l'Elysée.

« *Saisi par le ministère de la justice*, dit le communiqué officiel, *des conclusions d'une expertise médicale effectuée à sa demande, le président de la République a accordé une réduction de peine de trois ans huit mois à M. Rolan Agret. Celui-ci se trouve désormais dans les conditions légales pour pouvoir bénéficier éventuellement d'une mesure de libération conditionnelle.* »

La très prochaine libération de Roland Agret — dans un délai de deux à huit jours, selon les observateurs — est le fruit d'un très savant calcul, mathématique autant que juridique.

Roland Agret a été condamné le 28 février 1973 à quinze années de réclusion criminelle comme instigateur d'un double meurtre commis, en 1970, dans la région nîmoise. Entre ces deux dates, il avait été incarcéré pour cette affaire du 26 février 1971 au 7 mars 1972. Remis en liberté, il fut écroué une nouvelle fois le 1er août 1972. En sorte que la période de détention provisoire, c'est-à-dire l'emprisonnement subi jusqu'au 28 février 1973, est déduite de la peine prononcée ce jour-là. Sont également déduites des remises de peine légales (dont tout condamné peut bénéficier) et qui se montent à présent à seize mois et seize jours.

Roland Agret était donc libérable le 4 mars 1985. Il pouvait, avant la décision présidentielle, demander une libération conditionnelle à mi-peine le 3 janvier 1979, c'est-à-dire dans un an et dix mois, soit vingt-deux mois. Pour que Roland Agret puisse demander cette libération immédiatement, il fallait réduire la peine restant à subir d'une durée *double* du délai restant à courir jusqu'au 3 janvier 1979, soit quarante-quatre mois ou trois ans et huit mois. La date de « mi-peine » tombe précisément ce mercredi 3 mars 1977.

Désormais, le président de la République n'a plus à connaître de cette affaire qui relève des procédures judiciaires classiques. Il appartient aux défenseurs de Roland Agret de déposer une demande de libération conditionnelle qui fera l'objet d'un avis de la commission locale de l'application des peines, puis du juge de l'application des peines. Le dossier sera alors transmis au garde des sceaux. En effet, le reliquat de peine restant supérieur à trois années la décision de libération conditionnelle ne peut être prise que par la Chancellerie, en l'espèce le directeur des affaires criminelles et des grâces.

Faits et jugements

Non-lieu pour un conseiller général.

Une ordonnance de non-lieu vient d'être signifiée à M. Jean-Charles Stribick, soixante-douze ans, maire sortant et conseiller général (modéré favorable à la majorité) de Saint-Genest-Malifaux (Loire), qui avait été inculpé de complicité d'abus de biens sociaux en qualité d'ancien président de la SODEVIL (Société départementale d'études et de développement industriel de la Loire), par M. Guy Schrub, juge d'instruction à Lille (*le Monde* du 14 avril 1976).

Impliqué dans la même affaire, l'ancien secrétaire général de la société, écroué en juillet 1975, puis remis en liberté trois mois plus tard, Norbert Studer, comparaîtra seul devant le tribunal correctionnel de Lille. Son inculpation d'abus de confiance a été par ordonnance disqualifiée en abus de biens sociaux (la prescription de trois ans joue dans ce cas, les faits eux-mêmes remontant à 1973-1974), mais il demeure prévenu de faux et usage de faux, et d'émission de chèques sans provision. — *(Correspondance.)*

M. de Ribemont en liberté.

M. Patrick Allenet de Ribemont a quitté la prison de Fresnes dans la soirée du 1er mars, le procureur de la République M. Louis Barbaroux n'ayant finalement pas fait appel des deux ordonnances de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui lui avaient accordé la veille la liberté.

Le magistrat-instructeur l'avait placé sous mandat de dépôt le 29 décembre pour détention d'armes et le 14 janvier pour complicité dans le meurtre de M. Jean de Broglie.

Me Alain Beaumier, l'un des défenseurs de M. de Ribemont (avocat également de M. Pierre de Varga, co-inculpé, toujours détenu) a fait le commentaire suivant : « (...) *Je reste persuadé que MM. de Ribemont et de Varga avaient été ligotés avec la même ficelle. Pour ma part, je ne serai totalement satisfait que lorsque mon but sera pleinement atteint : la libération de M. de Varga.* »

Anesthésie mortelle : un médecin condamné.

La septième chambre du tribunal correctionnel de Marseille (Bouches-du-Rhône) a condamné, jeudi 24 février, à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, le docteur Jean-Marie Hayet, cinquante-deux ans, inculpé d'homicide involontaire après la mort d'un jeune homme de dix-neuf ans, M. Michel Heurté, le 24 octobre 1969.

Hospitalisé le 8 août 1969 après une tentative de suicide, M. Heurté était mort à la suite d'une séance d'électrochoc. Son père, M. André Heurté, alors président du tribunal administratif de Marseille, avait porté plainte contre le docteur Hayet et le médecin traitant du jeune homme, le professeur Pierre Mouren, qui a été relaxé. Le tribunal a considéré que « les séances d'électrochoc étant sans risque, la mort de Michel Heurté n'avait pas été naturelle et qu'elle était inhérente à l'anesthésie ». Le médecin anesthésiste étant mort depuis, l'action de la justice à son endroit est éteinte. — *(Corresp.)*

Les escroqueries de Mme Laure Dissard.

La treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, mardi 1er mars, pour escroqueries, Mme Laure Dissard à neuf années d'emprisonnement et son mari, M. Frantz Latard, à quatre années d'emprisonnement. Ces peines ont été confondues avec celles déjà infligées aux deux accusés, le 15 juin 1971, par la cour d'appel de Paris à propos d'une précédente escroquerie.

Mme Dissard s'était procuré des capitaux en faisant croire aux prêteurs à un vaste projet immobilier. Elle avait également fait croire que son mari était assuré d'importants revenus mensuels et qu'il pouvait disposer d'autres fonds, ainsi que l'attestait Me Pierre Dupouy, notaire. Les époux Latard se firent ainsi remettre 300 000 F par la Société générale et quelque 9 millions de francs par la Banque de l'Union européenne.

En plus des peines prononcées contre M. et Mme Latard, le tribunal de Paris a condamné Me Dupouy à un an d'emprisonnement (peine confondue avec celle de trente mois infligée en 1971). Me Georges Pestourie, autre notaire « subjugué » par Mme Dissard, a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende ; M. André Lamothe, industriel, qui servit d'intermédiaire, à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende. Enfin, M. Aimé Piquet, employé de l'U.C.B. au service des prêts, a été condamné par défaut à un an d'emprisonnement et un mandat d'arrêt a été délivré contre lui.

Les « Mémoires » de Jacques Mesrine : information judiciaire ouverte.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert une information contre X... pour sortie irrégulière d'écrits d'un détenu, en raison de l'annonce de la prochaine publication par les éditions Jean-Claude Lattès d'un livre intitulé *l'Instinct de mort*, attribué à Jacques Mesrine, incarcéré à la Santé, depuis le 12 mars 1973.

Poursuivi pour une série d'agressions à main armée, ainsi que pour évasion du palais de justice de Compiègne, qu'il réalisa, le 6 juin 1973, en prenant pour otage le président du tribunal, Jacques Mesrine devrait comparaître dans quelques semaines aux assises de Paris, assisté de Mes Monique Smadja et Geneviève Aiche.

Le dossier a été confié à M. Jean Cornuault, juge d'instruction. L'article 248 du code pénal, qui réprime la sortie irrégulière de correspondance d'un détenu, prévoit une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois... et être portée jusqu'à deux ans si les coupables sont des personnes préposées à sa garde ou habilitées, par leur fonction, à l'approcher, à quelque titre que ce soit.

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Par décision publiée au *Journal officiel* du 2 mars, le premier ministre cite à l'ordre de la nation M. Alain Diaz, inspecteur divisionnaire de police au service de la sécurité publique de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), « *grièvement blessé au cours d'une intervention de police en service commandé* » dans cette ville le 28 février 1977 (*le Monde* du 1er mars).



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

« Le Casanova de Fellini »

Requiem pour un fantoche démythifié

UNE carcasse vide, un pantin ridicule, une sorte de zombi réduit à un sexe infatigable, un « non-être » mû par des pulsions élémentaires : tel est le Casanova de Fellini. Un amant, ce collectionneur de bonnes fortunes ? Non, une machine, une « love machine », comme diraient les Américains, semblable à l'oiseau mécanique qui ne le quitte pas et qui bat des ailes chaque fois que le *stronzzo* s'embarque pour le plaisir, un phénomène de foire toujours prêt à s'exhiber (on remarquera que c'est la plupart du temps en public que Casanova fornique). De jeunes ouvrières le jugent : « *Un dindon* », « *un paon* », « *on croirait qu'il a avalé un balai.* » Infantile avec cela (infantilisme symbolisé par la curieuse petite brassière qu'il porte — on ne le voit jamais nu — au-dessus de son caleçon). « *C'est le type même de l'Italien* », commente Fellini qui n'hésite pas à ajouter : « *Une brute satisfaite d'elle-même que l'on rencontrera sous le fascisme, l'adolescence dans son aspect le plus triste, car le fascisme est une adolescence prolongée au-delà de toute actualité.* »

Autour de ce pitoyable héros, un monde déliquescent. Un monde à l'image de Casanova, sans amour, sans innocence, et qui n'est d'ailleurs que le monde tel que lui-même le perçoit (le récit est à la première personne). Des formes, des apparences, des simulacres. Un kaléidoscope de fantasmagories subjectives.

Ce n'est pas par caprice que Fellini a exigé de tourner tout son film en studio. Il devait reconstruire, réinventer la réalité, l'accorder au regard « vitreux » de Casanova. Pas un paysage, pas une échappée sur la beauté, la vérité de la nature. Venise : une nuit gonflée d'eau, illuminée par les fausses étoiles d'un feu d'artifice. Paris : l'or, les cristaux, le luxe tapageur de la marquise d'Urfé, le « laboratoire » secret de cette vieille folle qui a formé le projet de se réincarner en homme. Londres : une taverne enfumée, les brumes de la Tamise, la « Mouna », baleine fossilisée à l'intérieur de laquelle sont projetés des dessins pornographiques (ils sont de Topor). Dresde : un théâtre, des lustres aux mille bougies, les feux de la scène, et, dans une loge obscure, un spectre impotent — la mère du voyageur. A Dux, en Bohême, où le fringant « chevalier de Seingalt n'est plus qu'un pauvre homme hypocondriaque et goutteux, une salle commune, un corridor où la valetaille a collé son portrait avec des excréments.

Architectures en carton-pâte, perspectives en trompe-l'œil, et les vagues de la lagune elles-mêmes représentées par les remous d'une toile cirée : tout est mensonge et imposture. C'est que, malgré sa « bougeotte » et ses déplacements incessants, Casanova ne connaît que le *décor* de la vie. Echappé des « plombs », mais prisonnier de lui-même, de son goût du faux-semblant, séquestré dans le huis clos de ses ambitions dérisoires et de ses aventures sordides.



Ce travestissement de la réalité, Fellini l'a opéré jusque sur le visage de Donald Sutherland. Postiches et maquillage ont transformé les traits du comédien, non pour le faire ressembler au vrai Casanova, mais pour lui donner un air d'étrangeté, d'inhumanité, pour lui imposer un *masque*, ce masque que (selon Fellini) Casanova a porté toute sa vie. Avec son front dégarni « aux limites de l'indécence », ses frisettes, ses yeux cernés, son nez qui pique sur une bouche veule, son teint blafard, Sutherland-Casanova devient une sorte de robot, de figure de cire. Mannequin parmi d'autres mannequins. Automate qui, au déclin de ses succès, emportera dans son lit un autre automate, une poupée articulée qu'il bercera et caressera comme une femme, à laquelle il murmurera des tendresses, que peut-être il « aimera » comme il a aimé ses maîtresses, et qu'il abandonnera les jambes en l'air.

Cette scène, la plus forte, la plus originale, la plus désespérée du film, est l'aboutissement de tout ce qui précède. Homme-objet pour qui les femmes n'ont jamais été que des objets, Casanova en arrive à faire l'amour avec un objet déguisé en femme. La boucle est bouclée. Après cette ultime débauche, il n'y a plus place que pour la déchéance, et peut-être, de la part de Fellini, malgré ses invectives, pour la compassion. C'est, en effet, l'enfer qui attend son héros, non pas l'enfer métaphysique, mais celui de la décrépitude, des humiliations, de la plus atroce solitude. Rudoyé, ridiculisé, le malheureux qu'il nous montre paie cher les jouissances et les vilenies du passé.

Faut-il voir dans ce Casanova méprisable et méprisé le symbole de l'homme moderne que les mécanismes de la civilisation, l'appât du lucre, la soif des plaisirs, l'égoïsme, le cynisme et la vanité conduisent au bord du gouffre ? Fellini le laisse entendre. « *J'ai cru découvrir chez Casanova*, dit-il, *une attitude existentielle très proche de la nôtre.* » Il est clair, en tout cas, que son dix-huitième siècle est frère du vingtième siècle, dans la mesure où la société qu'il dépeint porte les signes avant-coureurs d'une décomposition inéluctable et où les fêtes lugubres dont elle s'étourdit semblent préluder à l'arrivée de l'ange exterminateur.

Le spectacle est naturellement prodigieux. Terrible et sublime à la fois, parce que Fellini, mieux que quiconque, sait transcender la laideur en beauté. Comme dans tous ses films depuis *Huit et demi*, il refuse ici la construction dramatique traditionnelle et la remplace par une symphonie de scènes que lie entre elles la présence de Casanova. Symphonie dont l'organisation obéit aux seules lois de l'inspiration de l'auteur, suite de séquences que façonnent son génie plastique, ses intuitions de visionnaire, son expressionnisme baroque, sa folle prodigalité, sa virtuosité de maître d'œuvre.

De l'ouverture (un soir de carnaval à Venise) au premier ballet érotique — un érotisme, précisons-le, totalement abstrait : — du « divertissement » mimé de Parme à l'épisode de la géante ; de l'orgie pendant laquelle le séducteur joue les bêtes de concours à l'épilogue (Casanova retrouve en songe sa ville natale), tout est stupéfiant dans cette fresque délirante. Certes, de ce foisonnement d'images, naît parfois une impression de monotonie. Il arrive que l'intérêt diminue, que la fatigue, un vague ennui, supplantent l'émerveillement. Alors, trop riche, trop luxuriant, trop désordonné, ce film ? Autant reprocher à un fleuve ses méandres, à un orage ses nuées et ses éclairs. Une œuvre comme celle-là ne se détaille pas. Ses excès sont le prix de sa grandeur. Il faut en prendre son parti : Fellini ne sera jamais le cinéaste de la demi-teinte et de la juste mesure.

Casanova, récit crépusculaire, comme l'étaient déjà *Roma* et *le Satyricon*. Des eaux noires de Venise, hissée par des cordages, surgit une tête gigantesque de déesse, les cordes craquent, la déesse replonge dans la vase. Déesse de quoi ? De l'opulence, de la fécondité, du bonheur ? Peu importe, les cordes craquent toujours. Casanova lui-même qui n'était rien retourne au néant. Sous ses couleurs éclatantes, dans son tourbillon, le film de Fellini a l'ampleur, la gravité d'un réquiem. Réquiem pour un fantoche démythifié, pour une civilisation moribonde. « *Il me semble avoir toujours fait le même film* », affirme Fellini. Et il est vrai que nous sommes ici aux portes d'un désespoir que nous connaissons bien. Mais qui, jamais, pour dire la vacuité de l'existence et l'approche de la mort, inventera des images aussi belles ?

JEAN DE BARONCELLI.

UN TRÈS GRAND ANGELOT MALIN

par DANIEL EMILFORK

Le visage anguleux de Daniel Emilfork, son sourire aigu, son humour inquiétant, son articulation cassée, vouent ce comédien aux personnages hors de la commune mesure, terrifiants ou burlesques au cinéma, à la télévision, au théâtre — notamment avec Patrice Chéreau. Après de nombreuses années d'expériences très diverses, Daniel Emilfork rencontre pour la première fois Federico Fellini pour lequel il est, dans « Casanova », un étrange Français décadent nommé Dubois.

PERSONNE, sur cette planète, n'échappe à la référence, à la mémoire codifiée, organisée pour n'avoir pas à réapprendre l'acquis du passé. Nous accomplissons un parcours dont nous ne connaissons pas la finalité. Et nous voilà... capables d'inventer une autre mémoire pour l'avenir ! Ce préambule veut dire que je ne cherche pas à donner de Fellini une vision immédiate ni à le faire entrer dans l'échelle des valeurs régnantes.

On ne peut pas parler de Fellini si d'abord on ne rappelle pas qu'il appréhende la réalité, qu'il la nomme, à travers cet instrument particulier : la langue italienne. L'image verbale est l'un des chemins qui permet de comprendre ce que les gens sont. Malgré le dessin de l'Italie sur la mappemonde, je dirais que c'est une île. Comme les provinces limitrophes de la Russie, elle n'appartient pas vraiment au continent, elle est trop proche de l'Orient païen, trop loin des forêts germaniques, trop loin, surtout, du christianisme à l'occidentale. La langue italienne porte en elle une manière de rituel oriental, elle est une métaphore de la pensée, elle est byzantine.

Chaque fois que je vais en Italie, me frappent un regard sur le passage de la vie et les mots qui parlent de la mort, une connaissance profonde, connaissance oubliée, ressac tellement lointain que la conscience ne l'entend plus : ce n'est pas vivre qui importe, c'est la sensation de vivre.

Fellini est un Italien, un Italien tel que je le comprends. Et d'abord, il faut dire qu'il est très séduisant. Il a l'apparence d'un très grand angelot malin. Il possède l'innocence et la douceur et, derrière, une rouerie infinie. Malgré son passé, il établit des contacts apparemment modestes. Non pas à la manière des intellectuels français, qui semblent toujours vous accorder une parcelle de leur génie, non ! Fellini traite de plain-pied avec tout le monde.

Alors que la France est restée celle de Louis XIV, et que, dans l'Italie contemporaine, de grands hommes tentent d'organiser la nouvelle pensée sociale, le comportement général demeure médiéval, c'est ce que je pense. Chacun accepte son rapport au seigneur. Les maîtres de l'art le deviennent ; Fellini est l'un des plus grands ; ainsi se définit le comportement des autres vis-à-vis de lui, de celui qui commande et protège.

Inventer la mémoire de l'avenir

Dans le parcours de mon existence, et pour des raisons diverses, géographiques et familiales — car mes parents, des juifs nihilistes, pensaient que le socialisme réglerait tout et voulaient que leurs enfants deviennent des tchékoviens scientistes, — il me semblait impossible d'appréhender le monde autrement que par des mécanismes scientifiques. Après un détour adolescent vers le panthéisme de D. H. Lawrence, vers la connaissance intuitive des James Joyce, Virginia Woolf, Aldous Huxley, j'ai mis toute ma confiance dans le matérialisme historique et dans l'approche freudienne, et plus tard je me suis rendu compte que la seule chose qui permette d'inventer la mémoire de l'avenir est la poésie. Longtemps elle m'est apparue comme une effrayante énigme, une magie redoutable. Aujourd'hui, seulement ceux qui m'en font le don m'intéressent, et Fellini est un poète comme tous les poètes, il échappe à cette loi de censure qui voudrait que l'homme puisse désirer seulement ce pourquoi il est programmé. Derrière la beauté de ses images se cache un signal dont lui-même n'a pas conscience. Ceux qui ne se permettent pas de dire des choses qu'ils ne comprennent pas ne sont pas de vrais créateurs.

Une scène du Satirycon *me revient, celle où le jeune homme, qui a perdu sa virilité, visite une magicienne dans les marais. Elle est noire et belle, elle se transforme en vieille ridée tandis que le garçon lui fait l'amour. Ce transfert de la vieillesse à la jeunesse m'a révélé une clef de Fellini : le rapport de la vie à la mort est le même, quel que soit l'âge.*

D'une manière très obscure, mystérieuse, les films de Fellini peuvent se réduire à ces très courts poèmes que les Japonais écrivent avant de se livrer aux rituels du hara-kiri : « Les nuages sont une simple excuse du ciel. La vie n'est qu'une échappée de la mort. » *Je ne sais pas si ce poème est authentique, mais Fellini est quelque part dans cette manière de concevoir le monde. Dans ce dépouillement ultime, moment où l'énergie vitale va passer d'un élément à un autre.*

PORTRAIT DANS UNE MAQUETTE

Georges Wakhévitch, magicien du décor

QUEL plus grand homme de spectacle que le décorateur — et, qui plus est, que le décorateur d'opéras et de ballets ! Pourtant, un injuste oubli trop souvent les recouvre de cendres. Lulli, Gluck, ont gardé leur gloire pour la postérité, mais qui connaît, en dehors des historiens d'art, les noms de Bérain ou de Vigarani, metteurs en scène, ornementistes, producteurs des *Plaisirs de l'Isle enchantée* et de toutes les fêtes de Versailles dansées ou chantées au XVIIe siècle ? Et, tout près de nous, pour une illustration luxuriante qui rénova tout le décor théâtral en créant un style « ballets russes » jusque dans les intérieurs, Baskt (1) est-il aussi célèbre que Stravinski ?

***

Georges Wakhévitch, qui vient de publier l'*Envers des décors* (2), fait bien comprendre ce sentiment de frustration qu'ont pu nourrir ses illustres devanciers, sans pour autant être en droit de l'éprouver lui-même, car il incarne le décorateur à succès qui, sur les plus grandes scènes du monde, « habille l'époque », selon la formule de Poizet. « Wakhé », comme l'appellent ses amis, fait comprendre autre chose : que l'artifice d'un plateau de théâtre sait devenir plus vrai que nature et émouvoir davantage qu'un « extérieur » authentique. A l'image de Piranèse jadis, ou de Cassandre hier, il a toujours professé un goût marqué pour les décors construits. Car Wakhévitch est un naturaliste dans l'esprit du Théâtre libre d'Antoine. Ses mains sont tellement habiles qu'il a pu, un jour, construire à lui seul sa maison en ciment armé d'Aix-en-Provence.

***

Le trompe-l'œil est plus rare qu'on ne l'imagine dans ses conceptions architectoniques. Ainsi, la mansarde qui servit de décor au *Jeune homme et la mort*, et le lança sur la planète des ballets, tout de suite après la guerre, au Théâtre des Champs-Elysées, emballant à la fois Jean Cocteau et Roland Petit, était montée avec de vraies poutres et de vrais plombs : il n'y avait que la tour Eiffel reflétant le nom de Citroën en courant alternatif — effet universellement célèbre — qui soit évidemment postiche...

Pour un grand opéra en plusieurs tableaux, type *Don Juan*, *Macbeth* ou le *Dialogue des carmélites*, notre décorateur-Protée groupe sous son égide les corps de métiers les plus divers : maçons, électriciens, tapissiers, ébénistes, mouleurs, céramistes — un atelier digne des Gobelins. A titre de gâcheur de plâtre lui-même, il fait une grande consommation de matériaux de démolition, utilisant avec prédilection la casse, c'est-à-dire les gravats ou débris de murailles qui jonchent les chantiers et n'ont rien du « papier mâché » ou du carton-pâte. Sa méthode d'utiliser le dur pour donner l'impression de la réalité a comme motif essentiellement pratique que le toc est très onéreux.

Il est évidemment plus simple d'adopter la nouvelle mode qui consiste à abolir purement et simplement le décor, présenter la scène dans sa nudité avec vue démystifiante sur les grils, portants, batteries de spots, comme dans la dernière représentation de *l'Or du Rhin* à l'Opéra — mode qui a été lancée chez nous par Vilar et qui, actuellement, sévit partout en Europe.

***

Wakhévitch, quant à lui, estime trop son métier pour accepter que la décoration ne tienne plus une place éminente dans le spectacle. « *Un décor né dans la sensibilité d'un homme de talent*, écrit-il, *ne saurait en aucun cas nuire à un texte, une musique, une chorégraphie, s'il est bien pensé et convient à l'action.* »

Jamais altéré dans son optimisme (qu'expriment son visage ouvert aux cheveux blancs plantés drus et les propos chaleureux qu'il prononce en roulant les « r »), ce Russe, né à Odessa, potache au lycée de Manosque, puis élève au lycée Buffon, aujourd'hui pur Français de tradition classique, est demandé sur toutes les scènes du monde. Car, dans ce monument d'illusions qu'est l'Opéra, le public ne marche à fond que si le cadre et certaines conventions immuables, gravées depuis trois cent cinquante ans sur la rampe, sont respectés. Dans un décor historique, type *Lucia di Lammermoor*, *Norma* ou *Faust*, quand l'artiste y met son âme, il y a le merveilleux qui bouillonne, renouvelle les partitions et va jusqu'à exalter l'imagination des chanteurs, ce qui n'est pas peu dire !

***

Le haut lieu de ces grandes reconstitutions iconographiques a toujours été la Scala de Milan, où, depuis l'époque de Stendhal, l'on fabrique avec un luxe inouï les palais fabuleux ou les parvis pavés de marbre qui ne cessent de combler d'aise les mélomanes et les amateurs d'art. Les décorateurs italiens participant à la « Stagione » disposent sur place d'ateliers comparables à des bureaux d'architecte ou à des maisons de couture. Leur technique est originale : ils peignent leurs toiles d'abord, ensuite ils les confient aux menuisiers qui construiront les supports et les châssis, destinés à leur servir d'armatures d'après des plans tracés grandeur nature sur d'immenses feuilles de papier. Et il ne s'agit plus de placer les toiles sur les cadres, à l'inverse des artisans français, qui montent les toiles sur les châssis avant de les peindre. Ainsi ai-je eu la chance d'assister durant une semaine, il y a plusieurs années, à la Scala, au montage des décors que réalisait Wakhévitch pour *Don Carlos*. C'est à cette occasion, la veille de la représentation, que je fus témoin dans le bureau du surintendant, alors Antonio Ghiringhelli, d'une passe d'armes qui, révélant l'esprit de superstition souvent puérile des gens de théâtre, servira d'apologue à ces propos. Dans son goût de la véracité, « Wakhé » avait placé le tombeau de Charles Quint au tableau du cloître, dès l'ouverture du rideau : « *Une tombe sur la scène de la Scala ? Vous voulez faire crouler le théâtre !* » s'exclama Ghiringhelli.

Les colonnes du Temple, pour le décorateur, c'est aussi ça...

OLIVIER MERLIN.

(1) *Cf.* la belle plaquette illustrée et titrée *Bakst*, Flammarion, éd.

(2) Georges Wakhévitch, *l'Envers des décors*, Robert Laffont, éd., 264 p., 16 illustrations, 42 F.



EN BREF

Année faste pour les musées de France

L'année a été fructueuse pour les musées de France. Le *Journal officiel* du 25 février publie la liste des legs et donations acceptés par l'Etat en 1976. Il faut placer en tête la donation pour le Louvre : les 337 peintures impressionnistes, post-impressionnistes et de l'école de Paris de M. Pierre Levy et de son épouse, Mme Denise Lelièvre, qui seront installées à Troyes ; cette donation comprend, en outre, 1 277 dessins plus une estampe, 104 sculptures, 1 tapisserie, 13 céramiques, 143 verreries. Le musée a reçu, d'autre part (legs de M. Jean-Pierre Hugot) 6 tableaux des dix-neuvième et dix-huitième siècles, parmi lesquels figurent Hubert Robert et Jules Chéret... Une peinture de Suzanne Valadon pour le Jeu de paume, don de Cahen-Salvador, auquel le musée de Versailles doit également des portraits par Vien et De Troy.

Les musées Guimet, le département des antiquités du Louvre, le Musée des arts africains et océaniens et le Musée des arts et traditions populaires ont également été les bénéficiaires de nombreuses pièces importantes.

Printemps théâtral dans le Nord

Au cours du « Printemps du théâtre », le Théâtre de la Salamandre, dirigé par Gildas Bourdet, présentera, à partir du 1er mars, à Lille, *le Nuage amoureux*, du poète turc Nazim Hikmet ; du 15 au 25 mars, une reprise de *Martin Eden*, de Jack London ; du 13 au 16 avril, une série de représentations des clowns italiens les Colombaioni ; du 9 mai au 15 juin, *Un cœur sous une soutane, intimité d'un séminariste*, d'Arthur Rimbeud, avec Pierre Ascaride, du Théâtre de la Salamandre ; de mai à juin, dans les rues de Lille et de la métropole, une série de spectacles par la troupe britannique du Welfare State Theater de John Fox. Enfin, du 31 mai au 11 juin, le Théâtre de la Salamandre donnera aux halles de Lille *la Station Champbaudet*, d'Eugène Labiche.

Pour la « *consécration parisienne* », *Martin Eden* sera, l'an prochain, et durant deux mois, à l'affiche dans la capitale. D'autre part, un groupement d'intérêt économique réunira le Théâtre de la Salamandre et le Théâtre populaire des Flandres (T.P.F.), que dirige Cyril Robichez, pour la cogestion du Théâtre Roger-Salengro, salle qui vient d'être mise à la disposition des deux troupes par la municipalité. D'une capacité de deux cent dix places, celle-ci devrait, selon G. Bourdet, être doublée, pour devenir, au cœur de Lille, un théâtre de comédie permanent. — *(Corresp.)*

Jany Holt nouvelle version

Jany Holt, la névrosée romantique du cinéma français d'avant guerre, partenaire et alibi d'Eric von Stroheim dans le film du même nom, criminelle réfugiée chez *les Anges du péché*, prostituée tuberculeuse des *Bas-Fonds* de Renoir, mystérieuse créature inventée par Jean Cocteau pour son *Baron fantôme*, revient vers le public par l'intermédiaire du théâtre sur la petite scène du Petit-Orsay à partir du 8 mars. Elle est au centre de variations sur le mot plage (plage, bande de silence entre deux enregistrements sur un disque ; plages de la conscience, de la mémoire, sable devant la mer...). C'est *la Plage*, de Severo Seduy, mise en scène par Simone Benmussa.

Films d'animation canadiens à Paris

A l'Animathèque (11, rue Jacques-Bingen, Paris-17e), on pourra voir, le mardi 8 mars, à 19 heures et à 21 heures, une sélection de films d'animation de court métrage canadiens, tous inédits. Parmi cette sélection, *la Rue* de Caroline Leaf (grand prix du Festival d'Ottawa), *le Paysagiste* réalisé sur écran d'épingles par Jacques Drouin (premier prix spécial du jury à ce même festival), *Aucassin et Nicolette*, de Lotte Reiniger.

★ Renseignements à l'AFCA, 21, rue de la Tour-d'Auvergne, 75009 Paris, tél. 878-97-19.

LE CUARTETO CEDRON AU THÉATRE DE LA VILLE

Les nouveaux coups de feu du tango argentin

Tandis que le dictateur ou bureaucrate de service parlait/pour défendre le désordre établi du régime/le poète a pris un hendécasyllabe ou vers né de la rencontre/d'une pierre et d'un éclat d'automne (...)

AINSI commence le long poème de Juan Gelman, cette Cantate à six chants qu'il faudrait dire en espagnol (en français ensuite) pour *entendre* la pesanteur et la dureté des mots. Des pierres ouvertes par le poète comme des fruits au milieu du hurlement des sirènes de police, puis chargées des deux côtés de « *plus de beauté* », refermées soigneusement et lancées :

Le coup d'hendécasyllabe partit/le discours continua/la lutte de classes continua/le capitalisme brutal/le dur travail (...)

La Cantate de Juan Gelman est la dernière création du Cuarteto Cedron, elle fait partie du récital, avec d'autres musiques, donné par l'un des meilleurs groupes de tango argentin jusqu'au 5 mars au Théâtre de la Ville. Six chants *(Sur la poésie et le combat ; Sur un certain type de mort ; Sur un certain type de vie ; Sur la flamme qui nage l'eau froide ; Moelles qui brûlent glorieusement ; Chances)* qui traversent les noces, la pluie et la mort qui « *n'était pas à cheval* » comme les « *coups de feu de la beauté incessante* ». Chargées de doute aussi. Ces balles sont-elles inutiles ?

En Argentine, c'est la guerre, les deux enfants de Juan Gelman ont disparu, le Cuarteto Cedron est en France, le poète — l'artiste — continue de travailler un peu comme les combattants se disent « chance ! » là-bas en vérifiant leurs armes, une façon de croire à l'« *éléphant bleu* », d'espérer pour l'autre : « *segui viviendo vos* » — « *continue de vivre, toi* ».

Il ne reste plus que quelques groupes de tango en Argentine. Cette musique, née au début du siècle avec l'arrivée de deux millions et demi d'immigrants et qui portait avec elle la nostalgie, l'agressivité, la méfiance de ces déclassés prolétaires — Italiens, Espagnols, Allemands, Russes — mais aussi de paysans, a pris une ampleur telle qu'on comptait cinq cents orchestres (soit six mille musiciens) à Buenos-Aires entre les années 45 et 55. Elle s'est réduite à une dizaine de groupes aujourd'hui. Le Cuarteto Cedron, qui s'est constitué en 1963 — il s'appelait à l'époque, ils étaient trois, le trio Cedron-Praino-Strocio, — est peut-être le groupe qui a le plus profondément renouvelé ce mode d'expression populaire tout en restant fidèle aux sources.

Le tango argentin, qui s'est modifié au fur et à mesure des tranformations sociales et politiques, était d'abord une « chronique », il racontait la vie, la faim au ventre, le vol, l'alcool ; l'amour était dans les caniveaux. On n'avait pas peur de parler argot. Le Cuarteto Cedron a été le premier à utiliser des textes de poètes : « *C'était très nouveau à l'époque*, dit Juan Cedron, *nous on mélangeait tout, les tangos sur les poèmes de Juan Gelman, les tangos traditionnels et les tangos de Raoul Gonzales Tuñon, qui se situait entre les deux. Tuñon nous a raconté un jour qu'il avait donné un poème à Troilo pour qu'il le mette en musique, mais celui-ci avait répondu :* « ce n'est pas possible, c'est de la poésie ! » *Tuñon ne comprenait pas que le plus grand bandéoniste argentin — un poète donc —, refuse. On ne croyait pas alors que les paroles des tangos puissent être de la poésie, et on nous critiquait, nous, de ne pas avoir de style* ».

Le Cuarteto Cedron a mis en musique Raul Gonzales Tuñon, Juan Gelman, mais aussi Quevedo, poète espagnol, Bertolt Brecht et les anonymes précolombiens, Mayas et Aztèques : dix années de recherche sur le chemin étroit d'un tango qu'on ne danse plus à Buenos-Aires, et que la versification de cette « matière » nouvelle a fait changer. Pour le Cuarteto Cedron, il s'agit d'interpréter et de recréer la poésie et la musique qu'a produite ce peuple, sans retourner pour autant à ce qui se faisait auparavant.

« *Nous voulons reprender le chemin du tango qui parlait de la réalité*, disent-ils, *nous le reprenons pour être fidèles à notre passé, fidèles aux origines, mais il n'est pas possible de composer comme dans les années 40 car le fondement même de cette musique est de coller au temps, et les temps ont changé. Nous ne sommes pas absolument engagés dans la chanson politique, on chante aussi l'amour, le feu, la nature, mais le langage exprime la réalité et la réalité est très dure. L'argot argentin était le langage des voleurs. Aujourd'hui, ce n'est pas pour une poule qu'on se bat avec la police. Les mots sont moins lyriques, on ne s'amuse plus. Les policiers prennent des enfants et les torturent, ils leur arrachent les yeux avec des cuillères, ce ne sont plus des « flics », des « poulets », ce sont des assassins. Aujourd'hui, les militaires arrêtent les intellectuels, les artistes, les écrivains, les poètes, les étudiants, les ouvriers : toutes les couches sociales sont touchées. On compte trente disparus par jour depuis deux ans — disparus, torturés ou assassinés ? Il y a près de vingt mille détenus politiques, les droits de l'homme sont constamment bafoués.*

» *Nous, musiciens, nous demandons que la solidarité avec le peuple argentin s'exprime maintenant et pas après, trop tard, quand il y aura des dizaines de milliers de morts comme au Chili. Nous ne croyons pas que l'art, la musique, puissent faire la révolution, mais nous croyons qu'il est nécessaire de lutter sur tous les terrains, en premier lieu en racontant ce qui se passe aujourd'hui en Argentine* ».

Une lutte qui est aussi une volonté de maintenir une identité culturelle menacée. Le recul du tango a coïncidé, pour le Cuarteto Cedron, avec la chute de Peron : « *Quand l'impérialisme pénètre dans un pays, cela ne se traduit pas seulement économiquement, mais culturellement, selon un processus commun à tous les pays dépendants. L'impérialisme essaye de stopper l'expression populaire par le moyen de la radio, des disques et de la télévision. La jeunesse a découvert le rock, et il était aussi moins coûteux, pour un organisateur de bal, de passer des disques d'Elvis Presley ou d'Eddy Mitchell, que d'inviter un orchestre de*



tango. Sans parler des pressions exercées à la radio pour empêcher la diffusion de certains chanteurs comme Mercedes Sosa, Atahualpa Yupanki et même, récemment, Carlos Gardel, mort il y a plus de quarante ans, et qui était le plus grand des chanteurs de tango argentin. »

Dans la salle sombre du Théâtre de la Ville, le Cuarteto a répété une dernière fois. Juan Cedron et sa guitare ; Cesar Strocio et son bandonéon ; Miguel Praino, au violon, et Carlos Carlsen au violoncelle, instrument que le groupe utilise spécialement pour la Cantate. Ils travaillent depuis un an, près et loin de l'Argentine, sur ces poèmes forts et difficiles, qui n'ont pas été écrits pour être chantés. Pour composer la musique, Juan Cedron s'est appuyé sur le « *même sentiment aigu* » qu'il éprouve à écouter ou à interpréter les premiers tangos, ceux que l'on dansait au coin des rues, entre hommes, ou dans les bordels de Buenos-Aires.

Le coup d'hendécasyllabe partit — le discours continua (...).

La tristesse, la passion, l'amertume et le goût de la vie sont chargés d'une tension continue et qui jamais n'explose. Des pierres violettes, des fruits qui brûlent. Le tango n'est plus seulement « *une pensée triste qui se danse* ».

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.



Charles-Louis La Salle à Marseille

EXPOSÉ D'UNE EXPOSITION

par LOUIS ARAGON

La ville de Marseille présente du 3 mars au 30 avril dans les galeries de la Vieille Charité les œuvres récentes d'un peintre de quarante ans qui vit dans la région toulonnaise, Charles-Louis La Salle. Nous donnons ici le texte que Louis Aragon vient d'écrire pour le catalogue de cette exposition, inaugurée par M. Gaston Defferre.

EN ce temps-là, j'étais presque un enfant... j'avais vingt ans dans Paris bombardé. Au Val-de-Grâce, où l'on prétendait faire de moi un médecin militaire en trois coups de cuillère à pot. Un ami de mon âge qui s'appelait André Breton, dont je partageais les émerveillements, m'a mené chez un peintre dont il était usage de se moquer, mais que les marchands avaient déjà arraché à Montmartre pour le loger rue La Boétie. Plus que me montrer sa peinture, que je connaissais plus ou moins, par les Indépendants, il m'arrêtait devant les Douanier Rousseau à ses murs, un grand Cézanne et un cadeau qu'on venait de lui faire ce jour-là même, un paysage sombre de Courbet (est-ce illusion de croire que c'était là la perte du Rhône, dont je ne trouve trace en aucun livre, pas même dans le mien, trente-trois ans après) et aussi son premier enfant qui venait de naître, et dont il n'a fait que plus tard peinture.

Ah, la peinture aura été la vraie lumière de ma vie (1). Aux derniers jours de 40, nous nous étions réfugiés, Elsa et moi, dans ce Nice où il y avait du moins du soleil sur la France humiliée, et un autre peintre m'y a permis près de deux années de venir chaque jour chez lui, là-haut, dans cet énorme atelier, sur la colline de Cimiez, ma seconde merveille.

Henri Matisse a été la lumière du milieu de ma vie. C'est près de lui que j'étais quand on m'appela de Cahors, où ma mère était venue pour n'être pas séparée de moi par le trait d'encre de la ligne de démarcation. J'y courus assez vite pour lui parler encore dans son lit d'hôpital...

Elle mourut aux premiers jours de mai 1942. Matisse, à mon retour, faisait alors de moi portrait sur portrait que les gens ne trouvaient pas ressemblants, mais j'y retrouvais, moi, balbutiante encore, la bouche de ma mère, inconnue à Matisse, et qu'il m'avait pourtant dix fois, vingt fois donnée... Etrange prescience des peintres, et je finissais à force de me regarder dans les miroirs, à trouver cette confusion naturelle. Et je ne croyais guère, après Picasso, après Matisse, qu'un troisième miracle se pût faire dans ma vie.

Nice, il y dort toujours, Matisse, sur la colline. Mais il devait advenir, bien plus tard, que ce fut au-dessus de Toulon que l'émerveillement me revint une fois encore illuminer mes yeux. Et je portais déjà depuis longtemps la neige sur ma tête dans ces parages, seul depuis des années qu'Elsa m'avait quitté.

J'avais pris l'habitude de retourner tous les ans, à l'été, dans cette ville qui fut le berceau des miens... Pouvais-je imaginer que la passion de la peinture allait m'y reprendre comme un feu mal éteint ?

Car voilà que, sur les pentes du mont Faron, un peintre qui a juste la moitié de mon âge, m'a permis d'entrer dans cet atelier qui ne ressemble ni à la rue La Boétie ni à Cimiez, où Henri Matisse peignait, dessinait, inventait ses collages aux couleurs éclatantes, mon enchanteur venu du Nord... Ce lieu indescriptible où j'étais entré en pleine nuit la première fois, en l'absence du peintre inconnu, sans rien voir, faute d'y savoir allumer la lumière, une enfilade de lieux incompréhensibles dans la nuit où venait se nicher un ami à moi qui, lui, connaissait l'Inconnu.

On m'aurait dit ce que cela allait devenir pour moi, je vous jure que je ne l'aurais pas cru. Mais la curiosité est une forme supérieure de la sagesse...

J'y retournai à quelques jours de là et il y avait une foule de gens, le brouhaha des conversations. J'y devais revenir encore pour mieux voir cette grande peinture, devinée plus que vue dans le potin des visiteurs dont si peu m'étaient connus.

Cela ne ressemblait à rien de ce que l'on voit partout, et pourtant il m'arrivait de me croire ici et là dans l'ère davidienne. Je ne suis pas pour rien l'auteur de cette *Semaine sainte*, que les libraires de Saint-Sulpice et de la rue Bonaparte mettaient en devanture entre la Bible et les Evangiles, n'ayant pas lu ce roman qui est à la gloire de Géricault. C'est à lui que je pensais, et voilà que, non, il s'agissait de bien autre chose. Et comme la peinture est née dans les grottes, il y a des temps mal mesurés, voilà, voilà que je me trouvais dans un long corridor d'images inconnues, avec un grand balcon sur le vide et la vue de la ville et de la mer, le plein soleil d'anciens rêves miens, retrouvés. Mais non, ce n'était ni la grotte où après des millénaires on peut encore lire les bisons, ni les fresques d'Italie ni les pommes de Cézanne ni les *Maoris* de Gauguin...

Mais retournons au mont Faron.

Louis !

D'ici, si on ne voit pas vers l'est, du balcon je veux dire, la ville d'Hyères où il y a, comme à Paris sur la fontaine Saint-Sulpice, la statue de ce prélat que fut Jean-Baptiste Massillon... frère de Joseph de qui nous descendons (la famille), par contre, de chez Charles-Louis on aperçoit à l'ouest la ville de La Seyne. Et c'est là que, sous Napoléon Ier, vint la femme négligée de François-René, vicomte de Chateaubriand, ayant entendu dire que là vivaient les derniers neveux (ou petits-neveux) du prélat d'Hyères, les derniers Massillons, dans un rare dénuement. Curieuse de les voir, elle fut prise de pitié et d'esprit de grandeur, mais, ne pouvant aider tout ce monde à vivre, tira du moins de sa misère et de l'ignorance l'un d'eux, qu'elle fit instruire, entrer dans la marine, et celui-ci s'en alla en Chine, où se jouait alors la guerre de l'opium, et rapporta de là-bas ces trois malles rouges à fleurs jaunes cernées de noir, qui sont tout ce que j'ai jamais hérité des miens.

Bon ! je l'ai un peu partout, par miettes, racontée, l'histoire des miens. J'avais encore ici écrit des tas de choses de mon enfance, de ma vie, croyant expliquer ainsi, et ce qu'on sait, ou croit savoir de moi, d'où je viens...

Je l'avais écrit, je l'ai déchiré. Parce qu'aujourd'hui ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais d'une rencontre après d'autres, après Picasso, Matisse, et maintenant Charles-Louis La Salle...

Ne me détournez pas de cette apparition, j'ai bien trop facilité à dévier du chemin sur lequel il m'est apparu il n'y a pas bien longtemps. C'est de cela que je parle, en fait : de rien d'autre... de lui, de son incomparable peinture, je vous dis, de RIEN d'autre.

n'oublie pas

Mais est-ce que, sous le poids de l'âge, on peut recommencer l'émerveillement d'autrefois ? Je ne l'imaginais pas, certes, avançant vers ma quatre-vingtième année. J'avais le goût, l'habitude de retourner tous les ans à Toulon, enfoncez-vous bien ça dans la tête. Et puis j'étais toujours, comme toute ma vie, *fou de peinture*, c'est bien comme ça qu'on dit ? Les mauvaises langues. Je n'ai pas tant que tout ça le goût de mon historique, à moi. Mais enfin !

Bien, sans doute le goût des choses peintes me vient-il de loin, de lieux et de gens divers. Enfant, je voyais ma mère peindre, apprendre soudain la nouvelle technique de cet art, *le pointillisme*, par exemple... Ah, ça les faisait rire, les gens... Et plus tard, celle qui fut quarante-deux années toute ma vie, Elsa peignait en cachette, il a bien fallu qu'on s'en doute et qu'il y eut cette exposition, quand elle n'était déjà plus là, à la Bibliothèque nationale, pour que des peintres se soient épris de ce hamac sur la terrasse à Tahiti, où elle était avec son mari, M. Triolet, en 1920... Rien n'est simple à l'origine des rêves. Et pouvait-on s'imaginer alors qu'Elsa peindrait un jour des « personnages » et que cela s'appellerait des « romans » ?

Mes hommes
Mes oiseaux

Mais je suis là, tournant autour de ce que je brûle de dire : et je l'avais écrit en premier sur une feuille vite déchirée : vous croyez, vous, qu'on peut parler de la peinture ? Et moi, malgré Baudelaire et Guillaume Apollinaire (à qui je dois tant), je vous dis que non. C'est comme la lumière, on la reçoit dans les yeux, et on a envie de les fermer un jour ou l'autre, sur cette beauté. Au-dessus de Toulon, là-haut, dans ce lieu aussi indescriptible qu'elle... Ce qu'on y voit, ce qu'on découvre...

Et cela ne ressemble à rien de ce qui fut, c'est la reprise du chant soudain, par les yeux, comment dire ? Arrivant dans l'Amérique découverte (et à qui on ne donnera jamais son nom), qu'a dit Christophe Colomb ?

Il s'est contenté de se mettre à genoux devant elle. Et voici qu'il m'est donné, à la fin de mon âge, de saluer, peut-être le premier au moins comme cela, je veux dire, cet émerveillement qu'on ne croyait possible que dans l'extrême jeunesse, ce pays d'éblouissement, la peinture de Charles-Louis La Salle, au nom magnifique, dont je ne sais que dire, sans m'en brûler les lèvres, comme aussi devant la lumière, on ne peut qu'ouvrir, très grand, les yeux. Les siens propres, et l'on voudrait bien dire ceux des autres.

Et il faut aussi le dire, et pas à basse voix, il y a aujourd'hui en France, qui porte ce nom comme le plus beau chapeau du monde, un très grand peintre qu'on semble vouloir... le diable sait pourquoi... il y a aujourd'hui en France, vous m'entendez ? un très grand peintre qu'on semble vouloir ignorer, et par lui il m'est arrivé, avec ma tête de neige, de connaître la troisième lumière de mon existence... Comment parler de cela, comment dire en peu de mots ce qu'est ce peintre, et son œuvre, et la grande surprise que j'en eus, marchant vers mes quatre-vingts ans... Cette peinture inconnue d'un homme qui a tout juste la moitié de mon âge ? Voici qu'il nous est donné de voir enfin cette chose de lumière dans un musée, qui semble inventé pour elle, à Marseille, la grand'ville, dont elle va faire le premier éclat... Et je ne fais moi que commencer d'en écrire ici, j'attends ce que les autres vont en dire, je suis prêt à dire merci comme à porter ma réponse à l'incompréhension. Allez, vous me direz, si cela vous chante, que je suis un fou d'y prétendre... à mon âge, passe encore, à la rigueur de bâtir... mais, ô La Fontaine ! mais, comme tous les fous, le grand désir que j'ai, c'est d'en partager avec les autres la folie. C'est tout un pays que je voudrais vous ouvrir, et par où le montrer, trouver les mots qui le puissent traduire ? On ne décrit pas la beauté, on l'éprouve.

Oui, ce siècle vingtième aura été tout entier une *Renaissance* du grand art de peindre, de parler avec la lumière des pinceaux, et toute sorte d'inventions qui surprennent les uns, épouvantent les autres, et, moi, m'enivrent... et qui arrêtent soudain le passant dans la longue promenade de sa vie.

Ceci, je vous le dis, est l'éclatante parole de notre temps, avant lui impossible, et qui écarquillera toujours les yeux de l'avenir. Sans avoir jamais l'air d'y prétendre. C'est la peinture de ce jeune homme qui apprit, au milieu du siècle, à faire ce qu'on ne croyait possible jusque-là qu'aux oiseaux. Il fallait pour cela qu'on eût inventé depuis des décennies les machines volantes et l'art bientôt de s'en enfuir avec la seule puissance du corps humain, comme cela fut le privilège de ce jeune homme dont je m'évertue à parler avec honneur, dans le ciel des déserts, au Sénégal, soldat sans armes, nageur des airs, parachutiste avec ou sans parachute, ce vainqueur de la mort à qui le ciel de sa jeunesse fut le nouvel océan d'un déplongeur des nuées, vers qui nous tournons nos têtes depuis notre enfance, — et qui donc aurait rêvé de cette peinture-là, qui est le grand art de montrer... traduire, enfin... enfin de peindre la liberté, la liberté du corps humain, à qui le monde a cessé devant nous d'être une prison, une armature, un costume... Et presque tout ce qu'il a peint, s'éloignant avec une aisance extraordinaire des précédents merveilleux des Flandres ou d'Italie, c'est cette dénégation des limites humaines... et j'en reviens à la comparaison d'avec Christophe Colomb, je la reprends et je vous dis : savez-vous que quand il s'en retourna de son « voyage extraordinaire », comme un personnage de Jules Verne, ou ceux qui s'en vont débarquer dans les astres, quand il s'en revint en Espagne, où l'on brûlait les Juifs sur les places publiques, savez-vous que lui qui était un Juif, comme on a voulu le cacher, ça prête à rire ! Savez-vous qu'il exigea des Rois Catholiques la royauté de ses découvertes, lui qui débarquant s'était contenté de toucher la terre inatteinte avec ses genoux pliés, comme ils ne plièrent jamais devant les monarques.



Toile de la fin de la période métal et linge (vers 1969) : c'est à la fois un portrait du peintre et, pour s'en tenir à son propos, un tableau qui ouvre le chemin de toute son œuvre ultérieure, où le linge, par son rôle autour de la naissance aussi bien que de la mort, raconte comme en filigrane l'histoire même du corps. — L. A.

Et moi, je sais ce que je dis, dans la fin de mon âge, ayant traversé l'océan de la vie, voilà qu'il m'est donné, et c'est peut-être là le miracle, il m'est donné d'être le premier à le faire ainsi, il m'est donné de dire avec cet émerveillement comme j'en ai ressenti dans mon extrême jeunesse, que j'ai découvert un pays d'éblouissement, une autre Amérique, la peinture de Charles-Louis La Salle, pour l'appeler une fois de plus par son nom, de quoi je ne sais vraiment rien dire que : *O merveille !* et ce n'est rien, ce n'est pas assez, Dieu du Ciel ! Je le sais... mais je n'ai pas prétention de savoir le faire comme il faudrait, parler de lui, de sa peinture, avec des mots comme les retombées des feux d'artifice, de faire à sa gloire un feu d'artifice comme on ne sait pas encore en faire, un feu qui ne s'éteindrait pas. Et je salue par son nom superbe Charles-Louis La Salle, nom qui vaut bien un continent découvert... et qu'il m'est aussi beau à prononcer que celui, de par qui tout commença dans ce domaine, le nom de Cimabuë !

Ah, vous croyez qu'on peut parler peinture... vraiment ? Et dans les siècles à chaque printemps nouveau on a cru que, pour parler le langage de Ruggieri, c'était l'apogée, la fin, le comble, l'indépassable humain devant nous... Eh bien, non, ce n'est pas fini, même quand la lumière du bouquet nous coupe la respiration des yeux, mais non, car chaque peinture nouvelle est simplement la merveille d'un escalier qui monte on ne saura jamais vers où, mais qui est le chemin des émerveillements à venir.

dans les orages

Alors, vraiment ?

Vous croyez qu'on peut parler de la peinture vraiment ! Et, je le répète, malgré Baudelaire et Guillaume Apollinaire, c'est comme la lumière, on la reçoit dans les yeux, et on a l'envie de les fermer pour toujours, pour ne voir plus rien d'autre que cette lumière emportée en soi... et ce qui s'ensuit.

Et ce Massillon qui fut le commandant du port de Toulon, c'est sa fille, ma grand-mère qu'épousa un jeune homme de la famille des Toucas, dont les cerisaies étaient tombées entre ses mains, son père peu avant sa mort l'ayant fait émanciper, et il avait paru au commandant du port de Toulon que ce jeune homme ferait un bon parti pour sa fille. Aux derniers jours du Second Empire, ce Toucas-là, avant de se marier, vivait à Marseille où il devint le proche ami du peintre Monticelli, s'enivrant de la nouvelle peinture, achetant des Manet et des Monet, et bien d'autres nouveaux peintres, que sa femme, quand il l'abandonna avec ses enfants, vendit à très petit prix pour se payer robes et fanfreluches. Et, comme aussi il avait le goût de la grande musique, il avait donné de l'argent avec largesse à un compositeur de ses amis, pour subventionner l'Opéra de Marseille, où se joua une œuvre dudit compositeur, qui fut bien loin d'en tirer fortune. Et le théâtre également. Cet aïeul à nous aurait pu devenir un personnage de roman, mais il quitta femme et enfants... les laissant ainsi retomber dans une misère qu'aucune Madame de Chateaubriand ne vint combler...

De ce grand-père que je n'ai vu qu'une demi-heure au plus, en 1915, à la gare de Lyon, après une vie assez agitée, que ma mère ne m'expliquera que plus tard... c'est tout ce qu'ici je dirais de lui.

Voilà pour le passé. Mais l'avenir, l'avenir... J'y viens, à ce que fut ma vie. Et qu'on me pardonne cet apparent égoïsme. Je saute les jours, les années, j'en reviens où ces quelques pages me retrouvent en plein vingtième siècle, et fatigué de parler de moi.

et mes anges

Bon, j'avais de qui tenir, ma mère m'avait, dès mon enfance plus parlé de la peinture que de la vie. Elle peignait, elle-même... Ah, elle les regrettait, ces toiles des grands maîtres bazardées par sa mere. Mais tout ceci m'écarte encore d'où je vais...

Après Picasso, Matisse... toutes ces ivresses que j'en avais ressenti... En vérité, je ne pouvais pas croire qu'une troisième fois je vivrais dans l'intimité d'une peinture, nouvelle, différente, autre enfin... je ne pouvais croire (dans ma vie) à un troisième miracle des couleurs inventées, au vertige des transformations de la lumière humaine.

Est-ce que, sous le poids de l'âge et des deuils, pouvait donc se recommencer l'émerveillement d'autrefois ?

Or l'incroyable s'est produit, là, quelque part dans le décor même de mes origines, mille épisodes de ma jeunesse qui me revenaient comme le souvenir d'on ne sait quelle ivresse...

dans le vent !

Voilà pour le passé. Mais l'avenir... je ne croyais pas dans ma vie à un troisième miracle des couleurs inventées, de la lumière humaine. Est-ce que, sous le poids de l'âge et des deuils, peut se recommencer l'émerveillement d'autrefois ? Ma mère aussi peignait et pas seulement pour orner la porcelaine qu'on vendait *Au Bon Marché*, mais faire vivre ses sœurs, sa mère et son frère, le père en Orient parti... Elle vivait comme elle pouvait, plus tard, ses sœurs mariées, à faire des romans pour les journaux de tricots, vous savez ce que c'était ? Et point n'est ici place à vous raconter ce long coude-à-coude de la misère... Peut-être, est-ce de toi que je n'ai jamais eu le droit d'appeler *Maman* que m'est venu le goût d'écrire et l'enchantement des yeux que tu m'as donnés pour les choses peintes... De toi qui revins te cacher ici à Tamaris, chez des amis, quand tu m'attendais, tu attendais ce déshonneur que je fus pour la « famille ». Et tu parlais des mimosas et des chênes-rouvres, et aussi de ce séjour ailleurs, à Solliès, où tu sacrifias pour moi la vie que t'offait un jeune homme, qui aurait aimé passer pour mon père, là-bas, sous les cerisiers que nous n'avions plus. Voilà que tout ce décor, tendre et maudit, me revenait dans mon grand âge. Et la passion des choses peintes, soudain comme une grande *flamme* ranimée...

Et pour en finir, vous laisser voir ce que je ne puis exprimer... comprenez bien la leçon ici qui m'est donnée et que j'ai l'audace de vous transmettre, c'est celle de la liberté de l'homme qui sait se dépouiller des contraintes, et le dire, et plus : le peindre, et associer aux mots dits l'acte incomparable de la vraie liberté, par quoi le peintre nous donne à voir, par la double violence de l'âme et du corps, la transformation du monde à venir, avec le spectacle de cette perpétuelle naissance ou *Renaissance*, de l'homme qui se dépouille, je le répète, avec une incomparable liberté de ses diverses prisons, comme des linges de la convention, et par chacun de ses gestes...

Mais ici Charles-Louis m'interrompt : il m'a laissé l'autre jour, sortant de chez moi, un petit mot écrit au crayon que j'ai mis au mur avec des punaises, et qui est le seul conseil qu'il ait consenti à me donner, pour cet écrit insensé, faut-il croire, que j'avais promis de le faire :

Louis !

n'oublie pas

Mes hommes
Mes oiseaux

dans les orages

et mes anges

dans le vent !

Parce que les vrais peintres sont des poètes et comme eux les maîtres du mot.

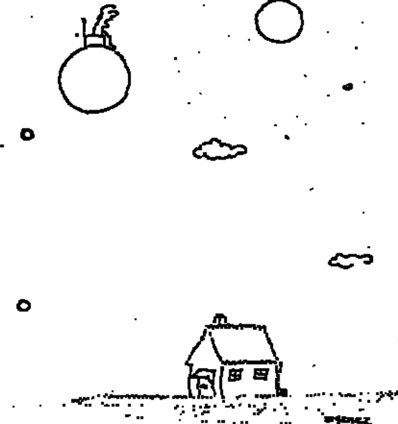
* * *

Ici commence tout ce que je n'aurai pas dit, et que je dirai sans doute un jour, si je survis autrement, ailleurs.

Et mieux.

(1) J'avais envie d'écrire *la lumière de la vie par les yeux d'un autre*... puis non, somme toute.

Une sélection



LOIN D'HAGONDANGE

Cinéma

LE CASANOVA
de Fellini

— *Lire nos articles page 15.*

PAIN ET CHOCOLAT
de Franco Brusati

Un ouvrier italien immigré en Suisse se sent étranger sur la terre, devient une « personne déplacée » du système économique européen. Ce personnage, joué par le merveilleux acteur qu'est Nino Manfredi, atteint une dimension chaplinesque. Franco Brusati, qui se situe carrément à part de la « comédie italienne », manie, sur un ton très particulier, l'humour et l'émotion. Une surprise, une découverte.

LE COUP D'ÉTAT
de Patricio Guzman

Le second volet de la Bataille du Chili, *la période cruciale qui sépare la première tentative de putsch du 29 juin 1973 et le coup d'Etat du 11 septembre. Ni simple actualité ni thèse de doctorat, l'analyse è la base, dans la réalité quotidienne, des événements et interventions politiques qui ont conduit à ce dénouement, un regard distancié et proche à la fois sur les contradictions entre la droite et la gauche, mais aussi à l'intérieur même de la gauche. Une nouvelle façon de raconter l'histoire par ceux qui l'ont vécue et filmée au jour le jour.*

PROVIDENCE
d'Alain Resnais

Voyage au bout d'une nuit, voyage au bout d'une vie, ce film nous plonge dans l'univers mental d'un vieil homme — un écrivain — qui, au cours d'une insomnie provoquée par la maladie et la souffrance, s'abandonne à ses fantasmes et transforme des membres de sa famille en personnages de romans, révélant ainsi les sentiments véritables qu'il éprouve à leur égard. Exploration de la conscience, coexistence du réel et de l'imaginaire. La « rentrée » superbe de Resnais.

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES
de Marguerite Duras

Le monde de Marguerite Duras, sa « musica » personnelle, cette manière qu'elle a de faire naître de quelques événements insignifiants, de quelques phrases banales, une réalité dramatique. Une mise en scène simplifiée à l'extrême, le huis clos d'une salle à manger, d'une boîte de nuit, l'admirable présence de Madeleine Renaud, et l'on est bouleversé. Un beau film, un grand auteur.

JE DEMANDE LA PAROLE
de Gleb Panfilov

Le portrait d'une femme, maire de sa ville et député au Soviet suprême, qui s'est réfugiée dans le dogmatisme pour résister à la fatigue et aux déceptions d'une vie partagée entre sa famille et ses responsabilités officielles. Gleb Panfilov nous livre sa subjectivité, ses émotions, ses sentiments individuels et la vérité humaine d'une émancipation féminine à l'intérieur de la société soviétique.

LE PRÊTE-NOM
de Martin Ritt

L'humour juif de Woody Allen pour tourner en dérision l'hystérie anticommuniste du « maccarthysme » dans les milieux de la télévision américaine. Par un scénariste et un réalisateur qui furent portés jadis sur la liste noire.

CETTE SACRÉE VÉRITÉ
de Leo Mc Carey

Le modèle — étincelant — de la comédie américaine des années 30. La fantaisie survoltée d'un couple au bord du divorce : Irène Dunne et Gary Grant.

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati

Le premier long métrage de Tati, qui n'était pas encore monsieur Hulot, mais François, facteur rural avec un vieux vélo. Les gags d'un inventeur génial qui observe le réalisme de la vie quotidienne.

— ET AUSSI : *Cœur de verre,* de Werner Herzog (l'Apocalypse prophétisée par un berger bavarois) ; *la Rose et la Flèche,* de Richard Lester (la vieillesse de Robin des bois) : *Une femme, un jour,* de Léonard Keigel (deux femmes et la tendresse) ; *l'Esprit de la ruche,* de Victor Erice (les monstres de l'enfance et de l'histoire), *l'Apprenti salaud,* de Michel Deville (un vieux célibataire en proie aux démons de l'escroquerie et de l'amour).

Théâtre

LOIN D'HAGONDANGE
à la Porte Saint-Martin

Exilés sur une planète morte, loin de la ville où le temps continue de courir, un homme et une femme essaient de se rejoindre à travers l'amour, de vivre enfin pour eux-mêmes, mais ils ne savent pas, ils n'ont jamais su, ils ont toujours servi à quelqu'un à quelque chose. Le regard de Patrice Chéreau sur les héros anonymes de Jean-Paul Wenzel : un événement.

HISTOIRES DE L'ONCLE JAKOB
au Récamier

A partir d'un roman, Jakob le menteur, *de Jurek Becker (publié en traduction française par les Editeurs français réunis, 30 francs), Jacques Kraemer, trente ans, s'interroge sur un passé proche et déjà mythique tant son horreur fut exemplaire : celui des ghettos où, en attendant l'extermination, pourtant, on vivait soutenu par l'amour, l'humour et des espoirs fous. Appel au théâtre, ce jeu de la vie. Appel à l'histoire, aux sensations diffuses tirées de la mémoire. Et nous, comment vivons-nous ?*

LE GRAND PARLER
au Théâtre Essaïon

Contes fabuleux des Indiens guaranis coulés dans le creux de l'oreille par les comédiens de l'Atelier Philippe Adrien, aviateurs géants explorant la petite île de Robinson. Une méditation fiévreuse à partager.

LA TENTATION OCCIDENTALE
au Théâtre Essaïon

La chevauchée fantastique, à travers brousse et forêts, de cinq colons chassés d'Afrique par un peuple en révolte, se termine au pied du Centre Pompidou. Déchaîné et très drôle.

LA JEUNE FILLE VIOLAINE
au Biothéâtre

Dans une campagne au fort caractère, couverte de cristaux de neige ou de prunes rouges éclatées, selon la course du soleil, trois femmes et trois hommes combattent avec l'ange. Une mise en scène aussi pure qu'inspirée, et les risques magnifiques que prennent les acteurs donnent bien aux paroles de Claudel, gorgées de sève terrestre, de sang, et plantées dans le ciel, leur force incroyable. Du très grand théâtre qui laboure ses témoins.

— ET AUSSI : *Etrange pâleur* aux Blancs-Manteaux (Jean Bois, poète de l'invective) ; *la Jeune Lune* à la Cartoucherie des inventions par milliers) ; *les Dames du jeudi,* au Studio des Champs-Elysées (les petits fours du souvenir) ; *les Mirabelles* à la Cour des miracles (les travestis se sophistiquent). *L'Otage* au TEP (pour Sylvie Genty) ; *la Surface de réparation,* au Gérard-Philipe de Saint-Denis (un dialogue athlétique).

Musique

DU NOUVEAU A L'IRCAM

Michaël Gielen offre un programme original de musique contemporaine à l'IRCAM avec les six Carmina Alcaei *de Dallapiccola à la mémoire de Webern, et trois créations :* Concerto pour flûte *du Soviétique Denisov,* Tempora *pour violon et orchestre du Suisse Klaus Huber, et une commande pour l'Ensemble intercontemporain de l'Allemand Wolfgang Rihm ; enfin du nouveau (Th. de la Ville, le 3 mars.) Un intéressant atelier sur « Ordinateur et composition », avec des œuvres de Riotte, Xenakis, Barbaud, Risset, etc., ouvrira aussi quelques perspectives. (Salle polyvalente du Centre Georges-Pompidou, les 7 et 9 mars.)*

MUSIQUE VÉNITIENNE ET FLORENTINE
à Nantes

Organisant une exposition sur « le décor scénique à Venise et Florence aux XVIIe-XVIIIe siècles », les musées de Loire-Atlantique ont eu l'idée d'y inscrire trois soirées de musique vocale italienne, avec décors, costumes, instruments et chorégraphies d'époque : soirée Monteverdi (le 3), musique de scène (le 4), airs et duos (le 6 mars), par une troupe d'excellents chanteurs et instrumentistes sous la direction de William Christie (Musée Dobrée, place Jean-V, Nantes).

TRADITION DES ILES
à Rennes

Au sommaire du quatrième festival des arts traditionnels de Rennes, les îles : Crète, Irlande, îles Feroë, Océanie, Haïti, Sicile. Du 4 au 13 mars, d'autre part, des concerts seront organisés pour établir des rapports entre la musique prémédiévale occidentale et celle du Proche-Orient. Les relations seront analysées au cours de colloques et de rencontres. Enfin, le Festival de Rennes proposera des ouvertures sur la civilisation et la culture des Indiens d'Amérique.

SEMAINE PIANISTIQUE

Semaine faste pour les amateurs de piano qui pourront entendre France Clidat dans Liszt (Gaveau, le 2 mars, à 18 h. 45), un Français qui passe toujours comme un beau météore, Bernard Flavigny (Pleyel, le 2), le grand Richter (Pleyel, le 3, et Reims, le 5), J.-B. Pommier dans Bach (Champs-Elysées, le 3), Aldo Ciccolini, avec l'Ensemble instrumental de France (Pleyel, le 7), Murray Perrahia (Champs-Elysées, le 7), Pierre Reach (Flaine, le 7), Wilhelm Kempf dans quatre sonates de Beethoven (Pleyel, le 8), Cziffra (Lyon, le 8), un prix Marguerite-Long, Pascal Rogé (Champs-Elysées, le 9), ainsi que les Variations Goldberg *de Bach, par Daniel Varsano (Gaveau, le 9 mars, à 18 h. 45).*

— ET AUSSI : 8e *Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre national, dir. G. Ferro (Champs-Elysées, le 3) ; concerts Gesualdo, par l'Ensemble polyphonique de France, avec A. Cuny (St-Germain-des-Prés, les 3, 4, 9, 10 et 11) ; Brahms, par l'Orchestre national, dir. L. Segerstam (Champs-Elysées, le 4) ; *l'Elixir d'amour,* de Donizetti (Opéra de Lyon, les 4, 5, 6, 8 et 9) ; *l'Enlèvement au sérail* (Metz, les 4 et 6) ; *Don Giovanni* (Opéra de Paris, les 4 et 8) ; Perspectives du XXe siècle : Koerner, Berio, Bayle, Holliger (Radio-France, le 5, à 16 h. 30) ; Debussy, Ravel, Fauré, par J.-Cl. Pennetier et R. Pasquier (Th. d'Orsay, le 6, à 11 h.) ; J. Nelson, R. Jacobs et W. Christie (St-Médard, le 9) ; concertos de Haydn, Schumann et Dvorak, par M. Rostropovitch et l'Orchestre de l'Opéra, dir. P. Maag (Opéra de Paris, le 9 mars).

Danse

LE BOLCHOI
au Palais des congrès

Cinq danseurs prestigieux — Vassiliev Vladimirov, Labrovski Bogatyriov et Gordeiev — cinq danseuses étoiles — Maximova, Bessmertnova, Semeniaka, Pavlova, Golikova — pour interpréter Spartacus, Giselle, le Lac des Cygnes *: sept distributions différentes, toutes aussi excitantes pour l'amateur de ballets.*

— ET AUSSI. *la Belle au Bois dormant,* à l'auditorium Maurice-Ravel de Lyon (une tentative de décentralisation du ballet de l'Opéra de Paris).

Variétés

CLAUDE NOUGARO
à l'Olympia

Nougaro épanoui, maître de ses mots, heureux, détendu, dans son spectacle le plus soigné, le plus élaboré (20 h. 45).

JEAN-PAUL FARRÉ
à la Péniche

Jean-Paul Farré dans des chansons à histoires, des chansons-flashes, des chansons-fleuves (quai de Valmy).

MIKIS THEODORAKIS
au Théâtre Jean-Vilar - Suresnes

La musique populaire de Mikis Theodorakis, devenue plus ample, et les mots des poètes grecs d'aujourd'hui (3, 4 et 5 mars, à 21 heures).

Expositions

PEINTURES DE MASSON
au Grand Palais

L'exposition de peintures d'André Masson organisée par le Musée d'art moderne de New-York qui l'avait présentée l'été dernier à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du peintre.

L'école abstraite de New-York reconnait chez ce surréaliste à nul autre pareil un père qui avait fait découvrir les maléfices de l'écriture automatique devenue action-painting *chez un peintre tel que Pollock. C'est à cette parenté que l'on doit au musée de Manhattan d'avoir organisé cette exposition composée en grande partie d'œuvres de Masson des collections américaines.*

ANDRÉ DERAIN
au Grand Palais

— *Lire notre article page 19.*

VIEIRA DA SILVA
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'œuvre sur papier de Vieira da Silva depuis ses débuts à Paris, il y a bientôt cinquante ans. Ses aquarelles et tempera récentes réservent les surprises d'une œuvre qui, avec le temps, franchit les degrés de complexité linéaires et d'épanouissement coloré. Avec l'âge, la peinture de Vieira da Silva devient encore plus substantielle, riche, fouillée et lente.

SCULPTURES D'ANTHONY CARO
à la galerie Piltzer-Rheims

La première exposition d'un artiste anglais qui, depuis les années 60, poursuit la tradition de la « sculpture ouverte » inaugurée par Picasso au temps du cubisme, et poursuivie par l'Américain David Smith. Historiquement, elle représente la rupture avec la forme monolithique sculptée, de tradition depuis toujours et dont Brancusi et Henry Moore ont donné les versions contemporaines. Sculpture de soudeur confronté directement avec le fer, qui compose des figures abstraites où les hasards des trouvailles finissent par devenir d'inévitables nécessités.

— ET AUSSI : *trois aspects des dessins à l'ARC du Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; Marcel Duchamp,* les acquisitions du Cabinet *d'art graphique du Musée national d'art moderne, à propos de Nice et Archéologie de la ville au Centre Georges-Pompidou ; George Sand à la Bibliothèque nationale.*

— EN PROVINCE : *Jean Dubuffet,* au Havre. *L'écorché* et *la collection Baderou* au Musée des beaux-arts de Rouen. *Fantin-Latour et Richard Hamilton,* au musée de Grenoble. *Trois musées, trois collections,* au musée Cantini, à Marseille. *Carle Van Loo,* au musée Jules-Cheret, à Nice *La Boîte* à la Maison de la culture de Rennes. *La Nouvelle Subjectivité,* au Centre d'échanges Lyon-Perrache.

Rock

BRIAN FERRY
au Pavillon de Paris

Musique à la fois directe et travaillée dans les sonorités. Rock précis et flamboyant, voix de Brian Ferry, qui change d'intonation (jeudi 4 mars, 20 heures).



AU GRAND PALAIS

Derain, la vie et le musée

C'EST le peintre que les peintres aiment. Les poètes aussi. L'exposition fut organisée et voulue à Rome par un peintre qui fut son ami, Balthus, et qui en a fait un portrait troublant, avec sa haute stature de mandarin chinois, en robe de chambre près d'une « Lolita » somnolant sur une chaise : le peintre et son modèle... à la Balthus ! Aucun portrait n'a saisi avec plus d'ambiguïté la vie et la stature de ce peintre dont l'œuvre est peut-être la dernière découverte qui reste à faire dans l'art de ce siècle, celle que les avatars de l'histoire ont fait oublier.

Reconnu et fêté dès ses premières œuvres, en 1905, Derain fut très vite une figure de proue. C'est d'après la guerre que date l'oubli. Un oubli auquel les détours de son œuvre ont contribué. Mais ne disait-il pas à Jean Leymarie (qui présente l'exposition à Paris), qu'il préférait un « échec dans l'absolu » à une « réussite provisoire » ?

André Masson, dont il fut l'ami et qui reste son admirateur, se demandait récemment, devant nous si, tout compte fait, Derain aimait la couleur. A sa manière, l'exposition semble poser la question, et dès cette première toile de 1904, « Nature morte » tourmentée et tableau d'atelier fait pour un musée. Derain n'avait que vingt-quatre ans. Il a mis là tout ce qu'il a vu chez Cézanne. L'année suivante, il se trouve à Collioure en compagnie de Matisse. Et c'est le feu d'artifice de la couleur fauve. Ce paysage de « Collioure » lui fait découvrir un monde : la vie, perçue en direct. Il écrit à Vlaminck : des femmes en caraco noir, des mantes... des poteries rouges, vertes, grises... Et surtout, la lumière blonde, dorée, qui supprime les ombres... « Un travail affolant... » Tout ce qu'il a fait jusqu'à présent lui « semble stupide ».

Son art de la couleur, exalté dans le midi de la France, se retrouve à Londres, où il peint « la Tamise », « Hyde Park » et « Big Ben » avec la même vitalité colorée qui en fait l'un des premiers fauves.

Cet ensemble, qui l'apparente à ses amis Vlaminck et Matisse, est présenté comme un intermède dans son œuvre, à part. Une ébullition qui se calme très vite, deux ans après, lorsque Derain quitte Chatou, où il partage un atelier avec Vlaminck, pour s'installer du côté de Montmartre, près du Bateau-Lavoir. C'était en 1907, l'année où Picasso peignait « les Demoiselles d'Avignon ». Et c'est de l'année suivante que datent ces surprenantes « Grandes Baigneuses », prêtées par la Galerie nationale de Prague, sœurs des « Demoiselles », descendantes des « Baigneuses » de Cézanne et déjà, avec cette allure antique que leur trouvait Apollinaire, gothiques, byzantines.

L'intermède fauve

Après ses premiers éclats, la peinture de Derain devient grave, sombre : « natures mortes » et « paysages » d'un cubisme cézanien, d'une grande rigueur et d'une grande noblesse d'allure.

Lui qui avait peint la vie à Collioure et à Hyde Park, ne tarde pas à se mettre en rupture avec son temps. La peinture, il ne la voit plus qu'au musée. L'exemple des natures mortes de Lorrain, des sous-bois frémissants de Corot, des nus pleins de santé de Courbet, de sensualité facile de Renoir... Ici la grande peinture française et ailleurs celle de la Renaissance italienne.

Dans cet éclectisme étourdissant domine une œuvre insolite, l' « Offrande », de 1913, avec ce personnage quasi byzantin (elle n'a pas été exposée à Paris depuis vingt-trois ans). C'est de cette quête des « modèles » neufs que se situe, peut-être, la découverte de la sculpture nègre que Derain, amateur d'art primitif, aurait, selon la légende, fait connaître à Picasso.

Derain peint en se posant à nouveau tous les problèmes de la peinture. Il regarde, explore le musée que naguère, avec Vlaminck, il voulait « brûler ». Qu'est-ce qui lie cette « Nature morte » vénitienne, cette « Vue d'Amiens » vermeerienne à l'éblouissante suite de portraits où brille l'humanité goyesque d'Iturrino, l'allure despotique de Paul Poiret, l'expression iconique de Paul Guillaume, le visage de Mme Kahnweiller qu'on retrouvera plus tard dans les portraits de Miro ? Et cette suite de nus peints la même année, en 1923, où l'on retrouve Courbet (dans le « Nu au chat », Renoir (dans « le Beau Modèle »), Ingres dans le « Nu devant le rideau »). Une nouvelle image avec « l'Arlequin » de 1924, très proche de la veine des Arlequins de Picasso (c'est d'ailleurs le même modèle qui avait posé).

Et puis regardons ce « Paysage sur les bords de la Loire à Ousson ». « Un très bon tableau, confiait le peintre à M. Pierre Lévy, l'un de ses amateurs d'après guerre. Ça n'est pas moderne, ça n'est pas ancien, c'est Derain... »

JACQUES MICHEL.

★ Au Grand Palais, la rétrospective de cinquante-sept œuvres qui avaient déjà été présentées à la Villa Médicis de Rome (*le Monde* du 16 décembre 1976). Introduction au catalogue : Jean Leymarie.

Le ballet du Bolchoï à Paris

CEUX QUI VOYAGENT, ET LES AUTRES

Le ballet du Théâtre Bolchoï est à Paris le 4 mars et présente, jusqu'au 24 avril, au Palais des congrès de la porte Maillot, six programmes distincts. Le palais Garnier accueille également la compagnie moscovite les 12, 14 et 15 avril, pour trois représentations d'Ivan le Terrible, *dans la chorégraphie de Iouri Grigorovitch.*

C'EST avec un nouveau programme que le ballet du Bolchoï disait au revoir, pour deux mois, dimanche soir, au public moscovite : le troisième acte de *la Bayadère* — baptisé « les Ombres », — avec Lavrovski et Timofeeva, et un pot-pourri d'une dizaine de pas de deux — baptisé « Divertissement » — mêlant étoiles, membres du corps de ballet et élèves de l'école du Bolchoï. Pas une création impérissable, certes, mais une soirée de virtuosité et de morceaux d'école bien faits pour comparer la forme et les qualités des danseurs et noter le nom d'une très jeune danseuse, toute de grâce et de charme, dont on reparlera bientôt sans doute, N. Platkina.

Etre « reconnu »

Tous, bien évidemment, ne pensaient qu'au voyage de Paris : ceux qui partent, et que les Parisiens verront en mars et avril au Palais des sports et à l'Opéra (ils sont environ cent quinze), et ceux qui ne font pas partie de la tournée (ils sont environ cent trente-cinq), et qui méritaient pourtant d'être découverts ou redécouverts par le public français... Quel dommage, en effet, de ne pouvoir montrer à Paris l'extraordinaire danseur qu'est Alexandre Godounov, sans doute, à vingt-sept ans, le meilleur homme du Bolchoï avec Vladimir Vassiliev, incomparable aussi bien dans *Amour pour amour* que dans *Don Quichotte* ou dans *Ivan le Terrible*, et partenaire attitré de Maïa Plissetskaïa dans *le Lac*, *Carmen* et *la Rose malade*... Quel dommage aussi de ne pas revoir à Paris Mikhaïl Tsivine, vingt-sept ans, qui avait remporté un grand succès personnel en 1972 dans le pas des trois bergers de *Spartacus* et dans *Pro et Contra* (pas de deux réglé pour lui et Golikova par Vera Boccadoro, où il avait fait admirer une qualité de technique et de mouvements qui l'avaient fait comparer à Babilée). Regrettons encore l'absence de Marina Leonova — qui attend un enfant, — de Maris Liepa, qui restera sans doute à Moscou alors qu'il est incontestablement le plus fort et le plus dramatique des Crassus, de Viacheslav Gordeev, grande révélation à New-York il y a deux ans et qui, la semaine dernière, a dû se faire plâtrer une jambe, de Nicolas Fiodorov, très remarqué dans sa récente création de Kourbski dans *Ivan le Terrible*...

Qu'on imagine la tragédie d'un danseur qui n'aura pu se montrer au public international dans son meilleur âge, au mieux de sa forme, et qui voit passer l'occasion d'être « reconnu », de passer à l'histoire. Qui, dans le monde, connaît Yermolaev ou Chaboukiani, dont Vassiliev disait qu'ils étaient pour lui des modèles ? Ils ne sont pratiquement jamais allés danser à l'étranger...

Une autre absence de cette tournée : celle de la grande Maïa Plissetskaïa qui poursuit une phénoménale carrière de « diva » en se faisant acclamer à l'étranger dans des ballets réglés pour elle par des chorégraphes qu'elle admire. Tels Roland Petit ou Maurice Béjart. On ne l'a jamais vue à Moscou dans *Boléro* ou dans *Isadora Duncan* ; on la verra sans doute cet été dans la cour Carrée du Louvre... Sans le Bolchoï.

Cette richesse en individualités, propre à la compagnie moscovite, Paris va bientôt la confirmer en découvrant les nouvelles « étoiles » du Bolchoï : la merveilleuse Ludmilla Semeniaka, dans une grande variété de rôles (1) ou encore le beau danseur lyrique qu'est l'Estonien Alexandre Bogatiriov... D'autres sont déjà bien connus : la « prima assoluta » Natalia Bessmertnova (Mme Iouri Grigorovitch), Tatiana Golokova, Vladimirov, Lavroski, Akimov, Maximova et Vassiliev.

Le tour de l'Opéra

Sur le plan chorégraphique, toute la responsabilité de la tournée du Bolchoï va reposer sur les épaules du directeur du ballet, Iouri Grigorovitch, puisque tous les ballets sont de lui à l'exception de *Don Quichotte*, *Giselle* et *Cendrillon* (âgés respectivement de trente-sept, trente-trois et trente-deux ans).

En avril et en mai, ce sera le tour de l'Opéra de Paris de se faire juger à Leningrad et à Moscou. On attend ici avec intérêt le retour de Kalfouni, Denard et Guizerix, qui ont particulièrement étonné et séduit le public soviétique. Au programme : *Sylphide*, *l'Oiseau de feu* de Béjart, *le Loup* de Roland Petit, *le Fils prodigue*, *Symphonie en ut*, *en sol* de Balanchine, *Capriccio* et *Prélude à l'après-midi d'un faune*.

NICOLE ZAND.

(1) Déception de dernière heure : la jeune étoile sibérienne Nadeïda Pavlova ne dansera pas *Giselle* et *Spartacus*.

Au Festival d'Avignon

Le théâtre de dix nations

LE trente et unième Festival d'Avignon devait accueillir le Théâtre des Nations. Les aléas du budget culturel de la France ont effacé ce projet, mais l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne, la Roumanie, l'Algérie, le Maroc, le Québec, le Portugal, les U.S.A. seront présents.

Les ballets d'Alvin Alley reviennent dans la cour d'honneur, où auparavant le TEP aura présenté l'Otage, *dans la mise en scène de Guy Rétoré et un* Hamlet *monté par Benno Besson. Gabriel Garran, qui assure la programmation du Cloître des Carmes et y crée* Coriolan *accueille Richard Demarcy, qui poursuit la saga de la révolution portugaise avec* Barracas 1975 *et les* Vaches de Cujancas. *D'autre part, Gabriel Garran reprend son succès* Quatre à quatre, *de l'auteur québécois Michel Garneau, et invite le Théâtre populaire du Québec avec* le Temps d'une vie, *de Roland Lepage.*

Le Schauspiel de Bochum envoie sous le chapiteau de Champfleury sa troupe avec le spectacle de Jérôme Savary, d'après le roman dont Brecht a tiré sa Mère Courage, *et qui s'appelle tout simplement* Courage. *Le Cloître des Célestins reçoit le Théâtre national des marionnettes de Budapest et l'Action théâtrale arabe avec le* Collier des ruses, *d'Ahmed Essyad, d'après un texte du dixième siècle. En ce lieu consacré au théâtre musical, Georges Aperghis présente deux spectacles avec son atelier. Daniel Benoin met en scène* Héloïse et Abélard, *d'Akira Tamba, d'après Roger Vailland et Antoine Vitez, enfin « In-festival », mais pas encore à la cour d'honneur, trouve dans Charles Perrault une* Griselidis *que Georges Couroupos met en musique.*

Dans la salle Benoît XII, il y a des mimes — l'esperanto du geste — venus du Québec (Marc Favreau), d'Angleterre (Nola Reel et Cary Reek), de Tchécoslovaquie (Milan Sladek), d'Inde (Kiran Segal), des mimes d'après Marcel Marceau, qui tentent d'élargir, de renouveler les signes du corps dans l'espace.

Jacques Lecoq, spécialiste et maître en la matière, dirige à Villeneuve-lès-Avignon l'école d'été sur ce thème, à la Chartreuse où Carolyn Carlson organise trois semaines de stages publics destinés aux enfants et aux professionnels. A la Chartreuse encore, Bernard Tournoy accueille un cycle de poésie, et la poésie se retrouve au Verger où le TEP et le Théâtre de la Commune organisent des lectures de textes.

Lectures de textes quotidiennes, mais de textes dramatiques inédits, au Gueuloir de Théâtre ouvert, qui renouvelle chaque année sa recherche d'auteurs dans les « mises en espaces » de la chapelle des Pénitents blancs, et sa recherche d'une mise en pratique de l'écriture avec la Cellule de création.

Le Chêne noir, enfin, la troupe avignonnaise de Gérard Gelas, fait vivre de nouvelles aventures à Miss Madona *sous les lampions d'un petit cirque et les projecteurs d'un studio de télévision.*

En coproduction avec France-Culture, le Festival, comme chaque année, explore la musique de notre temps et celle de tous les temps, jazz, cycle d'orgue, musique sacrée.

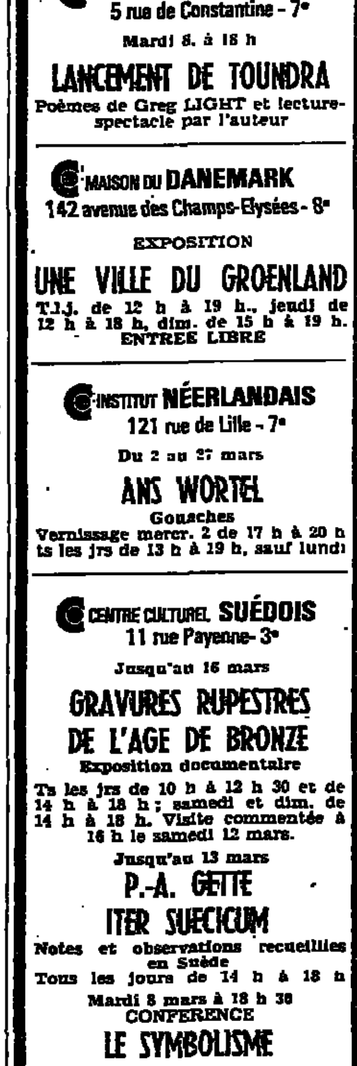
Au Rio, Jacques Robert a demandé à Claude-Michel Cluny de composer un panorama, « Vingt ans de l'histoire du cinéma du tiers-monde », et pense confronter les critiques avec leurs propres jugements et les films qui en ont fait l'objet, cela s'appelle « Les critiques français d'aujourd'hui et le cinéma ». On espère des débats polémiques.

Le programme du Festival est sans doute moins chargé que ces dernières années, mais le off propose de quoi occuper toutes les heures du jour et de la nuit. « Il s'agit, déclare Paul Puaux, directeur du Festival, de répondre aux préoccupations du public en suivant sur plusieurs années l'évolution du travail de quelques metteurs en scène, en maintenant une présence étrangère, en renouvelant le style d'échange entre les spectateurs et les artistes. Les vœux qui nous parviennent sont souvent contradictoires. La presse nous adresse également sa part de propositions et de critiques. Mais notre vocation n'est-elle pas d'accepter cette gageure d'être à l'écoute de tous les besoins, de tenter d'y répondre sans perdre de vue nos objectifs essentiels ? — C. G.

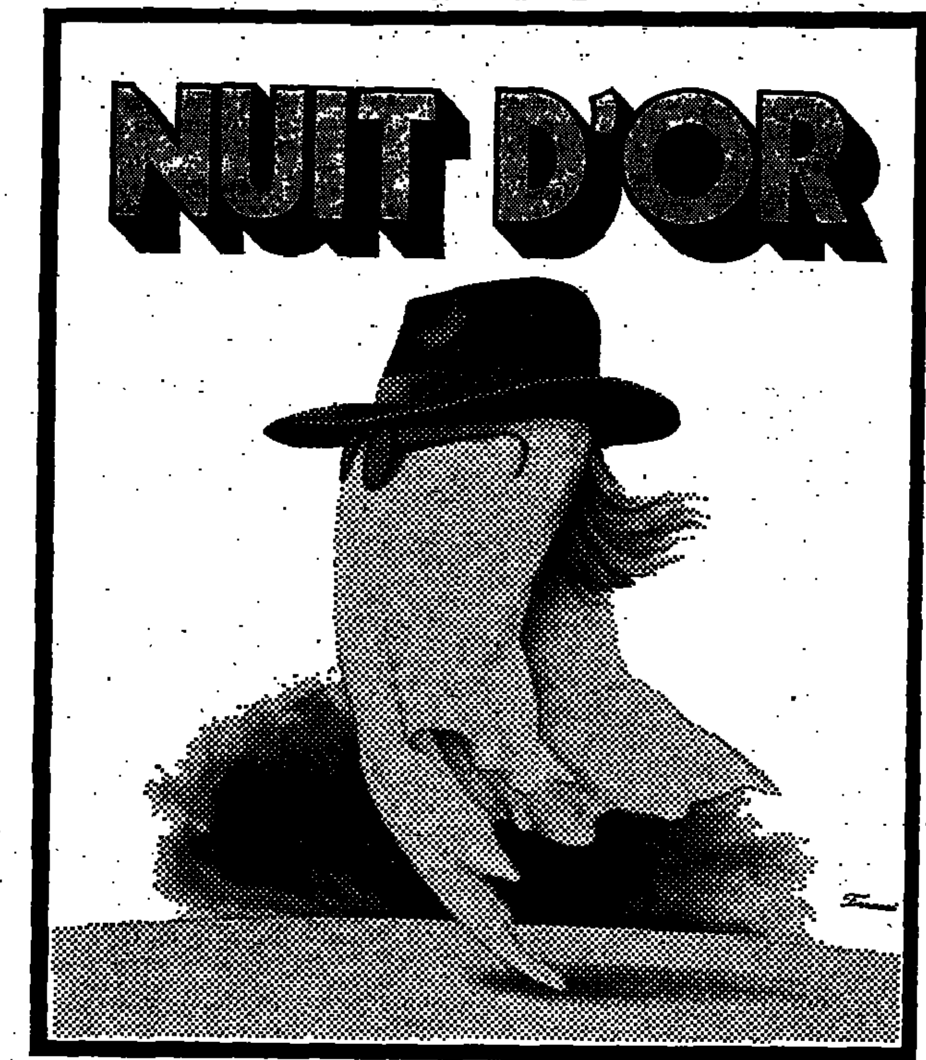


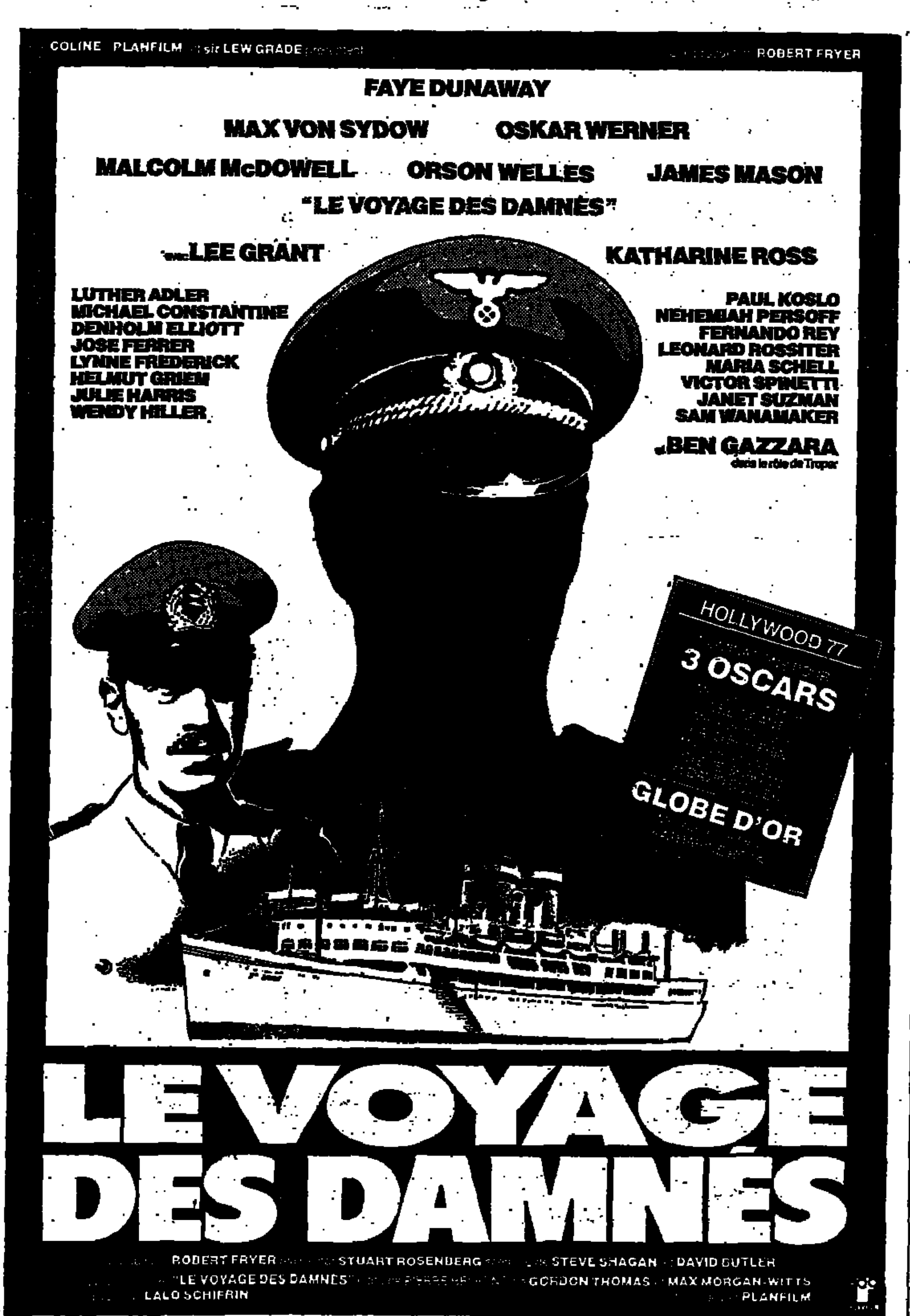












Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33).

Sauf mardi, de 15 h. à 22 h. : samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)

MARCEL DUCHAMP, rétrospective. — Salle des manifestations temporaires. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 mai.

ACQUISITIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE DU MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE : 1971-1976. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 7 mars.

Salle des contemporains.

GERHARD RICHTER. — Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

A PROPOS DE NICE : 1956-1976. — Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

ÇA VA ? ÇA VA. — Entrée libre. Jusqu'au 7 mars.

Centre de création industrielle (entrée libre).

ARCHEOLOGIE DE LA VILLE. — Jusqu'au 13 mars.

ANATOMIE D'UN BATIMENT. — Jusqu'au 13 mars.

PAUL DAVIS. — Jusqu'au 13 mars.

QUINZE POSTERS POUR AMNESTY INTERNATIONAL. — Jusqu'au 3 avril.

MUSEES

ANDRE DERAIN. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 11 mars). Jusqu'au 11 avril.

ANDRE MASSON. Grand Palais (voir ci-dessus). Du 5 mars au 2 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

LIBERO BADII, sculptures polychromes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (ragtuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 13 mars.

ESPACE V DE PATRICK FLEURY. Environnement électro-acoustique et lumino-cynétique. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). A 16 heures, diffusion de « la Géométrie de Daniel », œuvre électro-acoustique. Jusqu'au 10 mai.

VIEIRA DA SILVA, gouaches. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mars.

HENRI HAYDEN, paysages de la Marne. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

RENE AUBERJONOIS, peintre vaudois. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 avril.

TROIS ASPECTS DU DESSIN CONTEMPORAIN. — ARC 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 avril.

LA PORCELAINE DE KUSUBE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Tous les dimanches, à 15 h., cérémonie traditionnelle du thé par l'école Urasenké. Jusqu'au 21 mars.

GEORGE SAND. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 10 avril.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA FETE. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F. Jusqu'au 13 mars.

J. DAU. A travers bois et marais, par monts et par vaux. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (277-30-27). Entrée : 6 F. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

GRANDES DEMEURES ANGEVINES DU XIXe SIECLE. L'œuvre de René Hodé entre 1840 et 1870. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 18 avril.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe siècle. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30) Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

GALERIES

DISPARITE, Alexandre, Bienet, Gamarra, Kang, Yim. — Galerie Harry Jancovici, 16, rue de Lille (261-43-13). Jusqu'au 19 mars.

VINGT-CINQ ARTISTES AUTOUR DE BREYTEN. — Galerie la Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 15 mars.

FIGURATION ? NON-FIGURATION ? (Albert, Bernadou, Bucaille, Férand, Grassi, etc.). — Galerie L 55, 55, rue de la Pompe (504-51-34). Sauf dim., de 14 à 19 h. Jusqu'au 12 mars.

WÖLFLI, ALOISE, MULLER. Trois créateurs d'art brut. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (073-00-29). Jusqu'au 19 mars.

WILLEM VAN MALSEN, peintures — LES CAHIERS, gravures de : Albuisson, Alejandro, Bron, Bryen, Diaz, etc. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dim. et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 26 mars.

DOMINIQUE ANGEL : Sculptures. CLAUDE BEAUJOUR : tapisseries. — Paris-Sculpt, Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 8 mars.

BABOU. Signes extérieurs. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-27). Jusqu'au 2 avril.

BERTHOLO. Peintures. — Galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 12 mars.

FRANÇOIS BOUILLON. Dessins et instruments. — Galerie Charley Chevallier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 8 mars.

BERNARD BUFFET. L'enfer de Dante. — Galerie Maurice Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

L. CAPPIELLO, affichiste. — Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mars.

ANTHONY CARO. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 19 mars.

PIERRE CHAPLET. Peintures. — Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts (633-18-90). Jusqu'au 13 mars.

ALAN CHARLTON. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 12 mars.

ALAN DAVIE. Tapis muraux. — La Demeure, 6, place Saint-Sulpice (326-02-74). Jusqu'au 27 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Poésie de la nature. — Aquarelles, dessins, gravures. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 8 avril.

NINA DRUMMEN. Autels. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 26 mars.

RAFAEL FERRER. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 11 mars.

GEORGES FOLDES. Peintures et dessins. — Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 8 mars.

GARACHE. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 11 mars

BRION GYSIN. Le dernier musée. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

JOSÉ HERNANDEZ. — Galerie Octave Negru, 23, rue de Seine (325-76-15). Jusqu'au 12 mars.

JEAN-PIERRE JOUFFROY. « Prologue pour un baisemain ». — Galerie Arts affaires, 50, rue Desbordes-Valmore. Jusqu'au 3 avril.

KAPÉRA. Le milliard. — Union de banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (260-02-05). Jusqu'au 15 mars.

ALAIN KLEINMANN. Espaces, temps, transformations. — Galerie Aleph, 38, rue de l'Université. Sauf dim., de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

KUDO. Portrait de l'artiste dans la crise. — Cages-peintures à l'ordinateur. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (887-31-51). Jusqu'au 12 mars.

MARC LANDOWSKI. La Terre. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 4 avril.

ANDRE LANSKOY. — Œuvres de 1974 à 1976. Galerie Cyrus, maison de l'Iran, 65, Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 21 mars.

PIETRA MANES. Peintures. — Galerie Bernheim Jeune, 27, avenue Matignon (266-60-31). Jusqu'au 21 mars.

MARYAN. — Galerie Beno d'Incelli, 43, rue de Miromesnil (225-10-16) Jusqu'au 23 mars.

KARL MORDTEIN. — Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48) Jusqu'au 26 mars.

FRANÇOIS MORELLET. — Galerie N. Gillespie-E. de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 mars

GEORGES NOEL. Peintures 1976. — Galerie Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 mars.

PARAT. Peintures et dessins. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22) Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

GIANFRANCO PEDUZZI. Chemises. — Galerie Saint-Paul, 22, rue Saint-Paul (887-91-02) Jusqu'au 30 mars.

PENALBA. — Galerie Carmen Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11).

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Illustrations de canto IV poèmes de L. Dalla Flor. — Galerie Beaubourg, 109, rue Saint-Martin (278-62-63). Jusqu'au 12 mars.

ROLAND ROLLANT. — Le Soleil dans la tête, 10, rue de Vaugirard (033-80-91). Jusqu'au 12 mars.

FRITZ SCHWEGLER. Pheine et Rollenfortsatz. — Galerie Ilanne, 84, rue Quincampoix. Mars.

YANKEL. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 15 mars.

EN BANLIEUE

JOUY-EN-JOSAS. Toiles de Jouy. — Château de Montebello (956-40-02). Sauf lundi, jeudi, vend., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Du 5 mars au 31 mai.

LA DEFENSE. « Personimages ». Jean Revol. — Galerie esplanade de la Défense. Du lundi au vendredi, de 1 h. à 19 h., samedi et dimanche de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

MARLY-LE-ROI. Janine Niepce : La femme avenir de l'homme. Photographies. — Institut national d'éducation populaire (958-49-11). Mars.

MONTATAIRE. Serge Jamet. — Centre culturel communal, 94, rue Jean-Jaurès. Jusqu'au 19 mars.

ORLY. Le bois et l'homme. — Aéroport de Paris (Orly-Sud et Orly-Ouest). Tous les jours, de 11 h. à 22 h. Jusqu'au 13 mars.

SAINT-DENIS. Recalcati. — Lithographies. Théâtre Gérard-Philipe. Jusqu'au 31 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou, cinquante peintures 1972-1976. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

EN PROVINCE

CAEN. Roger Eskénazi. Dialogues. — Musée des beaux-arts (81-78-63). Jusqu'au 27 mars.

GRENOBLE. Fantin Latour. Une famille de peintres au dix-neuvième siècle. — Richard Hamilton. Musée, place de Verdun (44-62-22). Jusqu'au 12 avril.

LE HAVRE. Jean Dubuffet. — Musée des beaux-arts, bd J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 29 mars. — Bibliothèque municipale. Jusqu'au 19 mars.

LYON. Nouvelle subjectivité. — Centre d'échanges Lyon-Perrache. Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 27 mars. — Affiches cubaines contemporaines. — Musée des beaux arts, 20, place des Terreaux.

MARC-EN-BARŒUL. Pignon. — Centre d'art Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 11 avril.

MARSEILLE. Charles-Louis La Salle. — Peintures et dessins. Galeries de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observance. Jusque fin avril.

NANTES. Le décor scénique à Venise et à Florence aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Musées départementaux de Loire-Atlantique. Jusqu'au 21 mars. — Ekkehart Rautenstrauch. — Musée des beaux-arts.

NICE. Carle Van Loo, premier peintre du roy. — Kees Van Dongen. Musée Jules-Cheret (88-53-18). Jusqu'au 13 mars. — Jean Launois, 1898-1942. — Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 6 mars.

REIMS. Léonard de Vinci. Inventeur, peintre, chercheur. — Maison de la culture André-Malraux. Du 5 au 30 mars.

STRASBOURG. Le trait. — Cabinet des estampes, château des Rohan. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars. — L'art à l'école : Pourquoi ? — Musée d'art moderne (Ancienne Douane). Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 2, 3 (abon. D), 5, 10 et 11, à 19 h. 30 : En sol, la Peri ; Adagietto ; Mahler's songs ; le Sacre du printemps (ballets) ; les 4, 8 et 12 à 19 h. 30 : Don Juan ; le 9 à 21 h. : Orchestre du Théâtre national de l'Opéra, dir. D. Maag, sol. M. Rostropovitch (Haydn, Schumann, Dvorak).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), grande salle, du 2 au 5 à 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel ; petite salle, les 2, 3 et 4 à 21 h., le 5 à 17 h. et 21 h., le 6 à 15 h. et 17 h. 30 : Lewis et Alice.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 2 et 9, à 20 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 3 et 11, à 20 h. 30 : Partage de midi ; les 5 (abon. série 1) et 9 (abon. série rose), à 14 h. 30, les 4, 5, 6, 7 (abon. série E), 8 (abon. série B) et 10, à 20 h. 30 : le Cid.

CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), 20 h. 30 : Transit.

ODEON (325-70-32), relâche.

PETIT-ODEON (L.), 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.

TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : l'Otage ; le 3, à 20 h. 30 : Libre-Parcours variétés ; le 10, à 20 h. : Cinéma.

PETIT TEP le 10, à 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30, et dimanche, 14 h. : Volga ; dim., 18 h. 30 : Concert Colonne.

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40) (D. soir, L.) à 21 h. ; mat. dim., 16 h. : la Dame de la mer ; à partir du 8, à 20 h. (salle Papin 1) : Lettre à mon fils : mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39) (D., L.) 18 h. 30 : Cuarteto Cedron ; à partir du 8, à 18 h. 30 : Colette Magny ; les 2, 4, 8 et 9, à 20 h. 30 : Jacques ou la soumission ; l'Avenir est dans les œufs ; le 3, à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain ; les 5, 10 et 11 à 20 h. 30 : les Brigands.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (L.), 20 h. 15 mat. dim. à 15 h. 30 : la Prochaine Fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Parents Terribles.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

ATHENEE (073-82-23) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Equus.

BIOTHEATRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Jeune Fille Violaine.

BATEAU-THEATRE BASILE (L.), 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : Duel (clowns).

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Nuit de l'iguane.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : La jeune Lune tient la vieille Lune toute une nuit dans ses bras. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Parcours vénitien.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-85) (D., L.) 21 h., mat. sam., à 16 h. : Ecoute le bruit de la mer.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (272-87-30) le 5, à 16 h. : Le ballon éclate ; La cruche est vide.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Chers zoiseaux.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. à 15 h. : Amphitryon 38 ; (L.) 18 h., sam. à 15 h., 16 h. 30 et 18 h. : l'Amour de la liberté (Spectacle audio-visuel sur Beethoven).

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Une femme presque fidèle.

ESSAION (278-46-42) (D.) 20 h. 30 : la Tentation occidentale. II (D., L.) 20 h. 30 : le Grand Parler.

FONTAINE (874-74-40) L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-22) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Fraises musclées.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) L), 21 h. mat. dim., à 15 h. et 18 h. : les Mains sales.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MANITOUT (325-60-13) (D., L.) 20 h. 15 : Louise Michel ou les œillets rouges ; mer., D., L., mar. à 18 h. : Vitromagie.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Au plaisir madame.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : Acapulco Madame.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), à partir du 3, à 22 h. : la Voix humaine.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) ; 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Tumeur cervykal.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (L.), 20 h. 45 : le Scénario (dernière le 5).

ORSAY (548-38-53) I : les 2, 3, 4 et 8, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; le 5, à 20 h. 30, le 6, à 15 h. et 18 h. 30 : le Nouveau Monde ; le 6, à 20 h. 45 : Rencontre autour de Villiers-de-l'Isle-Adam. — II : les 2, 3 et 4, à 20 h. 30 : Madame de Sade ; le 5, à 20 h. 30 : Oh ! les Beaux Jours ; le 8, à 20 h. 30 : la Plage.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Macbeth ; 22 h. 30 : Pierrot.

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : Loin d'Hagondange.

PRÉSENT (205-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

RECAMIER (548-63-81) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Histoires de l'oncle Jakob.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : le Maître de Santiago.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Dames du jeudi.

STUDIO-THEATRE-14 (076-89-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Médée.

THEATRE D'ART (508-08-41) (V.), à 20 h. 30, sam. et dim., à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69) ; Grand Théâtre, à partir du 8, à 21 h. : le Nuage amoureux. — La Galerie (D., L.), 21 h. : la Paix. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Bérénice.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02), à 20 h. 30 : Guyette Lyr.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 45 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE DE MENILMONTANT, le 5, à 21 h., et le 6, à 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE OBLIQUE (805-43-42), à partir du 8, à 20 h. 30 : les Bonnes.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : José.

THEATRE-13 (589-05-99) (D. soir, L., Mard.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : On ne badine pas avec l'amour.

THEATRE TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Antoine et Cléopatre.

TROGLODYTE (222-93-34) (D., L.), 21 h. : Gugozone.

THEATRE D'ULM (257-40-88) (Mer.), 20 h. 30 : Brand.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Fefe de Broadway.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier (237-31-19), le 4 à 20 h. 45 : Nicolas Peyrac et Marie-Paule Belle. Résidence universitaire, le 5 à 21 h. : Soho.

ARCUEIL, C.C.C. (657-11-24), le 4 à 21 h. : Grand-Père et les arbres (Jazz-Pop).

ARGENTEUIL, salle Jean-Vilar (961-25-29), le 5 à 20 h. 45 : Ballet Peter Goss.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 2, 4, 5 et 8 à 20 h. 30, le 6 à 17 h. : le Météore.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), les 2, 3, 4, 5 à 20 h. 30, le 6 à 15 h. 30 : les Ballets Roland Petit.

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (030-46-01), le 5 à 21 h. : la Mort blanche ; Amphi Essec, le 8 à 20 h. 45 : Musique de chambre.

CRETEIL, M.A.C. (899-94-50), le 2 à 20 h. 30 : Ars antiqua ; les 4 et 5 à 20 h. 30 : Gros Câlin ; le 6 à 16 h. : Ars Nova.

CHELLES, C.C. (957-98-98), le 5 à 18 h. 30 : Marcel Marceau ; le 6 à 14 h. : Union musicale de Chelles.

CLICHY, A.R.C. (270-03-18), les 2, 3, 4 et 5 à 21 h. : Georges Dandin ; Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 6 à 15 h. : Orchestre d'Ile-de-France (Dvorak, Beethoven).

CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Neruda (496-55-90), les 4 et 5 à 20 h. 30 : Marianne attend le mariage.

COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 4 à 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon.

ELANCOURT, APASC (062-62-81), le 5 à 15 h. : J'aime Longhi ; le 5 à 20 h. 30 : l'Alchimiste.

ERMONT, Théâtre P. Fresnay (030-92-60), le 6 à 16 h. 30 : les Deux Vierges.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), à partir du 4 (le 7, Me, J., D. soir) à 20 h. 45, mat. D. à 17 h. : Attila, roi des Huns.

GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52) le 5 à 21 h. : Ensemble Saxophonia.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 4 à 21 h. : Quatuor de clarinettes de Paris (Rameau, Haendel, Mendelssohn).

MARLY-LE-ROI, M.J.C. Jean-Vilar (958-74-87), le 6 à 16 h. : les Clowns Colombaioni.

MEUDON, C.C. (626-11-43), le 5 à 21 h. : Soirée de magie.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Studio-Théâtre (858-65-33), J., V., S. à 20 h. 30, Dim. à 17 h. : Restez chez vous ; Jeux de mains, jeux de...

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), le 3 à 21 h. : les Amours ; le 5 à 21 h. et le 6 à 16 h. : les Etudes.

ORLY-SUD, le 5 à 18 h. : Monty Alexander.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), les 3, 4 et 5 à 21 h. : Mikis Théodorakis.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 3, 4 et 5 à 20 h. 30, le 6 à 17 h. : la Surface de réparation ; le 6 à 17 h. : Orchestre de Saint-Denis (Mendelssohn, Monteverdi).

SUCY-EN-BRIE, C.C. (902-25-12), le 4 à 21 h. : Pourquoi je ?

SARTROUVILLE, église Saint-Martin, le 4 à 21 h. : Trio Pasquier.

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 5 à 21 h. : Nicole Croisille et Gérard Lenorman.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 2, 3, 4 et 5 à 21 h., le 6 à 18 h. : Jean Dasté ; le 6 à 17 h. 30 : Claude Luther ; le 7 à 21 : Groupe Moravagine ; le 8 à 21 h. : Trio Michael Silva et Jimmy Fleed.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 5 à 21 h. : Herbert Pagani ; le 6 à 15 h. : Celui qui n'avait rien fait ; le 8 à 21 h. : les Deux Vierges.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 5 à 21 h. : le Jeu de Robin et de Marion.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 30 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Deux nanas dans l'folklo.

BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 22 h. 45 : Jean signe.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.) I, 21 h. : le Désert rose ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II : 22 h. 15 (vend. et sam. plus 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Pardon, je m'esscuse.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Mirabelles.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18), du mar. au sam., 22 h. 45 ; dim., 21 h. : Croquez le melon.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.

LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (L.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; (D., L.), 22 h. 30 : la Revanche de Louis XI.

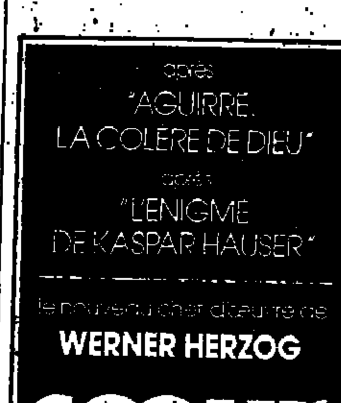
LE SELENITE (033-53-14) (Ma.), I : 20 h. 30 : Je fus nambule ; 21 h. : What a fair foot ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 23 h. 30 : Eh ! mec ; 24 h. : les Loups.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). I, 20 h. 30 : Michel Ripoche ; 22 h. 30 : la Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : Gérard Gauche ; 21 h. 30 : Guitare Dérive ; 22 h. 30 : Pierre Diechl.

LE CONNETABLE (277-41-40) (L.), à partir du 4, à 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire.

LA TANIÈRE, les 3, 4 et 5, à 20 h. 45 : Les dés sont jetés ; à 22 h. 30 : Vania chante Coutet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 MARS. — 15 h., le Monde du silence, de J.-Y. Cousteau et L. Malle ; 18 h. 30, le Tombeur de ces dames, de J. Lewis ; 20 h. 30, le Duel, de P. Fresnay ; 22 h. 30, Drôle de couple, de G. Sacks.

JEUDI 3. — 15 h., la Nouvelle Babylone, de L. Z. Trauberg et G. Kozintzev ; 18 h. 30, le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 20 h. 30, la Strada, de F. Fellini ; 22 h. 30, Lady O'Haru, femme galante, de K. Mizoguchi.

VENDREDI 4. — 15 h., le Trésor d'Arne ; le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 18 h. 30, M le Maudit, de F. Lang ; 20 h. 30, Fanny, de M. Allegret ; 22 h. 30, Lucia, d'H. Solas.

SAMEDI 5. — 15 h., le Messie, de R. Rossellini ; 18 h. 30, le Déserteur, de W. Poudovkine ; 20 h. 30, Guêpier pour trois abeilles, de R. Harrison ; 22 h. 30, Sweet Charity, de B. Fosse ; 0 h. 30, Le twist est roi, de G. Garrison.

DIMANCHE 6. — 15 h., Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein ; 18 h. 30, Viva Zapata, d'E. Kazan ; 20 h. 30, Cabaret, de B. Fosse ; 22 h. 30, Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, Pin-up girl, de B. Humberstone.

LUNDI 7. — Relâche.

MARDI 8. — 15 h., la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30, Rêves à vendre, d'H. Richter ; 20 h. 30, Papa Longues-Jambes, de J. Negulescou ; 22 h. 30, Bus stop, de J. Logan.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), George V, 8e (225-41-46), Montparnasse 83, 6e, (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

BAROCCO (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e 343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All., vo.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à jeudi ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), jusqu'à jeudi, Mistral, 14e (539-52-43).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91), Haussmann, 9e (770-47-55), Olympic, 14e (542-67-42).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Liberté, 12e (343-01-59).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40).

LA DÉCHÉANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34 ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) heure spéciale.

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Ex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE GANG (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Sud, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-55-99), J.-Renoir, 9e (874-40-75).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Liberté, 12e (343-01-59), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (288-99-75).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37)

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.): Marignan, 8e (359-92-82); v. f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75): Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

MARATHON MAN (A., **, v. o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Maxéville, 9e (770-72-56)

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., **, v. f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

1900 (première partie, It., **, v.o., v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (deuxième partie It., **, v. o., v. f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; v. f : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v. o.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18); v. f. : Caméo, 9e (770-20-89); UGC-Gobelins, 13e (331-06-19): Miramar, 14e (326-41-02); Magic-Convention, 15e (828-20-64).

PASCUAL DUARTE (Esp., **, v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE PAYS BLEU (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59): Hautefeuille, 6e (633-79-38): Concorde, 8e (359-92-84); Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27): Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41): Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64)

LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. ang.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) ; v f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11 : Studio Raspail, 14e (326-38-98).

PROVIDENCE (Fr, v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EN MÊLE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-36-39), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).

QU'EST-CE QUE TU VEUX, JULIE ? (Fr., *) : la Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42), H sp

RENÉ LA CANNE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

REQUIEM A L'AUBE (Fr., *) : le Marais, 4e (278-47-86).

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)

LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramout-Opéra, 9e (073-34-37), Paramout-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; jusqu'à jeudi.

THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (329-42-62) : Haussmann, 9e (770-47-55)

TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), à 18 h. (sam. + 24 h.).

Les films nouveaux

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS, film français de René Gilson : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-78).

NUIT D'OR, film français de Serge Moatti (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE CASANOVA DE FELLINI, film italien de Frederico Fellini, v.o. : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BUBU DE MONTPARNASSE, film italien de Mauro Bolognini, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

SERVANTE ET MAITRESSE, film français de Bruno Gantillon (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES, film français de François de Chavannes : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

BLUES, BLANC, ROUGE, film français de Robert Réa (collectif) : le Marais, 4e (278-47-86).

IRENE, IRENE, film italien de Peter Del Monte, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA NOUVELLE ROUTE DE L'OPIUM, film français de M. et C. Lamour : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. et 13 h.

LE JARDIN DE PIERRE, film iranien de Parviz Kimiavi, v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE PIRATE DES CARAIBES, film américain de James Goldstone, v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).

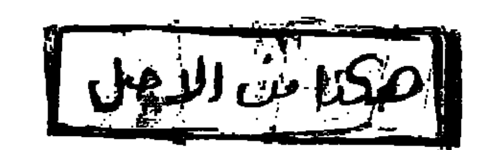
LE VOYAGE DES DAMNES, film américain de Stuart Rosenberg, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

A PARTIR DU VENDREDI 4 MARS :

C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON, film américain de Norman Panama, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).







Cinéma

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CETTE SACREE VERITE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Action République, 11e (805-51-33).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES DIABLES (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
METROPOLIS (A., v.o.) : Action-La Fayette, 4e (878-80-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-75-58).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), D. à Mar.
PATTON (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
PSYCHOSE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral, 14e (539-52-43) (jusqu'à J.), Haussmann, 9e (770-47-55).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.f.) : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
VERS LA JOIE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (Mer. à Sam.).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15 (Sam. + 24 h.).
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30.
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf D.) (V. + 24 h.).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
PETITS MEURTRES SANS IMPORTANCE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), le 8, à 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; Boîte à Films, 17e (754-51-50).
SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 13 h.
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15 (sauf D.).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

Les festivals

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer : Queimada ; jeu. : Un coin tranquille ; ven. : la Bonne Fortune ; sam. : le Dernier tango à Paris ; dim. : Chinatown ; lun. : la Comtesse de Hong-Kong ; mar. : Easy Rider.
FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Clowns ; 14 h. 30 : Amarcord ; 16 h. 30 : la Dolce Vita ; 19 h. 30 : Fellini-Roma ; 21 h. 30 : Satyricon ; 23 h. 30 : mer., ven., dim., mar. : Juliette des esprits ; jeu., sam., lun. : Huit et demi.
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h. 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : Chiens de paille.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h. : Easy Rider ; 15 h. 30 : le Shériff est en prison ; 17 h. : Mort à Venise ; 19 h. 15 : Délivrance ; 21 h. 10 : Taxi Driver ; ven. et sam. à 0 h. 30 : la Fureur de vivre ; ven. et sam. à 0 h. 15 : Panique à Needle Park.
LES GRANDES HEURES DU MELODRAME ITALIEN (v.o.), Olympic, (14e) (542-67-42), mer. : Ce merveilleux automne ; jeu. : Mamma-Roma ; ven. : le Voyage ; sam. : le Navire des filles perdues ; dim. : la Strada ; le Voleur de bicyclette ; lun. : les Camarades ; mar. : Lucia et les gouapes.
FRANCESCO ROSI ET NOUS (v.o.), la Pagode, 7e (705-12-15), mer., mar. : Salvatore Juliano ; jeu. : Lucky Luciano ; ven. : Main basse sur la ville ; sam. : Cadavres exquis ; dim. : l'Affaire Mattei ; lun. : Des hommes contre.
COURTS METRAGES CANADIENS, Animathèque, 17e, 11, rue J.-Bingen ; le 8 à 19 h. et 21 h.
L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : Basic Training ; jeu. : Primate ; ven. : Hospital ; sam. : High School ; dim. : Law and Order ; lun. : Welfare ; mar. : Essene.
VIDEOSTONE (v.o.), 6e (325-60-34), mer., dim., mar. : All the rock'n' roll you can eat ; jeu., sam., lun. : Around the stones ; ven. : Ashton's music show.

Région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C.-Conflans (972-60-96) : Barry Lyndon ; Lâche-moi les baskets ; le Pirate des Caraïbes.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées-2 (969-89-56) : le Voyage des damnés ; le Gitan ; Royal Flash. — Ma : la Randonnée ; mer., sam., dim. : la Vallée du bonheur.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : la Petite Fille au bout du chemin ; Quand la panthère rose s'emmêle ; le Pays bleu ; Lâche-moi les baskets ; le Juge Fayard dit le sheriff.
MANTES, Domino (092-04-05) : le Pays bleu ; Jour de fête ; Barocco
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : le Gang ; le Roi des bricoleurs. — Club X et Y (474-94-46) : la Rose et la Flèche ; René la Canne.
POISSY, U.G.C.-Poissy (965-07-12) : le Roi des bricoleurs ; le Gang ; René la Canne ; le Pirate des Caraïbes.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Jour de fête.
VELIZY (946-34-26) : A chacun son enfer ; René la Canne ; Lâche-moi les baskets ; le Pays bleu.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : René la Canne ; Jour de fête ; mer. : la Folle Escapade ; ven. : C'est toujours oui quand elles disent non ; le Voyage des damnés ; Providence ; Casanova de Fellini. — C2L (950-55-55) : Servante et Maîtresse.

ESSONNE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : le Rio des bricoleurs ; le Voyage des damnés ; Jour de fête ; Barry Lyndon.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Barry Lyndon ; Jour de fête ; Quand la panthère rose s'emmêle ; le Voyage des damnés.
CORBEIL, Arcel (088-06-23) : Jour de fête ; L'aigle s'est envolé ; Sœurs de sang.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : René la Canne ; le Pays bleu ; Quand la panthère rose s'emmêle ; Lâche-moi les baskets ; Casanova de Fellini.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : Alice ou la Dernière Fugue ; les Révoltés de l'an 2000 ; Centre Terre, 7e continent.
GRIGNY, France (906-49-96) : Une fille cousue de fil blanc ; Lâche-moi les baskets.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : L'aigle s'est envolé ; la Folle Escapade ; le Gang ; le Juge et l'Assassin.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : le Gang ; la Folle Escapade.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Casanova de Fellini ; René la Canne ; le Pays bleu.
BAGNEUX, Royal (605-06-47) : Une fille cousue de fil blanc ; Un mari, c'est un mari.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : l'Aile ou la Cuisse.
NEUILLY, le Village (722-83-05) : Jour de fête.
PUTEAUX, la Défense (788-29-34) : le Voyage des damnés ; le Roi des bricoleurs.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : René la Canne ; Lâche-moi les baskets ; Studios (749-19-47) : Jour de fête ; la Tour des monstres ; la Revanche d'un homme nommé cheval.
SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64) : Milestones, mar. 21 h. ; Dupont la Joie, sam. 21 h.
VAUCRESSON, Normandy (970-28-60) : le Juge Fayard dit le sheriff ; 1900 (deuxième partie).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : le Bal des vampires ; Barocco ; le Locataire.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Quand la panthère rose s'emmêle ; Barry Lyndon ; le Pirate des Caraïbes ; la Folle Escapade.
BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : Centre Terre 7e continent ; les Révoltés de l'an 2000 ; la Revanche d'un homme nommé Cheval.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : la Belle et le Clochard ; A chacun son enfer ; la Marche triomphale.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : Survivre.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : le Pays bleu ; Jour de fête ; A chacun son enfer.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : le Voyage des damnés ; le Roi des bricoleurs ; Jour de fête.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Folle Escapade ; Barry Lyndon ; le Voyage des damnés ; le Pirate des Caraïbes ; le Roi des bricoleurs ; Centre Terre 7e continent.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Centre Terre 7e continent ; Nuit d'or ; Servante et maîtresse ; Une fille cousue de fil blanc ; Jour de gloire ; le Juge Fayard dit le Sheriff.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : les Diables (mer., jeu., dim., 21 h.) ; la Belle et le Clochard.

VAL-DE-MARNE (94)

BRY - SUR - MARNE, l'Ecran (871-14-44) : le Voyage au bout du monde.
CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Barry Lyndon ; mardi : Impossible Objet.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Quand la panthère s'emmêle René la Canne ; la Bataille de Midway ; A chacun son enfer ; le Pays bleu.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Petite Fille au bout du chemin ; Jour de fête ; Pain et Chocolat ; Lâche-moi les baskets ; Barry Lyndon ; Centre terre 7e continent.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) : Un mari, c'est un mari.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Jour de fête ; le Roi des bricoleurs ; le Voyage des damnés.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Jour de fête.
MAISONS - ALFORT, Club (207-71-70) : A chacun son enfer ; le Septième Voyage de Sinbad ; la Marche triomphale.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Voyage des damnés ; Pain et Chocolat ; Providence ; Lâche-moi les baskets ; Artel Port (871-01-52) : Barry Lyndon.
ORLY, Paramount (726-21-69) : le Voyage des damnés ; le Roi des bricoleurs.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Bataille de Midway ; A chacun son enfer ; le Pays bleu ; René la Canne.
VILLENEUVE - ST - GEORGES, Artel (922-08-54) : le Voyage des damnés ; le Pirate des Caraïbes ; mer., jeu. : le Roi des bricoleurs ; ven. : C'est toujours oui quand elles disent non.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (931-00-07) : le Juge Fayard dit le Sheriff ; A chacun son enfer ; la Fureur de vaincre ; Lâche-moi les baskets ; le Voyage des damnés ; Quand la panthère rose s'emmêle. — Gamma (981-00-03) : Jour de fête ; C'est toujours oui quand elles disent non (à part. de vend.) ; Servante et maîtresse ; le Pirate des Caraïbes.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Gang ; Jour de fête ; René la Canne ; Quand la panthère rose s'emmêle.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : la Bataille de Midway. — Le Français (417-00-44) : Nuit d'or ; Jour de fête ; René la Canne ; Casanova un adolescent à Venise. — Marly (417-00-44) : Barry Lyndon.
SAINT - GRATIEN, les 3 Olympics (989-21-89) : les 12 Travaux d'Astérix ; le Chasseur de chez Maxim's ; Cria Cuervos.
SARCELLES, les Flanades (990-14-33) : Lâche-moi les baskets ; le Roi des bricoleurs ; René la Canne ; le Voyage des damnés ; (mer., jeu.) la Folle Escapade ; (vend.) C'est toujours oui quand elles disent non.

Danse

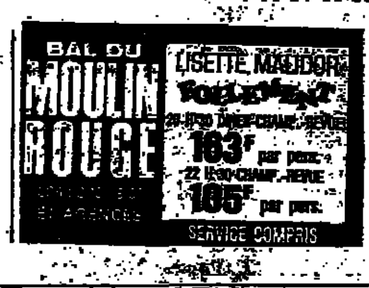
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 4, 5 et 8 à 20 h. 30, le 6 à 14 h. 30 : Ballet du Théâtre Bolchoï (Spartacus) ; le 6 à 20 h.30 : (Giselle).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), le 4 à 21 h. : Duo danse et piano (avec Noëlla Pontois et C. Katsaris).

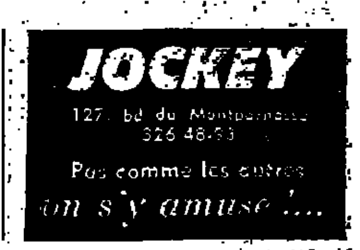
Jazz

THEATRE PRESENT (203-02-55), le 7 à 20 h. 30 : Vince Taylor et ses Play-Boys.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 2 à 21 h. : Grattons Labeur ; les 4 et 5 à 21 h. : Mahjun ; le 8 à 21 h. : Jazz Trio (P. Petit, J. Vidal, C. Lété).
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), les 2 et 3 à 22 h. : Kevin Coyne ; les 4, 5, 7 et 8 à 22 h. : Frank Wright et son quartet.
LOVE-THEATRE (874-04-39), le 6 à 15 h. : Boogaloo Band et Jo Lebb.
M.J.C. du VI (033-16-58), les 2 et 3 à 21 h. : Frank Wright (saxo), Mohamed Ali (percussion) ; le 4 à 21 h. : Institute of Artistic Cultural Perception (animation-jazz).
PALAIS DES CONGRES (salle bleue), le 8 à 18 h. 30 : Chet Baker et son quintette.
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, le 5 à 21 h. : Noah Howard et son quartet.

CABARETS







VOTRE TABLE CE SOIR

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24, 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42, 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41, 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	De 19 h. à minuit. Vue sur son agréable jardin. Spécialités Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de renne. Canard salé.
JOSEPH ELY. 63-25, 56, rue P.-Charron, 8e. F/Dim.	Pour vous permettre d'aller au théâtre, on sert à partir de 18 h. 30. Cuisine française traditionnelle. Grillades. Poissons. Cave réputée.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39, 12, Faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE TROU DES HALLES 508-80-13, 47, rue Saint-Honoré, 1er. Ouv. dim.	Cuisine Française à l'ancienne. Vue sur le trou. P.M.R. 50 F. Banquets, Repas d'affaires. F/mardi soir, samedi midi.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI, 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
LES BATELIERS DU PONT-NEUF, 14-16, rue du Pont-Neuf. 231-38-47	Jusqu'à 2 h. - De la gratinée 8 F à ses 20 grillades de 16 à 34 F. Son pub, ses salles de rest., dont une avec piste de danse pr banquets.
LES NOCES DE JEANNETTE T.l.j., 14, rue Favart, 2e. 742-05-90	Jusqu'à 22 h. (samedi 23 h.) Cadre Second Empire. Cuis. franç. tradit. Menus 50 et 70 F avec vins à discrétion. Salons 10 à 100 couverts.
ASSIETTE AU BŒUF, 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LA POULARDE LANDAISE 359-20-35, 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e.	Chez Jeannine. Une rustique auberge de campagne. Foie gras frais maison. Spécialités du terroir. Fermé samedi et dimanche.
LE BELUGA 723-79-05, 66, rue François-Ier, 8e. F/Dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steak de canard.
FLO PRO. 13-59, 63, rue Fg-St-Denis, 10e. F/Dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités, foie gras frais, 18 F. Banc d'huîtres.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28, 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44	Spécialités Lorraines - MENU gastronomique à 32 F, Vin et service compris. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à100 couverts.
LA TOUR D'ARGENT 344-32-19, 4, pl. de la Bastille, 12e. 344-32-32	Jusqu'à 1 h. 15 du matin, dans un cadre élégant et confortable. A la carte : Grillades et plats cuisinés.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49, 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Jusqu'à 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) dev. gastronomie. Menu 32,50 F, 2e rest 16, r. du Dragon-6e. 548-57-04.
AUBERGE DES DOLOMITES, 38, rue Poncelet, 17e. 227-94-56	Déjeuners d'affaires. Dîners. Parking gratuit. F/dim. Spéc. Poissons, Aïoli, Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
PETRUS 754-53-52, 12, place Péreire, 17e. Ts l. jrs.	Jusqu'à 23 h. Huîtres, Coquillages, Poissons. MENU 70 F boiss. + serv. compris. Ses spécial. : Chou farci langouste 38. Ragoût d'escargots 28.
SAINT-SIMON 754-47-30. F/Sam. sr, 116, bd Péreire (pl. Péreire) dim.	Jusqu'à 23 h. Patron aux fourneaux, ses spécial. : Gibiers, Crustacés, Feuilleté de homard 48, Cagouille charentaise 26. Cadre Louis XVI.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04, 6, rue d'Armaillé, 17e. F/dim.	Déjeuners d'affaires, dîners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTRO 033-18-95, 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Andouillette au Sancerre 22. Moules farcies à l'oseille 19. Civet de canard 24. Bourguignon 18. Ongle, échalote 24.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j., Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22,70 F s.n.c., le midi et 24,20 F le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin, avec ambiance musicale.
LA GRILLERIE 633-08-32 ●, 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Dîners aux chand. Sa formule à 21 h : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
BISTRO DE LA GARE, 59, bd de Montparnasse, 6e. T.l.j.	MICHEL OLIVER propose pour 25,50 F s.n.c., sa nouvelle formule « 3 hors-d'œuvres - 3 plats au choix » jusqu'à 1 heure du matin.
LA CHOUETTE, 59, rue de Seine, 6e. 633-21-59	Du nouveau... à SAINT-GERMAIN-DES-PRES : dans un cadre original dégustez des spécialités normandes. Menu 45 F. Ses cidres et calvados.
LAPEROUSE 326-68-04, 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/Dim.	On sert jusqu'à 23 h. Cadre ancien de réputation mondiale. Déj. 60 F et Dîners 90 F, service compris. Grande Carte. Salons particuliers.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.j., 16, Carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcuteries du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés. Bœuf bourguignon 14, Potée du Morvan 18, Petit Salé 18. Fruits de mer.
BAUMANN ETO 16-16 - 754-01-13, 64, av Ternes, 17e F/dim., lun. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
LA COMMANDERIE 222-35-98, 15, rue Bernard-Palissy, 6e. F/dim.	Dîners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04, 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50 2e rest. 10, r. Guichard, 16e 288-77-49
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ●, 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F/lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F
LA TAVERNE ALSACIENNE, 187, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : la meilleure Choucroute de Paris et les Poulardes de sa ferme. Me Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e.	Dîners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». Réserv à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-94, 326-53-35. Ouvert dimanche.
BARCELONA 824-47-66, 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Planca. Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne - flamenco et guitares.
L'OLYMPE 824-46-65, 15, rue de la Grange-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronom. avec spéc. 60 F sce en sus, et sa Carte.
L'ORÉE DU BOIS 722-94-92, Porte Maillot. T.l.j.	Marcel BEKIER présente « RIEZ NOUS FERONS LE RESTE... » Menu 135 F. vins compris, service en sus.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44, 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, rue de Buci-6e, 633-62-09. Choucroute. Spécialités.

LE PETIT ZINC r. de Buci (6e) ODE. 79-34. Huîtres. Poissons. Vins de Pays.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse. 326-70-50, 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

LE POLICHINELLE 233-28-92. « Caves voûtées anciennes, cuisine nouvelle. » Jusq. 2 h. mat., 33, r. Tiquetonne, 2e F/dim., sa. midi

MERVEILLES DES MERS CHARLOT Ier 522-47-08, 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 208-56-56. Huîtres - Fruits de mer - Gibiers. Parking. Fermé lundi et mardi

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES

BOFINGER 5, rue de la Bastille ARC. 87-82. OUVERT DIM. - Parking facile. Déj., dîn., soup. - Banc d'huîtres

GUY 6, rue Mabillon - 033-87-61, Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camaroes

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. 770-12-06

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14, 9, pl. Péreire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

TERMINUS NORD 824-48-72 T.l.jrs. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes, 23, rue de Dunkerque, 10e.

WEPLER 14, place Clichy. 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

Cinéma en province

BORDEAUX. — A chacun son enfer : Gaumont (44-13-38) ; la Bataille de Midway : Gaumont ; Barocco : Français (52-69-47) ; Casanova, un adolescent à Venise : Marivaux (48-43-14) ; les Contes de Canterbury : Concorde (91-77-86) ; l'Esprit de la ruche : Club (52-24-17) ; le Gang : Français ; Jour de fête : Français ; le Jour de gloire : Français ; le Juge Fayard, dit le shériff : Ariel (44-31-17) ; Lâche-moi les baskets : Marivaux ; le Lauréat : Ariel ; Merlin l'enchanteur : Concorde ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : Concorde ; Nous nous sommes tant aimés : Trianon (52-32-89) ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; le Prête-nom : Marivaux ; Providence : Ariel ; Qu'est-ce que tu veux, Julie ? : Concorde ; René la canne : Gaumont ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Ariel ; Salo : Ariel ; la Toubib du régiment : Ariel.

GRENOBLE. — A chacun son enfer : Stendhal (96-34-14) ; l'Aigle s'est envolé : Ariel (44-22-16) ; la Bataille de Midway : Rit's (87-19-88) ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont (44-16-45) ; Dersou Ouzala : Grand-Place (09-67-10) ; Dix Petits Nègres : Gaumont ; l'Esprit de la ruche : Paris (44-05-27) ; la Folle Escapade : Grand-Place ; le Juge Fayard, dit le shériff : Eden (44-08-72), Grand-Place ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; le Pays bleu : Gaumont ; la Petite Fille au bout du chemin : Paris ; le Prête-nom : Gaumont ; Quand la panthère rose s'emmêle : Gaumont ; René la canne : Paris ; les homme nommé Cheval : Grand-Place ; les Rescapés du futur : Stendhal ; la Revanche d'un homme nommé cheval : Grand-Place ; la Rose et la Flèche : Royal (96-33-33) ; Viol et Châtiment : Stendhal.

LILLE. — A chacun son enfer : Concorde (57-22-05) ; Affreux, Sales et Méchants : Pathé (57-32-71) ; la Bataille de Midway : Ritz (55-23-57) ; Centre Terre, 7e continent : Ariel (54-68-35) ; l'Esprit de la ruche : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Métropole (55-22-58) ; Capitole (54-78-46) ; Jour de fête : Cinéac (53-02-01) ; le Juge Fayard dit le shériff : Ariel ; le Pays bleu : Pathé ; la Petite Fille au bout du chemin : Pathé ; le Prête-nom : Métropole ; Providence : Ariel ; Raid sur Entebbe : Ariel ; René la canne : Capitole ; la Toubib du régiment : Concorde ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe : Métropole ; Une fille cousue de fil blanc : Ariel.

LYON. — L'Aigle s'est envolé : U.G.C. Part-Dieu (62-68-04) ; Affreux, Sales et Méchants : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; A chacun son enfer : U.G.C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu ; le Bal des vampires : Fourmi (60-84-89) ; Barocco : U.G.C. Concorde ; la Bataille de Midway : Palais des Congrès (24-15-83) ; le Berceau de cristal : Fourmi ; Casanova, un adolescent à Venise : Royal (37-31-49) ; Cocorico, Monsieur Poulet : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; le Coup de grâce : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; Dehors, Dedans : Ateliers (37-46-30) ; Dedans de la Louisiane : Cinématographe (37-24-84) ; le Désert des Tartares : Pathé (42-61-03) ; Deux Cloches dans la neige : Zola (84-36-28) ; El Chergui : Ateliers ; l'Empire des sens : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; la Folle Escapade : U.G.C. Part-Dieu ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon ; le Gang : U.G.C. Concorde, Tivoli (37-33-25) ; l'Honneur perdu de Katharina Blum : Cinématographe ; Janis Joplin : Fourmi ; Images : Canut (28-34-91) ; le Jouet : Gémeaux ; le Juge Fayard, dit le shériff : Paramount (42-01-53), Chantecler (28-13-65), U.G.C. Part-Dieu ; Lâche-moi les baskets : Pathé ; Maman Kusters s'en va au ciel : C.N.P. Lyon ; Monsieur Klein : C.N.P. Villeurbanne ; la Marche triomphale : Gémeaux ; Music in the street : Cinéma (39-09-72) ; Mort à Venise : Fourmi ; Naissance et Santhala : Cinématographe ; le Pays bleu : Comoedia (58-58-98), Tivoli ; la Petite Fille au bout du chemin : Comoedia, Pathé ; le Prête-nom : Ambiance (28-14-84) ; Quand la panthère rose s'emmêle : Bellecour (37-05-05), Tivoli ; René la canne : Pathé, Comoedia ; les Rescapés du futur : U.G.C. Scala ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : Cinéjournal (37-88-92) ; les Révoltés de l'an 2000 : U.G.C. Scala (42-15-41) ; la Rose et la Flèche : U.G.C. Concorde ; la Salamandre : Canut ; Semaine du cinéma cubain : Canut. Sérail : C.N.P. Lyon ; le Sous-marin jaune : Cinéma ; Taxi Driver : C.N.P. Grolée ; la Toubib du régiment : Tivoli ; Une fille cousue de fil blanc : Paramount, U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu ; Une femme à sa fenêtre : Zola (84-36-28) ; Viol en première page : Cinématographe ; la Ville est à nous : Canut ; les Violons du champ : Cinéma ; Vol au-dessus d'un nid de coucou : C.N.P. Caluire ; Wanda : Ateliers.

MARSEILLE. — A nous les petites Anglaises : Capitole (48-27-64) ; A chacun son enfer : Ariel (33-11-65), Hollywood (33-74-93), Odéon (48-35-16) ; Autant en emporte le vent : Capitole ; l'Assassin musicien : Breteuil (37-75-89) ; l'Autre : Breteuil ; la Bataille de Midway : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; Casanova, un adolescent à Venise : Paris (33-15-59) ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé ; Centre Terre, 7e continent : Capitole ; Deux cloches dans la neige : Odéon ; le Désert des Tartares : Chambord (77-15-24) ; El Pistolero : Odéon ; la Folle Escapade : K7 (48-42-79) ; le Gang : Hollywood, Pathé ; Giacomo Matteoti : Breteuil ; le Juge Fayard dit le shériff : K7, Drive In (54-16-00) ; King Kong : K7 ; Lâche-moi les Baskets : Pagnol (49-34-79), Chambord ; Nous nous sommes tant aimés : César (37-12-80) ; le Pays bleu : César, Rex, Pathé ; le Prête-nom : Paris ; la Petite fille au bout du chemin : Pagnol, Paris ; la Première fois : Pathé ; Providence : Hollywood, Festival Vieux Port (90-28-77) ; René la Canne : Rex, Pathé ; les Rescapés du futur : K7 ; les Révoltés de l'an 2000 : Capitole ; la Revanche d'un homme nommé Cheval : César ; Soleil vert : Capitole ; Sœurs de sang : Ariel ; la Toubib du régiment : K7 ; le 7e voyage de Simbab : Pathé ; Un mari, c'est un mari : Chambord ; Une fille cousue de fil blanc : Hollywood ; le Vieux Fusil : Ariel ; Vivre à Bonneuil : Breteuil.

NANCY. — A chacun son enfer : Rio (52-80-95) ; la Bataille de Midway : Pathé (24-54-31) ; Casanova, un adolescent à Venise : Colisée (52-79-75) ; Centre Terre, 7e Continent : Rio ; Du côté des tennis : Caméo (40-35-68), du 5 au 7 ; l'Invasion des araignées géantes : Rio ; Jour de Fête : Paramount (24-53-37) ; le Juge Fayard dit le shériff : Rio ; Lâche-moi les baskets : Gaumont (24-56-83) ; le Pays bleu : Gaumont ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; René la Canne : Gaumont ; Scandalo : Rio ; Une fille cousue de fil blanc : Paramount ; Winstanley : Caméo, du 2 au 4.

NANTES. — A chacun son enfer : Katorza (71-85-02), Apollo (73-36-68) ; l'Aigle s'est envolé : Apollo ; Casanova, un adolescent à Venise : Colisée (71-79-03) ; Esther Street : Katorza ; le Gang : Racine (71-32-19) ; le Jour de gloire : Apollo ; Lâche-moi les baskets : Colisée ; la Marche triomphale : Racine ; la Petite Fille au bout du chemin : Colisée ; le Prête-nom : Concorde (46-25-29) ; Providence : Katorza ; René la Canne : Olympia (71-60-23) ; la Toubib du régiment : Apollo ; Une fille cousue de fil blanc : Katorza.

NICE. — A chacun son enfer : Escurial (88-10-12), Balzac (88-18-34), Rialto (88-08-41) ; l'Aigle s'est envolé : Forum (88-55-80) ; le Bal des vampires : Variétés (87-74-07) ; Barry Lyndon : Méliès (85-88-95) ; la Bataille de Midway : Gaumont (88-39-88) ; le Désert des Tartares : Méliès ; le Droit du plus fort : Rio ; l'Esprit de la ruche : Méliès ; le Gang : Paramount (87-71-60) ; la Marche triomphale : Paris-Palace (85-18-03) ; Lâche-moi les baskets : Concorde (88-39-88) ; le Pays bleu : Monte-Carlo (87-28-95), Concorde ; le Prête-nom : Mercury (85-81-06) ; René la Canne : Paris-Palace ; la Toubib du régiment, Avenue (88-87-79) ; Une fille cousue de fil blanc : Paramount.

RENNES. — A chacun son enfer : Ariel (79-00-56) ; la Bataille de Midway : Paris (30-25-55) ; Jour de fête : Club (30-86-20) ; le Juge Fayard, dit le shériff : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Ariel ; Macadam cow-boy : Boîte à films (30-52-40) ; la Marche triomphale : Club ; la Petite Fille au bout du chemin : Ariel ; Providence : Bretagne (30-56-33) ; René la Canne : Zem (30-09-85) ; Rosemary's Baby : Boîte à films.

ROUEN. — L'Aigle s'est envolé : Club (71-87-76) ; Alice ou la dernière fugue : Club ; A chacun son enfer : Gaumont (71-84-98) ; Affreux, Sales et Méchants : Gaumont ; Barocco : Club ; Comment Yukong déplaça les montagnes : France (71-41-98) (2 et 3) ; le Gang : Eden (71-24-00) ; le Juge Fayard, dit le shériff : Club ; René la Canne : Gaumont ; la revanche d'un homme nommé Cheval : France (du 4 au 6) ; la Première Fois : Gaumont ; la Rose et la Flèche : Eden ; Une fille cousue de fil blanc : Eden.

TOULON. — A chacun son enfer : Royal (92-32-55), Raimu (92-21-42) ; Barocco : Royal ; la Bataille de Midway : Raimu ; le Gang : Rex (92-79-20) ; le Juge Fayard dit le shériff : Strasbourg (92-20-30) ; Lâche-moi les baskets : Gaumont (92-60-17) ; la Marche triomphale : Gaumont ; Nous nous sommes tant aimés : Ariel (93-52-22) ; la Petite Fille au bout du chemin : Gaumont ; René la Canne : Gaumont ; les Révoltés de l'an 2000 : Ariel ; Salo : Ariel ; la Toubib du régiment : Raimu ; Une fille cousue de fil blanc : Royal ; le Vieux Fusil : Ariel.

TOULOUSE. — A chacun son enfer : Gaumont (21-49-58) ; l'Aigle s'est envolé : Variétés (21-78-71) ; l'Aile ou la cuisse : Ariel (08-07-14) ; Barocco : Variétés ; la Bataille de Midway : Gaumont ; Casanova, un adolescent à Venise : Gaumont ; Fous à délier : A.B.C. (21-57-65) ; le Gang : Gaumont ; l'Héroïne du triangle d'or : A.B.C. ; Jour de fête : Trianon (62-87-84) ; le Juge Fayard dit le shériff : Variétés ; King Kong : Ariel ; Lâche-moi les baskets : Gaumont ; le Lauréat : Américains (61-21-94) ; la Marche triomphale : Nouveautés (62-58-63) ; Nous nous sommes tant aimés : Nouveautés ; la Nuit des morts-vivants : A.B.C. ; la Petite Fille au bout du chemin : Nouveautés ; la Première Fois : Ariel ; le Prête-Nom : Trianon ; Providence : Américains ; René la canne : Nouveautés ; Servante et Maîtresse : Variétés ; le Soupçon : A.B.C. ; la Toubib du régiment : Nouveautés ; Une fille cousue de fil blanc : Variétés ; le Vieux Fusil : Trianon ; Week-End sauvage : Variétés. l'Héroïne du triangle d'or : ABC ;

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : G. Brassens (première partie : Gilles et Blaise, Ric Benny, T. Beaufour, Michel Gallois et Mireille).
DEJAZET-THEATRE (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Claude Nougaro ; le 7 à 21 h. : Marie-Paule Belle.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer., à 15 h., Sam. et Dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
LA PENICHE (205-40-39) - (L.), 20 h. 30 : Jean-Paul Farre.
THEATRE PALACE (770-44-37), à partir du 3 à 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. (D. soir, L.) : Dzi Croquettes.
STADIUM (583-11-00), le 3 à 21 h. : Jean-Roger Caussimon, Aram, Martin Saint-Pierre, Pierre et Dominique Barouh, Jacques Higelin, David McNeil.
AIRE LIBRE (322-70-78), le 4 de 18 h. 30 à 20 h. : Chansons de femmes.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.), 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), jusqu'au 5 à 22 h. : Pierre Akendengue.

Les opérettes

(Voir les salles municipales.)
BOUFFES PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Belle Hélène.
HENRI-VARNA MOGADOR (285-28-80) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., S. et D. à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) (Mer., J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la chance.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : R.P.R. ou le Nouveau-Né à une vieille barbe.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mar), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h. : Monnaie de singe ; (D., L.), 20 h. 30 : Jacques Biot.

Gala

HOTEL SHERATON, le 4 à partir de 19 h. : Gala des Ponts-et-Chaussées.

Concerts

MERCREDI 2 MARS

GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : F. Clidat (Liszt).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Chœurs de Radio-France, dir. G. Ferro (Schubert, Mahler).
PLEYEL (227-88-73), 21 h. : S. Flavigny (Beethoven, Debussy).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier, avec A. Cuny (Gesualdo).
CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, 21 h. : Trio Pasquier (Bach, Mozart, Beethoven).
ARC 2, MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, 20 h. 30 : Ensemble « Solars Vortices », dir. J. Mercier, sol. E. Abad (Tessier, Tisne, Marco).

JEUDI 3 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J.-B. Pommier (Bach).
THEATRE DE LA VILLE, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. M. Gielen, sol. A. Nicolet et J. Ghestem (Dallapiccola, Denisov, Rihm, Huber).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : O. Linsi et D. Swarowsky (Lieder de Mozart à Satie).
PLEYEL, 21 h. : S. Richter (Beethoven, Chopin).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : voir le 2.

VENDREDI 4 MARS

SORBONNE, amphi Richelieu, 12 h. 30 : Chorale Audite Nova, dir. A. Sourisse.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h. : N. Pontois et C. Katsaris (Mozart, Schubert, Chopin, Grieg, Rachmaninov).
RADIO-FRANCE (224-33-61), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Segerstam, les Chœurs de Radio-France (Brahms).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES-PRES, 21 h. : voir le 2.
CORTOT, 20 h. 45 : Magda Tagliaferro (cours d'interprétation de Bach aux contemporains).
CITE UNIVERSITAIRE, 21 h. : R. Proll (Bach, Chopin, Scriabine, Jolivet, Beethoven).

SAMEDI 5 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 14 h. et 15 h. 30 : les Heures étoilées (Ravel, Colette).
THEATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION, 15 h. 30 : C. Bernard, L. Boulay (Corelli, Geminiani, Locatelli, Vivaldi).
THEATRE DE LA MADELEINE, 17 h. : Quatuor Parrenin (Schumann, Boulez, Ravel).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : N. Nordmann et U. Reinemann (Schubert, Schumann).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 17 h. 30 : Chœurs de femmes de Radio-France, dir. L. Vis (Koerner, Berio, Bayle, Holliger).
CHOPIN-PLEYEL, 21 h. : Suk Soom Kim et D. Del Tredici (Mozart, Schubert, Puccini, Debussy, Berlioz, air populaires coréens).

DIMANCHE 6 MARS

THEATRE D'ORSAY, 11 h. : R. Pasquier, J.-C. Pennetier, M.-T. Foix (Ravel, Debussy, Fauré).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : M. Moerlan (Bach, Franck, Saint-Saëns, Titelouze, Vierne).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J. Boyer.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. M. Masson (Borodine, Katchaturian, R. Korsakov).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : M. Mehl (Buxtehude, Bach).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Ch. Bradley (Duruflé, Vierne).
CHATELET, 18 h. 30 : Concert Colonne, dir. J.-S. Bereau, sol. P. Fontanarosa (Mozart, Dvorak, Mendelssohn, Saint-Saëns).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 5.
THEATRE ESSAION, 18 h. 30 : Pierre Baubet Gony (Scriabine).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. 45 : O. Linsi et D. Swarowsky (Schubert).

LUNDI 7 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Murray Perahia (Scarlatti, Mozart, Mendelssohn, Schumann).
PLEYEL, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez, sol. Aldo Ciccolini (Mozart).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : B. Reine (Théâtre du geste).
RADIO-FRANCE, St. 105, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy, sol. O. Bohn, N. Lee, E. Krivine, F. Lodeon, J.-C. Pennetier (Nielsen, Carter, Beethoven).
THEATRE ESSAION, 20 h. 30 : Trio Debussy (Tisne, Ballif, Rieuner, Debussy).
CENTRE GEORGES-POMPIDOU, 20 h. 30 : Ordinateur et composition musicale (Riotte, Philippot, Xenakis, Rissel).

MARDI 8 MARS

PLEYEL, 20 h. 30 : W. Kempf (Beethoven).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) : 15 h. (salle Ambre) : Festival international du son (Savouret, Durr, Chion, Parmegiani).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard-Thomas, avec G. Fumet (Vivaldi).
RADIO-FRANCE, 19 h. : Concert Lecture (Mozart).
CORTOT, 20 h. 45 : voir le 4.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 45 : Cl. Kahn et M. Laforet (Chopin, Liszt).



16, Carrefour de l'Odéon, 7 h. 30 à 2 h. du mat.
YVONNE a repris en main sa Maison 033-96-91
Rez-de-ch. : Brasserie, 1er ét. : 3 salles du Restaurant
Ses spécialités - Plats du jour - Banc d'huîtres

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le métro de Paris n'est pas celui de New-York

« C'est un ami à vous, monsieur ? » Le jeune voyou, admirablement campé par Tony Musante dans le film de Larry Peerce, *l'Incident* (1), qu'Antenne 2 présentait, mardi soir 1er mars, aux « Dossiers de l'écran », met le doigt sur un aspect fondamental de la société contemporaine : l'anonymat des *grandes villes — et l'indifférence* (ou la lâcheté) qui l'accompagne.

Le scénario, classique jusqu'au dépouillement, est digne de *l'Ange exterminateur* : dans un wagon de métro qui traverse le centre de New-York à deux heures du matin, deux voyous en mal d'aventure, après avoir bloqué les portes, agressent les uns après les autres les voyageurs, apeurés et passifs, au cours de ce qui apparaît finalement comme un « jeu de la vérité » singulièrement cruel.

C'est le bon petit gars venu du pays profond de l'Oklahoma, un militaire handicapé par son bras cassé, qui ose affronter les voyous. De façon très américaine. Il intervient parce qu'on touche à ce qui est peut-être le plus sacré outre-Atlantique : l'enfant.

Le débat, animé par Joseph Pasteur, a tourné autour de ces questions : comment expliquer la passivité, l'indifférence des *citadins quand on agresse leur* voisin ? Peut-on, et même, faut-il intervenir dans des situations semblables ? Le débat, à l'inverse de ce qui se produit d'habitude, a été très inférieur au film. Certains, tel M. Philippe Essig, directeur du réseau ferré de la R.A.T.P., ont voulu rassurer : le métro de Paris n'est pas celui de New-York. Aucun meurtre ne s'y est encore produit, alors que deux ou trois personnes sont assassinées chaque semaine dans le dédale du réseau new-yorkais. D'autres, tel M. Jacques Leauté, directeur de l'Institut de criminologie de Pairs, ont évoqué avec nostalgie la solidarité de naguère à la campagne, où l'on faisait la chaîne pour éteindre l'incendie dans la grange du voisin.

Joseph Pasteur a rappelé, non sans humour, que les vieilles gens, dans les villes, avaient plutôt intérêt, s'ils étaient agressés, à crier « au feu » qu' « au *secours* ». *M. Guy Badin*, sous-directeur de la police municipale de Paris, a rappelé qu'une formation spécialisée de policiers, forte de quatre cents hommes, était depuis cinq mois, « descendue » dans le métro et que *« le problème était pris en main »*.

Peut-être, après un si bon film, était-il possible de faire autre chose que cet assaut de banalités ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Le Monde* a rendu compte de ce film dans son numéro daté 5-6 mai 1968.

Sport ou activités physiques

Est-il heureux de confondre activités physiques et sport, et, sur cette ambiguïté, de prétendre dépeindre ce qui se passe aujourd'hui en France ? François Reichenbach (« l'Homme et le Sport », TF 1, mardi 1er mars) espérait-il échapper à la confusion par l'artifice d'un film très réussi ? L'esthétique cinématographique se heurte ici aux idées mal arrêtées. Voilà que le sport commencerait à la naissance, s'exprimant dans le premier cri. Comment remonter de cette assertion aux rigueurs de l'entraînement, à l'apprentissage volontaire de la compétition ?

Comportement instinctif, régénération permanente, affirmation de soi, détente gratuite, on a tout dit et le contraire.

Pressentant le dilemme, François Reichenbach a cette phrase : « Les enfants font tout mieux que les grandes personnes parce qu'ils le font sans y penser. » *On attend donc de les voir en silence, mais voilà qu'il les interroge. Ils n'ont rien à dire. Et les grandes personnes beaucoup trop.*

Est-il vrai alors que l'auteur ait été « marqué » par le sport, ainsi qu'il l'affirme ? N'a-t-il pas plutôt été fasciné, ou même hanté, comme le prouverait la longue séquence sur les boxeurs ahuris de coups reçus et à recevoir ? Qu'il arrête son film sur une vue des gens du cirque laisserait à penser que le stade et le chapiteau ont pour lui les mêmes vertus magiques.

Que ne s'est-il intéressé à l'opinion du professeur qu'il interroge sur les avantages du sport pour le cœur. « Je dirai plus l'activité physique que le sport », *répond le cardiologue, en nous replaçant sans y penser... au cœur du problème. On ne verra pas le visage de celui qui prétend, voix hors champ, qu'il n'y a pas de sport sans compétition. Mais celui-là n'a-t-il pas montré où se situait le partage ?*

L'ennui est que François Reichenbach ait prétendu apporter une réponse à une question et qu'il n'ait cessé, en réalité, de poser des questions sans fournir de réponses. N'aurait-il pas eu cette prétention qu'il eût peut-être suscité quelques vocations. Car la beauté de ses images et la grande maîtrise de son montage finissaient par nous donner des fourmis dans les jambes. On avait envie de sortir courir un peu, de s'adonner à une activité physique en somme. Ou de faire du sport

FRANÇOIS SIMON.

MERCREDI 2 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., programme ininterrompu (à 13 h 35 · Les visiteurs du mercredi)



20 h. 30 Théâtre « Tim », une pièce de P. Osborne adaptée par R. Rouleau et P. Quentin. Avec R. Carel, E. Choquet, H. Guisol

Un vieil homme et son petit-fils, liés par l'admiration et la complicité, élargissent leur univers aux dimensions du merveilleux

21 h. 55. Magazine littéraire : Titre courant, par P *Sipriot* · 22 h 20. Sports Championnats du monde de patinage artistique à Tokyo (finales couples) : 23 h. 5. Journal

CHAINE II : A 2

De 9 h. 30 à 20 h., programme ininterrompu (à 15 h. 5. Série : Daktari).

20 h. 30. Sports : Football (St-Etienne Liverpool) : 22 h 20. Série Switch (Quel est l'autre David Ross ?) : 23 h. Jazz, par J.-C. Averty : Hommage à Leon Bix Beiderbecke : 23 h. 40. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h 30. Un film, un auteur : « l'Homme sauvage », de R Mulligan (1968) avec G Peck, E. Marie-Saint, R Forster, N Clay.

Un fermier du Nouveau-Mexique a recueilli une femme blanche mère d'un petit métis qu'elle a eu du chef de la tribu apache, où elle était retenue prisonnière L'Indien cherche à reprendre la femme et l'enfant

Retour au western classique, avec un racisme fort déplaisant La mise en scène multiplie avec habileté les rebondissements de la fureur de l'Apache (qu'on ne voit jamais).

22 h 15 Journal

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Poésie ; 20 h (S.), La musique et les hommes : Nietzsche et la musique, par Jean Launay (musique d'A. Clostre) ; 22 h 30, Entretien avec... Jean Clair ; 23 h., Théâtres en musique, Le T.N.P. de Jean Vilar, avec M. Jarre et M. Chevalier ; 23 h 50 Poésie

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 40, En direct du Théâtre des Champs-Elysées.. l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro, avec A Reynolds, alto, la maîtrise et les chœurs de Radio France « Quatre Chœurs pour voix de femmes alto solo et piano » (Schubert), « Symphonie n° 5 » (Mahler) ; 23 h Non écrites Les limites de l'improvisation le piano ; 0 h 5, O Madrigal Renascentis na Belo-Horizonte ; 1 h., Grieg Moszkowski.. Etudes pour piano, par D Laval

JEUDI 3 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. Programme ininterrompu (à 13 h. 50, Objectif santé : Les psychotropes).

20 h. 30, Série : Le rendez-vous en noir, réal. C. Grinberg, d'après W. Irish, avec P. Audret, A. Falcon, D. Auteuil, C. Alcover

La maîtresse de Lucien Trincant — qui le faisait chanter — est trouvée étranglée. L'inspecteur Camaret inculpe Trincant

21 h. 20, Magazine : L'événement (Le commandant Cousteau) : 22 h. 20, Sports Championnat du monde de patinage artistique à Tokyo (finale dames) : 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 9 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu (à 13 h. 50, Feuilleton : Ne le dites pas avec des roses).

20 h. 30, Dramatique : « Messieurs les galopins », d'après P. Lefranc, réal. P. Cardinal, avec R. Aquaviva, R. Coupez, E. Dechartre, D. Liss

Fin 1940, six jeunes gens décident de rejoindre les troupes du général de Gaulle en passant par l'Espagne

22 h., L'INA présente : L'histoire du pays du Bon Dieu, réal. N. Khémir

Un conte philosophique, un voyage initiatique à travers la civilisation orientale, le désert et les enfants.

22 h. 50, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Les grands noms de l'histoire du cinéma (R.) « Lucrèce Borgia », de Christian-Jaque (1952), avec M. Carol, P. Armendariz, M. Serato, V. Tessier, A. Foa

Lucrèce Borgia est mariée, pour des raisons politiques, à Alphonse d'Aragon, qui la prend pour une débauchée Elle lui raconte tout ce qu'elle a vécu à cause de son frère César, qui l'empêche d'être heureuse

Tentative de réhabilitation d'une femme — personnage historique — entourée d'une légende scandaleuse. Le personnage de Lucrèce s'accorde, en fait, au personnage cinématographique de Martine Carol.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., La « Casanova » de Fellini ; 22 h., Soliste ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Clair ; 23 h., Théâtres en musique... Le théâtre grec aujourd'hui et la musique, avec M. Cacoyannis et K. Koun ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Jour J de la musique (Sanson, Princhinger, Rameau) ; 21 h., Prestige de la musique, en direct de la salle Pleyel... Récital de Sviatoslav Richter, pianiste : « Andante en fa majeur » (Beethoven), « Carnaval de Vienne opus 26 » (Schumann), « Scherzos n° 1 en si mineur, opus 20 ; n° 2 en si bémol mineur opus 31, et n° 3 en do dièse mineur opus 39 », « Barcarolle en fa dièse majeur opus 60 » (Chopin) ; 23 h. 30, Carlo Farina : « Capriccio Stravagante » ; 0 h. 5, Le sourire de la Joconde : La quête de l'amour dans la musique profane (A. Dakis).

ACCORD ENTRE LES SOCIÉTÉS DE TÉLÉVISION ET LES SYNDICATS DES RÉALISATEURS

● Un accord général sur l'exercice de la profession de réalisateur de télévision a été signé, le mardi 1er mars, par les responsables des syndicats de réalisateurs et ceux des sociétés de télévision.

Cet accord intervient après six semaines de négociations conduites par M. Jean-Louis Guillaud, directeur général de TF 1. Pour la première fois en France, les producteurs indépendants de télévision étaient associés à la discussion avec les quatre organisations syndicales représentant les réalisateurs (C.G.T., C.F.D.T., F.O., et C.G.C.). Ainsi les signataires (les responsables des trois chaînes nationales, de l'INA, ceux des sociétés privées et les représentants syndicaux) ont décidé d'entamer la négociation de deux conventions collectives, l'une pour les émissions (produites ou commandées) financées complètement par les sociétés nationales (S.F.P., INA), la deuxième pour les productions partagées entre les producteurs indépendants et la S.F.P.

Ces conventions comporteront des dispositions concernant la définition des fonctions et des droits du réalisateur, ainsi que de précisions sur les modalités d'accès à la profession : les candidats pourraient être homologués selon des critères « objectifs » établis et appréciés par une commission mixte.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LA S.F.P. ET LA SOVTÉLÉRADIO

● La Société française de production (S.F.P.) a signé le 28 février à Moscou un accord de coopération avec la Sovtéléradio. Sont notamment prévus des échanges de programmes, l'assistance technique et la préparation en commun des émissions produites à l'occasion d'événements officiels dans les deux pays.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 MARS

— *M. Jean Lecanuet*, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, est invité dans les studios de R.M.C., à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Cannes, à 19 heures.

— *MM Roger Garaudy*, ancien député, ancien membre du P.C., et *Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., sont les invités d'Antenne 2, au Journal de 20 h.

— *M. Marcel Martin* (centriste) et *M. Gérard Cureau* (P.S.) sont les protagonistes du débat municipal organisé par le « train-forum » de R.T.L. à Nancy, à 21 heures.

JEUDI 3 MARS

— *M. Michel Mousel*, secrétaire national du P.S.U., est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, est l'invité du Journal de TF 1, à 13 heures ; puis *M. Olivier Chevrillon*, président-directeur général du journal *le Point*, s'entretiendra avec des lycéens, à 16 h., dans l'émission « En direct avec la presse »

— *M. Alain Savary*, député socialiste de Haute-Garonne, est invité à s'exprimer dans le cadre des municipales à Radio-Andorre, à 13 h. 15

— *MM. Gaston Defferre* (P.S.) et *Michel Durafour* (rad. maj.) débattent des municipales en duplex de Marseille et Paris à Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Bordeaux, à 19 heures.

— *MM Maurice Arreckx* (R.I.), *Aymeric Simon-Lorière* (R.P.R.), *Antoine Sanguinetti* (P.S.) et *Mme Danièle Demarch* (P.C.) sont les protagonistes du débat municipal organisé dans le « studio volant » d'Europe 1 à Toulon, à 19 h. 15.

— *MM. Robert Galley* (R.P.R.) et *Tony Dreyfus* (P.S.) débattent dans le cadre des municipales, à Troyes, dans le « train-forum » de R.T.L., à 21 heures.

● *A la demande du chanteur compositeur Henri Salvador*, M. Jean Regnault, vice-président du tribunal de Paris, a rendu lundi 28 février une ordonnance de référé chargeant Me Liné, huissier, de conserver sous séquestre pendant deux mois un enregistrement de l'émission « Toujours sourire », diffusée le dimanche 13 février par Antenne 2.

Le requérant a exposé que cette émission a utilisé sans son autorisation des séquences filmées anciennes consacrées à des chansons qu'il interrpétait en play-back et que l'exploitation de ces films est réservée en exclusivité à la société PAM Salvador, dont il est président-directeur général.

PRESSE

L'interdélégation syndicale de l'A.F.P. dénonce les pressions s'exerçant sur l'Agence

Une délégation du Syndicat du Livre C.G.T. conduite par M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L., qu'accompagnaient des membres du Syndicat des journalistes C.G.T., a rencontré mardi 1er mars M. Claude Roussel, P.-D.G. de l'agence France-Presse, et M. Claude Moissy, rédacteur en chef, pour exprimer son étonnement sur la discrétion dont l'A.F.P. a fait preuve pour rendre compte de la conférence de presse tenue le lundi 28 février par le Comité intersyndical du Livre parisien au sujet d'importantes révélations faites à l'opinion publique sur le groupe du *Parisien libéré* (*le Monde* du 2 mars).

La délégation estime, dans un communiqué, que, *« contrairement à la quasi-totalité des organes de la presse écrite française et de l'audiovisuel, la direction de l'A.F.P. a pris la décision de ne pas diffuser à ses abonnés l'essentiel des révélations rendues publiques par le Comité intersyndical du Livre parisien »*.

Le communiqué, faisant état d'une intervention de M. Claude Bellanger — P.-D.G. du *Parisien libéré*, mais également vice-président du conseil d'administration de l'A.F.P., — *« élève une énergique protestation contre cette pression et la décision qui s'en est ensuivie, qui constitue d'une part une censure intolérable de l'information, et d'autre part une atteinte au statut de l'A.F.P. qui lui fait obligation de ne pas tomber sous la domination d'un groupement idéologique, économique ou politique »*.

La direction de l'Agence France-Presse précisait pour sa part que la décision de ne pas reproduire les termes mêmes des accusations formulées par les dirigeants syndicaux dans leur conférence de presse de lundi a été prise parce que certaines de ces accusations pouvaient revêtir un caractère diffamatoire et ont d'ailleurs immédiatement donné lieu à des poursuites en justice.

Enfin, ce même mardi 1er mars, l'interdélégation du personnel de l'A.F.P. (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J., FO) décidait d'observer un arrêt de travail d'une heure — entre 18 heures et 19 heures — *« pour protester contre la façon, qu'elle juge fortement incomplète, dont a été couverte le lundi 28 février la conférence de presse du Livre C.G.T. sur l'affaire du* Parisien libéré. *L'interdélégation entend ainsi s'élever également contre d'autres pressions extérieures exercées ces derniers temps sur l'A.F.P. »*

L'interdélégation précise en effet qu'en deux semaines la direction de l'A.F.P. *« a cédé à trois reprises à des pressions extérieures qui se sont traduites par un étouffement, voire une censure, de l'information.*

» — M. d'Ornano proteste contre la « couverture » de sa campagne électorale : la direction charge un nouveau journaliste de ce travail.

» — M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, proteste contre une dépêche sur la campagne électorale : le P.-D.G., M. Roussel, la fait annuler purement et simplement.

» — M. Bellanger, patron du Parisien libéré, *vice-président du conseil d'administration de l'A.F.P., menace M. Rousel d'un procès en diffamation si l'Agence reproduit les déclarations du Livre C.G.T. du 28 février sur le* Parisien libéré. »

Et l'interdélégation conclut : *« Tous les journalistes de l'A.F.P. sont maintenant en droit de se poser des questions sur l'exercice de leur métier et la conception qu'en a le futur directeur de l'information : tout commentaire est-il dorénavant interdit comme l'a déclaré M. Roussel ? Les journalistes de l'A.F.P. sont-ils des professionnels à part entière ou assujettis à des restrictions particulières ? »*

MATINS DE FRANCE

Salut, donc, ô mon premier Matin ! Il est toujours poignant de voir mourir un journal. Il est toujours exaltant d'en voir naître un autre, quelque étrange que puisse paraître le nom de celui-là.

Parmi les ombres qui se penchent sur ce titre, celles de Jules Vallès et d'Emmanuel Arene se réjouiront à l'idée que c'est un journal de gauche, mais la plupart des autres furont indignées et gémissantes.

C'est sans doute pour mieux les exorciser qu'on eut la bizarre idée d'ajouter « de Paris » et de ramener ainsi à un seul les mille et un matins de la France.

Pour un quotidien national de gauche, il y avait un meilleur parrain. C'est le National *qui mena la révolution de 1848 et dont le rédacteur en chef, Armand Marrast, fut — comme on se retrouve — maire de Paris.*

ROBERT ESCARPIT.

● *Le prix Paul Vaillant-Couturier*, ancien rédacteur en chef *de l'Humanité — créé voici dix* ans — a été décerné pour l'année 1977 à un jeune poète, qui est aussi un traducteur, M. Dominique Grandmont. M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, qui présidait le jury, a rappelé que cette année marquait également le quarantième anniversaire de la mort de Paul Vaillant-Couturier.

● *Le Bulletin d'informations sur Paris et l'Ile-de-France*, édité par l'Association région - Paris - presse (13, rue de la Roquette, 75011 Paris, tél.: 357-14-20), vient de publier son premier numéro. Ce bulletin hebdomadaire, plus spécialement destiné aux entreprises de presse, se propose de diffuser des informations diverses et pratiques sur les multiples problèmes qui se posent à Paris et en Ile-de-France (le numéro : 4 F. Abonnement un an : 200 F).

● *Le quotidien* Nice-Matin ne paraît pas ce mercredi 2 mars à la suite d'une grève-surprise des ouvriers du Livre déclenchée mardi en fin de journée. La décision d'arrêter le travail est consécutive, notamment, à l'embauche d'un opérateur-claviste contre l'avis du syndicat C.G.T. La direction du journal se refuse à tout commentaire.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Esthétique et morale

L'Académie des sciences morales et politiques a enregistré la candidature de M Henri Battifol au siège de René Cassin et celles de MM. Alfred Brunois et Pierre-Antoine Perrod, correspondant de l'Académie, au siège de Paul Arrighi L'élection est fixée au mardi 22 mars

Puis elle a entendu une communication d'un de ses membres, M. Etienne Souriau sur « Esthétique et morale », sujet qu'il n'a cessé d'approfondir, étant un des maîtres de l'esthétique française Après une analyse dialectique d'un problème qui n'a guère varié depuis Platon — la Valeur est-elle tricéphale ou monocéphale ? Ou, en d'autres termes, le Beau, le Vrai et le Bien sont-ils trois catégories irréductibles ? — l'orateur, devant la crise actuelle de la morale, a posé à nouveau les fondements d'une morale esthétique. Celle-ci n'est pas révolutionnaire : les morales de l'honneur, qui ordonnent une action simplement pour la beauté du fait ; les morales paradigmatiques, où l'on prend pour règle l'imitation de modèles sublimes ; les morales poïétiques, qui s'orientent vers une œuvre à accomplir, qu'il s'agisse de bâtir l'harmonie d'un couple, de fonder une cité ou une nation, participent plus ou moins de l'art Ainsi l'éthique esthétique récupère et revitalise une partie notable de la morale traditionnelle

Mais elle a ses vertus propres : sa délicatesse d'appréciation; son inventivité, qui repose sur un appel fécond, notamment vers le sublime, et sur un appel à l'œuvre : enfin son pouvoir unificateur de toutes les énergies, de toutes les tendances philosophiques en vue de « *rendre la terre belle et l'homme sublime* ».

SPORTS

AU CONSEIL DES MINISTRES

Rythmes scolaires et politique sportive

Le conseil des ministres de ce mercredi 2 mars doit entendre une communication de M. René Haby, ministre de l'éducation, sur la réforme des rythmes scolaires. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, devait intervenir sur la politique sportive et les loisirs des jeunes.

L'éducation physique et sportive reste, dans les programmes scolaires, la part la plus délaissée, malgré le vœu des ministres de l'éducation qui en avaient fixé la durée hebdomadaire à 5 heures. Faute de moyens, et notamment d'enseignants en nombre suffisant, cette moyenne hebdomadaire oscille autour de deux heures. Situation anormale dont s'est préoccupée la Fédération des parents d'élèves de l'école publique que préside le docteur Antoine Lagarde, en créant une commission chargée d'étudier le problème du sport à l'école. En deux ans, la commission a été amenée à constituer un dossier accablant que le docteur Lagarde a présenté le 13 décembre dernier à l'Elysée.

Devant le président de la République, il n'a pu que fournir quelques exemples des innombrables anomalies constatées : un seul enseignant pour les vingt et une classes du C.E.S. (Collège d'enseignement secondaire) Jean-Moulin de Marseille ; un gymnase au toit percé au lycé Maurice-Ravel de Paris ; pas d'éducation physique au C.E.S. de Talence, faute d'un car qui puisse transporter les élèves vers le stade, distant de 5,7 kilomètres, etc. Les professeurs manquent, les installations ne répondent pas aux besoins, et il se trouve même quatre-vingts établissements scolaires qui, en France, ne dispensent aucun cours d'éducation physique.

De telles insuffisances rendent dérisoires les meilleures intentions. Ainsi, autre exemple, certains enseignants sont supposés mener à bien, seuls, les activités d'associations sportives scolaires fortes de cent quatre-vingts à deux cents licenciés !

La Fédération Lagarde n'a pas procédé au hasard. Si l'on considère la situation dans n'importe quel département, on trouve des résultats d'ensemble qui ne font que confirmer l'analyse de détail. — F. S.

LA BOUE DE BAGATELLE

Le Parc des sports de Bagatelle un lundi après-midi. Un terrain vague, boueux, défoncé par les matches du week-end, quelques poteaux de but pour le football et le rugby, avec en toile de fond les tours de la Défense. A 14 h. 20, arrive un premier car. Une trentaine d'adolescents, garçons et filles, déjà en survêtement ou en short, descendent avec deux professeurs d'éducation physique pour prendre possession de ce désert. Ce sont deux classes du C.E.S. Condorcet de la rue d'Amsterdam à Paris. Huit cent cinquante élèves. Sept professeurs d'éducation physique.

« Nous sommes des privilégiés, *reconnaît l'un d'eux.* Nous avons sur place un gymnase, une cour aménagée et même un bassin-école. » *Même si celui-ci est inutilisable depuis trois mois, faute de trouver les 60 000 F de crédits nécessaires pour la réparation de la chaudière. Au C.E.S. Condorcet, les classes de sixième et de cinquième ont deux heures d'éducation physique et une heure de piscine par semaine. A partir de la quatrième, les élèves ont une heure d'éducation physique, une heure de piscine et trois heures de plein air.*

Pour ces heures de plein air, les terrains de Bagatelle ne sont pas les plus proches du C.E.S. Le trajet en autocar fait même perdre une heure sur les trois prévues. « Normalement, nous devrions aller à Paris, expliquent les enseignants. Les installations y sont bien meilleures, mais c'est la foire d'empoigne. On s'y bouscule. Ici, au moins, on a de la place... quand le temps le permet. »

Le chauffeur du car n'est pas le seul à avoir la hantise de la trop célèbre boue de Bagatelle. L'hiver, les séances de plein air doivent souvent être annulées quand l'équilibre des élèves est trop menacé. Après quelques après-midi ensoleillés, la boue amortira les placages des garçons qui se sont emparés d'un ballon de rugby.

Le réaménagement des rythmes scolaires est un sujet de discussion pour les deux professeurs d'éducation physique, un homme et une femme, qui accompagnent ces élèves de Condorcet. Elle, voit quelques avantages pour l'enfant à concentrer les activités intellectuelles le matin, afin de libérer les après-midi pour les activités d'éveil, artistiques ou sportives. Lui, estime que ces mesures agrandiront encore le fossé qui sépare déjà les disciplines intellectuelles des autres. « Et puis, *ajoute-t-il*, de toute façon, c'est irréalisable. En étalant les activités physiques et sportives sur toute la journée, on arrive déjà à la saturation des installations. Comment pourrait-on les développer et les concentrer sur les seuls après-midi ? »

Les élèves semblent a priori plutôt favorables à ces modifications des rythmes scolaires. Leur attention est moins soutenue l'après-midi pour les disciplines intellectuelles. Les avis sont plus partagés sur le jour de repos souhaité : mercredi ou samedi. L'unanimité se refait pour condamner toute réduction de la durée des vacances.

Sur le terrain, les garçons continuent leur match de rugby. Les jeunes filles doivent se contenter de les regarder. Aujourd'hui, elles ne sont que cinq sur les dix-sept de la classe. Le soleil est pourtant printanier. « Il faudra attendre que la boue disparaisse pour voir revenir les autres, *explique l'une d'elles.* Si au moins les garçons avaient voulu jouer au football... »

— Vous avez l'impression de perdre votre temps ?

— Bof... j'irai à la piscine, dimanche. »

GÉRARD ALBOUY.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Jeudi

S. 1. - Bibliothèque de l'Evêché de Laval.
S. 2. - Belles estampes originales
S. 3. - Tableaux anc. Extr.-Orient Sculpt. Renaissance. Sièges et meubl anciens. Tapisseries. Tapis.
S. 20. - Ameubl. mod. de bureaux.

VENTE

Jeudi

S. 9. - Extrême-Orient.
S. 12. - Monnaies. Orfèvrerie 18e et 19e. Argenterie.

RELIGION

UN LIVRE DE GEORGES HOURDIN

VENT EN POUPE POUR L'ÉGLISE ?

A l'heure où certains succombent à la tentation de ne relever que les difficultés de l'Eglise catholique, Georges Hourdin a voulu souligner ce qui va bien : tel est le but de son dernier ouvrage, Pour le concile. *Celui-ci ne surprendra pas les lecteurs, qui connaissent la robuste santé morale et spirituelle de l'écrivain, que les épreuves n'ont pas abattu.*

De la verve, du franc-parler, du goût pour des portraits express, font de ces pages enlevées un livre revigorant. La thèse en est simple et claire : Vatican II fut le concile qu'il fallait à l'Eglise de notre temps. Georges Hourdin dit crûment de Mgr Lefebvre qu'il ne l'intéresse pas et regrette avec bon sens que les mass-media en aient tellement parlé — lui qui pourtant est journaliste. Il n'est guère plus tendre pour Michel de Saint-Pierre ou pour le Père Bruckberger, « calomniateur de ses frères dans le sacerdoce ».

« Les fruits de Vatican II, *estime-t-il*, sont somptueux, savoureux et fragiles. » *L'Eglise ? L'auteur avoue l'aimer* « d'une sorte d'amour inexplicable et un peu insensé ».

Georges Hourdin, qui en est à son vingtième livre, appartient à une race de chrétiens en voie d'extinction fort attentive aux institutions. S'il lui arrive de bousculer les hommes d'Eglise plus ou moins haut placés, c'est avec une affectueuse rudesse et une espérance chevillée au corps. Et les jeunes chrétiens qu'il fréquente lui paraissent d'une telle qualité qu'il ne voit aucune raison de s'inquiéter pour l'avenir.

On peut rejoindre cet optimisme de bon aloi si l'on songe qu'il n'y a jamais eu d'âge d'or pour le christianisme. Les générations qui nous ont précédés se laissaient porter par une religion sociologique et légaliste où l'Evangile n'avait pas toujours son compte. La fragilité de l'Eglise naissante est garante de sa qualité. — H. F.

★ *Pour le concile,* par Georges Hourdin. Edit. Stock, 204 p., 25 F.

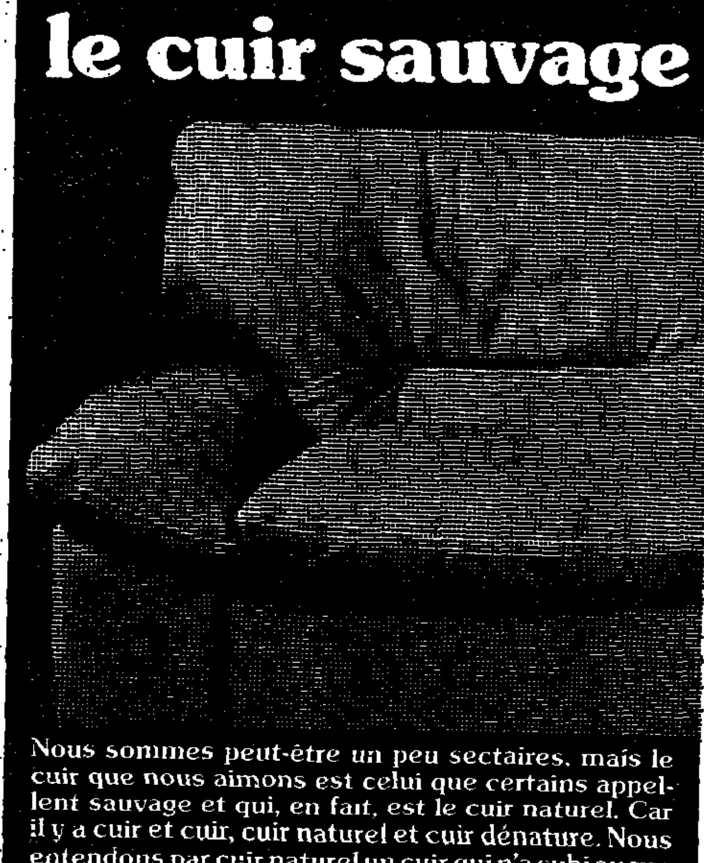
LES DIRIGEANTS DES COMMUNAUTÉS PROTESTANTES ONT ÉTÉ REÇUS PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing a ouvert, le 1er mars, une série de rencontres avec les représentants des communautés religieuses françaises en recevant à déjeuner, au palais de l'Elysée, les dirigeants des communautés protestantes de France.

Il poursuivra cette série de contacts en recevant, en avril, les représentants de la communauté israélite et, en mai, ceux de l'Eglise catholique.

A la table du chef de l'Etat se trouvaient réunis le pasteur Jacques Maury, président de l'Eglise réformée de France et président élu de la Fédération protestante de France ; M. Jean Courvoisier, président honoraire de la Fédération protestante de France ; le pasteur André Appel, président de l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine ; le pasteur Christian Schmidt, président de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine ; l'inspecteur ecclésiastique René Blanc, président de l'Eglise évangélique luthérienne de France ; le pasteur André Thobois, président de la Fédération des Eglises baptistes de France, et M. Bernard Picinbono, président de la Cimade.

A sa sortie, M. Jean Courvoisier a indiqué qu'au cours du déjeuner avaient été évoqués les problèmes intéressant les communautés religieuses comme les relations entre l'Eglise et l'Etat, l'environnement et l'écologie, les ventes d'armes.



CARNET

Naissances

— Marie-Catherine et Francis Richard ont la joie d'annoncer la naissance
d'Olivia et de Prudence,
Paris, le 22 février 1977.
149, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Paul Gondinet,
M. Robert Bodeux,
sont heureux de faire part des fiançailles de
Pierre et Monique,
le 26 février.

Mariages

— M. et Mme Roger Gruner,
M. et Mme Albert C. Hemsi,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,
Nathalie et Sidney,
à Denver (Colorado), Etats-Unis, le 25 février 1977.
1685 Jackson Street,
Denver 6.

— Les docteurs Jacques et Michèle Poulетty,
Mme A. Bernez,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Jean-François Pouletty,
et
Isabelle Gilet,
qui sera célébré le samedi 5 mars, à 15 heures, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
5, quai aux Fleurs,
75004 Paris.

Décès

Pierre VALDE

Nous apprenons la mort, à Paris, le 26 février, du metteur en scène Pierre VALDE.

Il était âgé de soixante-neuf ans.

[Né le 25 novembre 1907 à Brioude, en Haute-Loire, Pierre Valde, de son vrai nom Pierre Duchemin, avait commencé des études de médecine avant d'entrer, en 1933, au Théâtre de l'Atelier, alors dirigé par Charles Dullin, comme régisseur. En 1946, il avait obtenu le premier prix du premier concours des Jeunes compagnies et monte ensuite de nombreux spectacles dont « les Mains sales » de Sartre, « la Rose tatouée » de Tennessee Williams, « l'Ile aux chèvres » d'Ugo Betti. Il avait tenté, pendant un temps, de donner une activité théâtrale à la Maison des jeunes de Colombes et, jusqu'en 1974, avait dirigé un atelier au Conservatoire national d'art dramatique.]

— L'inhumation de
Mme Berthe BOVY,
sociétaire honoraire
de la Comédie-Française,
ayant lieu à Liège, au cimetière de Sainte-Walburge, une messe à laquelle sont conviés tous ceux qui l'ont aimée et admirée sera célébrée à Paris, par le P. André Lendger, aumônier des artistes, le vendredi 4 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Roch, Paris (1er).
(Voir le Monde du 1er mars.)

— Mme BURY
a été inhumée religieusement, le samedi 27 février 1977, à Cravant-les-Coteaux (37).

— Mme Paul Caron,
M. et Mme J.-P. Briot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme P.-A. Caron, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Y. Ancelot et leurs enfants,
Mme R. Morin, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Brindeau, Dufour, Parrod, Verdier et Walch,
Mme Soledad Garcia,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul CARON,
survenu à Cannes, le 18 février 1977, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Le service religieux a eu lieu dans l'intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
61, avenue Mozart,
75016 Paris.

— Mme Robert Etienne,
M. et Mme Bernard Etienne,
Mlle Anouk Etienne,
M. et Mme Fernand Etienne,
M. et Mme Laurent Moreau,
M. et Mme Georges Canapville,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert ETIENNE,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur départemental honoraire des finances,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu le 24 février 1977, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques religieuses à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) et l'inhumation au cimetière des Capucins de Bourges (Cher) ont eu lieu le 28 février 1977.
Ils rappellent à votre pieux souvenir son fils, le médecin lieutenant Pierre Etienne, mort pour la France, le 6 mars 1957.
15, avenue Faidherbe,
92600 Asnières.
66, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

— Louis Marchal,
Marie-Madeleine, Hervé, Gilles et Jean-Pierre Caron,
Nane et Philippe Guillemin,
font part de la brusque disparition de
Paulette MARCHAL,
née Piquemal,
survenue le 25 février 1977 à Pignans (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Fontaine des Laines,
83790 Pignans.

— Les personnels des services d'orientation du Loiret ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue
Mme Hélène PHILIPPE,
conseillère d'orientation,
chevalier des Palmes académiques,
survenu à Paris le 27 février 1977.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 3 mars, à 14 heures, en l'église de Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e.

Soutenances de thèses

— Vendredi 4 mars, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Jean-Pierre Makouta M'Boukou : « Etude descriptive du Fumu. Dialecte teke de Ngamaba Brazzaville ».

— Samedi 5 mars, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Pierre Racine : « Plaisance du dixième à la fin du treizième siècle : essai d'histoire urbaine ».

— Samedi 5 mars à 14 heures, université de Clermont-Ferrand, salle des actes de l'U.E.R. des lettres et sciences humaines, Mme Liliane Kerjan : « *Le théâtre d'Edward Albee* ».

Communications diverses

— M. Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'économie et des finances, a remis, mardi, à M. Maurice Lauré, président de la Société générale, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

— Une cérémonie du souvenir à la mémoire des morts tombés en Indochine aura lieu, le samedi 5 mars, à 18 heures, à l'Arc de Triomphe, et le dimanche 6 mars, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides où une messe sera célébrée.

Un déjeuner sera organisé, à 13 h. 45, au restaurant Thoumieux, 79, rue Saint-Dominique (705-49-75). Inscriptions au restaurant ou chez M. Aerts, laboratoires Beaufour, 35, rue Spontini, Paris-16e (727-34-61).

Visites et conférences

JEUDI 3 MARS

15 h., 1, rue de Sully, Mme Bouquet des Chaux : « L'Arsenal ».
15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Hulot : « Paris 1900 ».
15 h., entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Pennec : « La Sainte-Chapelle ».
15 h., entrée du Petit Palais, Mme Zujovic : « Les collections permanentes du Petit Palais ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « L'Europe romane » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Etienne-Marcel : « Vieilles rues du Marais et des Halles » (A travers Paris).
15 h., façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).
14 h. 30, 16, rue de la Faisanderie : « Le Musée de la contrefaçon » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 20 h. 45, 1, rue Guy-de-la-Brosse, amphithéâtre XI, M. Piotr Slonimski : « Réflexion sur la biologie moléculaire à l'heure des manipulations génétiques » (Union rationaliste). — 19 h., 7, rue Francis-de-Pressensé, M. Pierre Pfeiffer : « Le dragon de Komodo » (F.M.V.J. Voyages).
18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « La féerie d'un été en Norvège, Islande et Groenland » (projections) (A la découverte du monde).
15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme Roseline Bacou : « Le symbolisme ».
19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marcelle Manigaud : « L'origine spirituelle de la crise actuelle » (L'homme et la connaissance).
17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. Lanavere : « Molière ennemi de l'Eglise ? Don Juan » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).
18 h., 9, place des Vosges, M. Bruno Foucart : « Hector Horeau, urbaniste et architecte, affronté aux grands projets de son temps ; ses successeurs » (Académie d'architecture).
20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ».
18 h. 30, 28, rue des Saints-Pères, M. J. Maisot : « La conjoncture européenne du logement » (CERA).
20 h. 30, Dreher, place du Châtelet, Mme Alice Coleno : « Histoires et légendes de l'église Saint-Médard à la Seine » (A.F.P.D.U.).





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux

serval

Spécialiste Européen des Aliments d'Allaitement leader dans sa branche pour la moitié Sud de la France renforce et développe son implantation nationale

Recherche

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

pour la MOITIE NORD DE LA FRANCE allant de la BRETAGNE A L'ALSACE

- L'HOMME : Cadre de Direction de Haut Niveau, doit être un animateur de premier ordre. Il possède une expérience solide de la fonction commerciale et des qualités éprouvées dans la conduite des hommes, la gestion et l'organisation.
- LA FONCTION : bénéficie d'une très large délégation de responsabilité et offre des possibilités réelles et étendues dans la stratégie de développement et la Direction d'une force de vente
- LA REMUNERATION de début ne sera pas inférieure à 150.000 F/an. Une voiture de fonction est fournie. La valeur personnelle du candidat retenu s'appuyant sur des produits de qualité, une technologie de pointe et des structures efficaces, doit lui assurer une situation de tout premier plan au sein d'un Groupe dynamique en expansion continue.

C.V. manuscrit + photo + rémunération actuelle à adresser à Madame MONNET-SESE, 164, quai Louis-Blériot 75016 PARIS pour étude confidentielle et garantie absolue de discrétion.

VILLE DE ROUEN rech. pour labo technicien supérieur conn analyse produits aliment. Rens. et candid. avec C.V. Dir. pers. mairie de ROUEN av. le 10-3-77

ENTREPRISE DE BATIMENT
second œuvre
de renommée nationale
150 km Nord de Paris
recherche son

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS
(4 000 comptes)

Le candidat devra :
— Posséder un B.T. comptable ou expérience équivalente.
— Pointer les écritures et vérifier les balances.
— Etre apte à dominer les problèmes propres au bâtiment.

Logement assuré.
Ecrire 591 999 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE LA SAVOIE
22, aven. Docteur-Desfrançois, B.P. 159, 73011 CHAMBERY
recherche

CONSEILLER TOURISTIQUE

pour promouvoir et suivre projets.
Bon niveau en ski tous terrains apprécié.
Ecrire en joignant C.V. et références professionnelles adresse ci-dessus.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES (1.000 PERSONNES)

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ET CONTROLE GESTION

RATTACHÉ AU DIRECTEUR DE L'USINE

Le candidat :
- assistera les responsables opérationnels dans la mise en œuvre du contrôle de gestion ;
- dirigera le service comptabilité analytique et générale (effectif 15 personnes).

Ce poste peut convenir à candidat D.E.C.S. ou équivalent, ayant mini. 5 ans d'expérience en comptabilité analytique dans société industrielle, témoignant de qualités de contact et d'animateur.

Poste : ville de l'AISNE.

Ecrire sous réf. RH 381-AM, 4, r. Massenet, 75016 PARIS.

Discrétion absolue.



MERLIN GERIN
Grenoble

offre plusieurs postes

d'analystes en informatique à de jeunes ingénieurs

diplômés grande école (Electrotechnique, mécanique, Informatique ou Economique).

Une expérience dans le domaine Informatique de Gestion est appréciée.

Leur évolution, prise en charge par le Service Développement, Formation des Cadres, est assurée :
- soit à l'intérieur du Département Informatique,
- soit dans les 18 usines de la Société, à Grenoble,
- soit dans les filiales du Groupe, en France et à l'étranger.

Ecrire MERLIN GERIN (D.F.C. - Réf. GDL 89) 83 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Société de taille internationale
recherche
Pour son Usine de Province
du SUD-OUEST

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES, E.N.S.I.
MÊME DÉBUTANTS

Libérés des obligations militaires
La préférence sera donnée à ceux ayant une formation de base mécanique.

Ecrire avec C.V. man. et prétentions, no 1.035, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES
(C.A. 1.700 millions), recherche

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

d'un établissement à créer prochainement
en SEINE-MARITIME

Le candidat retenu devra posséder une formation de type I.U.T. (option finance comptabilité) ou D.E.C.S. et une première expérience professionnelle dans un poste où il aura su mettre en valeur ses connaissances COMPTABLES.

Après une courte période de formation il aura, sous l'autorité du Directeur de l'Etablissement, la responsabilité des questions administratives, financières et comptables.

Adresser C.V. sous numéro 1331, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Les Laboratoires Boiron
recherchent

RESPONSABLE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Collaborateur direct du Directeur Commercial, il sera chargé :
- d'animer les services commerciaux du siège (France - Etranger) ;
- d'analyser les ventes de la Société.

Cette création de poste sera confiée à un cadre débutant d'un bon niveau, possédant une formation commerciale.
- H.E.C., E.S.C. ou équivalent.
- Age minimum 30 ans.
- Pratique courante de l'anglais.
- Lieu de résidence : LYON;

La rémunération ne sera pas inf. à 60.000 F par an.
Adresser lettre manuscrite et C.V. à :
LABORATOIRES BOIRON,
20, rue de la Libération, 69110 STE-FOY-LES-LYON.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER SUD-OUEST
recherche
pour actions d'aide au développement régional

ANALYSTE FINANCIER

Spécialiste audit et révision sociétés industrielles.
— nécessité d'expérience — 5 à 10 ans — dans cabinet spécialisé ;
— formation supérieure niveau D.E.C.S. ou certificat supérieur de révision comptable, contrôle de gestion ;
— travail en équipe, sens du contact, organisation,

Ecrire à BLEU PUBLICITE, sous no 60.685 V, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

RIOM LABORATOIRE LYOCENTRE

DÉLÉGUÉS (ÉES) MÉDICAUX

recherche

Secteurs à pourvoir :
SEINE-SAINT-DENIS - AUBE et COTE-D'OR - SARTHE part. de l'ORNE - FINISTERE - HERAULT

Assurons :
— formation 4 semaines rémunérées,
— salaire fixe + prime sur objectif,
— voiture de société.

Exigeons :
— solide formation de base,
— sens du contact,
— résidence sur secteur.

Adr. C.V., photo et prét. à RIOM LABORATOIRE LYOCENTRE, 22, rue d'Arras, 92000 NANTERRE.

ACIERS ET OUTILLAGE PEUGEOT
Usines du Doubs
recherche
pour sa division OUTILLAGE

INGÉNIEUR CHEF de BUREAU MÉTHODES

(35 techniciens)

A.M. ou équivalent, ayant une expérience d'environ 10 ans dans les techniques d'usinage, de bobinage et de moulage.

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

spécialiste de la mise au point des moteurs équipant l'outillage électrique, ayant une parfaite maîtrise des techniques nouvelles de construction.

Facilités de logement.

Envoyer curriculum vitae sous le numéro 41.968, à : Agence HAVAS 90000 BELFORT, qui transmettra.

---

offres d'emploi

AMMAN-FRANCE à St-Maur (94) — filiale du groupe suisse AMMAN, important constructeur de matériel de TP, 1 200 collaborateurs — importe, construit et distribue trois gammes de produits pour l'enrobage et l'exploitation de carrières, la fabrication du béton et le compactage.
Son directeur commercial cherche le

chef des ventes
division "enrobage-carrière"

Ses produits : centrales d'enrobage, finisseurs routiers, matériel de carrières. **Sa mission** : diriger et animer une équipe de technico-commerciaux, prospecter la clientèle, négocier et vendre. **Son territoire** : la France entière.
Agé d'au minimum 30 ans, ingénieur mécanicien, ENP ou équivalent, c'est un commerçant accrocheur et tenace qui a une solide expérience de la vente de matériel de TP et de carrières. La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 3181 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

---

tubest
Filiale de la
COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES
Fabricant de tuyaux métalliques flexibles de haute technicité pour l'industrie et le bâtiment
(CA : 68 millions de Francs)
recherche un

Contrôleur de Gestion

28 ans minimum.
Il sera directement rattaché à la Direction Financière et travaillera en étroite collaboration avec les Directions Industrielle et Commerciale.
Ce poste nécessite :
- *une FORMATION SUPERIEURE EN GESTION (Universitaire ou Grande Ecole),*
- *une expérience d'au moins 2 ans lui ayant permis d'acquérir de bon[illegible] connaissances dans le domaine de l[illegible]tabilité analytique, du contrôle [illegible]re, de l'organisation.*

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1294 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par
DÉVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

Importante Société Produits Laitiers recherche le

chef du département innovation

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, ESSEC, ESC ou équivalent, devra justifier d'une serieuse expérience de gestionnaire de projets (produits nouveaux) dans le secteur alimentaire.

La Direction Générale dont il dépend lui donnera tous les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission dans le cadre de son budget.

Il bénéficiera de l'appui de tous les services du Groupe tant sur le plan national qu'international.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions sous réf. 526-M - 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

LA GENERALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION

recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

analystes confirmés

le matériel actuellement installé se compose de :
- trois 370/168 - 4000 K chacun,
- 450 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 11.883 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11
92081-Paris-La Défense.

GIE

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

INGENIEURS D'ETUDES

Une importante Société (10.000 personnes), spécialisée dans l'ELECTRONIQUE, recherche dans le cadre d'un projet très important,

DES INGENIEURS DEBUTANTS

ou ayant 1 à 2 ans d'expérience pour :
- ANALYSE
- PROGRAMMATION
- ESSAIS ET SIMULATION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME ELECTRONIQUE.

La connaissance de la programmation de systèmes en temps réel, acquise au cours des études ou d'un stage, est indispensable.

FORMATION SOUHAITEE :
ESE, ENSIMAG, ENSEEIHT, INSA, EPF...

Les postes proposés peuvent offrir de rapides développements de carrière.

Lieu de travail : PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. en mentionnant vos prétentions à No 1160, CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

Banque Populaire
DE LA RÉGION PARISIENNE
recherche pour la
DIRECTION DES CRÉDITS ET DES PRÊTS

GRADÉ CLASSE III ou IV

— ayant une expérience concrète des crédits d'équipement à moyen et long terme aux entreprises, acquises dans une Banque de Dépôts.
— I.T.B. ou B.P. BANQUE appréciés.

Le candidat sera intégré dans une équipe jeune de CHARGES D'ETUDES exerçant leurs fonctions au sein de la Direction des Crédits et dans laquelle il sera plus particulièrement responsabilisé sur les Crédits d'Equipement.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 9.100 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Groupe privé d'assurances de premier plan
recherche
au niveau de la compagnie financière du groupe

UN COMPTABLE

chargé de la révision comptable des sociétés filiales

IL AURA :
— Minimum 30 ans ;
— Formation supérieure en comptabilité générale (école supérieure de commerce, option comptabilité) ou un niveau Expert comptable ;
— Une expérience professionnelle de 5 ans environ ;
— Connaissances de la comptabilité générale des assurances appréciées mais non exigées

Envoyer lettre manuscrite, photo et prétentions, sous no 2.753 à PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra

---

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
5 Sociétés, 20 Usines, recherche pour sa Direction Informatique Siège à Paris
(2 IBM 138+1 IBM 148 sous DOS - système DBDC)

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Le candidat retenu, d'au moins 35 ans, sera idéalement de niveau supérieur scientifique, complété si possible par une formation de gestion (IAE-ICG...)
Il aura déjà une expérience de 3-4 ans comme Chef de Projet dans une société industrielle importante ou dans une société de services réputée, orientée vers la conception, la réalisation et l'implantation d'importantes applications de gestion (comptabilité, budgets, contrôle de gestion)
Réellement responsable de ses projets, il devra, outre une compétence technique évidente, avoir un excellent contact humain et des qualités personnelles de leader liées à un esprit de management. Excellentes perspectives vers des responsabilités plus globales.

Ecr. ss réf. CPI/RB à TAS, 77, r. la Boétie, Paris-8e.
Nos Conseillers vous garantissent la discrét absol

Le 1er Mars 1977.

Mon prénom est Jean-Pierre.
Je crois à la dynamique de groupe.
Je crois que tout est facile pour ceux qu'unit le ciment de l'équipe.
Je crois que tout peut s'apprendre et que les "dons" sont ailleurs.
Je crois à la primauté du cœur sur les mirages de la culture.
J'examine personnellement toutes les candidatures. Je m'appuie sur la capacité d'une Entreprise à la fois énorme et ouverte.
Je connais vos motivations. Je sais pouvoir y répondre.
Je vous offre les avantages irremplaçables du salariat en même temps que la liberté de l'entreprise individuelle.
Il serait même possible de vous aider à monter votre propre affaire.
Attention.
Il vous faut 21 ans au moins et un bon quotient intellectuel.

Jean-Pierre

Envoyer 1re lettre à A.B. PUBLICITE, réf. JP 358
13, rue Marivaux 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir indiquer la référence)

offres d'emploi

Nous sommes un important Groupe Français d'Assurances,
Pour accompagner l'expansion de notre département
"ASSURANCES D'ENTREPRISES" nous recherchons

collaborateur commercial

CLIENTELE : les sociétés multinationales
SERVICE : un système international d'assurances de groupe particulièrement adapté aux problèmes de Prévoyance et de Retraite du Personnel des sociétés multinationales.
FONCTIONS : Vente et service après-vente.
Nos EXIGENCES :
- Formation supérieure type Ecole Supérieure de Commerce,
- Expérience commercial (3 à 4 ans)
- Pratique courante de l'anglais parlé et écrit.
- Disponibilité permettant des déplacements occasionnels en France et à l'étranger.

Ecrire avec curriculum-vitae et prétentions sous réf. 14.131 à :
s.n.p.m. 100, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

POUR IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

directeur du marketing 200.000 F

35 ans minimum - Anglais courant.
Solide expérience MARKETING PHARMACEUTIQUE indispensable.
Discrétion totale assurée par consultant.
Ecrire sous référence 488 pour informations complémentaires à :
G.F.C. 110, rue de Sèvres 75015 Paris

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES A L'EXPORTATION
(siège à 150 km à l'EST de PARIS)
recherche

AGENT ADMINISTRATIF

pour poste à DAMAS en SYRIE

Ayant pour fonction :
- Contrôle et suivi des opérations financières ;
- Assurer les formalités administratives, fiscales, sociales et douanières ;
- Suivi de la fiscalité locale et des lois liées aux problèmes juridiques des sociétés étrangères.

Le candidat devra avoir une expérience de l'exportation et avoir déjà travaillé à l'étranger.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Niveau bac.

Adresser C.V. et photo sous référence 41654, AMEP S.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

URGENT

Cours de français privé pour adultes à Salisbury, Angleterre - Cherchons pour trois mois

PROFESSEUR

rompu aux méthodes audio-visuelles. Expérience C.R.E.D.I.S. appréciée. Présence indispensable dès le 6 mars. Voyage payé. Voiture désirée mais pas essentielle. Téléphoner en P.C.V. entre 17 h. et 19 h. au 79430-426 (Broughton, Hampshire 426)

Pour assurer la prospection et le développement de ses marchés à l'exportation dans le domaine de la Marine Marchande,
UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche :

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

sa mission consistera à nouer et à multiplier les contacts commerciaux avec la clientèle existante et potentielle, à la conseiller en vue de l'utilisation de moteurs diésel de groupes électrogènes de bord.
En liaison avec les services technique et financier, il aura à mettre en forme l'offre au client et à la négocier.

Ce poste s'adresse à un ingénieur (génie maritime...) ou ayant si possible une bonne connaissance de la construction navale. Des qualités réelles de négociateur ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais sont indispensables à la tenue de ce poste.

Des déplacements fréquents à l'étranger sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à No 922, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche
pour prendre en charge sa
COMPTABILITE GENERALE et ANALYTIQUE

UN CHEF DU SERVICE COMPTABLE

possédant une formation comptable supérieure et une bonne expérience en entreprise.

La pratique de la gestion comptable informatisée serait appréciée.

Lieu de travail : VELIZY-VILLACOUBLAY.

Adresser photo, C.V. et prétentions à
ROCHE BIOELECTRONIQUE
Service du Personnel - B.P. 87
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Sté Engénierie PARIS recherche libre rapidement

COLLABORATEUR RECRUTEMENT

ayant réussi une première expérience de quelques années en recrutement de cadres notamment et désirant élargir son activité dans le domaine de la gestion du personnel.
Les candidats sont invités à écrire (et priés de joindre C.V. + photo) en mentionnant dernier salaire annuel, sous référence nº 813/103 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

MERLIN GERIN
recherche pour agence de vente A PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

Formation électronicien
Expérience de quelques années de poste automaticien souhaitée.
Le poste convient à personne dynamique, apte au travail en équipe.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN au Service du Personnel B.P. 142, 92202 Neuilly-sur-Seine.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

A.M. ou équivalent
Expérience atelier et service méthodes en mécaniq. moteurs, poids lourds, équipements, outillages en vue d'études de réalisation d'usines à l'étranger.
pour Importante Société implantée région Versailles.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Ecrire avec C.V. dét. et prét. à nº 99 963 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui transmettra.

INGENIEUR ETUDE de circulation
AM ou FAC.
économie et transport.
Env. C.V. à : G.P., 88, rue de Clichy, Paris (9e).

RECHERCHONS

TECHNICIEN

JNE INGENIEUR d'Affaires célibataire, minimum 25 ans.

FORMATION électro-mécanique
Apte à suivre projet depuis la définition des besoins du client jusqu'à la réalisation, en passant par l'étude et la rédaction de l'offre.

Poste à pourvoir de suite EN COTE-D'IVOIRE

Env. C.V. détaillé et prét. à Ets. JEAN ABILE-GAL 27, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

INTERPUBLIC

recrute

1) pour Mc CANN ERICKSON

2 CHEFS DE PUBLICITÉ

homme, 30 ans environ, parlant très bien l'anglais, ayant déjà assuré en Agence, pendant au moins 3 ans, la gestion et le suivi de budgets de produits de grande consommation.

2) pour JOANNIS SCHNEIDER CONSEIL

1 CHEF DE PUBLICITÉ Senior

homme, 35 ans environ, de formation supérieure (grande école ou faculté) ayant au moins 5 ans expérience en Agence sur budgets divers dont produits de grande consommation.

Si vous répondez à l'un de ces profils, envoyez votre curriculum vitae détaillé avec photo à :
H. PAYELLE INTERPUBLIC
Tour Maine-Montparnasse,
75755 PARIS CEDEX 15.

INTERDATA

Constructeur des Ordinateurs Megamini

recherche pour la France son

FIELD SERVICE MANAGER

- Si vous avez une excellente expérience technique, des qualités d'organisateur et le sens des contacts humains.
- Si vous désirez vous revaloriser dans une Société dynamique et en pleine expansion.

Contactez-nous en nous envoyant votre curriculum vitae manuscrit.

X-DATA, 50-56, rue de la Procession, 75737 PARIS Cedex 15.

Anglais indispensable.

Importante société d'expertise comptable spécialisée dans AUDIT et études financières, recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

- Libres très rapidement.
- Débutants ou de préférence 1 année d'expérience professionnelle ou service militaire au titre coopération.
- Formation H.E.C./E.S.C.P./ESSEC/I.E.P./DECS souhait.
Connaissance anglais ou allemand appréciée.

Ecr. avec C.V. à G. Personnel, 12, r. Marguerite, 75017 Paris.

MOBILIER DE BUREAU
distributeur exclusif, mobilier sélectionné, recherche pour agence PARIS

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

capables de prendre responsabilité agence rapidement, dynamisme certain, jeunes, expér. matériel de bureau souhaité.
Fixe par 13. Prime. Frais.
Libres rapidement.
Adr. C.V. et photo à SYSTEMAT 139, bd St-Denis, 92400 Courbevoie

---

DEPARTEMENT PRODUITS pr l'ELECTRICITE

3M

RECHERCHE

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Formation supérieure cciale : HEC, SUP de CO, ESSEC, etc.

Débutant très fortement attiré par le marketing de produits industriels, ou première expér. (1 à 2 ans) dans ce domaine ou au niveau terrain.

Lieu de travail : CERGY (95)

Si cette fonction vous attire, écrivez-nous à :
3 M FRANCE
Bd de l'Oise, 95000 Cergy
à l'attention de M. NARDOU sous référence 2 N.

Importante Sté d'automatisme recherche

INGÉNIEURS

ayant une bonne expérience

MITRA 15 - T 2000
PDP 11

pour postes :

CHEF DE PROJET

Env. C.V. man., photo et prét. à SWEERTS, B.P. 269 75424 PARIS, CEDEX 09 s/référ. 734 qui transm.

COLLINS RADIO-FRANCE
recherche

ANLYSTE PROGRAMMEUR

pour seconder responsable informatique dans le démarrage d'un moyen système
- Niveau IUT ou équivalent ;
- 3-5 ans de pratique du Cobol (RPG II apprécié) ;
- Connaissances base de données et T.P. souhaitées ;
- Anglais lu.

Il est prévu que le service connaîtra un fort développement au sein du groupe.
- Avantages sociaux ;
- Lieu de travail : Rungis, puis transfert à Toulouse vers avril 77.

Envoyer photo, C.V. et prét., à Silic 127, 40, rue de Montlhéry, 94523 RUNGIS CEDEX.

Etablissements Claux recherche pour son agence de Paris

TECHNICO-COMMERCIAL

5 ans d'expér. min. clientèle électricien tableautier. Adresser C.V. et prétentions à B.P. 587. 19107 BRIVE.

DESSINATEUR (TRICE) DÉCORATEUR (TRICE)

Maroc exp. exig. perspect. coul. BOYER 3, r. Blainville Paris-5e.

SOCIETE MECANIQUE recherche pour siège PARIS-17e

INFIRMIÈRE D.E.

Contrat temporaire min. 6 mois. Notions comptabilités souhaitées.

Avantages sociaux.

Tél. pr R.-V. : 766-01-30, p. 209.

Centre hospitalier de Pontoise (95) recrute

PANSEUSES D.E. INFIRMIÈRES D.E. LABORANTINE

diplômée labo-biochimie.

INFIRMIER ANESTHESISTE D.E.

Possibilité logement, crèche.
Tél. pr renseignements et R.-Vs. Infirmière Générale au : 464-92-10, poste 321 ou écrire à M. le Directeur

---

Importante société de conditionnement d'air rech. pour son bureau « PROJETS »

JEUNES INGÉNIEURS

parlant couramment l'anglais, capables ultérieurement de s'occuper de chantiers à l'étranger.
Ecr. avec C.V., prét. Joindre photo à nº 41.524 AMEP P.A., 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

SOCIETE INFORMATIQUE recherche

PROGRAMMEURS GESTION

2 ans min. expér. langage Assembleur, participation à l'analyse, place stable.

Env. C.V. + prét. à S.P.M., 76, r. d'Hautpoul, Paris-19e.

ORGAN. SEC. SOC. recherche

LICENCIE EN DROIT

Expérience droit du travail pour courrier et étude sur question de Personnel.
Candidature à M. le Directeur de l'U.C.A.N.S.S., Tour Maine-Montparnasse, boîtes 45 et 46, 33, av du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

U.S.A. - LOS ANGELES
Famille française ch. J. F. française au pair, pr s'occuper jeunes enfants. Possib. suivre cours. Bien logée. Libre immed. Ecr. à 1.311 CONTESSE PUB., 26, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Etablissement public recherche pour son Centre situé dans l'ESSONNE

CADRE

de formation SUPERIEURE (DROIT ou COMMERCE)

Ayant quelques années d'expér. des marchés publics pour travailler dans une équipe chargée de la négociation et du suivi des marchés industriels.

Env. C.V. et prét. à nº 1.134, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Ville de Saint-Ouen (93406) recherche
- Infirmières diplômées d'Etat ;
- Assistantes sociales diplômées d'Etat.

Candidatures avec curriculum vitae à adresser au maire de Saint-Ouen (93406).

Les deux Stés de notre groupe rech. des COMMERCIAUX RESPONSABLES
Après formation, ils pourront :
- Organiser leur travail ;
- Proposer différents services ;
- Prétendre à une rémunération très élevée.

Lieux : Paris et banlieue.
Ecrire : G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

IMPORTANTE STE recherche JEUNE TITULAIRE maîtrise Informatique de Gestion.
Ecrire avec C.V. et prét. à no 4.953 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Organisation franco-américaine recherche H. ou F., B.P. comptabilité, bilingue, dactylo, capable diriger seul (e) toutes opérations. Libre de suite.
Ecr. à 8.494, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIERIE CHIMIQUE

Importante Société Internationale mondialement réputée pour la conception et la réalisation de biens d'équipement touchant le secteur antipollution et économie d'énergie thermique, recherche

DIRECTEUR INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour développer sa filiale récemment créée à Paris. Ingénieur Chimiste de formation, il aura déjà plusieurs années d'expérience de la négociation de contrats importants « clés en main ».
En plus d'une très bonne connaissance de l'Anglais, il doit avoir le potentiel pour accéder à un poste de Direction Générale.

Conditions de départ intéressantes + voit. de fonct.
Ecr. ss. réf. DIA/RB à TAS, 77, r. La Boétie, Paris-8e.
Nos Conseillers vous garantissent la discrét. absolue

SOCIÉTÉ MOYENNE EN FORTE EXPANSION BANLIEUE NORD-EST DE PARIS
recherche
pour étoffer son bureau d'études

JEUNE PRÉPARATEUR

Méthodes 1er ou 2e échelon

une expérience de l'outillage de presse serait un atout.

Il aura :
- A établir les devis et gammes de fabrication.
- A faire des études générales d'outillage de presse.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo sous no 94.749 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

USINE PUBLICATIONS « L'USINE NOUVELLE ET LA TECHNIQUE »
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

- Il sera chargé des secteurs machines-outils et outillage.
- Il lui sera confié la gestion, la prospection et le suivi d'une clientèle directe et des Agences de Publicité. Une promotion rapide est possible

Adress. une lettre manuscrite + C.V détaillé + prétentions sous la référence 153 à la Société
PERSE 40, rue du Four 75006 Paris 548.24.96

DIRECTEUR 78.000 F

Une association ayant pour vocation le logement social rech. son dirigeant. Il aura pour mission de développer les contacts avec les chefs d'entreprise de la région, d'assurer les relations avec les banques, d'étudier et de mettre en place les dossiers de financement.
Le candidat doit posséder au moins dix ans d'expér. acquise de préfér. dans un organisme similaire ou dans domaine bancaire et faire preuve de qualités de gestionnaire. La résidence est sur la Côte Basque. Env. C.V., photo réc. et rémunér. actuelle s/réf. 70196/M (à mentionner sur l'envel.). Le secret absolu des candidatures est garanti par
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

A.T.P. ELECTRONICIEN ÉTUDE

Sérieuses références exigées.
BASIC, 74-76, rue Michel-Ange, PARIS (16e). — 743-14-40.

Métro EXELMANS

GROUPE IMPORTANT offre situation stable à

COMPTABLE DYNAMIQUE

niv. Brevet Profess. ou Probatoire D.E.C.S., ayant quelques années d'expérience. Ecrire à T 098.991 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE de TRANSPORT PARIS-19e recherche

1 AGENT DÉCLARANT EN DOUANE

connaissant le fret aérien

Nombreux contacts avec les compagnies françaises et étrangères.

Connaissance de l'anglais âge minimum 25 ans, mise à disposition d'une voiture.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à
BRINK'S FRANCE
Direction du Personnel.
64, rue Petit, PARIS-19e.

CONSTRUCTEUR DE FOURS METALLURGIQUES
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour faire évoluer les ETUDES et DEVELOPPER sa technologie et la conception de ses matériels

Sont demandées :
- quelques années d'expérience industrielle dans les implications thermiques et/ou la métallurgie ;
- de solides connaissances en mécanique électricité, ou automatismes ;
- une bonne aptitude à s'intégrer à une équipe à traiter une grande diversité de sujets avec des moyens modestes et des délais qui courent.

La réussite à ce poste permettra l'accès à de larges responsabilités dans une petite entreprise en développement rapide.

Ecrire à Mme VARIERAS, 4, rue Lasson, 75012 PARIS.

Société d'Electronique Banlieue Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Pour laboratoire d'études

Adr. C.V. dét. et prétentions à C.G.P. sous numéro 493, 25, rue Cavendish - 75019 PARIS.

DEUTSCHER JOURNALIST

Wird von Internationaler Presseagentur in Paris für deutschsprachigen Dienst gesucht

VORAUSSETZUNG :

Perfekte Kenntnisse der französischen Sprache Englische oder spanische Kenntnisse erwünscht.

Zuschriften an : HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 33.756, qui tr.

GALVELPOR
leader français de matériel de porcherie
recherche

UN (E) RESPONSABLE DE PUBLICITÉ

Création, achat d'espaces, contrôle, organisation de foires expositions, etc...
Bonnes connaissances psychologie rurale appréciées.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. à :
GALVELPOR
route de Brest, B.P. 62, 29207 LANDERNEAU Cedex.

---

secrétaires

Secrétaires de direction

Je cherche pour me seconder dans mes affaires, mes fonctions municipales, mes activités culturelles et de loisirs

SECRÉTAIRE particulière ASSISTANTE

La candidate retenue aura au moins 25 ans et devra disposer d'une grande liberté d'horaire et voyager fréquemment en Europe et dans le monde.

Elle dirigera du personnel de maison à Paris et en Province, négociera des contrats, gérera des budgets, contrôlera de petites unités de production, assurera des permanences et liaisons avec les électeurs, administrera un patrimoine artistique, organisera et animera des manifestations et réceptions.

Elle saura s'adapter aux situations extrêmes, nouer les contacts au plus haut niveau et assumer les tâches les plus modestes.

Elle est élégante et distinguée mais simple et ouverte.

Elle parle et écrit l'anglais, sait rédiger et dactylographier.

Les conditions correspondent naturellement aux exigences du poste.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé en formulant prétentions et en joignant photo (s), qui sera retournée, sous référence 11.903 M HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

---

secrétaire de direction

Le Secrétaire Général d'un groupe financier à vocation internationale, cherche une collaboratrice, 30 ans minimum, BTS, excellente sténodactylo et munie d'une réelle expérience professionnelle développée de préférence dans les services juridiques et contentieux d'une société.

Disponibilité - Discrétion - Absence d'obligations familiales strictes - Présentation agréable.
Rémunération de départ de l'ordre de 55.000 F.
Lieu de travail Franklin Roosevelt.

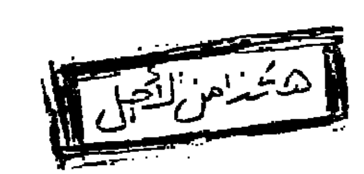
Adresser c.v. manuscrit et photo s/réf. 6699/M à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SECRETAIRES bilingues allemand, notions anglais appréciées.

Se prés. : PRESTEC, 62, boul. Sébastopol - 3e ou tél. Mme COLLAS 723-44-40

Sténodactylos

DACTYLO de préférence sténo
Ecrire à M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy - Paris-9e



demandes d'emploi

Une vraie, bonne Secrétaire de Direction Bilingue ça existe, je l'ai rencontrée...

... Tous les jours, dans le miroir.
Mais comme j'ai fait toute ma carrière à un échelon supérieur, dans un métier spécialisé, il m'est difficile de répondre aux annonces — qui réclament un curriculum. La crise atteint mon secteur. S'il y existait des offres d'emploi, elles seraient pour des hommes de 35 ans, pas pour une quinquagénaire. Je rédige et tape vite et bien. Je prends s'il le faut en speedwriting. J'ai l'esprit clair et le sens de l'organisation. Une culture générale plus qu'honnête. L'habitude des contacts à n'importe quel échelon. L'anglais courant, de bonnes notions d'espagnol, des lueurs d'allemand. Et pas mal de noms à citer en référence pour confirmer mes dires.
Ecrivez-moi. Que risquez-vous, sinon la solution de votre problème ?

Ecrire n° T 98997 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR DE PERSONNEL

46 ans. Expérience complète de la Fonction acquise dans 2 entreprises de premier plan : 10 ans dans filiale Sté Américaine, siège et usine Région Parisienne, et depuis 8 ans en Province (3 000 personnes).

Parfaite réussite - recherche situation permettant nouveau développement de carrière PARIS ou PROVINCE.

Ecrire sous le numéro 286, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU, 40 ANS

qualité de négociateur
DIPLOME ECOLE SUPERIEURE AGRONOMIQUE et SPECIALISATION UNIVERSITAIRE U.S.A.
FORMATION COMPLEMENTAIRE MARKETING.
13 ans expérience dans industrie Agro-Alimentaire. Anglais cour. Etudie ttes propositions émanant ENTREPRISE AGRICOLE / AGRO-INDUSTRIELLE. De préférence départements 13, 84 et limitrophes.

Ecrire nous le numéro T 098989 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CADRE de BANQUE, 38 ans, classe VIII, généraliste puis spécialiste du Crédit Immobilier, connaissant également le bâtiment et très bien le secteur maison individuelle (Directeur Commercial), recherche

BANQUE OU ÉTABLISSEMENT FINANCIER

intéressé par sa double expérience.

Ecrire sous n° T 098784 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

JEUNE FEMME 35 ANS
DOCUMENTALISTE PHOTO
très expérimentée
(actualités politique, économique, sociale et industrielle)
Culture artistique contemporaine, parlant espagnol, étudierait tte proposition Edition, Presse, Publicité.

Ecrire PERSE, 40, rue du Four, 75006 PARIS.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

42 ans. D.E.C.S. complet. Expérience comptabilité, budget, personnel, informatique, secrétariat général. Appointements : 140.000 F annuels, recherche poste à responsabilité.

Ecrire n° T 98501 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H., 26 a., compt. qualif., dég. O.M., 7 a. expér. même entrep., cherche poste à responsabilité. Ecr. n° 6.450, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
26 a., lib. suite, 8 a. expér., ch. sit. stab. CRETEIL ou limitr. Ecr. Martine PASQUET, 1, rue H.-MARTRET, 94000 CRETEIL.

JEUNE INGENIEUR GRANDE-ECOLE
LIC. SCIENCES-ECO. ANGLAIS COURANT
4 ANS EXPER. BASES DONN. ch. poste analyste chef projet. Ecr. n° 490, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING.-CHIM., 28 a., form. compl. gest. d'entrepr., tril. angl.-polon. étud. tt. prop. A. Musielak, 49, r. Vosges, 68110 Illzach. Téléph. : (89) 52-88-67.

ASSISTANTE DIRECT., 27 ans, parf. triling. angl., esp., excell. expér. secrétariat, organ., relat. publ., ch. poste responsabilité à Paris, province ou étranger, disponible immédiatement. Ecrire n° T 98.509 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ADUT chef compt., 26 a., Bac G2, DUT gest. niv. DECS, ch. poste à resp., banl. Sud, lib. sts. Téléphone : 860-13-21.

J.H., 24 a., bne présent., licenc. droit des affaires av. mention, exp. compt. fisc. + 8 mois cab. Brev, dég. OM, T.B. angl. allem, étud. tte prop. emploi. Ecr. à A. Smadja, 27, r. du Roi-de-Sicile, 75004.

J.H., 26 a., dég. O.M., Sciences Po + maîtrise IHEE + Doctorat socio, anglais + italien, étudie toutes propositions. Ecr. à 474, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DIRECTION BTSS
5 ans expérience, trilingue italien anglais, cherche poste stable et d'avenir PARIS. Prétentions : 4.000 X 13.
Ecr. à T 098.953 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Scandinave Fme, 37 ans, exp. européenne, 7 langues, ch. poste de responsabilité commerciale. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris no 64.548, qui transmettra.

Maître d'hôtel, sérieuses références bilingues, ch. place Paris banlieue. M. CHATTEAU, 72, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS.

ÉLECTRO-TECHNICIEN
DIPLOME D'ALLEMAGNE
Connaissances appareils pr maintenance et réparations. Ecrire à FOLEY ADAMAH, 16, RUE ANIKO-PALAKO, LOME (TOGO).

INGÉNIEUR CHIMISTE
débutant, disponible immédiatement, cherche emploi en fabrication ou technico-commercial.
Ecr. n° 6.451, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
41 ans, I.N.S.E.A.D., 15 ans ENTREPR.
PRODUCTION :
- Contrôle qualité ;
- Prod. grande consommation ;
- Construction d'usine ;
- Formation, animation ;
- Command. 300 personnes.

GESTION :
- Contr. budget ;
- Direct. pour object.

Recherche poste responsabilité dans entreprise dynamique. Ecr. à n° 01.432, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

H. 34 ans, 10 ans expérience commerciale, connaissant gestion, ch. place gérant appointé. Cl. Maillard, 12, r. des Vignolles (20e). - Tél. 370-32-18.

CADRE 22 a., étud. cciales sup., 4 a. direction petite aff.; 4 a. administration cciale groupe import., lib. imméd., ch. situation Ecr. à 508, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CARTOGRAPHE-GEOGRAPHE, H. 37 a., lic. géog. + école cartog. espagn., angl., 12 a. exp. enseig sup, administ., édition, ch. poste cart., urba., aménag., tourisme Ecr. à 502, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 7547 Paris-9e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Prox. PL. MALESHERBES R. calme, apparts entièrement rénovés, ds imm. de caractère. Tél. : 752-77-00

VILLIERS - Pptaire vend dans imm. pierre de t., asc., balc., 2 et 4 PCES. Tt cft. - 734-93-36.

Av. V.-Hugo, gd stdg, appt mixte 300 m2 + 3 chbres bonne, park. 2 voitures. - 6 lignes téléphoniq. LODEL - 700-00-99

Plateau Beaubourg - Rénov. Imm. caract. Toutes surfaces Plein soleil - 346-58-36 matin - 277-43-37 après-midi.

PL. A.-MAX. Exceptionnel - Sur square. 3 p., cuis., w-c, poss. bs. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

MONCEAU, 7 PIECES, 230 M2. 2 services sanitaires et cuisine, refait neuf, balcon, plein soleil + possibilité division en 2 appts. Vis. jeudi, 14 - 17 h., 10, rue du Dr-Lancereaux, 5e ét. 622-07-77.

4e, APPART. CARACTERE, tout cft, 162 M2 ENVIR., 2 entrées privatives, partie habitation EN DUPLEX + partie profession. (éventuellement atelier artiste). 1.150.000 F. — 522-41-02.

ST-GEORGES, atelier d'artiste, cft, imm. bourgeois, liv. + ch. mezzanine possib., envir. 15 m². 299.000 F, à débattre. 526-31-66.

BUTTES-CHAUMONT. Splendide studio + mezzanine et terrasse, confort. 180.000 F. — 326-08-94.

BD AUTEUIL (Bois Boulogne), entouré par jardin priv. 300 m². Magnif. APPT MODERNE 220 m² calme, soleil. Patio. — 723-69-68.

TEMPLE, prox. BEAUBOURG, 4 pièces, spacieux, 3 m. 20 sous plafond, conft, lumineux, 110 m², à saisir. — 325-46-26.

MARAIS - BEAUBOURG Imm. bourgeois duplex, 160 m². Vue rare. — 325-20-77.

29, CITE DES FLEURS. Cadre exceptionnel de verdure, gd 3 pces, tout conft, av. jardin privatif + terrasse, 420.000 F, duplex de caractère, tout conft, poutres apparentes, soleil. 240.000 F. — Téléph. 033-06-93.

79, AV. PHILIPPE-AUGUSTE Imm. récent, luxe, 3-4 p. tt cft, 87 m², état impeccab., 398.000 F. Sur pl. jeudi, vendr., 14 - 19 h.

PLACE DE LA TRINITE Im. p. de t., gd et superbe 5 p., tt cft, pl. soleil, prof. libérales. MARTIN, Doct. droit, 742-99-09.

TROCADERO LUXUEUSE RECEPT. + 3 ch., service, garage, 3 sanitaires. Prix élevé. — 578-93-93, matin.

113, rue ST-HONORE **STUDIO** tout confort, belle rénovation, interphone, tél., tapis escalier. Mercr., jeudi, vendr., 11 à 16 h : 113, rue ST-HONORE

17e Part. vend studio tout confort, tél., très lumineux, terrasse. Px 160.000 F - Tél. (90) 98-32-80.

BOURSE Je vends 2 STUDIOS dans immeuble rénové, ascens. Téléph. 720-62-06.

VOLTAIRE Bel immeuble rénové TOITURE NEUVE **STUDIOS** à partir de 69.000 F. **2 PIECES** à partir de 109.000 F. murs, tissu, moquette. IDEAL PLACEMENT LOYER GARANTI Me voir marcredi-jeudi, de 14 à 19 heures, 36, RUE POPINCOURT.

Près PLACE DES FETES **2 beaux STUD.** 40 m², grand balcon, tt cft, asc. Tél. 555-95-74, p. 62.

PRÈS UNESCO TRES BEL IMMEUBLE P. de T. 4e étage, gd appt. de 7 Pces **SURFACE 195 M²** TOUT CONFORT TEL. : 766-04-17, poste 263.

PROXIMITÉ IENA Part. à part. dans petit imm. neuf, luxe, vd sans frais appt. en duplex 220 m², jamais habité. Vue imprenable. Décoration et meubles de classe. Libre de suite. Prix en rapport. **224-62-50**

POUR INVESTISSEURS PORTE MAILLOT face Palais des Congrès dans bel immeuble en cours restauration **STUDIOS, 2 P., DUPLEX** A rénover ou rénovés LOCATION et GEST. assurées. **GROUPE VRIDAUD** 261-52-25. 15, rue de la Paix, ouvert tous les jours 8 à 20 h. et dim.

PRÈS AVENUE FOCH 5e étage, grands balcons, dans bel immeuble p. de taille ravalé, gd cft, gd salon, sal. à manger, 3 ch., 2 bains, lingerie, 2 ch. serv. avec conft. Sur place jeudi 134, AV. MALAKOFF, 14 à 18 h.

Paris Rive gauche

XVe Mo Félix-Faure. Imm. réc. Tt cft. 6e ét. 4 p., cuis., s. bns, cab. toil. av. douche, w.-c. 87m2. Cave. Parking. - Tél. : 842-34-70.

INVALIDES Métro Ecole-Militaire Imm. 1930 - Tout confort STUDIOS et 2 PCES av. garages A partir de 140.000 F IDEAL PLACEMENT Mardi, jeudi, samedi visite 14 h. 30/18 h. 30 13, RUE CHEVERT

Raspail-Montparnasse - LUXE DBLE SEJ. + 3 PCES, 3 BAINS 178 m2 DUPLEX TERRASSE Et. élevé. S/Jardin - ODE. 42-70.

Mo MOTTE-PICQUET 4e ét. - Luxueuse rénovation 2/3 P. Tt cft. 232.000. 704-67-55.

MAZARINE. Splendide grenier 80 m2. Imm. 17e. Tt conft. Tél. UNIQUE - 580-01-20

42, RUE DU CHERCHE-MIDI 2 pces, 70 m2, belle allure. A rénover. - Jeudi, 14-17 h.

GD BALC. JDIN des PLANTES 140 m2, SEJ. DBLE + 3 P., ASC. ET. ELEVE. ODE 42-70 calme.

Studio tout confort, 60 000 F. GERANCE ASSUREE « FAC » 337-69-59.

LUXEMBOURG bel im. p. de t. sup. appt 5 p. tt cft 120 m2 3e, entièr. angle, rue asc., tapis esc. Px except. 660 000 F. 857-36-80.

ESPLANADE DES INVALIDES Appt de classe, salon, s. à manger, 3 ch., 2 bains. Vue exceptionnelle. EUROPA, SOL. 24-10.

MAISON - BLANCHE, RECENT 3 PIECES, confort, à rénover, CALME. 185.000 F. — 535-56-92.

BOULEVARD DES INVALIDES Magnifique appartement 175 m². Bel imm. pier. de tail. 567-22-88.

JARD. DES PLANTES. Tr. beau studio, tél., tt conft, état neuf, vue except. NATHAN, 326-50-19.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe SIECLE ENTIEREMENT RESTAURE APPARTEMENTS **DE 2 A 5 PIÈCES** DE 85 m² A 178 m². POSSIBILITE PARKINGS. Livraison : AVRIL 1977. Documentation et visites **SOREDIM** - 27-91-45, 755-98-57

CHARLES-MICHELS Charmant **3 P.** S/RUE et cour confort, tél. calme, tapis escalier. EXCEPTIONNEL. 245.000 F. - 577-96-85.

RUE DES BERNARDINS TRES PROCHE SEINE IMMEUBLE entièrement **RESTAURE** **2-3 P.** 72 m2 environ dont séjour de 30 m2 env. avec cheminée, entrée, chambre, cuis., bains et toilettes, dressing-room, penderie, chauffage centr. et eau chde individuels, 3e étage, asc. Livré entièrement terminé. Renseign. et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

ODEON - BUCI - Magnifique **2 P.** CARACTERE - Urgent 033-56-72, le matin.

MONGE Charmant 2/3 pièces, confort av. cheminée, 2 expositions, CALME. CLAIR. TEL. 378.000 F - 577-96-85.

SPECIAL RIVE GAUCHE
— 25, QUAI VOLTAIRE : Magnifique appart. sur Seine, 5/6 pièces, 1.600.000 F.
— 23, QUAI VOLTAIRE : Beau Duplex 50 m2. Px 400.000 F.
— Quai des GDS-AUGUSTINS : Bel appt de 5 pièces s/Seine, 120 m2. Prix 1.120.000 F.
— BAC : Bel appt 95 m2, 800.000.
G. A. C. 33, quai des Grands-Augustins - 326-82-01

E.-ZOLA A rénover - Séjour, chbre, cuisine. Prix 99.000 F. facilités. - 579-66-35.

7e QUAI VOLTAIRE **IMMEUBLE XVIIIe S.** 6-7 PIECES 220 m2 5 PIECES 135 m2 3 PIECES 95 m2 **EMPLACEM., VUE EXCEPT.** JOUBERT ET ANDRE 5, rue Alphonse-de-Neuville, PARIS-17e. 766-04-17, P. 255 227-55-17 — 227-54-74.

PRÈS PANTHÉON DANS IMMEUBLE RECENT Séjour, 1 chambre, conft, 50 m². CALME. **300.000 F** JOUBERT ET ANDRE, téléph. 766-04-17, poste 260.

VARENNE Ravissant STUDIO tout confort, stdg, étage élevé. 266-16-65.

CAMBRONNE Ravissant 2 P., cuisine équipée, s. d'eau, ch. central, tél., parfait état, calme, clair, 215.000 F. Jeudi, 13 h. 30 à 17 h., 15, rue FRANÇOIS-BONVIN.

Région parisienne

BOULOGNE - IMM. RECENT : 5 PIECES, 90 m2, très bonne distribution, soleil, calme, tél. : 430.000 F. Téléphone : 874-70-47.

ROCQUENCOURT. Appt très gd stdg, dans parc boisé, piscine, tennis, 163 m2, loggia 54 m2, séjour, S. à M., 5 chambres, box en s.-sol Prix : 900.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

NEUILLY - BD BINEAU Luxueux, séjour, 2 ch., moderne, 5e étage, terrasse 32 m2, box. MICHEL et REYL : 265-90-05.

BOULOGNE, 200 Mo Porte ST-CLOUD, ds imm. constr. 76, gd cft, reste quelques très beaux studios, cuis. équip., belle S. de B. Moquette. A partir 157 700 F. ROUSSEL. Téléphone : 825-36-49.

NEUILLY, 70, rue P.-Borghèse, lux. séj. + 4 ch., 2 bns, stud. serv., parkings. Vis. jeudi, 14 à 16 heures. - 333-53-03 - 553-13-43.

NEUILLY, ST-JAMES. HOTEL Particulier 320 M2 ENVIRON : TRIPLE RECEPT. av. PTRES. Partie galerie 7 m. ss plafond, grande cheminée, 4/5 chbr., gar. TERRASSE 80 M2. Prix élevé justifié. CLE, Téléph. 522-65-33.

PANTIN (près Mo) Imm. récent étage élevé, balc., studio tt cft. MARTIN Dr Droit. T. 742-99-09.

NEUILLY SABLONS dans bel immeuble pierre de taille, stdg, 5e ét., asc., 100 m2 4 p. cuis., bs, chf + gde chbre de serv., à rénover. Vis. jeudi, vendredi de 14 h. à 18 heures, 6, rue Bellanger. T. : 292-28-51.

ST-MANDE AVENUE ALPHAND près BOIS, vends splendide 5 P. 120 m2 + chbre serv. Dans imm. ancien gd stand. 770.000 F. Me tél. : 805-19-64.

BOULOGNE Centre. Bon imm. Séjour + 1 chb., cuis., bains, chauff. cent. 155.000 F. 825-90-39.

PORTE DE MONTREUIL IMMEUBLE RECENT Beau 3 - 4 pièces, 87 m², loggia, tout confort. — 287-56-10.

Province

Le Touquet, digue, mer, F 2 lib., ét. nf, r.-de-ch., éq., ds imm. ss charge. 16,5 millions AF, Doc., plan. Mascart, 64, r. M.-Martin, 59128 Flers-en-Escrebieux.

appartements occupés

JDIN DES PLANTES, 19 m², ch., cuis., w.-c., 3e ét., asc., chauff. cent., 70 000 F. Tél. : 326-50-19.

appartem. achat

Rech. appt b. stdg, 1 à 6 p. 8e, 9e, 10e 17e 18e arrdt. Tél. : 288-59-73 et 526-27-24.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. 873-23-55.

URGENT RECHERCHE 4 à 7 p. tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL. T. 265-90-05.

Recherche APPTS 3 à 5 P. 16e ou proche. T. 288-27-45.

WEATHERALLS recherche pour clientèle nouvelle appartements avec confort. Quartiers ouest et rive gauche. 64, rue La Boétie, PARIS (8e). Téléphone 225-79-00.

échanges

Ech. pleine prop. appt gd stdg 90 m2, cave, jard., park. Quart. résid. Nice c/appt 4-5 p. Paris 7e, 16e, 6e, 5e, 15e. 566-70-01 ap. 19 h.

hôtels-partic.

RUEIL HOTEL PART., centre ville, résidentiel Récept. 60 m2, 4 chbres, bureau, jardin, impeccable - 967-62-03.

PEREIRE-CHAMPERRET **2 HOTELS PARTICULIERS** jumelés ou séparés. 10 lignes tél. JARDIN 300 M2. Commercial ou professionnel. 525-56-84 — 224-79-52

AFFAIRE UNIQUE CONVENTION. Bel hôtel partic. 300 m² + JARDIN. Refait neuf. MOINS 4.000 F LE M2. A SAISIR. 033-56-72, le matin.

TROCADÉRO Hôtel particulier 508 m² habitables, parfait état. 567 - 22 - 88.

Immobilier (information)

LOCATIONS SS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, rue Michodière, Mo Opéra Seuls frais 300 F. - 742-78-93.

locations non meublées Offre

Paris

Métro Muette, bail 6 ans, 3 p., tt cft, 60 m². 1.900 + charges. Jeudi, sur pl., de 11 h. à 13 h., 35, rue Singer, 4e étage.

Loue dans le MARAIS (métro Arts-et-Métiers), 2 STUDIOS tt conft, 800 F et 950 F, charges compr. OPE. 70-71 ou 437-24-83.

Région parisienne

ST-CLOUD, avec gd jardin, tout cft, duplex récept. + 3 chbres, 2 bains. 3.000 F. — 266 - 92 - 15.

PRES VERSAILLES, « PARC MONTAIGNE », 162 m², tt conft, cave, parking, téléph. 2 postes. 3.500 F charg. compr. 460-14-53.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, 2 p., cuis., bns, plac. Tél., cave. LIB. DE SUITE. 1.127 F + 330 F charges. — J. M. B., 970-79-79.

Part. à part., Rueil-Malmaison, site privilégié, calme, plein Sud, gd 5 p. 121 m², neuf, jard., gar. 2.970 F T.T.C. ABBI, 645-09-20.

ORSAY 20' DENFERT - Dans parc privé, neuf, tt cft, tél., park., 4 p., 84 m2, 1.400 F + ch. 99, r. de PARIS. Sam. 14 à 17 h, ou ALM. 13-72.

Province

DEAUVILLE 3 minutes gare Duplex neuf 4 pces, cuis., eau, vue panoram. sur port Trouville. Libre avril. 1.300 F + charges - (31) 62-24-22

locations non meublées Demande

Paris

Dame seule, sér. réf., ch. pour automne prochain appt calme, clair, 2-3 p., 3e/4e arrdt, locat. longue durée. Agence s'absten. Ecr. n° 504, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COUPLE un enfant recherche 3 pièces tout confort, préférence **17e, 15e, 7e. T. 233-64-19.**

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxim. 283-57-02.

constructions neuves

9, rue Geoffroy-St-Hilaire - 5 **LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE** Imm. de qualité, façade classée Disponible 12 appts luxueux : de la chambre au 4 pièces Livraison : fin 1er trimestre 1977 PRIX FERME ET DEFINITIF Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h (sauf mardi). SAGE - 874-49-32

INVESTISSEZ **A TOURS CENTRE** IMMEUBLE NEUF DU STUDIO AU 5 PIECES **A PARTIR DE 149.000 F** parking, sous-sol compris. **GARANTIE LOCATION** 2 ans PRETS SPECIAUX **P.I.C.** GAUTARD IMMOBILIER 82, boul. Malesherbes, Paris-8 **292-28-13** DU LUNDI AU VENDREDI

locaux indust.

A louer - 25 km d'Avignon ancienne usine, superf. couverte 3.100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. - Pour tous renseign., écr. n° 6.422 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

châteaux

A 20 KM DE ROUEN magnifique château du XVIe s., 15 p., 10 salles de bains, 6 ha clos de murs, accès par une longue allée cavalière bordée d'arbres. Px : 900 000 F. Tél. : (35) 72-03-97. de 7 à 12 h.

bureaux

VAL D'ARGENTEUIL FACE GARE PARIS-SAINT-LAZARE A 13 MINUTES bureaux à louer **DE 163 M² A 9.700 M²** **BOURDAIS BUREAUMATIQUE** 227-11-89.

Mo MONTMARTRE (angle bd), étage élevé, cède bail bureaux (310 m²), impeccables. MARTIN, Docteur en droit. Tél. 742-99-09.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Location sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

8e - PROPRIÉTAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf Tél. 723-55-19.

RUE DU COLISÉE Imm. standg Pierre de Taille A VENDRE OU A LOUER AVEC OU SANS PAS-DE-PORTE, 7 BURX, Tél., Hall d'entrée, 2 débarras, w.-c. 123 M2. Tél. : 242-49-19.

8e SAINT-AUGUSTIN Dans imm grand standing **A LOUER BUREAUX** dont 800 M2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

PROXIMITE IMMEDIATE **CHAMPS-ELYSEES** **280 M²** BUREAUX tr. clairs et AGREABLES + caves, + services, 5 lig. tel. Loyer annuel : 107.200 F. Cession directe bail 100.000 F. vu urgence - Tél. 225-93-25.

fonds de commerce

NICE Sacrifions magasin grand stand. Pr. Hôt. Méridien, prom. Anglais Environ 400 m2 sur 2 niveaux. 1.700.000 F (prix à débattre). CAMPUS, 45, avenue Friedland, 75008 Paris. RACO : 225-71-18.

PARIS Xe - Café plat du jour A VENDRE 250.000 F COMPT. Tél. après 20 h. ou sam.-dim. toute la journée : 770-72-09.

A vendre PRESSING, 2 mach. Bowe, empl. 1er ordre, à Créteil. Gros C.A. Rapport 25 % garanti. Tél. : ROB. 76-03

SARCELLES - Vds beau négoce de meubles. - Tél. 228-33-53, ou écr. Taillard, 203, r. Ordener-18e.

GERANCES IMMEUBLES Paris en S.A. C.A. 1.000.000 sur ordinateur. AUTRE tenue 30 a. CA 600.000. VIOU, 20, r. Pt-Nf. CEN. 86-29.

locaux commerciaux

TOULOUSE
Cabinet d'assurances et transactions immobilières à céder
Bureaux en rez-de-chaussée, modernes et stylés, 240 m2 + sous-sol archives 83 m2. Façade vitrine 12 m2 - Sur plus importante artère centrale Toulouse. Mobilier professionnel moderne et fonctionnel. - Téléphone lignes groupées, 11 postes. Commissions 1976 : 43 unités. Frais généraux 60 % Comptabilité contrôlable Affaire très saine, créée et tenue par propriétaire depuis 20 ans. - Valeur des locaux à eux seuls : 20 unités + mobilier + portefeuille + + clientèle + réputation. P.V. global sacrifié 85 unités, raison santé. - URGENT. Paiement comptant obligatoire, le cédant quittant Toulouse pour Côte d'Azur. Intermédiaire s'abstenir Ecrire avec références professionnelles et financières. Ecrire n° R. 5.255 HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

URGENT, entreprise confection ch. LOCAUX A LOUER, envir. 500 m2, accès camions, situés rue de Turenne ou équivalent. Faire offre détaillée sous n° 94.260 B - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

(93) SAINT-DENIS PRES AUTOROUTE NORD Partic. loue hangar et bureaux de 650m² sur terrain de 3.500m², possibilité 4.500 m². ACCES GROS PORTEUR Bail 3, 6, 9. Ecr. n° 6.441 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Boutiques

POMPE. Belle boutique 100 m² + sous-sol 50 m², façade 8 m². Tous commerces. — 225 - 66 - 10.

ACHETE COMPTANT A PARIS boutique libre avec murs. Téléph. 722-78-99, matin.

propriétés

Part. vend agréable pprlété en Bordelais A.C. BORDEAUX SUPERIEUR, superf. 14 ha, mais. maître, chai, dépendances. Px 1 200 000 F, possib d'acquérir une part. de l'ensemble de la pprlété par la constit. d'une Sté au cap. de 1 200 000 F, soit 120 parts de 10 000 F. Minimum par souscripteur : 10 parts. Ecr n° 466, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

62 KM OUEST Jolie maison « Ile-de-France » Séjour, 5 chbres, 2 s. de bains, tout confort. 1,20 ha. Rivière. **LARGIER** ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

17 KM. TOURS-NORD PROPRIETE RUSTIQUE entièrement rénovée, vaste salon avec cheminée rustique, poutres, mezzanine, grande cuisine, S. à M., 3 chambres, bains, tout confort. Prix : 450.000 F

VALLEE DU CHER 40 KM TOURS PROPRIETE 4 HECTARES avec pièce d'eau MAISON en parfait état, séjour, 4 chambres, confort, très calme. **Agence DESTREGUIL** 82, rue Nationale — TOURS, Tél. : (47) 05-35-99 et 05-39-10.

MEUDON BELLEVUE TRES BELLE VILLA moderne Lisière Parc Château Récept. 60 m2, 3 bains, 5 chbres, dressings, tt conft, burx, caves, dépendances, joli jardin 580 m2, vue imprenable F.P.I., 976-07-06

immeubles

FAUBOURG POISSONNIERE Imm. de rapp., r.-de-ch. cclal + 4 ét. bourgeois. Rapp. 75000 F. Px 900 000 à débat. T. 337-88-15.

NICE (Bas-Fabron) Particulier vend petit immeuble indépendant. Superficie 266 m2, dans parc commun. Conviendrait pour usages :
— professionnel : grand bureau de direction + 6 bureaux et annexes sur rez-de-chaussée et 1er étage (superf. 136 m2) ;
— habitation : appartement grd cft, sur 2e et 3e étage, pouvant se diviser (superficie 133 m2 avec terrasse).
Chauffage central mazout Téléphone - Jouissance parking privé - 500.000 F
Ecrire DONIER, 4, avenue de Verdun, 64200 BIARRITZ. Tél. : 24-37-37

A VENDRE **MURS DE BOUTIQUE** DANS **DIFFÉRENTS QUARTIERS** 15e CONVENTION 3e MARAIS 1er PALAIS-ROYAL JOUBERT ET ANDRE TEL. : 766-04-17, poste 263.

terrains

SOLOGNE, 25 KM. ORLEANS. A vdre TERRAIN boisé constr. 18.720 m² avec étang. S'adresser Me Bertrand, notaire à Orléans, téléphone (38) 87-24-72.

VAUCRESSON Plateau, terrain 950 m², façade 25 m CALME. EXPOSIT. SUD. Px 495.000 F. J. M. B., 970-79-79.

ANTONY, 2.463 m² à bâtir. C. O. S. 0,6. Prix 830.000 F. PESCHARD, 666-00-27.

ÉTANG-LA-VILLE Terr. viabil. lots de 1.000 à 1.430 m². 430 F LE M2. Vendus en tte propriété dans : FORET DE MARLY. S/place ts les jours 14 à 17 h. F.P.I. - 976-07-06.

QUINCY-ss-SENART plein CENTRE 700 m2, faç. 20 m. Tél. 900-98-80.

villas

VIROFLAY, résidentiel, 160 m² habit., récept., bur., 4 chbres, 2 bains. 735.000 F. — 027-57-40.

LA CELLE-ST-CLOUD, sur parc de 1.591 m², constr. anc., 210 m² habit., récept. 54 m², cheminée, cuis., 1 ch. (s. à m.), w.-c. A l'étage 3 belles chbres, bns, sal. d'eau, w.-c., dressing. Sous-sol complet, affair. import., proxim. ttes commodités. EXCLUSIVITE IMMOBILIERE NORMANDE, 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY. — 045-29-09.

OSNY (95). Partic. vend VILLA ILE-DE-FRANCE, 150 m² habit., sur 1.800 m². Téléph. 030-25-43.

DRAVEIL Dans parc privé agréable maison 7 pièces, sur 1.500 m2. 963-28-02.

CHATOU RESIDENTIEL VILLA bon état, réception, 5/6 chambres, s. de bains, cab. de toilette, tt cft, jardin 600 m2. 580.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHATOU RESIDENTIEL 500 M R.E.R. VILLA RECENTE en rez-de-ch., réception, 4 chambres, 2 bains, chbre serv., gar., cft, jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

pavillons

ELANCOURT Pav. mod. 5/6 p. mitoyen 1/2 côté, cellier, jardin, garage. Prix : 265000 F. Tél. pptaire : 051-22-14 (apr 16 h.).

TAVERNY Part. vend pavillon F 4 tout confort. 250.000 F + C.F. 15.000 F. Tél. : 960-35-86.

manoirs

RARISSIME **45' OUEST** Ravissant petit MANOIR époque LOUIS-XV, splendide réception (boiseries), 5 belles chbres, ttes avec salle de bains, très gd confort, petites dépendances. Parc exception. 7 HA. VENTE TRES URGENTE cause départ - Exclusivité Pacy-sur-Eure 16 (32) 36-95-09 **VALDEUR** Chaignes - Route Nationale 13

fermettes

Seine-et-Marne, 45' par Aut.-Est sortie Montreuil-aux-Lions. P. vd ferme rest. 250 m2 hab., séjour (chem et poutres), 6 ch., 2 s. de bs, c., off., cellier, cave voûtée dépend. Terrain 13 000m2 (parc, verger, prair.). 550 000 F. Tél. : 435-60-93, le week-end ; 766-04-66, poste 406, hres burx.

Fermette équipée, chauf. centr., 4 pièces, sur 2.000 m² terrain, PRES EPERNAY. — 526-75-22.

REGION MAINTENON **FERMETTE** longue et basse, excellent état, 3 gdes p., grenier, grange am. terrain 1.000 m². E., El. Prix 125.000. Crédit 80 % SOMBIM, 9, rue Patenôtre à 78-RAMBOUILLET. T. 483-36-35.

domaines

VAR 17 km SAINT-RAPHAEL. Magnif. domaine d'un seul tenant 44 ha, ferme, viab., idéal pour lotissement grand standing. AG. PARIS PROVENCE 83440 FAYENCE, (94) 76-03-87.

RAMBOUILLET 10 km SUD. Splend. CORPS de FERME hab. principale, nbrses dépend., bon état, coût intér: 1.500 m2 + 6.500 m2 terr. atten. Prix 580.000 avec 116.000 F. **AVIS** 14, rue R.-Poincaré, Rambouillet - 483-05-27.

viagers

SAINT-MANDE - Résidentiel Viager occupé 3 P., 1 tête 84 ans. 130.000 F + 1.050 F mensuels. Hres bur. 808-28-80.

MARAIS - Gd 2p. tt cft, bel imm., asc., soleil, rue calme, 42.000 F + 750 F. Occupé 70 ans **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

PASSY (prox.). Occupé 4 pces, 85 m2, 2 Têtes 76/77 ans. 150.000 + 1.800 F mensuels - LOISELET DAIGREMONT - 288-22-76

ANNONCES CLASSEES

l'agenda du Monde

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 mars à 0 heure et le jeudi 3 mars à 24 heures :

Après l'éloignement du front chaud de la perturbation, qui a intéressé la moitié nord de la France mardi et mercredi matin, la pression va baisser, permettant le passage du front froid de la même perturbation, qui traversera la moitié nord-ouest du pays dans la journée.

Jeudi, la matinée sera douce et brumeuse. Les brumes seront surtout denses dans la moitié nord-ouest de la France, et des brouillards se produiront dans le Nord-Est et près du golfe de Gascogne. Le temps deviendra ensuite assez beau, et il le restera toute la journée dans la moitié sud-est de notre pays.

Mercredi 2 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 027,1 millibars, soit 770,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mars ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 22 et 8 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Dijon, 6 et 4 ; Grenoble, 11 et 5 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, 9 et 5 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et 5 ; Pau, 21 et 5 ; Perpignan, 20 et 13 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 17 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 2 degrés ; Amsterdam, 5 et 4 ; Athènes, 7 et 1 ; Berlin, 4 et —1 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 5 et 4 ; Iles Canaries, 29 et 18 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 6 et 4 ; Lisbonne, 22 et 10 ; Londres, 9 et 9 ; Madrid, 18 et 3 ; Moscou, —8 et —18 ; New-York, 10 et —3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 2 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, 1 et —5 ; Téhéran, 16 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 700

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■				■	
III									
IV					■	■	■		
V			■						
VI								■	
VII		■							
VIII								■	
IX						■			
X					■		■		
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Réserve un immédiat châtiment à celui qui ne sait pas l'aborder. — II. Bat le pavé ; Qui est allé trop loin. — III. Blessent la pudeur quand ils s'y attaquent. — IV. Ensemble rouge ; Plus en place (épelé). — V. Pronom ; Echappe à la volonté. — VI. Dans le Puy-de-Dôme. — VII. Envoya une pièce au four. — VIII. Epoque désastreuse pour les restaurateurs de Constantinople. — IX. Fournissent des corps gras ; Fut vaincue dès la première épreuve. — X. Monnaies ; Début de série. — XI. Symbole ; Dans la Drôme.

VERTICALEMENT

1. Décors classiques de parfaites idylles. — 2. Visités par un futur propriétaire ; Bon ou mauvais. — 3. La part du lion de la fable, dans l'une de ses aventures ; Ne répand rien au hasard. — 4. Exposais dans les courants d'air. — 5. Curieux garçon, étrange fille ; Leur pointe n'a jamais blessé personne. — 6. A le ventre enflé ; Contrarie fort ou charme l'oreille ; S'obtient parfois après de laborieux lavages. — 7. Retrancha ; Filet. — 8. Un héros très modestement logé ; Vérifiés. — 9. Ne quitteraient pas les lieux.

Solution du problème n° 1 699

Horizontalement

I. Jouvence. — II. Angot ; Rôt. — III. Lait ; Aire. — IV. Ognette. — V. Ure ; Orens. — VI. Sésame ; Il. — VII. Is ; Eden. — VIII. Let ; RC. — IX. Coniques. — X. Dévêtue. — XI. Ut ; Sieste.

Verticalement

1. Jalousie ; Dû. — 2. Onagres ; Cet. — 3. Ugines ; Lov (vol). — 4. Vote ; Amènes. — 5. Et ; Tom ; Titi. — 6. Atrée ; Que. — 7. Criée ; Drues. — 8. EOR ; Nièce. — 9. Tessin ; Sue.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 2 mars 1977 :

UN DECRET

● Soumettant l'Institut de commerce international au contrôle économique et financier de l'Etat.

Médecine

● *Pour recueillir des fonds destinés à la recherche sur le cancer,* un disque de 33 tours, *le Cadeau de la vie,* est vendu jusqu'au 30 mars dans tous les bureaux de poste de France, ainsi que dans les agences de la B.N.P. Cette opération Cadeau de la vie, lancée sur l'initiative de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (B.P. 3, 94 800 Villejuif), est la troisième : elle avait rapporté environ 4,5 millions de francs au cours des deux années précédentes.

Le Monde

Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

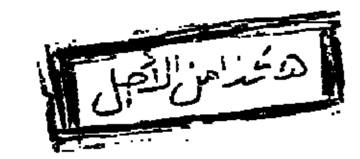
Edité par la S.A.R.L. le Monde. Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe — 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.





D'UNE RÉGION A L'AUTRE

L'État transfère aux collectivités locales l'organisation des transports de voyageurs et la mise en œuvre des contrats de pays

Commentant les délibérations du comité interministériel d'aménagement du territoire, mardi 1er mars, M. Jean Lecanuet, ministre d'État chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a déclaré : « Cette réunion gouvernementale a été placée sous le signe de la région. Deux dossiers — les contrats de pays et les schémas régionaux de transports — se traduisent par un accroissement des pouvoirs des régions. Les transferts de compétence seront assortis des ressources financières correspondantes. »

Voici les neuf dossiers étudiés par le gouvernement :

● *Les « contrats de pays ».* — Les établissements publics régionaux seront responsables de la mise en œuvre de cette politique, et par conséquent — en large partie — de l'aménagment rural. L'État aidera financièrement et techniquement, jusqu'à la fin du VIIe Plan, les régions qui souhaitent continuer cette politique. Un crédit de 40 millions de francs est prévu pour 1977. La subventin de l'État sera d'autant plus forte que l'effort de la région aura été plus grand. Enfin, les régions devront veiller à éviter le saupoudrage des équipements et « *à ne pas tomber dans le travers de l'originalité à tout prix* ».

● *Transports collectifs régionaux de voyageurs.* — Les régions qui le voudront se verront transférer la responsabilité d'organiser les transports de voyageurs — sauf pour les grandes lignes de chemin de fer — sur leur territoire. Des projets de « conventions-types » ou de « concessions » entre les collectivités et la S.N.C.F. ont été approuvés par le gouvernement. Au total, dix-sept régions ont engagé l'étude d'un schéma régional des transports. Un décret va être publié désignant les régions où une expérience sera tentée : celles-ci proposeront à l'État les mesures de réorganisation des réseaux omnibus, passeront avec les transporteurs des conventions d'exploitation et acquéreront du matériel. L'État versera chaque année aux régions une somme égale (en valeur réactualisée) aux économies réalisées dans le financement des services omnibus.

● *Les organisations régionales d'études des aires métropolitaines (OREAM).* — Le gouvernement a demandé que soit organisée avec les élus et les représentants régionaux une concertation sur les problèmes et les politiques d'aménagement du territoire et d'action régionale. Il a aussi été confirmé que les frais de fonctionnement des OREAM étaient à la charge de l'État, mais ces organismes pourront recevoir des participations des établissements publics régionaux ou des collectivités locales soit à l'occasion d'études demandées par ces derniers, soit pour contribuer au financement des programmes prévus par le préfet de région.

● *Les liaisons aériennes régionales.* — Le gouvernement a décidé de renforcer cette politique lancée il y a cinq ans sur l'initiative de la DATAR. Les compagnies régionales pourront désormais signer avec l'État des conventions de même nature que celle dont bénéficier Air Inter (voir ci-contre l'article de Jacques de Barrin).

● *Le développement de la façade atlantique.* — Des crédits ont été débloqués pour renforcer l'attrait du Verdon et de la Basse-Loire à l'égard des armateurs et des chargeurs. Pour le Verdon, « *les études écologiques constituent pour le gouvernement un préalable au programme de développement portuaire* ». Toutefois, des aides de l'État sont prévues notamment pour l'achat de bacs.

Pour la Basse-Loire, il s'agit essentiellement d'approfondir le chenal de Montoir et de remblayer les zones industrielles

● *Les villes moyennes.* — Cinq contrats ont été approuvés qui concernent : Avignon, Brive, Le Puy-en-Velay, Tulle et Valence.

● *Les activités de recherche.* — La concentration des activités de recherche privée dans la région parisienne est excessive. Aussi le gouvernement a-t-il mis au point un nouveau système de primes à la décentralisation (plus incitatif, espère-t-il).

● *Le conservatoire du littoral.* — Une « rallonge » de 10 millions de francs a été accordée pour le budget 1977 du conservatoire.

● *Crédits divers.* — Plusieurs crédits ont été débloqués en faveur, par exemple, de l'Institut européen d'écologie de Metz, l'institut de géoarchitecture, l'aménagement du Massif du Lubéron, la Corderie royale de Rochefort, l'aéroport de Figari (Corse-du-Sud), les zones industrielles de Ouistreham (Calvados) et de Loudéac (Côtes-du-Nord) et l'association Bureau Provinces.

Trop d'argent en l'air ?

Ce n'est un secret pour personne que les compagnies régionales se portent mal. Les deux « grands » transporteurs dits du troisième niveau s'interrogent sur leur avenir. Air Alpes cherche des bailleurs de fonds pour augmenter son capital ; Touraine Air Transport (TAT) a du mal à financer ces deux biréacteurs VFW 614.

Lors de la dernière discussion budgétaire, M. Pierre-Baudis, rapporteur de la commission des finances, ne le soulignait-il pas : « La situation financière des compagnies régionales ne s'est pas améliorée ; elles sont presque toutes en déficit... Il convient de mettre les pouvoirs publics en garde contre le coût pour la collectivité d'une prolifération excessive des initiatives en ce domaine. »

La participation de l'État et des collectivités locales au développement du réseau intérieur s'est élevée, du 1er janvier 1972 au 31 décembre 1975, à environ 130 millions de francs. Ces aides publiques ont permis l'ouverture d'une centaine de lignes. Les compagnies régionales desservent ainsi trente-sept villes de province. Le bilan est donc loin d'être négatif. Pour autant, la preuve n'a pas été apportée que l'avion est l'auxiliaire indispensable d'un bon aménagement du territoire. Comme l'est une route, une voie de chemin de fer, le téléphone...

On ne peut pas dire non plus que le transport aérien ait enrichi les compagnies régionales, tant leur expansion s'est souvent faite dans la précipitation et l'improvisation, notamment sous la pression des collectivités locales et des chambres de commerce, qui voyaient dans l'avion un signe de maturité économique.

En son temps, Air Inter avait protesté contre « ce gaspillage d'énergie et d'argent ». M. René Lapautre, son directeur général, nous déclare aujourd'hui : « Cette soif d'expansion du transport aérien fait abstraction des réalités économiques et ne tient pas compte de l'augmentation considérable des coûts d'exploitation depuis plusieurs années sur des lignes courtes et dont la clientèle est faible. »

Le rapport du « groupe de travail sur la desserte aérienne régionale » reconnaissait, à l'automne 1975, que le transport aérien intérieur n'attirait pas les capitaux nécessaires à son développement. « Il y a tout lieu de penser que sa fragilité actuelle tend à rebuter les investisseurs », *notait-il. Aussi, les auteurs de cette étude avaient proposé la création d'un « statut de compagnie régionale », qui garantissait l'avenir de ces sociétés sous la seule réserve du dynamisme et de la rigueur de leur gestion.*

La possibilité désormais offerte aux compagnies régionales de signer avec l'État des conventions qui définissent les droits et les obligations de chacune d'elles est la traduction de cette analyse. N'est-il pas du devoir des pouvoirs publics, dans le cadre de ces futures négociations, de faire preuve d'un libéralisme moins avancé ? N'est-il pas de la responsabilité des collectivités locales de supporter, davantage que par le passé, les conséquences de leur politique aérienne ?

JACQUES DE BARRIN.

BASSE-NORMANDIE

● L'ORNE : DES CHIFFRES ET DES LETTRES. — Le comité d'expansion du département de l'Orne vient de publier une brochure intitulée *l'Orne : des chiffres et des lettres.* Cette plaquette se veut un outil de travail pour tous les acteurs socio-économiques du département. (Comité d'expansion de l'Orne : 9, rue des Petites-Poteries, 61000 Alençon ; 25 F.)

CENTRE

● LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS DANS LE VAL-DE-LOIRE. — La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) s'élève contre les interdictions de circulation des poids lourds décidées par les maires du Val de Loire, « *alors qu'aucun accord n'est intervenu entre les transporteurs, la société concessionnaire de l'autoroute et les élus locaux* ».

De son côté, l'« *Union nationale des organisations syndicales de transports automobiles (UNOSTRA)* » estime que « *tout détournement* » *autoritaire de la circulation sur les autoroutes à péage doit automatiquement être compensé par la gratuité de l'usage de l'autoroute* ».

Ile-de-France

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE VA S'AGRANDIR

M. Georges Le Ridder, administrateur général de la Bibliothèque nationale, sera reçu, ce mercredi 2 mars, à l'Élysée, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il présentera au chef de l'État le projet d'extension de la Bibliothèque nationale. Plusieurs terrains autour de l'édifice seraient libérés qui permettraient, indique-t-on à l'Élysée, la création d'un nouvel espace vert au centre de Paris.

La Bibliothèque nationale, située dans une partie du deuxième arrondissement relativement peu animée, est bordée par les rues de Richelieu, des Petits-Champs, Vivienne et Colbert. Sur les deux premières de ces voies, la circulation est intense ; en revanche, la rue Vivienne et la rue Colbert n'assurent qu'une circulation de desserte atteignant au maximum quatre cent cinquante véhicules aux heures de pointe.

Le domaine de la Bibliothèque nationale comprend un jardin de 1 500 mètres carrés ouvrant sur la rue Vivienne, qui a toujours été fermé au public et est planté de très beaux marronniers disposés autour d'une fontaine de pierre.

Le secrétariat d'État aux universités vient d'acquérir, pour la Bibliothèque nationale, les immeubles sis, 6, rue des Petits-Champs et 2 et 4 rue Vivienne ; cet ensemble, qui date du début du dix-neuvième siècle, est traversé par une galerie (la galerie Colbert) très bien conservée.

Pour faciliter les liaisons entre les deux bâtiments riverains de la rue Vivienne et pour améliorer l'environnement dans ce quartier du centre, le secrétariat d'État aux universités veut ouvrir son jardin au public, supprimer la circulation entre la rue des Petits-Champs et une partie de la rue Vivienne, restaurer la galerie Colbert et la relier à la rue Vivienne par un passage ouvert aux piétons la journée.

Un espace vert

La galerie, le passage et la rue Vivienne seraient animés par des reproductions d'objets et de documents fournis par la Bibliothèque nationale, tandis que le musée de la parole, rétrospective des anciens appareils d'enregistrement depuis leur apparition il y a un siècle, serait installé dans la galerie Colbert.

Parlant de ce projet, le préfet de Paris, M. Jean Taulelle, déclarait en décembre 1976 : « *L'ouverture au public du jardin et l'affectation de la rue Vivienne à la promenade apporteraient aux enfants de l'école de la rue Colbert, qui ne disposent d'aucune cour de récréation, un espace vert à proximité immédiate.* »

1 million de francs de travaux

Le projet d'aménagement de la rue Vivienne proprement dite a été étudié en liaison avec les services de la Bibliothèque nationale. On planterait au voisinage immédiat du jardin de 1 500 mètres carrés, sur l'emprise actuelle de la rue Vivienne, des arbres de haute tige, et on créerait dans les autres parties de la voie des espaces gazonnés. Toutes dispositions seraient prises pour maintenir l'accès aux garages des bâtiments riverains et la circulation des véhicules de secours, et un nouveau plan de circulation du quartier serait mis au point.

Ces travaux seraient entrepris dans le cadre d'une convention avec le secrétariat d'État aux universités, qui accepterait de participer à leur financement. Le coût total de l'opération serait de l'ordre de 1 million de francs.

JEAN PERRIN.

A PROPOS DE...

Une expérience à Toulouse

POUR HANDICAPÉS SEULEMENT

La municipalité de Toulouse va prochainement mettre à la disposition des handicapés de la ville un service de minibus spécialement aménagés pour eux.

Quatre véhicules vont, dans un premier temps, être mis en circulation. Des pans inclinés escamotables situés à l'arrière et sur le côté du bus permettront aux handicapés de monter à bord sans quitter leur fauteuil roulant. Un système de verrouillage assure la sécurité des usagers. Cinq handicapés et quatre accompagnateurs pourront prendre place dans chacun des véhicules.

La municipalité envisage actuellement deux formules : la création de lignes régulières dont l'itinéraire sera fixé en fonction des besoins des usagers ou la mise en place d'un véritable système de transport à la demande puisque les véhicules sont équipés de radio-téléphone.

Ces nouveaux autobus municipaux seront utilisés en priorité par les handicapés se rendant à leur travail, mais ils pourront aussi, pendant les week-ends, desservir des circuits touristiques.

Le prix du transport est le même que celui qui est pratiqué sur les autobus classiques de la ville.

Pour ce projet, la municipalité a reçu une aide d'un montant de cinq cent mille francs du secrétariat d'État aux transports. Cette initiative mérite en effet d'être encouragée et éventuellement imitée.

LÉO PALACIO.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

Au Havre

Un commando de marins britanniques « libère » un bateau occupé par son équipage

Trente-neuf mercenaires britanniques recrutés par l'armement du pétrolier *Globtik-Venus* (Globtik Tankers Limited) ont pris possession du navire dans la nuit de mardi 1er à mercredi 2 mars au Havre. Ce bateau, battant maintenant pavillon britannique, est immobilisé dans le port normand depuis le 15 février après une grève déclenchée par l'équipage, de nationalité philippine. Cet équipage, appuyé par l'International Transport Federation et le Syndicat français des marins C.G.T., avait cessé le travail pour réclamer des revalorisations de salaires et de meilleures conditions de vie, en liaison avec la campagne qui se développe, en Europe notamment, contre les pavillons de complaisance (à son arrivée au Havre, le *Globtik-Venus* battait pavillon des Bahamas).

Arrivés en car peu avant minuit, dans l'enceinte des installations de la Compagnie industrielle maritime où se trouvait le *Globtik-Venus*, les mercenaires ont, une demi-heure plus tard, pris d'assaut le navire sans trouver de résistance de la part des vingt-huit marins philippins.

L'opération, minutieusement préparée et exécutée, s'est déroulée sans la moindre manifestation de violence à bord. Elle a cependant revêtu un aspect particulier en raison de l'ardeur que les assaillants avaient mise à s'équiper avant l'abordage. C'est la tête protégée par un casque en plastique, foulard relevé sur le nez et armés, les uns de hache, les autres de barre de fer et de gourdin, que les marins britanniques ont repris possession du pétrolier.

Pour sa part, l'armateur britannique, M. Ravi Tikkoo, qui est d'origine indienne, a accusé, mardi soir à Londres, la police et les autorités françaises de passivité dans cette affaire.

« *La police locale nous a refusé toute aide* », a déclaré M. Tikkoo, qui a ajouté que les marins philippins du *Globtik-Venus* bénéficiaient du soutien « *des communistes locaux* ».

● NOMINATION A LA S.N.C.F. — M. Armand Descadeillas, directeur de la région Paris-Sud-Est, vient d'être nommé directeur général du service national des Messageries (SERNAM). Il succède à ce poste à M. Marc Pieffort, qui vient d'être nommé directeur attaché à la direction générale de la S.N.C.F. en attendant de remplacer, d'ici à l'été prochain, M. Marc Stein comme directeur général adjoint de la société nationale.

● REPRISE DU TRAVAIL AUX PORTS DE ROTTERDAM ET D'AMSTERDAM. — Les dockers ont repris le travail, le lundi 28 février, aux ports de Rotterdam et d'Amsterdam, après une grève de trois semaines.

Ils ont accepté une nouvelle offre des employeurs, qui leur assure une augmentation de 1,8 %, rétroactive au 1er janvier, et une allocation de vie chère de 2,5 %. A l'avenir, celle-ci sera relevée automatiquement chaque fois que le coût de la vie progressera de plus de 2 %. — *(Reuter.)*

● LE TOUQUET-SOUTHAMPTON EN AVION. — La compagnie britannique British Island Airways (BIA) vient de recevoir, des autorités britanniques, l'autorisation d'exploiter une ligne Southampton-Le Touquet. Dès le 1er avril 1977, BIA exploitera avec des *Dart Herald*, quatre liaisons aller-retour hebdomadaires. Le service deviendra quotidien à compter du 1er juin 1977. En association avec la S.N.C.F. sera mis en place un service air-rail qui permettra de relier le centre de Paris à Southampton — via Le Touquet — en trois heures et vingt-cinq minutes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La politique dans l'entreprise

III. — Vrai ou faux problème

par JOANINE ROY

Parmi les diverses formations politiques qui s'efforcent de multiplier leurs sections sur les lieux de travail, le P.C.F. reste le mieux implanté avec ses neuf mille cellules déclarées. Le parti socialiste a fait depuis trois ans l'apprentissage de l'apprentissage de l'action dans les usines, estimant aujourd'hui avoir vingt mille militants dans les entreprises, équivalant, selon lui, de deux mille quatre cents cellules du P.C.F. La vie des structures politiques dans l'entreprise ne peut être dissociée de l'action revendicative et syndicale qui y est menée. (Voir « le Monde » des 1er et 2 mars.)

« *La politisation de l'entreprise est est un faux problème* », disait, au lendemain des déclarations gouvernementales, M. Jacques Moreau, dirigeant de la C.F.D.T., M. Mitterrand exprimait, mot pour mot, le même avis.

« *C'est un vrai débat* », répliquait avec flamme, quelques jours plus tard, M. Georges Séguy.

Ces commentaires opposés résultent visiblement de la différence des affinités entre le ou les partis mis en cause et les confédérations syndicales. Comme on le questionnait sur l'attitude des syndicats, au cas où le ministre envisagerait une réforme de code du travail interdisant toute activité à caractère politique dans les entreprises, M. Maire déclarait : « *En ce cas le ministre du travail aurait devant lui non seulement la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, mais peut-être certains éléments de F.O.* »

Cette réaction est celle de la plupart des militants syndicaux. Pour eux, les déclarations gouvernementales préludent à une attaque plus ou moins directe contre les organisations syndicales.

Lorsque les dirigeants communistes ont eu maille à partir durant le second semestre de 1975 et après avec les directions d'entreprises et avec les pouvoirs publics, la C.F.D.T. leur a verbalement exprimé son soutien.

Mais ce « oui » était immédiatement tempéré par un « mais ». Il devait être bien entendu que les cellules ou sections politiques n'empiéteraient en rien sur les prérogatives des syndicats.

Identifier les syndicats aux partis serait leur mort

Deux raisons, entre autres, expliquent cette position nuancée. D'abord, la C.F.D.T. a eu longtemps une attitude réservée à l'égard de la présence des partis sur les lieux de travail. A l'époque le P.C.F. était pratiquement le seul à créer des cellules. Sans donner dans un anticommunisme sommaire, les cédétistes ne cachaient pas leur hostilité à un parti qui imposait souvent sa loi à la C.G.T. Il ne leur échappe pas, aujourd'hui encore, que M. Marchais a tendance à doubler le syndicat, à chercher à catalyser pour le compte du P.C. le mécontentement populaire.

La renaissance d'un grand parti socialiste, conforme pour une bonne part aux vœux des équipes dirigeantes C.F.D.T., a changé les données du problème. Mais nombreux sont les cédétistes qui, adhérent au P.S. ou sympathisants, pensent que celui-ci n'a pas encore trouvé son style sur les lieux de travail.

Seconde raison de la position prusente de la confédération de M. Maire : le militant « moyen » de la C.F.D.T. n'éprouve pas le besoin impérieux d'une structure politique à l'usine. Son organisation syndicale possède son propre projet de société, le socialisme autogestionnaire, et les nombreux débats et recherches internes sur ce thème peuvent suffire à satisfaire son goût pour le débat politique.

Un bon nombre de cédétistes, cependant, militent dans l'organisation du parti proche de leur domicile, dont le rôle leur paraît plus efficace. Ils s'y sentent plus à l'aise que dans la section d'entreprise. Cette formule traduit mieux, pour eux, la volonté de rejeter le concept de « courroie de transmission » entre le parti et le syndicat, qui fut longtemps — et parfois encore — fortement reproché au P.C. et à la C.G.T.

On trouve à la C.F.D.T. des éléments très politisés venus de l'extrême gauche. Mais ceux-là préfèrent généralement passer sous silence leurs activités politiques. Ce sont les « coucous », que M. Maire accuse de vouloir noyauter sa centrale.

L'attitude nuancée de la C.F.D.T. à l'égard de l'activité politique dans l'entreprise peut surprendre venant d'une organisation où nombre de militants n'ont pas ménagé leur peine pour aider à la rénovation puis à l'élargissement du parti socialiste. A l'automne 1974, de nombreux responsables cédétistes avaient joint leur voix à l'appel qui allait conduire aux assises du socialisme de janvier 1975, à Pau, où parurent MM. Jacques Cherèque, Jacques Julliard, Paul Héritier, Emile Le Beller, etc. (1)

Ceux-ci devaient quitter la scène une fois l'élan donné et l'orientation entrée. « *Personne n'est plus soucieux que moi de l'indépendance syndicale*, affirme M. Cherèque. *Si la gauche arrive au pouvoir, nous ne marcherons pas au son de la flûte de Michel Rocard ou de quelqu'un d'autre, lorsqu'il s'agira de réaliser les nationalisations avec le contenu de notre espérance autogestionnaire. Si la C.G.T. devait être identifiée au P.C.F. et la C.F.D.T. au P.S., ce serait la mort de l'action syndicale.* »

Il n'y eut guère que MM. André Acquier et Michel Coffineau pour abandonner leurs responsabilités à la C.F.D.T. et en prendre au P.S., se conformant à la rigoureuse règle du non-cumul des mandats syndicaux et politiques.

Aux yeux de la C.G.T., admettre l'incompatibilité des mandats c'est consentir à une amputation : pourquoi le syndicaliste renoncerait-il à ses prérogatives civiques ? M. Benoît Frachon fut pendant trente ans à la tête de la C.G.T. — ou de la C.G.T.U. — sans cesser pour autant de siéger au comité central ou au bureau politique du P.C.F. Son successeur, M. Georges Séguy, marche depuis dix ans sur ses traces.

Une offensive contre le P.C.F. ?

Longtemps, la centrale a fait valoir que son indépendance était suffisamment établie dès lors qu'au bureau confédéral le nombre des militants connus pour leur appartenance au P.C.F. ne dépassait pas celui des non-communistes. Les dirigeants cégétistes restaient simultanément discrets sur la présence de communistes à la barre de la plupart de leurs fédérations et unions.

Ouvrant quelque peu les fenêtres de la vieille maison, M. Séguy a choisi de parler de la double appartenance « parti-syndicat » avec une franchise dont la naïveté est parfois feinte ou ironique. Les communistes étant les militants les plus actifs, les plus compétents et les plus dévoués de la classe ouvrière, dit-il, il est logique qu'ils se trouvent en grand nombre aux leviers de commande syndicaux.

Parce que ces mêmes communistes sont l'infanterie qui donne l'assaut au régime capitaliste, dans les entreprises comme ailleurs, M. Séguy a estimé que l'offensive gouvernementale, encouragée par le patronat, était spécifiquement dirigée contre le P.C.F., le parti « *qui depuis cinquante-six ans est essentiellement organisé parmi les travailleurs, malgré toutes les tentatives de répression* ».

La courroie de transmission ? « *C'est un vocabulaire depuis longtemps dépassé par les événements et les conditions modernes de la vie politique. Si une organisation politique s'aventurait à noyauter la C.G.T., la réaction syndicale serait immédiate.* » Et un invisible doigt accusateur de se tourner en direction des trotskistes, maoïstes et autres gauchistes amateurs d' « entrisme ».

Défendre ardemment la présence politique dans l'entreprise, cela signifiait, jusqu'à ces dernières années, apporter son soutien exclusif au P.C.F., mais il a fallu, tant bien que mal, tirer les conséquences du regroupement opéré sur le programme commun. Dans les rangs cégétistes, le statut des socialistes a évolué. Durant un quart de siècle, la S.F.I.O. leur avait interdit d'adhérer à la C.G.T. Celui qui passait outre risquait d'être traité de « crypto ».

L'anathème a disparu depuis le renouveau du « parti des socialistes ». Des militants chargés de responsabilités dans ce parti, tels que MM. Germon Larose ou Caraseus, sont entrés dans les instances confédérales de la C.G.T. Aux autres niveaux de l'organisation, la C.G.T. est devenue plus tolérante. Les socialistes nouvelle vague commencent à prendre de l'assurance ; mais tous n'ont pas l'allant, la disponibilité, les capacités dont font preuve beaucoup de communistes.

Des habitudes tenaces

« *Il n'est pas toujours facile de demander à des militants qui adhèrent au P.C.F. de céder leur place à de nouveaux venus, uniquement parce qu'ils sont socialistes* », explique M. Michel Warcholack, secrétaire confédéral. Des militants ont refusé des promotions factices qui ne s'appuyaient pas sur un engagement syndical profond. On ne peut imposer de « parachutage ».

Dans plusieurs unions départementales (Val-de-Marne, Yvelines ou Bouches-du-Rhône), à l'union des cadres UGICT-C.G.T., l'élargissement, d'après M. Warcholack, s'est accompli de façon satisfaisante. En revanche, à la tête des fédérations de cheminots ou de la métallurgie, des communistes ont remplacé d'autres communistes.

> **Les colorations politiques à la C.F.D.T.**
>
> **Une étude sur la composition des délégations au congrès de la C.F.D.T. à Annecy en 1976 montre que la politisation s'est fortement accentuée, depuis le congrès de Nantes, en 1973. Cette image est évidemment plus contrastée que celle de l'ensemble de la centrale.**
>
> **Sur environ 1 900 présents, 41 % adhéraient à un parti politique (27,4 % en 1973). Parmi eux 23,2 % étaient inscrits au P.S. (10,5 % en 1973), 10,6 % au PSU (12,8 %), 6,2 % à l'extrême gauche (1 %), 0,7 % au P.C.F.**
>
> **Si l'on recoupe ces données avec l'origine socio-professionnelle des délégués, on constate que les ouvriers vont davantage au P.S. (26,8 %) et au PSU (23,4 %) qu'à l'extrême gauche (21,3 %). Les employés et petits fonctionnaires font l'inverse : d'abord l'extrême gauche (33,8 %), puis le PSU (29,9 %) et le P.S. (22,6 %). Les techniciens donnent leur préférence au P.S. (17,8 %) puis à l'extrême gauche (15,7 %) et au PSU (12,4 %). Les ingénieurs et cadres se répartissent à raison de 15 % au PSU et 13 % au P.S. Parmi les cadres moyens, l'extrême gauche attire 15,7 %, le P.S. 14,9 % et le PSU 11,7 %.**
>
> **A Annecy, l'examen des dates auxquelles les délégués avaient pris leur carte syndicale a aussi montré le renouvellement de la centrale. Près de six sur dix ne la possédaient que depuis 1968. Autre constatation : le glissement vers l'extrême gauche des nouveaux militants. Parmi ceux qui ont adhéré à la confédération avant 1968 (43 % des congressistes étaient dans cette situation) il y a 56 % d'inscrits au P.S., 46,1 % au PSU et 6,7 % à l'extrême gauche. Ceux qui sont entrés à la C.F.D.T. depuis 1972 (c'étaient le cas de 17,2 % des congressistes) appartenaient à raison de 61,8 % à l'extrême gauche, 25 % au PSU et 12,8 % au P.S.**

Après une avancée incontestable, il y a eu, ces derniers mois, un ralentissement dans le mouvement qui tendait à faire davantage place aux syndiqués socialistes. Leur nombre dans les postes de responsabilité n'est certainement pas proportionnel aux effectifs du P.S. dans la C.G.T. Et puis, les habitudes sont tenaces. Dans l'élection d'une commission exécutive, elles poussent à écarter le candidat appartenant au P.S. Telle union locale C.G.T. recouvre avec ses affiches celles du P.S., en laissant apparentes celles du P.C.F.

Bien que les dirigeants influents de la C.G.T. n'aient rien fait pour la cultiver, la polémique entre le P.C. et le P.S. est descendue sur le terrain syndical, dans les entreprises, quelquefois à l'intérieur de l'organisation locale C.G.T. et le plus souvent entre les éléments cégétistes et cédétistes. L'apparition des sections d'entreprise socialistes a parfois aussi détérioré le climat syndical. Les rivalités d'influence se sont aigries.

Le P.C.F., assurent certains militants socialistes, a essayé plus ou moins de verrouiller la C.G.T. sur elle-même et d'en fermer insidieusement la porte aux socialistes « organisés ». Il a surtout affirmé sa présence de façon massive.

Ces efforts redoublés en direction des entreprises sont évidemment bien accueillis par le militant C.G.T. « traditionnel ». Pour lui, lorsque le P.C.F prend la parole, il facilite l'action syndicale sur les problèmes immédiats par sa présence, ses explications, le contenu plus dense qu'il donne à la lutte ouvrière. Quand, par exemple, le parti s'oppose à une saisie, il montre, avec ce fait brutal, la contrainte imposée aux plus défavorisés. Ensuite, il est plus aisé de développer l'action contre l'insuffisance des salaires, contre le chômage, ou de formuler une revendication nouvelle.

Il arrive que le P.S. et le P.C.F. aient une action soutenue dans la même entreprise, comme ce fut le cas chez les postiers de la gare d'Austerlitz. Les frictions sont généralement évitées à l'intérieur du syndicat C.G.T., où les militants des deux bords se retrouvent. A l'égard de l'extérieur, les militants cégétistes aiment à dire qu'il n'y a pas d'opposition entre le syndicat et le parti politique. L'un et l'autre, au contraire, s'unissent pour surmonter une difficulté commune : comment agir pour que les partis aient officiellement pied dans l'entreprise ?

Quand il y a davantage de politique dans l'entreprise, assurent avec conviction les cégétistes, il y a davantage de liberté pour le syndicat.

F.O. : ne pas franchir la frontière

« *Le président de la République aurait été mieux inspiré de se taire*, disait M. André Bergeron, quelques jours après la déclaration de M. Giscard d'Estaing. *Dépourvu de moyens d'intervenir efficacement, le gouvernement n'a fait que donner au P.C. et à la C.G.T. une belle occasion de crier au viol des libertés.* »

Force ouvrière ne se sent pas concernée, car « *elle ne mêle pas l'action syndicale et l'action politique* ». Mais, dit-elle, il faut veiller à ce que, sous prétexte de convaincre les salariés des vertus d'une politique, les partis n'empiètent pas sur le rôle des syndicats. Tout le monde sait que, pour la C.G.T. et le P.C., il y a longtemps que la frontière est franchie.

Pour avoir souffert de l'emprise des communistes sur la C.G.T., cause de deux scissions, Force ouvrière se garde de la politisation comme de la peste. Peut-être obéit-elle aussi de la sorte aux vieux réflexes anarcho-syndicalistes de méfiance envers les partis, puisqu'elle est la seule organisation à se flatter de compter dans ses rangs toute la gamme des tendances politiques depuis les trotskistes jusqu'aux gaullistes ou aux indépendants.

Pourtant, sociologiquement, la « clientèle » de F.O. est portée vers le débat politique et la tradition socialisante. Cette orientation n'est-elle pas quasi spontanée dans la fonction publique — lieu de recrutement privilégié de F.O. ?

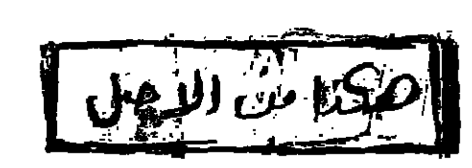
Dans d'autres secteurs tels que les entreprises nationalisées, les collectivités locales, les administrations privées, Force ouvrière exerce son influence sur un terrain également propice au parti socialiste. Pourtant, le syndiqué F.O. ne milite que très rarement politiquement sur le lieu de travail. Il se réserve pour la section locale de son parti. Quand il s'engage à fond dans cette action, il s'efface sur le plan syndical. Si bien que Force ouvrière n'a qu'exceptionnellement fourni des cadres au nouveau P.S., alors que celui-ci trouve sans doute dans la confédération de l'avenue du Maine la plus forte proportion d'adhérents et d'électeurs.

Un phénomène comparable peut s'observer à la Fédération de l'éducation nationale. Mais, dans cette dernière, il est encore plus impérieux de bannir une reconnaissance officielle des sections politiques. Le risque serait grand pour le maintien de la cohésion syndicale dans une organisation où les deux principales tendances sont déjà cataloguées comme l'une « proche des socialistes » et l'autre, qui est minoritaire, « proche des communistes ». C'est très discrètement, semble-t-il, que le P.C. développe des cellules dans les établissements scolaires.

La C.G.C. dans le programme en cent trois points remis au premier ministe d'alors, M. Chirac, réclamait au printemps 1976 la suppression des sections ou cellules politiques dans l'entreprise. Sans aller jusque-là, les membres de la C.F.T.C. et les cadres de l'U.C.T. se retrouvent aussi sur la même condamnation de la politique à l'usine. Pour eux, le syndicat a seul qualité pour défendre en tuote indépendance les intérêts des salariés. Quant aux groupements « indépendants », ils renchérissent sur les déclarations élyséennes, en leur reprochant d'être trop tardives.

(1) Ces militants appartenaient respectivement à la fédération de la métallurgie (M. Cherèque), au SGEN (M. Julliard), à l'union Rhône-Alpes (M. Héritier), aux P.T.T. (M. Le Beller). M. Acquier était également à la métallurgie et M. Coffineau était chargé de l'action revendicative confédérale.

Prochain article :
L'ENTREPRISE N'EST PAS NEUTRE



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CLASSES MOYENNES

Les G.I.R. tiendront une convention nationale à Paris

Une convention nationale sera organisée à Paris (le Monde du 2 mars) pour adopter une charte qui définira « l'axe autour duquel évolueront les G.I.R. (groupes Initiative et Responsabilité) et qui déterminera « une structure plus élaborée ». C'est ce qu'a indiqué M. Léon Gingembre (P.M.E.) en lisant le texte de présentation des nouveaux groupements, entouré par MM. Monier (C.S.M.F.), Charpentié (C.G.C.), Debatisse (F.N.S.E.A.) et Combe (A.P.C.M.).

Le texte de la déclaration lue à la presse précise notamment : « *Le devan. de la scène est accaparé en permanence par le débat politique qui rejette, malheureusement, les aspirations de ceux qui ne peuvent se contenter des théories plus ou moins faciles car ils doivent combattre âprement et chaque jour la réalité des faits. Nous pensons qu'il n'est plus possible d'accepter que les partis politiques nous parlent d'une société coupée arbitrairement en deux par la scène politique alors que les citoyens abusés par les promesses ou lassés par la propagande assistent en spectateurs au combat qui prétend décider de leur destin.* »

« *Nous avons découvert notre solidarité et les éléments essentiels qui nous unissent : le choix de la liberté, le goût du risque, le sens de l'effort et l'exercice de la responsabilité et de l'initiative* », indique encore cette déclaration.

Interrogés plusieurs fois sur le caractère politique du mouvement les cinq présidents se sont défendus de toute liaison avec quelque parti que ce soit. M. Debatisse a précisé son refus du programme commun de la gauche. M. Charpentié a dit qu'il se retirerait du mouvement si celui-ci était « récupéré » par une organisation politique.

En ce qui concerne la nature de l'engagement des cinq présidents, M. Gingembre a déclaré qu'il s'agissait de la prise de position de personnalités et non de celle des organisations qu'ils dirigent. M. Charpentié a précisé que sa participation aux G.I.R. se faisait en accord avec son organisation et engageait les militants de la C.G.C., bien qu'un intervenant lui ait fait remarquer le désaccord des cadres de la métallurgie à ce sujet. M. Debatisse a noté qu'il avait été mandaté pour défendre les intérêts des exploitants par les agriculteurs eux-mêmes, qui pourraient juger de son action à l'occasion du prochain congrès.

A propos de l'exclusive lancée dans la lettre annonçant la naissance des G.I.R., la déclaration des cinq présidents indique : « *D'autres tentatives de regroupement de nos catégories socio-professionnelles existent ; et nous souhaitons sincèrement qu'elles s'associent aux groupes Initiative et Responsabilité.* »

[Au cours d'un dîner de presse, M. Louis Perrin, président des chambres d'agriculture (A. P. C. A.), qui n'a pas été consulté sur la création des G. I. R., a déclaré : « Il ne faut pas se cacher derrière son doigt. Cette opérations est de pure politique. »]

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré mercredi 2 mars au micro d'Europe 1, à propos de la création des GIR : « *Il s'agit d'une manipulation des responsables au niveau national, des classes moyennes contre la gauche. La majorité actuelle essaie de reprendre pied dans cette classe qui est en train de la quitter.* »

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LE FIGARO : une forme de proposition.

« *Des initiatives comme celle d'aujourd'hui sont-elles susceptibles de provoquer une prise de conscience, une cristallisation ? Deux chausses les guettent si elles parviennent à se développer : un poujadisme à courte vue et la tentation de l'action politique. Mais on peut aussi imaginer qu'un groupe de « classes moyennes » devienne une force de proposition. Il est troublant à cet égard de constater la montée des mouvements écologistes ?* »

LIBERATION : une carcasse vide.

« *Les classes moyennes qui ont voté pour Giscard n'arrivent pas à se reconnaître dans le chef de l'Etat. (...) Le seul souvenir qui apparaît à l'horizon, Chirac et sa poigne. En attendant sa venue, il faut la préparer et faire entendre sa voix. Alors on crée le GIR. Un mouvement à première vue un peu fadasse à qui il manque la stature et la venue d'un Poujade. (...) Un mouvement qui ressemble un peu (...) à une carcasse vide* »...

L'HUMANITE : parfum poujadiste.

« *Dans les moments décisifs, élections présidentielles notamment, la droite a toujours pu compter sur M. Debatisse, qui est l'ami de M. Giscard d'Estaing et de M. Chirac. (...) Les GIR sont un avatar du libéralisme avancé. (...) Les propos* [de M. Debatisse], *rappellent le poujadisme des années 50. (...) Dans l'esprit des hommes du pouvoir, les GIR devraient permettre de ramener les couches moyennes vers le giscardisme, que ce soit sous la bannière chiraquienne, barriste ou R.I. Il s'agit bien de politique, au sens le plus combinatoire du terme.* »

LE MATIN DE PARIS : coup de filet.

« *L'habillage neutraliste ne doit pas faire illusion. Derrière les vieux briscards de l'organisation professionnelle se profilent les contours d'un gigantesque coup de filet sur un tiers état en danger, cette fois, de prolétarisation.* »

L'AURORE : défenseur d'une société de liberté.

« *Le GIR se veut avant tout le défenseur d'une société de liberté plutôt que le supporter de telle ou telle politique. (...) La tâche que se sont assignés les Cinq du GIR ne sera pas facile. (...) Mais si le rassemblement prend corps, alors ce nouveau syndicat aux allures prononcées de groupe de pression pourra amener la politique politicienne à prendre en compte les aspirations des Français davantage que leurs options idéologiques.* »

FISCALITÉ

LE MINISTÈRE DES FINANCES PERDRAIT SON DROIT DE DÉCIDER SEUL DES TRANSACTIONS

Les grandes lignes de la réforme du ministère de l'économie et des finances seront probablement connues dès la fin du mois, à l'issue du conseil des ministres du mercredi 30 mars. On sait (*le Monde* du 2 mars) que M. Giscard d'Estaing a fait parvenir à M. Barre une lettre de mission chargeant le premier ministre de rénover le ministère des finances dans ses relations avec le public et pour une plus grande efficacité.

Le projet de loi comprendra une dizaine d'articles. « *Il n'est pas question*, affirme-t-on rue de Rivoli, *de faire éclater le ministère en deux parties, en transférant par exemple la direction du budget à Matignon.* »

Un des points importants de la réforme pourrait être la remise en cause du droit qu'a actuellement la direction générale des impôts de proposer des transactions aux sociétés en situation fiscale irrégulière, plutôt que de transmettre automatiquement les dossiers au parquet. On affirme, rue de Rivoli, qu'il est dans l'intention de M. Durafour d'édicter à ce sujet « *des règles aussi affichées que possible et s'appliquant aussi automatiquement que possible* », cela pour qu'il n'y ait pas — ou plus — d'arbitraire dans les décisions d'envoyer ou de ne pas envoyer un dossier à la justice.

AFFAIRES

L'OPEP CONSACRERA 800 MILLIONS DE DOLLARS CETTE ANNÉE A L'AIDE AU TIERS-MONDE

Les ministres des finances de l'OPEP ont décidé le 1er mars, à Vienne, de consacrer cette année — comme l'an dernier — 800 millions de dollars à l'aide au tiers-monde. Le secrétaire général de l'OPEP, M. Ali Jaidah, n'a cependant pas précisé les modalités selon lesquelles le « fonds spécial » répartira cette aide. Il s'est d'ailleurs refusé à dévoiler la ventilation des contributions des pays membres (selon certaines rumeurs, l'Arabie Saoudite aurait demandé à réduire sa participation).

La conférence des ministres des finances a d'autre part « exprimé son soutien » à la nomination projetée de l'Arabie Saoudite à la présidence du Fonds international de développement agricole, dont le siège devrait être, selon l'OPEP, en Iran. Les observateurs de Vienne voient dans ce soutien un « geste de conciliation » entre Ryad et Téhéran, actuellement divisés sur le prix du pétrole. — (A. F. P.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

REPRISE PROGRESSIVE DU TRAVAIL A L'USINE D.B.A. DE BEAUVAIS

Les six cent cinquante ouvriers mis en chômage technique à l'usine D.B.A. (Ducellier, Bendix, Air Equipement) à Beauvais (Oise), à la suite de la grève de la fonderie Eaton-Manil de Vivier-au-Court (Ardennes), reprendront graduellement le travail à partir du 2 mars. C'est ce que vient d'annoncer la direction de cette usine de freins hydrauliques, qui précise que les livraisons de matière première en provenance de la fonderie ardennaise reprennent progressivement, après plus de trois semaines d'arrêt.

Le communiqué de D.B.A.-Beauvais fait suite à l'arrivée de deux camions de fonte qui avaient été bloqués depuis le début du conflit dans l'usine ardennaise.

A la direction d'Eaton-Manil, on précise que la production a partiellement repris à Vivier-au-Court avec l'aide des agents de maîtrise qui, se substituant au personnel ouvrier absent, « font fonctionner le matériel ». De ce fait, explique-t-on, l'usine tourne « au moins à une aussi bonne cadence qu'en temps normal », et l'on pense que « la majorité silencieuse » des ouvriers désireux de reprendre le travail se présentera « par petits paquets » au cours des prochains jours. Pour l'instant, selon la direction, deux cent cinquante salariés sur six cents sont présents dans l'entreprise, dont cent cinquante ouvriers.

Les syndicats des banques envisagent une nouvelle grève

Les représentants des fédérations des banques C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C. (la C.G.C. s'abstenant) devaient se réunir le 3 mars pour se prononcer sur la suite de leur action. La grève de vingt-quatre heures effectuée le 25 février n'est, pour les militants, qu'une première étape, car le mécontentement des employés de banque est profond, affirment-ils.

Pour la première fois depuis de longues années, ils n'ont aucune perspective d'amélioration du pouvoir d'achat. Précédemment, cette amélioration était obtenue par l'attribution de points : en 1976, 7 points (environ 5,29 francs par point) avaient été distribués uniformément, soit une augmentation moyenne de 1,15 %. Le maintien du pouvoir d'achat ne sera même pas assuré, puisque aucune majoration ou ajustement au titre de l'année 1977 ne sont prévus avant le mois de mai, date déjà fixée pour la prochaine réunion paritaire. Or, précédemment, une augmentation du salaire de base était toujours appliquée au 1er janvier.

Ainsi, au début de 1976, il y avait eu une majoration de 2 % dont 0,80 % destiné à apurer les comptes de 1975. Avec quatre autres relèvements successifs, les salaires, fin 1976, avaient augmenté de 9,70 %, alors que l'indice des prix s'était élevé de 9,86 %.

C'est à l'examen de ces chiffres que, lors de la réunion paritaire du 4 février 1977, l'A.F.B. (Association française des banques), décidait de combler ce retard en appliquant, à compter du 1er janvier, une augmentation de 0,17 %. Un rappel égal à 1,43 % du salaire de décembre épongeait forfaitairement l'écart subi par les salaires à fin de 1976.

S'ils ne parviennent pas à fléchir la décision patronale, les employés de banque, quelle que soit la hausse des prix, n'auront donc pas d'autre augmentation de salaires que ce 0,17 % durant les cinq premiers mois de l'année 1977.

● A L'USINE B.S.N. GERVAIS-DANONE DE RIVE-DE-GIER (Loire), la grève avec occupation des locaux, commencée le 22 février, pour protester contre la suppression de trois cent cinquante-deux emplois sur les mille soixante que compte l'entreprise, a été marquée par un incident le 1er mars. Un commissaire de police accompagné de deux inspecteurs sont intervenus, à la demande de la direction, pour permettre au directeur, M. Fleury, qui avait déjà été bloqué dans son bureau la veille, par des grévistes, de quitter l'établissement. Selon la direction locale, qui réclame l'évacuation des lieux avant toute négociation, « *la poursuite du mouvement risque de compromettre définitivement la totalité de l'emploi* ». La C.F.D.T. dénonce de son côté « *l'attitude provocante de la direction* ». — (*Corresp.*)

● UNE QUATRIEME REUNION PARITAIRE SUR LES SALAIRES A LA S.N.C.F. s'est tenue le 28 février. La direction a proposé, comme cela a été fait dans d'autres entreprises nationalisées, une nouvelle formule basée sur la notion de masse salariale, n'apportant une amélioration du pouvoir d'achat qu'avec la réussite du plan Barre. La périodicité des augmentations de salaire serait discutée avec les syndicats signataires. Les fédérations ont estimé insuffisantes ces offres. Prochaine réunion le 15 mars.

BIBLIOGRAPHIE

DEMAIN, L'AUTOGESTION

d'Edmond Maire et Claude Perrignon

« *Jaillie comme un phare de mai 1968, l'idée d'autogestion rassemble pour nous la somme des espérances de l'humanité d'aujourd'hui.* » Le ton du petit ouvrage — 150 pages — qu'Edmond Maire secrétaire général de la C.F.D.T., et Claude Perrignon, chargé du service de presse de la confédération, viennent de publier, tranche d'emblée avec les études théoriques et les rapports politiques et syndicaux consacrés à ce sujet. Les auteurs ont voulu écrire un livre chaleureux, car « *c'est autant par cœur que par raison que la C.F.D.T. veut changer la vie... Parler froidement de la vie, c'est parler d'une vie morte.* »

S'appuyant sr la réflexion et l'action de la C.F.D.T., qu'ils présentent dans un style direct et simple, ils ont écrit un ouvrage clair et didactique qui s'adresse d'abord à tous ceux qui connaissent mal l'autogestion. Livre militant, qui évite, malgré son titre en forme d'espérance, de présenter le socialisme autogestionnaire comme « *le Pérou, le ciel ou la lune* ». Il ne s'agit pas ici d'offrir « *une visite guidée et rapide d'un pays de rêve* », mais d'explorer des pistes vers une société à « *inventer, à construire... à mériter* ». « *L'idéalisme ou la croyance en une science de la révolution ne sont pas à la base de notre démarche,* écrivent les auteurs. *L'histoire nous montre d'ailleurs que des références de ce genre conduisent souvent au bûcher, au camp de concentration ou à l'asile psychiatrique.* »

Partant d'une analyse critique du système capitaliste, Edmond Maire et Claude Perrignon règlent un peu rapidement leur sort — les affirmations tenant lieu d'arguments — aux expériences réformistes et social-démocrates, fussent-elles suédoises. Ils insistent davantage sur les « déviations » et les dangers du socialisme centralisateur et léniniste. Ce qu'ils proposent, ce n'est pas le modèle d'une autre société, mais une perspective et une pédagogie. Leur leitmotiv : changer partout et dès aujourd'hui par l'action collective les rapports sociaux entre les hommes marqués par l'exploitation, la domination, la dépendance.

Pour cela, la prise du pouvoir politique et le changement de la propriété, pour nécessaires qu'ils soient, ne sont ni « *suffisants* » ni « *décisifs* ». La marche vers l'autogestion passe par « *des sauts qualitatifs* » c'est-à-dire des conquêtes « *décisives et significatives* » de nouveaux pouvoirs par les travailleurs. Elle doit se traduire aussi par une recherche de l'harmonie entre la liberté et l'égalité : « *La liberté sans contrôle social débouche sur la reconstitution des inégalités et des privilèges, l'égalité sans le droit à l'initiative libre conduit à la bureaucratie et à la dictature.* »

Mais n'est-ce pas rêver que de croire qu'il puisse exister une société où personne ne dominerait personne, où il y aurait « *reconnaissance et confrontation des apports de chacun* » ? Comme si l'homme était naturellement vertueux ! « *La nature humaine a bon dos*, répliquent les auteurs. *L'être humain est ce qu'il devient.* » Nous savons par expérience, ajoutent-ils en substance, que la plupart des hommes lorsqu'ils peuvent prendre en charge leurs propres affaires, font preuve de grandes capacités d'initiatives et de responsabilités. Si, au terme de ce livre, l'autogestion ne relève plus tout à fait de l'utopie ou de l'acte de foi, elle reste un pari.

J.M.D.

★ *Demain l'autogestion*, Edmond Maire, Claude Perrignon. Editions Seghers (collection « Points de départ », 157 p., 20 F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA HAUSSE DU CAFÉ SE POURSUIT

La hausse des prix du café a repris sur les marchés internationaux. Mardi 1er mars, les cours ont à nouveau frôlé les 4 000 livres sterling la tonne à Londres, s'approchant des 4 dollars la livre-poids à New-York et s'inscrivant dans la fourchette 3 275-3 500 F les 100 kilos à Paris - Le Havre.

Le Salvador et le Brésil ont à nouveau augmenté leurs prix à l'exportation, et la sécheresse compromet la récolte en Colombie. Au Brésil, où tous les records de vente pour une seule journée ont été battus jeudi et vendredi derniers, le président de l'Institut du café, M. Calazans, estime que ceux qui espèrent une baisse des prix à la suite d'un boycott des consommateurs se trompent lourdement. Il affirme avoir, il y a quelque temps, pressé les importateurs étrangers d'acheter du café brésilien pour éviter une tension excessive des cours. Mais ses interlocuteurs n'en auraient rien fait, tablant sur une réaction en baisse, ce qui les oblige aujourd'hui à acheter en force au moment où le niveau des stocks diminue sensiblement. Au Brésil, ce n'est pas avant 1978 que les jeunes caféiers plantés après les gelées désastreuses de 1975 entreront en production, et d'ici là, estime-t-on à Rio, il y aura de beaux jours pour les producteurs.

AGRICULTURE

LA VENTE DE BEURRE A L'U.R.S.S.

La responsabilité de M. Roy Jenkins est gravement engagée

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission devait arrêter, mercredi 2 mars, sa position sur le problème posé par l'exportation de beurre communautaire vers l'Union soviétique. Vendredi dernier, elle a décidé, comme lui en donne le droit la réglementation communautaire, de suspendre pour trois jours « la préfixation des restitutions à l'exportation de beurre », autrement dit l'octroi d'une subvention pour des contrats à venir. Cette subvention est fixée depuis le début février à 159,75 unités de compte par 100 kilos (192 dollars), soit deux fois plus que le cours mondial. Le porte-parole de la Commission a admis mardi que des certificats donnant droit à cette subvention de 192 dollars avaient déjà été octroyés pour un total de 36 000 tonnes (10 000 jeudi et 26 000 vendredi). La suspension décidée vendredi ne peut d'aucune manière remettre en cause l'exécution de ces contrats. Des bateaux à destination des ports soviétiques ont d'ores et déjà été chargés.

De notre correspondant

D'après les informations circulant à Bruxelles (et qui ne sont pas démenties à Paris), l'U.R.S.S. qui traite par l'intermédiaire de la société française Interagra « *pourrait encore se porter acheteur* » aux mêmes conditions d'environ 40 000 tonnes. Encore faudrait-il que la « *restitution* » soit rétablie, ce qui place maintenant la Commission dans une situation embarrassante : si elle le fait, elle reconnaît implicitement qu'elle a agi vendredi de manière précipitée et inutile ; en revanche, si elle modifie sensiblement le niveau de la subvention, elle remet en cause la gestion traditionnelle de la politique agricole commune et prend le risque d'ouvrir une crise sérieuse dans la Communauté.

Une analyse un peu fouillée révèle que tout, absolument tout, dans cette affaire a été truqué et conduit à la conclusion que la Commission, en suspendant vendredi l'octroi des subventions de beurre à l'exportation, a commis d'abord une faute sur le plan moral. Il apparaît en effet qu'elle a de bout en bout cherché à tromper l'opinion publique. *La* responsabilité personnelle du président Jenkins qui a joué un rôle déterminant dans les péripéties des jours passés est gravement engagée.

Le communiqué publié vendredi soir par la Commission pour annoncer la décision de « *suspendre immédiatement la préfixation des restitutions à l'exportation de beurre afin de ménager un temps de réflexion* » est rédigé en termes passablement dramatiques. — « *Le président Jenkins a pris ce soir contact par téléphone avec M. Gundelach, qui est en ce moment à Washington, au sujet des exportations de beurre...* » — et veut donner l'impression que le président de la Commission, prenant en main avec la détermination politique qui s'impose une affaire jusque-là traitée par les services, a mis un frein à une opération scandaleuse dont il n'était pas au courant. Les commentaires téléguidés donnés jusqu'à vendredi par le porte-parole confirment cette impression : la Commission niait être le moins du monde au courant des tractations en cours avec l'U.R.S.S.

En fait, la présentation que l'on a voulu ainsi donner ne correspond d'aucune manière à la réalité. Le président Jenkins qui a agi à la suite de la très forte réaction qu'a suscitée au Royaume-Uni l'annonce de la vente de beurre à bas prix à l'Union soviétique, était parfaitement informé de ce dossier, et depuis longtemps. On peut penser que la Commission, consciente tout à la fois de la nécessité économique de réduire ses excédents de beurre — ce qui, compte tenu des conditions prévalant sur le marché mondial, n'est possible que moyennant une forte subvention, — et de la sensibilité d'une partie de l'opinion à la vente à bas prix de produits alimentaires à l'U.R.S.S., a souhaité réaliser cette exportation, qui se présentait avec le plus de discrétion possible, par tranches de 10 000 t et sans en avertir le public. La société Interagra a accepté de se prêter à ce petit jeu de la semi-clandestinité, jusqu'au jour où, à la suite d'une indiscrétion, le pot-aux-roses a été découvert.

La réaction, à notre avis lamentable, de la Commission — ou plutôt de son président — appelle deux questions :

— *Politique* : cette exportation à bas prix est attaquée au Royaume-Uni essentiellement parce qu'elle est destinée à l'Union soviétique ; la Commission, en épousant même indirectement une telle querelle, met le doigt dans un terrible engrenage. Les Neuf, *dans la gestion de leur politique* agricole commune, ont traité jusqu'ici leurs clients sur un pied de *stricte* égalité. Existe-t-il maintenant une « liste noire » parmi les pays tiers ? Accorder des subventions pour exporter des produits excédentaires vers l'Union soviétique devient-il condamnable alors qu'agir de même à l'égard de la Suisse ou du Japon ne l'est pas ? Si c'est le cas, il faut le dire, car c'est nouveau, et ouvrir un débat public sur ce thème.

— *Economique* : en l'absence de mesures structurelles de nature à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché laitier (mesures qui ne peuvent se résumer à imposer une « *taxe de coresponsabilité* » aux producteurs), la Communauté doit se débarrasser de ses excédents. Faute d'actions énergiques de ce genre, les stocks publics de beurre, qui s'élèvent aujourd'hui à 190 000 tonnes (dont 100 000 tonnes en Allemagne et 70 000 tonnes en France) atteindront probablement 400 000 tonnes, de l'avis même de M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, à l'automne prochain. Le seul moyen de dégager le marché, personne ne le conteste à Bruxelles, est d'exporter, et le seul débouché important est l'U.R.S.S. Les passages du communiqué publié vendredi sous l'autorité du président Jenkins, laissant croire qu'il existe une alternative (vente à bas prix à l'intérieur de la Communauté) expriment ce que l'opinion publique britannique souhaite entendre, mais n'en sont pas moins parfaitement démagogiques : les expériences déjà faites dans ce sens — ventes de « *beurre social* » — se sont soldées par un échec complet.

En faisant écho aux critiques adressées par ses compatriotes à la politique d'exportations agricoles de la C.E.E., le président Jenkins, qui n'ignore pas ce bilan, attise inutilement la polémique et entrave la gestion normale du Marché commun agricole, ce qui n'est assurément pas conforme à sa mission.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le libéralisme « pur et dur » du marché de Chicago

Que venait faire à Paris ces lundi 28 *février et* mardi 1er mars, *le président de la Bourse de commerce de Chicago, le plus important* marché à terme mondial de denrées ? Au moment où la nouvelle administration *mise en place par le président* Carter déclare vouloir organiser les marchés mondiaux des denrées alimentaires pour éviter les fluctuations des cours, M Warren W. Lebeck a présenté une défense et illustration de la loi du marché, où se confrontent l'offre et la demande dans une spéculation pure et dure. Et il a critiqué vivement les « *bureaucrates* » et les « *planificateurs* » qui veulent imposer des normes aux producteurs.

« *Pensez-vous que les spéculateurs produisent plus de denrées alimentaires que les technocrates ?* », lui avons-nous demandé. « *Oui* », a répondu M. Lebeck. Une telle défense du libéralisme économique — « *si les hommes politiques ne s'occupaient pas de nos affaires, nous vivrions dans un monde parfait* », a-t-il notamment dit — a quelque peu étonné son auditoire européen.

M. Jean Deleau, vice-président du Conseil économique et social, ancien président des céréaliers français, a pris le contrepied de M. Lebeck, lui faisant remarquer que de nombreuses organisations agricoles — y compris américaines — ont donné leur accord à la constitution d'accords mondiaux. Un fonctionnaire de l'O.C.D.E. a fait remarquer que l'accroissement des transactions à Chicago tenait moins aux vertus du système lui-même qu'au gonflement de la masse de capitaux flottants qui ont recherché la meilleure rémunération possible.

M. Kracneil, directeur de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), a noté que l'organisation des marchés agricoles répondait à une nécessité sociale et à des impératifs de développement. Apparemment, M. Lebeck a été insensible aux arguments de ses interlocuteurs. Il a assimilé la position de M. Deleau à celle des « païens » à l'égard de la religion chrétienne. Et, sans en démordre, il a conclu que les agriculteurs américains étaient attachés au système du marché à terme, dont la « philosophie » se fonde sur la libre entreprise et la motivation du profit. « *Si l'agriculteur américain*, a-t-il dit, *qui n'a pas besoin de subventions, veut faire des bénéfices, il a intérêt à suivre les indications du marché de Chicago.* » — A.G.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● LE GROUPE PEUGEOT-CITROEN A ENGAGE DES NEGOCIATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS en vue de l'installation d'une usine de construction automobile. Les premiers contacts ont été pris en juillet 1976. Fin février, une délégation du groupe a remis au ministère portugais de l'industrie un projet détaillé qui prévoit la fabrication de cent mille voitures par an et la création de cinq mille à dix mille emplois. Les modalités de financement et le coût de ce projet n'ont pas été encore fixées. Le Portugal ne possède jusqu'à présent que des usines de montage d'automobiles. Peugeot-Citroën, qui a déjà installé une unité d'assemblage, détient 17,2 % du marché automobile portugais, où il se situe en deuxième position après Fiat (21,5 %).

Conflits sociaux

● GREVE DES DOCKERS A BREST. — La grève des dockers de Brest, qui en est à son neuvième jour, entraîne des conséquences graves pour l'activité du port. Selon la chambre de commerce, les usines d'aliments du bétail risquent de se trouver en rupture de stock, des tonnes d'agrumes risquent de pourrir sur les quais engorgés de marchandises.

Colloques

● AU COLLOQUE DE PARIS SUR LE « NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ». — Deux communications sont ajoutées à celles que nous avons analysées dans *le Monde* daté 27-28 février. L'une émanait du ministre mexicain, M. Moya Palencia, qui a notamment déclaré : « *Il est indispensable que les pays développés s'acquittent avant 1980 de leur responsabilité de destiner à l'assistance aux pays non développés des ressources de l'ordre de 0,7 %, comme ils en ont pris l'engagement auprès des Nations unies.* »

L'autre rapport du président R. Caldera, du Venezuela, soulignait : « *Ce sont les peuples hautement industrialisés qui ont imposé par leur politique économique aux pays sous-développés un modèle de croissance qui les a rendu impuissants.* »

Étranger

● LA BALANCE JAPONAISE DES PAIEMENTS a enregistré, en janvier, un déficit de 846 millions de dollars (avant corrections saisonnières). Ce déficit, comparé avec un surplus de 484 millions de dollars en décembre, est dû à la balance commerciale, qui a accusé un déséquilibre de 77 millions de dollars en janvier, contre un excédent record de 1 653 millions en décembre. — *(A.F.P.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	4 1/4	5 1/4	4	5				
1 mois	4 3/8	4 7/8	4 1/4	4 3/4	2 1/4	2 5/8	10 1/2	11
3 mois	4 3/4	5 1/4	4 1/4	4 3/4	2 1/8	2 5/8	10 5/8	10 7/8
6 mois	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	2 1/4	2 3/4	11	11 1/4
					2 3/8	2 7/8	11 11/16	11 15/16

A L'ÉTRANGER

LA TURQUIE SE FÉLICITE DE LA VISITE D'INDUSTRIELS FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Ankara. — Une délégation du Conseil national du patronat français vient de séjourner en Turquie, à l'invitation de l'Union des chambres de commerce et d'industrie turques. A Ankara, on s'est félicité que, pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, une délégation d'industriels français ait visité la Turquie, ce qui, pour certains observateurs turcs, a une signification plus politique qu'économique. Toutefois, la Turquie projette d'importer en 1977 des équipements industriels pour un contrat de 6 milliards de dollars.

En 1976, Ankara a importé 309 millions de dollars de produits français et exporté pour 108 millions vers la France, qui est son sixième fournisseur et client (6 % et 5,5 % des achats et des ventes de la Turquie). Quelque huit entreprises françaises — contre vingt-quatre allemandes et vingt américaines — détiennent des participations en Turquie. Les investissements français — 14 millions de dollars seulement — représentent 11 % du total des capitaux étrangers. Enfin, selon les statistiques officielles, quelque cinquante-six mille ouvriers turcs travaillent en France, sans compter les clandestins. — A.V.

LE GOUVERNEMENT DANOIS DÉMENT TOUTE INTENTION DE DÉVALUER LA COURONNE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Des rumeurs ont circulé de nouveau ces jours-ci à Copenhague — et aussi dans d'autres capitales européennes — sur l'éventualité d'une prochaine dévaluation de la couronne danoise. Les autorités danoises se sont hâtées de démentir ces bruits jugés par elles sans aucun fondement. En tout cas, le gouvernement a déjà pris des précautions en contractant un emprunt d'Etat supplémentaire d'un montant de 400 millions de deutschemarks auprès d'un consortium de banques établi à Luxembourg.

Cependant, les difficultés économiques vont se préciser. Le blocage général des prix, voté au début de décembre 1976, a pris fin le 1er mars. Au cours de la seconde quinzaine de février, nombreux ont été les détaillants danois à avoir déjà reçu de leurs fournisseurs en gros de nouveaux barèmes de prix. Une augmentation de l'essence, de la bière et des alcools doit notamment avoir lieu immédaitement. Le 1er mars également s'est terminée la période de validité des conventions collectives (qui dure deux ans). Un préavis de grève a été lancé.

C. O.

Aux États-Unis

LE FROID A PROVOQUÉ UNE AGGRAVATION DU DÉFICIT COMMERCIAL

Washington *(Agefi, A.F.P.)*. — Le froid, le pétrole et le café ont entraîné, en janvier, une détérioration sans précédent de la balance commerciale américaine. Le déficit — 1,67 milliard de dollars — est le plus élevé jamais enregistré en un mois (610 millions en décembre et 1,03 milliard en novembre).

Les importations ont augmenté de 2,3 % pour atteindre 11,27 milliards de dollars. Les achats de produits pétroliers se sont notamment élevés à 3,1 milliards, en augmentation de 210 millions, tandis que ceux de café se sont accrus de près de 60 millions. En revanche, les exportations, perturbées par les fermetures d'usines et les difficultés de transport, ont diminué de 7,8 %, pour revenir à 9,6 milliards.

Autre conséquence de la rigueur climatique : l'indice global des principaux indicateurs économiques a baissé de 1,2 % en janvier, pour s'établir à 127,4 (base 100 en 1967), après trois mois consécutifs de hausse (0,6 % en octobre, 0,9 % en novembre, 1,2 % en décembre). Par ailleurs, les commandes de machines-outils ont baissé de 13 % en janvier, se situant à 201 millions de dollars. Selon les experts, l'activité devrait toutefois reprendre sa progression prochainement. D'après une étude de M McGraw-Hill, les sociétés américaines envisagent d'investir en 1977 environ 139 milliards de dollars, soit 15 % de plus qu'en 1976.

LE GROUPE SCOA PREND LE CONTROLE DE LA FIRME AUSTRALIENNE SULLIVAN

Le groupe commercial SCOA, ancienne Société commerciale de l'Ouest africain, qui, filiale depuis 1969 de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, a réalisé 6 milliards de chiffres d'affaires en 1976, complète son réseau international. Il vient de prendre le contrôle de la société australienne de commerce Sullivan (150 millions de chiffre d'affaires), qui fait du négoce dans le Pacifique sud. En 1975, SCOA avait pris le contrôle de la Compagnie Olivier.

A partir de ce nouvel investissement de 15 millions de francs, le groupe SCOA a l'intention de développer les activités commerciales de Sullivan (vente de produits alimentaires notamment) dans le Pacifique sud, mais aussi de créer de nouveaux courants d'exportation de cette zone vers l'Extrême-Orient et le Sud-Est asiatique. Il s'agit enfin de promouvoir la vente de biens de consommation et d'équipement en provenance de l'Europe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

D M C - PRICEL

Dans le but de mieux assurer leurs responsabilités de gestion tout en simplifiant leurs structures internes, les sociétés D.M.C. et Pricel, qui détiennent des intérêts communs dans des entreprises textiles et paratextiles, se sont mises d'accord sur les opérations suivantes :

1) La participation du groupe D.M.C. dans la société Texunion, qui était, depuis 1969, de 51 %, a été portée à 67 % ;

2) En contrepartie, le groupe Pricel a reçu 50 % du capital des sociétés Lainière de Picardie-Intissel et Flextex Holding et détient ainsi plus de 75 % du capital de chacune de ces deux sociétés.

La Lainière de Picardie-Intissel, premier fabricant européen de toile tailleur, a réalisé, en 1976, un chiffre d'affaires de 164 000 000 de francs. Flextex Holding contrôle deux sociétés d'enduction sur tissus situées l'une en Italie, et l'autre en Allemagne fédérale, ayant réalisé en 1976 un chiffre d'affaires total de l'ordre de 157 000 000 de francs.

De son côté, Texunion, l'un des plus importants fabricants et distributeurs européens de tissus pour l'habillement, l'ameublement et les usages industriels, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 milliard 900 millions de francs en 1976.

Le regroupement d'intérêts résultant de ces opérations permettra à chacun des deux groupes d'obtenir une plus grande efficacité.

SAINRAPT & BRICE

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe Sainrapt et Brice pour l'exercice 1976 s'élève à environ 1,05 milliard de francs (+ 47 %). Bien que les comptes consolidés ne soient pas encore définitivement arrêtés, le bénéfice du groupe devrait être de l'ordre de 21 millions de francs (+ 25 %), tandis que le « cash flow » dépassera 62 millions de francs (+ 40 %).

Le carnet de commandes hors taxes au 1er janvier 1977 est de 1,74 milliard de francs (1,05 milliard de francs au 1er janvier 1976), l'augmentation à données comparables étant de + 47 %.

Pour l'exercice 1977, le chiffre d'affaires se situera entre 1,4 et 1,5 milliard de francs (+ 25 % à données comparables).

Sainrapt et Brice a acquis le 1er janvier 1977, 67 % du capital de l'entreprise de travaux publics Chambon, dont le siège est à Clermont-Ferrand. Cette prise de participation, qui fait suite à l'acquisition de 70 % du capital de Grangette et Passager (Roanne) a pour but de renforcer les positions du groupe dans le centre de la France et de diminuer la part relative des travaux exécutés à l'étranger, qui représentera environ 62 % pour l'exercice.

Compte tenu de la médiocrité de la rentabilité des travaux exécutés en France, les résultats de 1977, sauf événement imprévisible, devraient se traduire par une progression des résultats de l'ordre de 15 % à 20 %.

La société a déposé une demande d'admission à la cote officielle auprès des autorités compétentes.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
1er MARS

Plus résistant

Tandis que les cours de l'or poursuivaient vigoureusement leur mouvement de hausse, les valeurs françaises sont restées plutôt irrégulières ce mardi à la Bourse de Paris, où, à l'inverse de la veille, le nombre de hausses paraît l'avoir légèrement emporté sur celui des baisses.

De fait, à 13 h. 30, le nouvel indice de la Chambre syndicale faisait état d'une progression de 0,26 %, par rapport aux derniers cours de la précédente séance.

Deux secteurs ont été franchement bien orientés : la construction mécanique, et les magasins. Les hausses ont dominé aux alimentaires et au bâtiment, tandis que les pétroles, les chimiques et les métallurgiques se sont plutôt effrités.

La plus forte hausse a été enregistrée par B.C.T. (+ 7 %), et la baisse la plus sensibles par Saclior (— 4,5 %).

A noter la reprise des cotations des titres Schneider Radio-Télévision sur lesquels le groupe Philips (qui détient déjà 92 % du capital) lance une offre publique d'achat, au prix unitaire de 160 F. Cette offre prendra fin le 29 mars.

Hormis la légère baisse du loyer de l'argent au jour le jour, aucun élément nouveau n'est venu animer le marché, qui est resté très peu actif.

Aux valeurs étrangères, un coup d'arrêt a été donné à la hausse des mines d'or, qui se sont légèrement effritées. En revanche, les américaines et les allemandes sont restées résistantes.

Sur le marché de l'or, le lingot a continué de progresser, s'adjugeant encore 165 F à 23 185 F, en dépit de l'effritement des cours à Londres. D'autre part, six mille napoléons ont changé de mains à 237 F (+ 3,80 F). Le volume des transactions est resté stable à 7,30 millions de francs contre 7,44 millions.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 13/16 %

LONDRES

Les mines d'or ont effectué une vive remontée, en liaison avec la hausse du cours du métal. Les industrielles sont bien disposées, par sympathie avec Wall Street.

OR (ouverture) (dollars) : 144 90 contre 141 40

VALEURS	CLOTURE 1/3	COURS 2/3
War Loan 3 1/2 %	28 1/8	28 1/8
Beecham	418	424
British Petroleum	860	902
Shell	510	516 1/2
Vickers	165	165
Imperial Chemical	333	335 1/2
Courtaulds	115	117
De Beers	224	224 1/2
*Western Holdings	14 1/8	14 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	198	195
*West Driefontein	18 1/4	18 1/2

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

UNILEVER. — Le groupe a réalisé en 1976 un bénéfice net de 1 178 millions de florins contre 771 millions en 1975, soit 21,14 florins par action ordinaire contre 13,84 florins en 1975.

Les actionnaires d'Unilever N.V. recevront un dividende final de 5,16 florins par titre (contre 4,72), portant le total annuel à 8,36 florins contre 7,65 florins en 1975.

Pour Unilever Ltd, le dividende final est de 11,78 pence (contre 8,43), faisant un total annuel de 19,24 pence par titre pour 1976 contre 13,67 pence pour 1975.

IMMOFICE. — Le bénéfice net réalisé en 1976 s'est élevé à 22,24 millions de francs contre 19,8 millions en 1975, soit 14,83 francs par titre contre 13,20 F. Le dividende global est porté de 12 F à 12,80 F.

D'autre part, le bénéfice net de l'exercice en cours pourrait progresser de 20 %, a indiqué la société.

SOFICAL. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 4,67 millions de francs contre 4,79 millions de francs en 1975. Le dividende global restera inchangé à 34,50 F par action.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Pour l'exercice au 20 novembre dernier, le bénéfice net s'est établi à 65,67 milliards de yens contre 31,69 milliards de yens en 1975, soit 66,23 yens par titre contre 31,97 yens un an plus tôt.

CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 3,63 millions de francs contre 3,61 millions de francs. Dividende global inchangé à 9,75 francs par titre.

SAINRAPT ET BRICE. — Le bénéfice du groupe devrait être de l'ordre de 21 millions de francs pour 1976 (+ 25 %) et la marge brute d'autofinancement progresser de 40 % à 62 millions de francs.

NEW-YORK

La légère reprise technique enregistrée la veille a fait place à un raffermissement nettement plus sensible mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a gagné 8,31 points à 944,73. Les échanges — suspendus durant quatre-vingts minutes en raison d'un début d'incendie — ont porté sur 19,48 millions de titres contre 16,22 millions la veille.

Sur 1 855 valeurs traitées, 1 025 se sont inscrites en hausse, 406 en repli et 424 sont restées inchangées. Ce sont encore les « blue chips » et les vedettes habituelles de la cote qui ont le plus nettement bénéficié de ce mouvement de hausse, après leurs fortes pertes des semaines précédentes.

Selon les « brokers », ce redressement reste entièrement technique, tant il est vrai que l'actualité économique n'avait rien de particulièrement réjouissant pour les boursiers.

Aussi, en janvier (et toujours à cause de la vague de froid), les dépenses de construction ont accusé, après ajustements saisonniers, une diminution de 9,8 % sur décembre.

Indices Dow Jones des transports, 223,75 (+ 1,85) ; services publics, 105,67 (+ 0,38).

VALEURS	COURS 28/2	COURS 1/3
Alcoa	53 1/2	53 3/4
A.T.T.	63 5/8	63 3/8
Boeing	42	43 5/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31
Du Pont de Nemours	127 1/4	128 3/4
Eastman Kodak	74 3/8	75 3/4
Exxon	50 7/8	52
Ford	57 5/8	58 5/8
General Electric	50 1/2	50 5/8
General Foods	32 1/8	32
General Motors	70 3/4	71 5/8
Goodyear	21 1/2	21 1/4
I.B.M.	278	277
I.T.T.	33 1/8	33 1/8
Kennecott	27 1/4	27 1/2
Mobil Oil	66	67 5/8
Pfizer	27 5/8	28
Schlumberger	57 3/4	58 1/4
Texaco	27 7/8	28 1/8
U.A.L. Inc.	20 1/4	20 3/4
Union Carbide	59 1/2	60 1/2
U.S. Steel	46 1/4	46 3/8
Westinghouse	16 7/8	17 3/8
Xerox	50 3/8	50 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/3	2/3
1 dollar (en yens)	282 675	281 40

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 fév.	1er mars
Valeurs françaises	93,5	93,7
Valeurs étrangères	100,2	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,7	60,7

BOURSE DE PARIS - 1er MARS - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 992	4 982	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 761	4 758	4 71
Allemagne (100 DM)	208 425	208 700	206 60
Autriche (100 sch.)	29 360	29 380	29 35
Belgique (100 F.)	13 604	13 622	13 45
Danemark (100 krd)	84 700	84 890	83 50
Espagne (100 pes.)	7 231	7 223	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 548	8 536	8 57
Italie (1 000 lires)	5 653	5 634	5 525
Norvège (100 k.)	94 870	94 890	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	199 880	200 010	198 50
Portugal (100 esc.)	15 210	12 910	12 75
Suède (100 krs)	118 170	118 400	117 60
Suisse (100 fr.)	194 900	194 240	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	23050	23430
Or fin (kilo en lingot)	23020	23185
Pièce française (20 fr.)	233 20	237
Pièce française (10 fr.)	200 10	203 20
Pièce suisse (20 fr.)	215	220
Union latine (20 fr.)	193 50	195 60
Souverain	220 50	220 10
Pièce de 20 dollars	1040 80	1052
Pièce de 10 dollars	552	582
Pièce de 5 dollars	342 50	..
Pièce de 50 Pesos	924	925
Pièce de 10 florins	208 50	208 60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 4. EUROPE
— « La Pologne après l'épreuve » (II), par Manuel Lucbert.
— Le président Carter reçoit M. Boukovski.

6. DIPLOMATIE

5. AFRIQUE

5. AMÉRIQUES
— L'Argentine et l'Uruguay réagissent vivement à la réduction de l'aide militaire de Washington.

7. ASIE

8 à 10. POLITIQUE
— La préparation des élections municipales : les nouvelles villes de plus de trente mille habitants.

11. SOCIÉTÉ
— Un débat de la Ligue de la santé : Le soleil noir de la mort.

11. SCIENCES

12. ÉDUCATION
— ENSEIGNEMENT ET MUNICIPALITÉS. L'école : y penser toujours, n'en parler jamais.

14. JUSTICE
— Le procès des incendiaires du C.E.S. Pailleron.
— LIBRES OPINIONS : vraie ou fausse sécurité.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 15 A 24
EXPOSITIONS : Charles-Louis Lassalle à Marseille, par Louis Aragon : Derain au Grand Palais.
CINEMA : « Le Casanova de Fellini ».
THEATRE · Programme du Festival d'Avignon.
DANSE Le Ballet du Bolchoï au départ de Moscou.
VARIETES : Le Cuarteto Cedron au Théâtre de la Ville.
LIVRE « L'Envers des décors », de Georges Volkhévitch.

25. PRESSE

26. SPORTS
— AU CONSEIL DES MINISTRES : rythmes scolaires et politique sportive.

31. D'UNE RÉGION A L'AUTRE
— L'Etat transfère aux collectivités locales l'organisation des transports de voyageurs et la mise en œuvre des contrats de pays.

32 à 34. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— « La politique dans l'entreprise » (III), par Joanine Roy.
— AGRICULTURE : la responsabilité de M. Jenkins est gravement engagée dans la vente de beurre à l'U.R.S.S.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annonces classées (27 à 30) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (26) ; « Journal officiel » (30) ; Météorologie (30) ; Mots croisés (30) ; Bourse (35).

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1977 a été tiré à 569 994 exemplaires.

A B C D E F G

British Leyland au bord de la paralysie

Le gouvernement menace de remettre en question sa participation au redressement de la firme

M. James Callaghan, premier ministre britannique, a adressé, mardi 1er mars, une sévère mise en garde aux grévistes qui, depuis dix jours, paralysent progressivement l'activité du premier constructeur automobile britannique, British Leyland, nationalisé depuis 1975. Le premier ministre a indiqué que le gouvernement pourrait être contraint de « réexaminer » la situation avant de s'engager à verser à British Leyland les nouvelles tranches de crédits prévues par le plan de redressement. Un débat d'urgence sur ce problème est organisé, le jeudi 3 mars, à la Chambre des communes. En dépit des mises en garde du gouvernement, la grève se poursuit et l'on craint qu'elle ne provoque, avant la fin de la semaine, la mise à pied de l'ensemble des ouvriers de la firme (cent vingt mille personnes).

De notre correspondant

Londres. — Alors que depuis une semaine la plupart des usines automobiles du groupe nationalisé British-Leyland sont progressivement paralysées par la grève, le gouvernement s'efforce une fois de plus de convaincre les travailleurs que sans progrès substantiels de la productivité l'avenir de l'entreprise serait définitivement mis en cause.

Cette fois, la grève n'a pas été déclenchée par des militants syndicaux « *irresponsables* » et encore moins par des « *agitateurs révolutionnaires* ». C'est au contraire l'aristocratie ouvrière des quelque trois mille « *outilleurs* » qui a cessé le travail. Leur mouvement a entraîné jusqu'ici la mise à pied de trente-trois mille ouvriers dans les divers ateliers de Leyland. Seules quatre chaînes de production sur dix-huit sont encore en mesure de fonctionner. Les outilleurs se trouvent en conflit non seulement avec la direction de l'entreprise, mais aussi avec celle de leurs syndicats. Ils demandent en effet le droit de mener séparément leurs négociations de salaires afin de rétablir ainsi la « *marge différentielle* » dont ils bénéficiaient traditionnellement.

Depuis deux ans les ouvriers les plus hautement qualifiés voient leur place au sommet de l'échelle des salaires de plus en plus menacée. Leurs avantages ont été érodés par l'inflation et par un système de contrôle des salaires accordant des hausses uniformes à toutes les catégories.

Ni les exhortations officielles ni les pressions de la Fédération des métallurgistes n'ont eu jusqu'ici le moindre effet sur l'attitude des grévistes. Aussi le ministre de l'industrie, M. Kaufman leur a-t-il adressé lundi un avertissement sur un ton volontairement dramatique. Selon lui en effet Leyland serait affecté par une « hémorragie mortelle » qui ne pourrait être traitée que par un changement total d'attitude de la part des dirigeants comme des travailleurs. Mais les travailleurs ne prennent guère au sérieux la menace officielle de couper à l'entreprise les crédits dont elle a absolument besoin pour sa modernisation. La plupart restent convaincus que le gouvernement du Labour sera contraint en toutes circonstances de soutenir l'entreprise.

JEAN WETZ.

VIVE HAUSSE DE L'OR

Le cours de l'once d'or a repris sa progression à Londres. Il atteignait, mercredi matin 2 mars, 144,90 dollars (au plus haut depuis le 7 novembre 1975), contre 141,40 dollars, mardi après-midi, et 142,75 dollars lundi. A New-York, il avait été coté 143 dollars mardi soir. Les résultats de l'adjudication du Fonds monétaire, qui a eu lieu ce mercredi, seront connus le jeudi 3 mars.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une délégation soviétique* a quitté Moscou mardi 1er mars à destination de Sofia en vue de prendre part à la réunion des secrétaires des « *partis frères* » de la communauté socialiste, annonce l'agence Tass. La délégation soviétique est composée de MM. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, Constantin Katouchev et Michel Zimianine tous deux secrétaires du comité central du P.C. de l'U.R.S.S. Ils sont respectivement chargés au sein du P.C. soviétique des relations avec les P.C. non au pouvoir, les P.C. au pouvoir et les questions idéologiques. — (A.F.P.)

● *M. Alexandre Soljenitsyne* s'est excusé lundi 28 février auprès de ses voisins de Cavendish (Vermont) d'avoir fait ériger une barrière autour de sa propriété. M. Soljenitsyne, qui habite la région depuis l'automne, leur a expliqué qu'il lui fallait se protéger du harcèlement des agents des services de renseignements soviétiques. — (A.F.P.)

● *Le comité Alain Escoffier* organisera, le 20 mars, une manifestation sur les Champs-Elysées, pour réclamer l'application des accords d'Helsinki. C'est ce qu'a annoncé, lundi 28 février, le président de ce comité au cours d'une conférence de presse. Alain Escoffier s'était suicidé, le 10 février, par le feu, dans les locaux parisiens de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot.

● *Deux journalistes françaises* de l'hebdomadaire *Elle* ont été arrêtées lundi après-midi 28 février, à Prague, au moment où elles s'apprêtaient à quitter la Tchécoslovaquie après un reportage d'une huitaine de jours. Les deux journalistes, Mme Loly Clerc et Mlle Brigite Lacombe, devraient être expulsées mercredi soir ou jeudi.

Les autorités leur reprocheraient d'être venues en reportage avec des visas de tourisme. En principe, les journalistes étrangers venant en Tchécoslovaquie dans l'exercice de leur profession doivent solliciter des visas adéquats dont l'obtention nécessite des délais atteignant souvent une quinzaine de jours. — (A.F.P.)

● *M. Hervé de Vathaire est renvoyé en correctionnelle* afin d'y répondre du délit d'escroquerie, pour avoir prélevé 8 millions de francs, le 6 juillet 1976, sur le compte bancaire de M. Marcel Dassault, dont il était l'homme de confiance. Une ordonnance a été rendue en ce sens, le 2 mars, par M. François Petot, juge d'instruction, qui a rendu en même temps une décision le maintenant en détention.

Sont également renvoyés en correctionnelle Mme Bernadette Roels, son amie, pour complicité d'escroquerie ; M. Jacques Fourret pour complicité de recel d'escroquerie et, par défaut, M. Jean Kay et Mlle Danièle Marquet, sa maîtresse, tous deux pour complicité d'escroquerie et recel d'escroquerie. Les fonds qui ont pu être retrouvés ensuite où M. Kay et son amie les avaient déposés pourront être récupérés par M. Dassault. L'affaire serait examinée dans quelques semaines devant le tribunal correctionnel de Paris.

● *Epidémie de rage en Tanzanie.* — Une centaine de personnes sont mortes de la rage dans le nord-ouest de la Tanzanie, annonce le quotidien gouvernemental *Daily News*. Le journal souligne que le nombre des victimes doit être plus lourd encore. La rage est propagée par des chiens et l'insuffisance des moyens de vaccination entrave l'action préventive des autorités.

● *Portes fermées à l'université de Compiègne.* — Des étudiants de l'université de technologie de Compiègne se sont mis en grève le mardi 1er mars. Depuis cette date ils bloquent les portes de l'établissement ne laissant entrer personnes. Ils protestent ainsi contre l'exclusion de trente-trois d'entre eux, dont les résultats ont été jugés insuffisants par les jurys chargés du contrôle continu. Ils demandent la réintégration des exclus, la présence d'étudiants dans les jurys, la possibilité de redoubler la seconde année et la suppression des exclusions en cours d'année.

Selon l'« International Herald Tribune »

LES « SCANDALES » ET LES « ERREURS » AURAIENT DÛ ENTRAINER LE DÉPART DE M. PONIATOWSKI

Sous le titre « Poniatowski garde le contrôle du pouvoir malgré les scandales et les erreurs », Jim Hoagland écrit, mardi 1er mars, dans l'« International Herald Tribune » : « Une série de scandales et de gaffes qui auraient coûté à des hommes moins importants leur carrière politique n'a pas réussi à affaiblir le contrôle établi solidement par le prince Michel Poniatowski sur les leviers du pouvoir au cours des trois dernières années. »

Le quotidien américain rappelle les affaires Abou Daoud, de Broglie et de Vathaire avant d'ajouter : « La seule source du pouvoir de M. Poniatowski est la confiance que place M. Giscard d'Estaing dans sa capacité à exercer à la fois le rôle de chef tacticien pour le petit parti de tendance conservatrice qu'ils ont fondé ensemble en 1966 et la fonction de ministre de l'intérieur qui lui assure la haute main sur la police et sur les élections. (...) Cependant, la façon dont il a traité les problèmes les plus récents a jeté un doute parmi les observateurs, qui se demandent si M. Giscard d'Estaing peut se permettre de laisser M. Poniatowski à un poste aussi délicat au moment où la France se prépare à une bataille entre les deux coalitions de la gauche et des conservateurs pour le contrôle de l'Assemblée nationale l'an prochain. Pour la première fois depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, en 1974, il n'est pas entièrement exclu, selon les observateurs, qu'il confie un autre poste à M. Poniatowski. »

DES POINTS D'ACCORD ENTRE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET LES AUTONOMISTES DE POLYNÉSIE

La délégation polynésienne du Front uni pour l'autonomie interne, composée de MM. Daniel Millaud, sénateur, et Frantz Vanizette, ancien président de l'Assemblée territoriale, et de M. Henri Bouvier, conseiller territorial, a été reçue hier, mardi 1er mars, par M. Michel Poniatowski, en présence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

M. Millaud a remis à M. Poniatowski une lettre personnelle de M. Francis Sanford, député, dans laquelle celui-ci explique sa position actuelle en faveur de l'indépendance. L'entretien, qui portait sur l'avant-projet de statut du Territoire, a été suivi d'une longue séance de travail avec le directeur du cabinet du ministre, M. Paolini. Un certain nombre de points d'accord se sont dégagés et une nouvelle réunion est prévue jeudi. Les résultats de ces conversations seront communiqués à M. Sanford, qui pourra ainsi juger Paris pour participer à la phase ultime des négociations.

LES ADIEUX DE M. RUSH

M. Kenneth Rush, ambassadeur des Etats-Unis en France, a pris congé, à l'occasion d'une réception qu'il offrait mardi 1er mars, de ses amis parisiens. Rappelé, comme le veut la tradition, par le nouveau président en même temps que de nombreux autres ambassadeurs, M. Rush faisait partie plus qu'aucun autre de l'équipe républicaine. Choisi par M. Nixon en 1969, alors qu'il achevait une longue carrière dans les affaires, notamment comme président d'Union Carbide, un très « grand » de l'industrie chimique américaine, pour être ambassadeur à Bonn, M. Rush avait été muté à Paris en septembre 1974. Non professionnel de la diplomatie, parlant peu le français, il avait fait de son mieux pour s'acquitter de ces fonctions nouvelles pour lui.

Le nom de son successeur n'est pas connu, peut-être parce que les candidats ont été trop nombreux.

CROISIÈRE SUR LA RIVIÈRE DES PERLES

Hong-Kong (A.F.P.). — Le paquebot grec « Danae » est revenu le mardi 1er mars à Hongkong, après avoir remonté sur 150 km la rivière des Perles jusqu'à Canton. C'est la première fois depuis vingt-sept ans qu'un navire occidental peut naviguer sur le fleuve chinois.

Le « Danae », luxueux paquebot de la compagnie Carras, fait une croisière autour du monde. Il transporte deux cent quatorze passagers, dont cent vingt-cinq Américains, qui ont passé trois jours dans la grande ville du Sud.

Au conseil d'administration des théâtres lyriques nationaux

L'avenir de la danse à l'Opéra

Le conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux s'est occupé, le mardi 1er mars, des problèmes de la danse, qui restent préoccupants à l'Opéra. En juillet dernier, ce sont les danseurs qui avaient jusqu'à la fin menacé de faire capoter les négociations sur les conventions collectives (« le Monde » des 8 et 11 juillet 1976).

Des apaisements leur avaient été apportés par M. Jean Salusse, président du conseil d'administration de la R.T.L.N., annonçant une « *relance chorégraphique* » de l'Opéra, une programmation plus large, des tournées et une réforme de l'organisation et de l'encadrement du ballet. On reparlait d'une autonomie possible du corps de ballet, confié à « *un danseur de réputation internationale* », selon les termes du premier ministre, M. Chirac à l'époque, vieux projet toujours évoqué en s'inspirant d'exemples étrangers tels que le Ballet du vingtième siècle ou celui de Covent Garden.

A l'automne, M. Liebermann, administrateur de l'Opéra, confiait à Mlle Violette Verdy une mission d'étude des problèmes de la danse.

Il semble que la situation soit aujourd'hui à nouveau « *bloquée* », selon M. Liebermann, les délégués du personnel refusant de discuter avec Mlle Verdy avant que celle-ci n'ait été nommée officiellement directrice de la danse ; d'autre part, la remise en cause de certaines clauses des conventions collectives menace la tournée en U.R.S.S. en avril-mai.

Dans une lettre du 24 février à M. Salusse, M. Liebermann indique, « *au cours des vingt dernières années, jamais le ballet de l'Opéra ne s'est autant produit..., jamais il n'a atteint un plus large public... les conditions de travail sont les plus confortables pour les danseurs... depuis longtemps la discipline n'avait aussi bien régné* ». Il ne lui semble pas possible d'utiliser davantage le corps de ballet. L'autonomie lui paraît impraticable, mais, « *si le corps de ballet devait quitter la Maison, je remplacerais toutes les représentations chorégraphiques par autant de concerts et de récitals* ».

La discussion au conseil d'administration de la R.T.L.N. s'est donc ouverte dans des conditions difficiles et confuses. Mlle Violette Verdy a exposé les conclusions provisoires de son étude après quatre mois de consultations sur les problèmes de la formation et de la carrière des danseurs, ainsi que sur le développement de l'activité du ballet de l'Opéra. Les représentants du secrétariat d'Etat à la culture et M. Salusse ont tenté de définir un contenu, une notion d'autonomie du ballet, « *autonomie interne, indépendance dans l'interdépendance* ». M. Liebermann a considéré cette formule comme inadmissible et protesté contre toute dépossession éventuelle de ses prérogatives, qui serait une violation de son contrat. Il fait toute confiance à Mlle Verdy pour agir dans le cadre des structures actuelles.

Le conseil d'administration s'est donc contenté de « *prendre en considération le rapport de Mlle Verdy* », de souhaiter qu'elle « *prenne rapidement ses fonctions de directrice de la danse* » (le contrat est prêt) et de la charger de « *mettre en œuvre les conclusions de son rapport en concertation avec les représentants du corps de ballet, avec lesquels elle organisera une « table ronde »*. Une nouvelle séance du conseil d'administration sur ce sujet doit avoir lieu dans un mois. De l'autonomie, pomme de discorde, il n'est plus guère question. Mais le malaise en sera-t-il dissipé pour autant ? — J. L.

Mort de M. Henry Goüin créateur de la Fondation Royaumont

On annonce la mort de M. Henry Goüin, président-fondateur de la Fondation Royaumont. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Le nom d'Henry Goüin, né le 9 mars 1900 à Paris, restera, avec celui de sa femme Isabel Lang, à la Fondation Royaumont. Ancien président de la société de construction Batignolles-Châtillon, administrateur de la société des Amis du Louvre, il avait consacré le plus clair de son activité à rendre la vie à l'abbaye de Royaumont, merveille gothique fondée par Saint Louis à 35 kilomètres de Paris, et dont il était propriétaire.

Elle était déjà, depuis 1937, un cercle culturel où se retrouvaient philosophes et chercheurs, écrivains et artistes. Devant l'étendue des charges supportées par l'entretien des bâtiments et le fonctionnement du cercle, M. et Mme Henry Goüin, qui désiraient utiliser à fond les immenses possibilités d'un tel lieu, adjoignirent au centre culturel une fondation — où le nom du frère de Mme Goüin, le pianiste François Lang, mort dans un camp d'extermination, — afin d'avoir l'aide d'un mécénat collectif pour promouvoir un humanisme nouveau. Et, en 1963, fut créée la « Fondation Royaumont (Goüin-Lang) pour le progrès des sciences de l'homme » — de la biologie et de la médecine aux sciences sociales et juridiques, — institution sans but lucratif, reconnue d'utilité publique.

Dès avant 1971, date à laquelle Henry Goüin avait passé la barre à des mains plus jeunes, la Fondation avait pris sa vitesse de croisière.

A Royaumont, on assiste constamment à des spectacles, des concerts, des expositions, parallèlement à l'activité de trois centres internationaux : un centre d'éducation continue, un centre de recherche sociologique et un centre de recherche et de création artistique.

UN P.-D.G. INCARCÉRÉ A NIMES A ÉTÉ LIBÉRÉ

M. Yves Buissonnade, patron d'une entreprise de Domazan (Gard), inculpé de coups et blessures avec armes après avoir tiré sur un groupe d'ouvriers grévistes (« le Monde » daté 27-28 février), a été remis en liberté, mardi 1er mars, sur ordonnance de M. René Gadel, juge d'instruction à Nîmes.

Le même jour, une cinquantaine d'ouvriers — sur les cent soixante que compte la Société méridionale d'applications plastiques, l'entreprise de M. Buissonnade, — avaient participé à un mouvement de grève symbolique d'une heure, en solidarité avec leur patron.

Sorti libre du palais de justice, où il avait été entendu par le magistrat instructeur, en compagnie de son avocat, Me Biet, du barreau de Paris, M. Buissonnade a de nouveau affirmé qu'il avait tiré deux coups de fusil de chasse car il pensait « avoir affaire à des personnes qui venaient saboter les installations ».